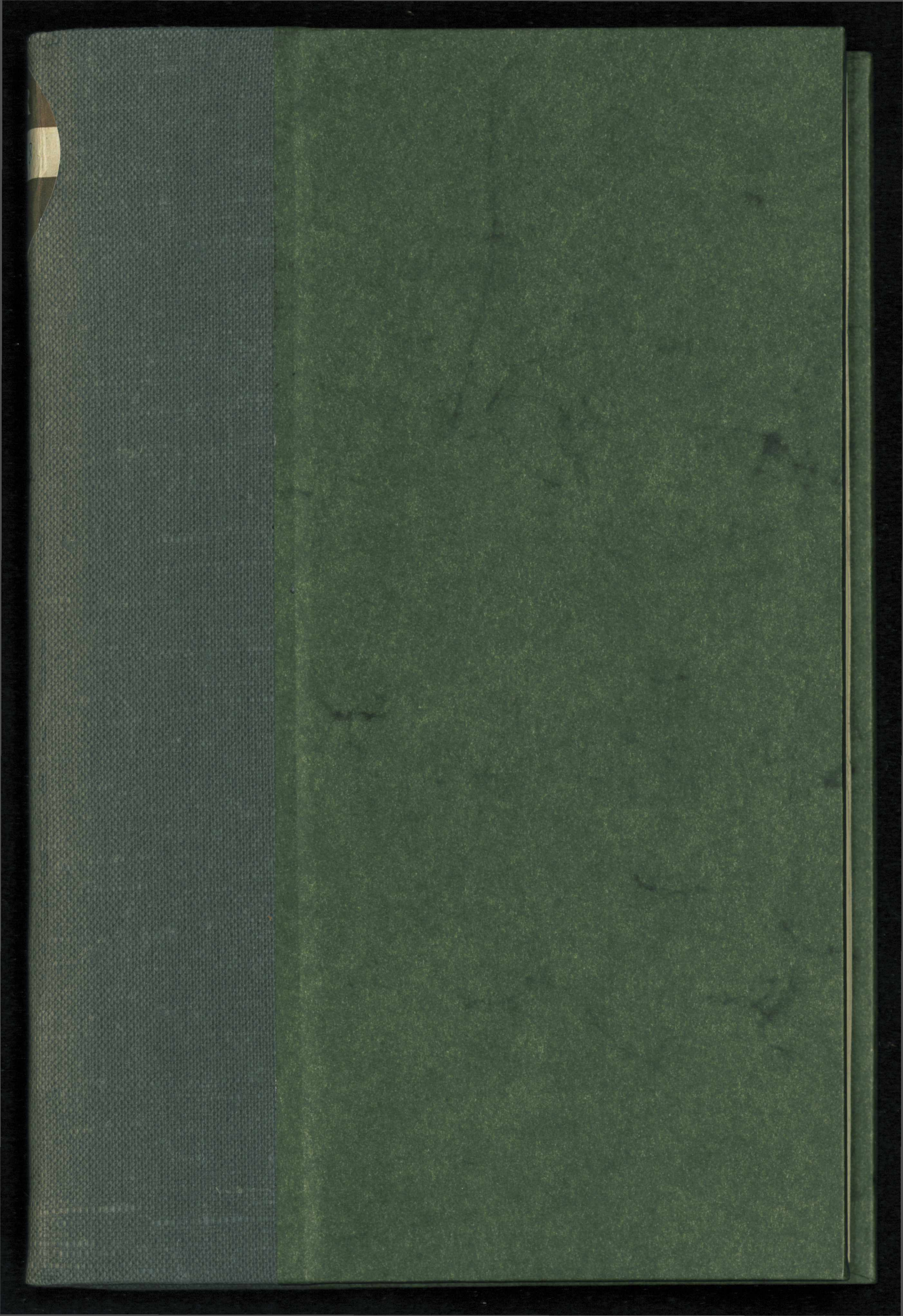
E. DE MIRVILLE

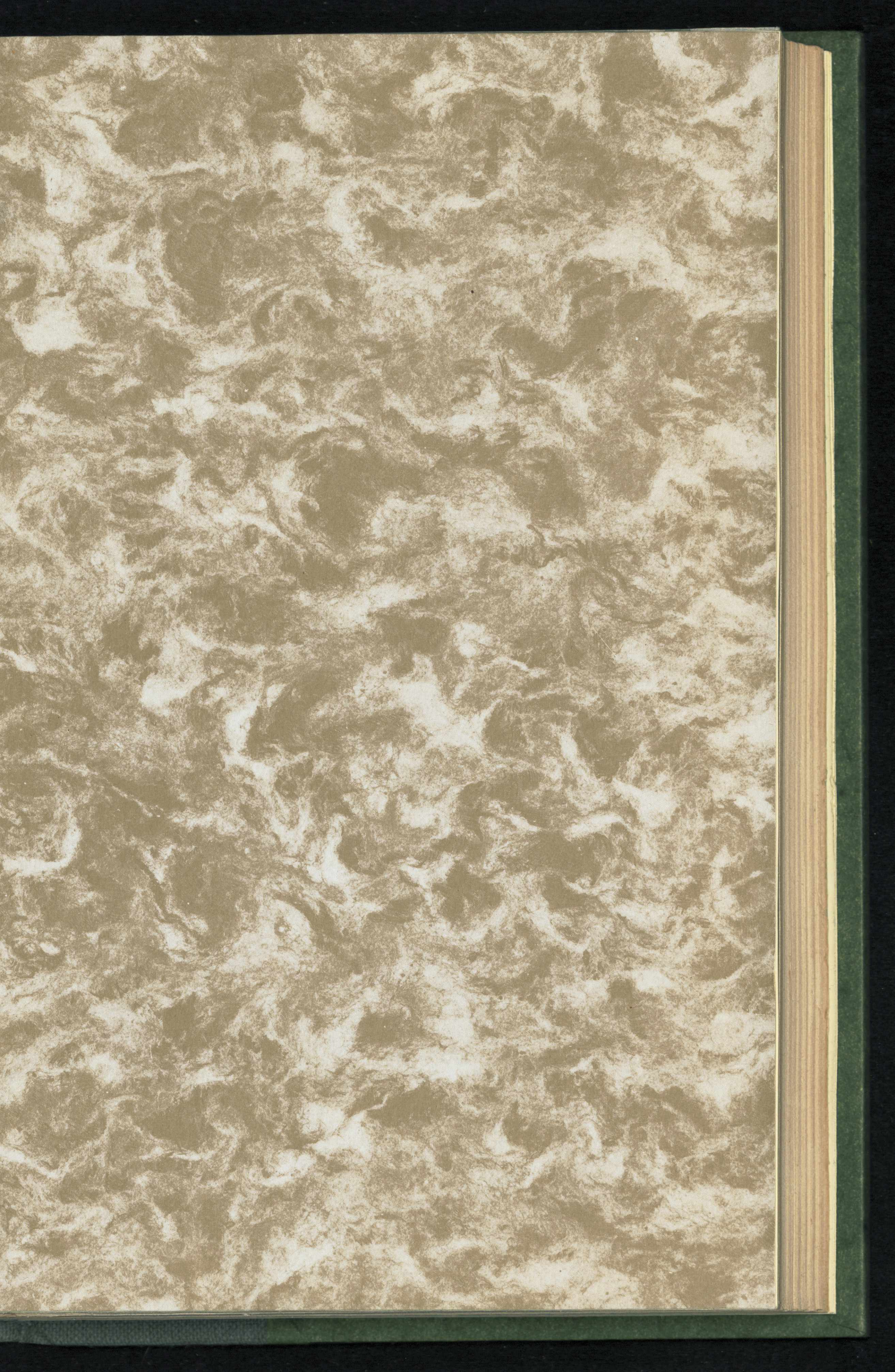
DU MIRACLE

1









DES ESPRITS

DE L'ESPRIT-SAINT

ET

DU MIRACLE

PAR

J^s.-E. DE MIRVILLE

MANIFESTATIONS THAUMATURGIQUES

I

APPENDICES ET SUPPLÉMENT

DU PREMIER VOLUME DU TROISIÈME MÉMOIRE



PARIS
F. WATTELIER ET Cie, LIBRAIRE-ÉDITEUR
19, RUE DE SÈVRES, 19

1868

DES ESPRITS

DE L'ESPRIT-SAINT

ET

DU MIRACLE

APPENDICES ET SUPPLÉMENT

DU PREMIER VOLUME DU TROISIÈME MÉMOIRE



PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

DES ESPRITS

DE L'ESPRIT-SAINT

ET

DU MIRACLE

PAR

J^{s}.-E. DE MIRVILLE

MANIFESTATIONS THAUMATURGIQUES

I

APPENDICES ET SUPPLÉMENT

DU PREMIER VOLUME DU TROISIÈME MÉMOIRE



PARIS
F. WATTELIER ET Cie, LIBRAIRE-ÉDITEUR
19, RUE DE SEVRES, 19

1868



DES ESPRITS

DE L'ESPRIT-SAINT

ET

DU MIRACLE

APPENDICES ET SUPPLÉMENT

DU PREMIER VOLUME DU TROISIÈME MÉMOIRE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

DES ESPRITS

DE L'ESPRIT-SAINT

ET

DU MIRACLE

PAR

J^s.-E. DE MIRVILLE

MANIFESTATIONS THAUMATURGIQUES

I

APPENDICES ET SUPPLÉMENT

DU PREMIER VOLUME DU TROISIÈME MÉMOIRE



PARIS

F. WATTELIER ET Cie, LIBRAIRE-ÉDITEUR

19, RUE DE SEVRES, 19

1868



SUPPLÉMENT ET APPENDICES

SUPPLÉMENT

COMPOSÉ

DE DEUX ÉTUDES INTERMÉDIAIRES

SUR

LE MIRACLE ET LA LÉGENDE AU MOYEN AGE

PREMIÈRE ÉTUDE

TRIOMPHE DE LA TRADITION A PROPOS D'UN MIRACLE

DEUXIÈME ÉTUDE

TRIBULATIONS DE LA CRITIQUE A PROPOS D'UNE LÉGENDE



SUPPLÉMENT

PREMIÈRE ÉTUDE

TRIOMPHE DE LA TRADITION A PROPOS D'UN MIRACLE

UN MIRACLE AU ONZIÈME SIÈCLE.

1. Du moyen âge et de sa critique. — 2. Un ressuscité devant le moyen âge. — 3. Devant la critique de l'Église. — 4. Devant la volonté divine surnaturellement exprimée.

1. — *Du moyen âge et de sa critique.*

Ici vont se multiplier les objections, car nous atteignons le moyen âge, et c'est un lieu commun *rivé* dans tous les esprits : qu'une excursion dans ce monde-là équivaut, comme ténèbres, à une excursion dans l'*autre*. Certains critiques iront plus loin : ils trouveront qu'après nous être engagé à leur produire des miracles *démontrés, partout et toujours*, nous faisons acte d'*habileté* en ne nous permettant qu'une station de quelques minutes sur un terrain rempli d'aspérités pour nous.

A cette première objection nous pourrions d'abord répondre avec M. de Montalembert que « ces siècles ne furent rien moins que barbares, que des siècles chrétiens ne le sont jamais, et qu'il faut réserver exclusivement cette dénomination à une époque et à une société comme les nôtres, où le culte du vrai

Dieu a été partout remplacé par celui de l'argent et de la fausse raison[1]. »

Ensuite, en admettant dans l'ensemble des mœurs publiques, pendant ces quelques siècles, autant de rudesse et d'ignorance qu'on le voudra, ce ne serait pas du moins aux monastères, à leurs savants et à leurs saints que nous pourrions nous en prendre.

Il faudrait être en effet bien *arriéré* soi-même pour ne pas savoir avec tout le monde, et principalement avec M. Guizot, que les monastères ont été la sauvegarde de l'histoire et de la civilisation. Nous possédons même à cet égard certains aveux de MM. Augustin Thierry, Henri Martin et Michelet, que nous aurons soin de nous rappeler à l'occasion. En ce moment, ne nous occupons que des bonnes sources historiques.

De même que toute notre histoire de France repose sur l' « *Histoire des Francs* » par saint Grégoire de Tours, écrivain si longtemps calomnié avant d'être si bien vengé par Augustin Thierry[2], de même toute l'histoire d'Angleterre, à son tour, repose sur « l'histoire *ecclésiastique des Anglais* » par le vénérable Bède, que M. de Montalembert vient de proclamer « une de ces grandes figures qui surnagent sur l'océan des âges » [3].

A la suite de ces deux histoires capitales, toutes les autres vont naître et s'appuyer : pour l'Espagne, sur les doctes écrits de saint Turribius et de saint Isidore ; pour la Belgique et les Flandres, sur les chroniques de Fulde, rédigées par Raban-Maur ; pour la Suisse, sur les manuscrits de Saint-Gall ; pour l'Allemagne, sur les documents classiques fournis par Sigebert et Ludger ; enfin pour les deux empires d'Orient et d'Occident, sur les œuvres magistrales d'un *Anastase le Bibliothécaire*, dont le génie, comme on l'a déjà dit, « savait tout embrasser ».

Et l'on voudrait, pour en revenir au miracle, que ce fût précisément à partir du moment où les grands papes Damase et Gélase reprenaient l'œuvre incessante de leurs prédécesseurs,

1. Lettre à M. Ch. Barthélemy, insérée dans l'introduction des *Vies des saints de la France,* publiées par ce dernier.

2. Voir plus haut, ch. VI.

3. *Moines d'Occident,* t. V, ch. IV.

c'est-à-dire le plus sévère contrôle des livres et des légendes, pour fixer à tout jamais la distinction des *actes* en *sincères* et *apocryphes*[1],... on voudrait que ce fût au moment où ces inflexibles censeurs exceptaient des lectures publiques jusqu'aux livres *approuvés* et vénérés, pour peu qu'ils fussent suspects d'*une seule interpolation*,... que ce fût, disons-nous, à partir de ce moment qu'il eût fallu désespérer de la vérité historique ! Non, le bon sens se révolte contre une semblable crainte, et pour nous rassurer complétement il suffirait de se rappeler cette recommandation d'un célèbre hagiographe du IXe siècle à ses disciples : « N'oubliez donc jamais que ces vertus héroïques de nos saints et leurs *prodiges* stupéfiants (*stupenda*) ne demandent ni paroles fardées ni diction brillante, mais... simplicité, naturel, *soin extrêmement scrupuleux*, et termes convenables[2]. »

Il serait pour le moins singulier, convenons-en, que la décadence eût commencé précisément aux jours où les chefs imposaient de tels ordres et donnaient de tels exemples.

Quand on voit se dérouler, soit dans les Bollandistes, soit dans les œuvres d'un éminent et savant enfant de Solesmes[3], la suite imposante de ces grands légendaires; quand on voit la haute estime qu'ils attachent, comme tant d'autres, à leurs travaux, on se demande comment notre ignorance publique a pu *progresser* à ce point de prendre de tels hommes pour des faussaires ou des esprits crédules.

Il est vrai, nous en convenons, que la démonstration raisonnée et dialectiquement triomphante des miracles du moyen âge serait presque impossible aujourd'hui; mais à quoi cela tient-il, si ce n'est à cette même ignorance actuelle qui, ne connaissant pas un seul de ces graves historiens, les récuserait tous en masse, sans se douter que leur méthode testimoniale ne s'écartait en rien de celle prescrite par les premiers règlements canoniques et observée par des hommes comme saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, etc. ?

Quand il s'agit de saints docteurs, nul d'entre eux, qu'on le

1. Voir les décrets des papes saint Damase et saint Gélase, *Introd.*
2. Saint Paschase Radbert.
3. Son Éminence le cardinal Pitra, *Études sur les Bollandistes*.

sache bien, ne peut être inférieur à un autre en fait de conscience et de véracité. A tous peuvent s'appliquer ces autres paroles, que l'auteur des *Moines d'Occident* applique au Vénérable Bède : « Le lecteur le plus sceptique ne saurait le feuilleter sans rester convaincu de sa sincérité » [1].

Et qui donc pourrons-nous croire en fait de prodiges, si nous refusons notre confiance à ces historiens si véridiques, qui passaient leur vie à en voir et à en faire? Comment la refuser à celui que nous venons de citer (Bède), « dont la légende est aussi riche en miracles que son silence à leur égard est profond »?

A un *Nothker*, ami et conseiller de Charlemagne, gloire de son siècle et l'égal, comme miracles et comme sainteté, de tous ces saints dont il racontait les merveilles « avec un scrupule sans égal [2] »?

A un ALCUIN, à un HINCMAR, à un FLODOARD, que M. Guizot appelle « les mieux renseignés des historiens [3] »?

A un LÉON III, racontant dans une histoire rimée, comme toutes celles de ce temps, les prodiges merveilleux opérés sur sa personne [4]?

A un RABAN-MAUR, abbé du célèbre monastère de Fulde, aujourd'hui signalé comme « la plus forte tête de toute la chrétienté », et proclamé « l'historien le plus ennemi des fables », comme tous les bénédictins, ses confrères?

A un GERBERT, autre bénédictin, élu plus tard souverain pontife sous le nom de Sylvestre II, homme doué « d'une instruction prodigieuse pour son siècle, même comme sciences naturelles [5] »? Il n'irait pas à notre siècle de le mépriser, sur ce que les rois se le disputaient comme précepteur de leur fils, ou parce que son extrême mérite avait suffi pour le porter de l'humble maison de son père sur le siége pontifical.

A un saint BERNARD enfin, dont le nom seul équivaut aux mots *génie*, *sainteté* et *miracles?* La méfiance se baserait-elle cette fois sur le petit nombre et l'étroitesse de ceux opérés et racon-

1. *Moines d'Occident*, t. V, ch. IV.
2. Boll., *Acta SS.*, *Vie de saint Fridolin.*
3. Préface de Flodoard. Voir p. 427 de ce Mémoire.
4. Voir plus haut, p. 323.
5. Bouillet, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie.*

tés par lui? Nous attendrions comme réponse les premiers volumes que M. de Montalembert doit consacrer à sa gloire.

Voilà cependant les hommes qui marchaient à la tête de ces prétendus siècles de ténèbres et de barbarie, et dont l'école, imitatrice fidèle des Pères et de la tradition générale, entraînait à sa suite et dominait nécessairement de son imposante autorité toutes les autres écoles ses contemporaines et ses filles.

Encore une fois, ce n'est donc pas en raison d'un luxe embarrassant de matériaux suspects que nous nous sommes résolu à franchir cet intervalle de six siècles, mais uniquement en raison du peu de crédit que notre siècle accorde à des annales, d'ailleurs si incomplètes, si lacérées, si dispersées par le malheur des temps, par les invasions des Normands, les guerres civiles, etc.

Entrons donc résolûment en matière sous la seule égide de l'Église, et ne craignons rien.

Qu'on veuille bien seulement nous tenir compte des difficultés de l'entreprise, et se rappeler qu'*en ce moment* nous choisissons *exprès* la période la plus suspecte, le siècle le moins riche en témoignages, et l'un des faits les plus difficiles à admettre.

2. — *Un ressuscité devant le moyen âge.*

On nous permettra de ne pas énumérer à nos lecteurs les noms un peu barbares de tous les historiens polonais qui vont devenir nos *sources*, puisque tous s'accordent et s'appuient sur celui d'entre eux que l'on a surnommé avec raison « le Tacite de la Pologne », à savoir l'illustre Duglosz, autrement dit *Longin*.

Les Bollandistes, avant de donner sa relation, procèdent, suivant leur coutume, à une scrupuleuse enquête sur la valeur de cet homme éminent et nous le montrent d'abord chanoine de la cathédrale de Cracovie vers 1450, écrivant non plus, il est vrai, au moment de l'événement, mais au centre de l'époque appelée depuis « l'âge d'or de l'érudition polonaise ». Il avait alors sous la main, il l'affirme, une foule de manuscrits égarés depuis ou brûlés dans le trop célèbre incendie de Cra-

covie; il avait plus, il avait ce qui ne se brûle jamais, la tradition et la mémoire des peuples encore enthousiasmés à la seule pensée du grand fait qu'il raconte. Les Bollandistes nous le montrent aussi vivant dans l'intimité de Wladislas II, roi de Pologne, promu par lui aux plus hautes fonctions du royaume, chargé des missions diplomatiques les plus importantes, voyageur scientifique en Orient et finalement élevé sur le siége archiépiscopal de Lemberg. Quant à sa valeur comme historien, elle est immense. C'est lui qui, par les riches matériaux historiques rapportés de ses voyages, fonda l'Université de Cracovie et lui donna son plus grand lustre. Accusé pendant longtemps d'avoir avancé beaucoup de choses douteuses dans tout ce qui regarde la Russie, il en est plus que justifié par la science actuelle qui s'étonne au contraire de retrouver chaque jour ces documents perdus et ces preuves dont il avait peut-être un peu trop négligé la production; de telle sorte que de nos jours c'est comme une auréole D'INFAILLIBILITÉ qui encadre cette grande figure du roi des historiens polonais[1].

Avant de recourir à sa parole, disons maintenant quelques mots des premières années du saint dont il va nous raconter les miracles éclatants, objets de cette étude.

Stanislas était né en 1030, à Sezépanow (petit bourg situé à sept lieues de Cracovie), de parents nobles et non moins riches en vertus qu'en biens de ce monde. Accordé par Dieu à leurs ferventes prières, l'enfant avait manifesté dès ses premières années cette sainteté future et cette puissance surnaturelle si souvent prédites, on le sait, à tous ces jeunes prédestinés. L'éducation répondit à ce qu'on attendait de son avenir. Envoyé à l'Université de Paris pour y recueillir les leçons d'une école qui allait bientôt s'enorgueillir d'un saint Thomas d'Aquin, il y dépassa tous ses condisciples et revint dans sa patrie enrichi de toutes les connaissances et de tous les mérites qui ne tardaient pas à le faire monter par acclamation sur le trône épiscopal de Cracovie.

Mais *le mal* n'abandonne jamais la partie. En regard du pas-

1. Nous avons pu nous assurer nous-même, auprès d'un écrivain très-distingué de ce pays, de l'universalité de cette haute réputation.

teur qui allait lui déclarer la guerre, il avait eu soin de placer un tyran, Boleslas II, quatrième roi de Pologne, doué primitivement des plus grandes qualités, mais qui, après avoir pendant quelque temps bien mérité de son pays, avait fini par rappeler les plus mauvais césars par sa violence, sa cruauté, ses folies et surtout par le déshonneur que ses passions avaient su porter au sein des familles les plus distinguées de son royaume [1].

Réduites au désespoir, ces familles conjuraient depuis longtemps leurs évêques de prendre en main leur cause et de faire, au nom du peuple tout entier, des représentations énergiques au souverain. Nul d'entre eux n'osait affronter un martyre infaillible que Dieu réservait à Stanislas. Celui-ci se dévoua. Fortifié spirituellement par un jeûne et des prières de plusieurs jours, il sut forcer les portes du palais et tenir à son terrible maître à peu près le même langage que, dans l'ancienne loi, le prophète Nathan avait su tenir à David.

Malheureusement la ressemblance des deux pontifes n'impliquait pas celle des deux souverains. Boleslas, irrité depuis longtemps contre un pasteur dont les vertus faisaient honte à ses crimes, fut heureux de voir surgir un prétexte à de nouvelles persécutions. Il s'emporta ou feignit de s'emporter, et chassa de son palais celui qui l'honorait de sa présence.

En attendant qu'il pût satisfaire largement sa vengeance, ce qui n'était pas facile en raison de l'extrême popularité de Stanislas, on le vit chercher toutes les occasions de lui nuire et surtout d'entraver sa charité pastorale, sachant parfaitement que pour un tel homme la mort ne serait pas plus cruelle.

Nous allons maintenant traduire et donner le plus fidèlement et le plus succinctement possible la substance du récit qui chez notre grand historien remplit treize livres d'un respectable *in-folio* que nous avons là sous nos yeux et qui porte le titre latin de : *Historia Poloniæ* [2].

1. Entre autres celle d'un comte appelé Mécyslas, dont l'épouse (Christine), célèbre dans toutes les contrées autant par son admirable beauté que par son esprit et ses vertus, fut enlevée et resta longtemps captive à la cour du tyran.

2. Les Bollandistes l'ont reproduit de leur côté, mais toujours en latin, dans le tome II de mai, 7 mai, des *Acta Sanctorum*.

Désormais c'est Duglosz qui parle et nous qui abrégeons.

Stanislas, en économe fidèle, qui tient à faire valoir le talent confié par son maître et désire agrandir son domaine épiscopal, avait acquis une maison de campagne appelée *Piotrawin*, située dans la circonscription de son diocèse, sur les bords de la Visla et dans le pays actuel de Lublin. Après l'avoir achetée d'un certain Pierre Milés au prix d'une somme assez forte et immédiatement soldée, Stanislas en avait fait don à son église de Cracovie [1].

Quant aux formes du contrat (à part la quittance qui n'y figure pas), il leur avait donné toute la validité testimoniale et toute la publicité que permettaient les lois polonaises « à cette époque de tourmente et de législation imparfaite » [2]. Il lui suffisait, croyait-il, d'avoir été envoyé en possession par autorisation royale, pour jouir, comme il put en réalité le faire tranquillement pendant trois ans...

Cependant Pierre Milés, mort très-peu de temps après cette vente, avait été enseveli dans l'église paroissiale de Piotrawin, fondée sous le vocable de l'apôtre saint Thomas. Malheureusement pour l'évêque, ce vendeur avait laissé trois neveux, Pierre, Jacques et Sulislas, héritiers naturels, par conséquent dépossédés par cette acquisition. Le roi, qui ne l'oubliait pas, soupçonna bien vite en eux des instruments de vengeance. Un jour, il les fait venir, leur promet aide et protection s'ils veulent intenter une action contre leur pasteur, leur assurant d'ailleurs une victoire facile fondée sur la terreur qu'il saura bien causer aux anciens témoins et au nouveau tribunal qu'il aura soin de constituer à sa guise.

Séduits par l'amour de l'or, ces malheureux se laissent facilement persuader, et, sous l'égide du tyran, intentent à leur évêque une action en revendication sous prétexte de mauvaise foi, prouvée par l'absence de titres établissant la vente.

Le jour du jugement ou plutôt du *colloque* général est donc fixé. On nomme ainsi l'espèce de *lit de justice* tenu tous les

1. « Pro certa argenti quantitate plenarie illi persoluta, in perpetuam sortem ecclesiæ Cracoviensi coemerat. » (*Historia Poloniæ*, p. 216.)

2. « Leges quibus ea tempestate gerebantur. » (Ibid.)

ans et présidé par le roi. C'est là que sont jugées toutes les causes importantes du royaume, et comme il n'est permis à personne de se soustraire à cette juridiction quasi sacrée, et encore moins d'en appeler, l'évêque de Cracovie se vit sommé de se rendre à la convocation faite par les indignes neveux de Pierre Milés et autorisée par le roi...

Or, l'ancien usage voulait que ces *grandes* assises se tinssent dans une vaste *prairie* à proximité d'un bois et d'une rivière, afin que les populations, qui s'y rendaient en masse et parfois y campaient sous des tentes, pussent y trouver tout ce qu'il leur fallait pour entretenir pendant quelques jours de grands feux et subvenir à l'alimentation de leurs animaux.

Depuis, ces ridicules coutumes, qui remettaient tout entre les mains du roi, ont fait place à des règlements plus doux et plus civilisés (*mitiora ac civiliora ingenia*) qui, sous le nom de lois municipales (*leges municipales*), ont réglé les procès et toute la législation « sur les propriétés des bourgs et des cités » [1]. Mais revenons à ce qui nous regarde.

Le roi choisit donc, cette fois, pour l'emplacement du *colloque*, une île formée par la Visla et la Crampa, près de la ville de *Solec*, où se trouve la citadelle royale; lieu du reste parfaitement convenable, puisqu'on y trouvait tous les avantages recherchés. Il y convoque, au jour convenu, tous les *plaignants* du royaume, toutes ses troupes et enfin l'évêque, qui se voit obligé comme les autres de s'y rendre en personne. Cet endroit n'était pas loin de Piotrawin (la propriété en litige), qui n'en était séparée que par un bras du fleuve.

L'homme de Dieu s'y transporte donc, le cœur rempli de cette droiture et de cette simplicité qui lui font, d'une part, ignorer jusqu'aux piéges tendus par la fourberie royale, et, de l'autre, compter sur les témoins jusqu'ici respectables, qui n'hésiteront pas (il le croit) à se lever en sa faveur.

Le tribunal est constitué; à la gauche et à la droite du roi se tiennent les juges, revêtus de la pourpre (*purpurati*), et la cause de l'évêque est appelée la première. Aussitôt s'avancent les pro-

1. *Historia Poloniæ*, p. 216.

moteurs de l'action (*actores per querelam*)[1], qui demandent justice pour leur faux droit dans les termes que déjà nous avons indiqués. Stanislas rétablit simplement la vérité, affirme qu'il a tout payé, et offre aux demandeurs de leur produire des témoins irréprochables et parfaitement compétents. Facilement admis à faire ses preuves par le roi qui s'est arrangé de manière à les rendre impossibles, Stanislas se met en devoir de les produire. Mais ces misérables témoins, pénétrés de frayeur à la suite des menaces qu'on leur a faites, ne rougissent pas de donner un démenti à leur évêque. En vain, prenant chacun d'eux en particulier, celui-ci essaye-t-il de le toucher, son éloquence échoue, et l'iniquité triomphe.

Que faire? et comment sauver la vérité?

Le soleil commençait à baisser sur l'horizon, et cette paralysie des témoins devenait de plus en plus menaçante pour la bonne cause. Les adversaires du saint triomphaient, et l'indigne souverain ne savait même pas dissimuler sa joie, elle éclatait sur son visage et dans ses gestes, le malheureux *osait rire*[2]! L'évêque donc, se voyant abandonné de tout le monde, même des troupes qui lui avaient aussi promis leur témoignage, cherchait, sans pouvoir le trouver, ce qui lui restait à faire pour briser une trame si habilement et si perfidement ourdie.

Hélas! on pouvait lire aussi sur son visage, non pas la joie, mais une perplexité bien cruelle. Cependant, espérant toujours contre toute espérance et rempli de confiance en Dieu, on le voit se recueillir quelques instants en lui-même... et tout à coup, au moment où pour la dernière fois on le somme ou de produire ses témoins, ou d'écouter son arrêt, on voit je ne sais quelle inspiration divine éclairer son visage, manifester sa confiance et porter jusque sur ses lèvres ces paroles que le Saint-Esprit lui-même paraissait lui dicter :

O ROI, PUISQUE JE N'AI PLUS RIEN A ATTENDRE DU COTÉ DES VIVANTS, PUISQUE LEUR JUSTICE FAIBLIT ET

1. Nous dirions aujourd'hui la *partie civile*.

2. « Eademque regem *hilaritas* habebat, quam et præferre visus est et gesta. » (*Historia Poloniæ*, p. 217.)

SE RETIRE DEVANT L'IMPIÉTÉ, COMME LA VÉRITÉ DEVANT LE MENSONGE,... C'EST AU CIEL QUE JE REMETS LE SOIN D'ÉCRASER LA CALOMNIE. Oui ! PUISQUE LES TÉMOINS DE CE MONDE ME FONT DÉFAUT, IL FAUDRA BIEN QUE JE M'ADRESSE A CEUX QUI NE VIVENT PLUS, ET, BIEN QUE MILÉS, LE VENDEUR DE CETTE PROPRIÉTÉ, SOIT MORT ET REPOSE DEPUIS TROIS ANS DANS LA POUSSIÈRE DU TOMBEAU, JE PRENDS L'ENGAGEMENT FORMEL DE VOUS L'AMENER ICI SOUS TROIS JOURS ET MÊME D'ABANDONNER MA DÉFENSE ET MES DROITS, SI JE MANQUE A MA PAROLE. J'EN SUIS CERTAIN, LES ENFERS [1] NE ME FERONT PAS DÉFAUT COMME LA TERRE, ET, DIEU LES Y FORÇANT, ILS M'AIDERONT A FAIRE TRIOMPHER UNE CAUSE QUE JE NE PERDS EN CE MOMENT QUE PAR LA PLUS HONTEUSE DES LACHETÉS.

A ces paroles du saint, la stupeur est profonde et générale (*stupor ingens*). La première impression est celle d'un grand respect pour l'audace de cette foi qui ne craint pas de s'engager à l'impossible, mais on voit, petit à petit, cette première impression dégénérer en dédains. Le sourire gagne, le rire éclate et l'injure lui succède. On blâme la présomption de ce fanatique évêque, puis on l'accuse de délire; sa tête, dit-on, est dérangée et même un certain nombre des assistants ne craint pas de le poursuivre jusqu'à son palais par des ricanements et des marques de mépris (*cachinnationibus ac floccifacionibus*) [2].

1. On entendait jadis par ce mot, non pas seulement ce que nous appelons *enfer*, mais aussi le lieu des *limbes*, du *purgatoire*, etc., enfin tout l'ensemble du monde inférieur. Voici les paroles latines :

« EGO VERITATEM, IN TERRIS CONCULCATAM ET OPPRESSAM, A CŒLO PRÆSTARI PETAM, ET QUOD NON POTERAM A VIVIS TESTIBUS, MUTUABO A MORTUIS, ET PETRUM MILITEM, VILLÆ MEÆ PIOTRAWIN VENDITOREM, QUAMVIS ANTE TRIENNIUM EX CONDITIONE VIVENTIUM SUBTRACTUM, PRO CLARIFICANDA CAUSÆ MEÆ JUSTITIA, ME POST TRIDUUM PRODUCTURUM OBLIGO, CESSURUS EX CAUSA NISI PRODUXERO. VERITATIS TESTIMONIUM MUTUATURUS AB INFERIS, POSTQUAM INTER VIVOS, EX PAVORIS NEBULA, HUMANIS SENSIBUS SUPERFUSA DEPERISSET, CONFIDENS CAUSAM MEAM, LIVORE DEPRAVATAM HUMANO, SUPERNE ET ERIGI POSSE ET ILLUSTRARI. »

2. *Historia Poloniæ*, p. 217.

Toutefois, la grande majorité, soit qu'elle fût plus sensée ou plus religieuse, revenait au respect et se demandait comment un homme tel que Stanislas, si connu pour la gravité de son caractère et la prudence de ses démarches, aurait osé prendre un semblable engagement s'il n'avait pas senti en lui-même la possibilité et même la certitude de le tenir. Livrés à de brûlantes controverses, les deux partis des incroyants et des croyants, des bons et des méchants, attendaient dans l'anxiété la plus grande l'arrivée de ce troisième jour qui allait décider la question.

Quant au roi Boleslas, pendant cette courte trêve accordée à la défense, il s'occupait à rédiger sa sentence, tant il était rassuré par l'impossibilité de rendre la vie à un cadavre ENSEVELI DEPUIS TROIS ANS!

Pendant ce temps-là, mettant à profit les trois jours qu'il s'était réservés, le grand évêque quittait l'archevêché et se rendait avec tout son clergé et un grand nombre de laïques à l'église de Saint-Thomas Piotrawin, située, comme nous l'avons dit, à mille pas environ du champ de justice; là, revêtu d'un cilice, il se livrait jour et nuit, avec tous ses prêtres et les chanoines de Cracovie, aux pénitences et aux jeûnes les plus durs, intérieurement convaincu que les larmes abondantes répandues devant le Seigneur étaient la plus efficace des armes qu'il pût opposer aux machinations de ses ennemis...

Mais le plus difficile pour lui était de réconforter le clergé, beaucoup moins rassuré que lui devant l'*énormité* de l'engagement contracté. Aussi ne cessait-il de lui répéter que le succès dépendrait de sa confiance, et qu'il serait infaillible pour peu que, conformément aux paroles de l'Évangile, « sa foi parvînt à égaler la *grosseur d'un grain de moutarde* ».

Enfin le voilà arrivé ce grand jour, et Stanislas, après avoir accompli comme de coutume tous ses devoirs religieux, vient se présenter à la foule et aux soldats accourus des *quatre points de l'horizon* pour voir de quelle manière l'évêque allait s'y prendre, non pas pour accomplir, mais pour *éluder* sa promesse (*evasurus*). Or, voici comme *il s'y prend.*

Il commence par ranger tous ses prêtres en procession, et, précédé ou suivi par cette immense multitude qui l'entoure, il

s'achemine, revêtu de ses habits pontificaux, vers le tombeau de Pierre Milés. On y arrive. Ses premiers ordres sont pour l'enlèvement de la terre qui le recouvre, ensuite pour l'ouverture du cercueil, et à peine est-il obéi que le cadavre cherché s'offre à tous les regards en état de dissolution complète (*tabido situ*), c'est-à-dire *les chairs et la peau consommées, les nerfs détachés et flottants, et le reste du corps presque totalement réduit en cendres et en poussière*[1]. Aussi peut-on regarder comme certain que si les fossoyeurs qui l'avaient enseveli, si les témoins et les individus qui avaient jadis ordonné et payé les funérailles, ne se fussent pas trouvés là, ou bien encore que si Pierre Milés, au lieu d'avoir une tombe particulière, avait partagé la sienne avec quelque autre, personne n'eût jamais voulu reconnaître ce cadavre pour le sien.

Mais lorsque tous les interrogés eurent affirmé sans hésitation et bien solennellement l'identité cherchée[2], le pontife, tombant à deux genoux, le regard élevé vers le ciel, le visage inondé de larmes, adresse quelques ardentes paroles à Celui dont il pressent intérieurement l'assistance et la grâce :

« Tout le clergé ayant répondu : « AMEN », il approche alors du tombeau, touche de son bâton pastoral le cadavre et lui dit : « AU NOM DU PÈRE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT, ET PAR LA VERTU DE LA SAINTE TRINITÉ, JE T'ORDONNE DE QUITTER LA POUSSIÈRE ET DE LAISSER LA LES MORTS POUR VENIR TÉMOIGNER EN FAVEUR D'UNE VÉRITÉ TRAHIE PAR LES ENFANTS DES HOMMES, AFIN QUE CEUX-CI SOIENT DÉJOUÉS DANS LEURS COMPLOTS ET QUE LA FOI DES CROYANTS TRIOMPHE[3]. »

1. « Cadaver offendit, tabido situ, nervis defluentibus, carne et cute dissoluta, in cinerem corpus et pulverem *fere* redactum. » (*Histor. Poloniæ*, p. 218.)

2. « Claro testimonio. » (Ibid.)

3. « CUM QUE AB UNIVERSO CLERO ET POPULORUM CŒTU RESPONSUM ESSET : « AMEN », AD TUMULUM ACCEDENS, CADAVER PETRI MILITIS CONTINGENS, AIT : IN NOMINE PATRIS, ET FILII ET SPIRITUS SANCTI, ET IN VIRTUTE BENEDICTÆ ET INDIVIDUÆ TRINITATIS, JUBEO TIBI, PETRE, UT CONSURGAS DE PULVERE, EXSURGAS A MORTUIS, FERASQUE VERITATI A FILIIS HOMINUM PRÆSTITUTÆ AC DESERTÆ TESTIMONIUM, QUATENUS AUGEATUR FIDES CREDENTIUM ET CORRIPIATUR IMPROBA MALIGNITAS OPPUGNANTIUM VERITATEM. » (Ibid.)

O MERVEILLE! DIEU AVAIT ÉCOUTÉ LES LÈVRES DU SAINT (*exaudivit labia sancta*); CAR TOUT OBSTACLE DISPARAISSANT, et à la seule invocation de ce nom divin, L'ESPRIT SE HATE DE RENTRER DANS CE CORPS ET DANS CES OS; LA CENDRE REDEVIENT CHAIR, CELLE-CI REPOUSSE (*succrevit*) DANS TOUS LES MEMBRES A LA FOIS, ET PIERRE MILÉS, RÉANIMÉ PAR CETTE AME DEPUIS TROIS ANS SÉPARÉE DE CE CORPS, SEMBLE SE RÉVEILLER D'UN LÉGER SOMME; PUIS UN INSTANT APRÈS, SORTANT TOUT ENTIER DU SÉPULCRE, SE DRESSE PLEIN DE VIE (*integro corpore vivus constitit*), ET, S'ADRESSANT A LA NATION POLONAISE, COMMENCE PAR LA FÉLICITER D'AVOIR POUR PASTEUR UN HOMME DONT LA SAINTETÉ, JUSQU'ICI MÉCONNUE, JOUIT D'UN TEL CRÉDIT AUPRÈS DE DIEU. »

Stanislas lui tend la main, et devant cette multitude, d'abord frappée de stupeur, mais qui pousse bientôt un immense cri d'admiration, il l'entraîne au pied du grand autel, où sa reconnaissance s'exhale dans une touchante action de grâces.

Après quoi, toujours suivi de l'innombrable foule, il conduit à l'assemblée royale ce ressuscité, sur les épaules duquel on jette un blanc et nouveau linceul.

Les voilà donc tous les deux en présence et du roi et de ses fiers satrapes, *ces rieurs* de la surveille (*irrisores*), qui vont devenir tout à l'heure les contemplateurs confondus de l'imposante réalisation.

Quant au roi, incrédule aux affirmations de ses propres soldats, témoins attentifs de la résurrection, il fallut qu'il *vît* Pierre pour la croire et pour permettre la reprise du jugement.

Qu'on se représente maintenant, si on le peut, l'avidité de toute cette multitude tenant *à voir* aussi par ses yeux. Toutes les tentes sont désertes, tous les abris abandonnés avec les provisions qu'ils renferment : c'est une masse indescriptible qui se rue à l'envi et comme elle le peut (*certatim effusa et quoad potuit*), pour repaître ses yeux et jouir *avec volupté* de ce miracle si nouveau pour elle, LA VUE D'UN VRAI RESSUSCITÉ [1].

1. « Multitudo certatim effusa confluxit et quoad potuit in REDIVIVUM hominem intuitum omnem defigens, novæ visionis et novi miraculi perfruebatur voluptate. » (*Historia Poloniæ*, p. 218.)

Cependant Stanislas amenant par la main Pierre Milés au tribunal royal s'adresse en ces termes au souverain, aux troupes et à tous les juges qui l'entourent : « O ROI, VOICI LE VENDEUR DE PIOTRAWIN QUE J'AI PROMIS DE VOUS AMENER EN PERSONNE. Obéissant à l'ordre qu'il a reçu, le voilà ressuscité et vivant, non pas, croyez-le bien, en vertu de quelque prestige diabolique, MAIS PAR LA VOLONTÉ DE SON DIEU, non pas à l'état de simple esprit ou de fantôme, car un fantôme n'a ni os, ni chair, ni sens, comme chacun de vous peut s'assurer sur-le-champ que celui-ci en possède. Oui, c'est lui qui va se charger de lever toutes les honteuses difficultés que l'on m'opposait tout à l'heure [1]. »

A de telles paroles succède d'abord un long silence, non-seulement autour du roi, mais sur toute la surface de ce vaste camp, tant elles avaient imprimé *de stupéfaction et d'horreur! tam grandem et stuporem et horrorem injecerat*). On n'osait même plus chuchoter [2].

Pour rompre cette *extase générale*, il ne fallait rien moins que la parole de Pierre Milés en personne.

« Oui, c'est bien MOI, dit-il, QUI, RAPPELÉ DES ENFERS PAR L'ORDRE DE DIEU ET LES PRIÈRES DU SAINT ÉVÊQUE, VIENS, O ROI, VOUS AFFIRMER A HAUTE ET INTELLIGIBLE VOIX QU'APRÈS AVOIR VENDU A PERPÉTUITÉ ET LÉGITIMEMENT MA VILLA DE PIOTRAWIN AU SAINT ÉVÊQUE ET A SON ÉGLISE DE CRACOVIE, J'EN AI TOUCHÉ INTÉGRALEMENT LE PRIX. J'AFFIRME ENCORE QUE MES NEVEUX PIERRE, JACQUES ET SULISLAS N'AYANT AUCUNE ESPÈCE DE DROIT, COMME PROPRIÉTÉ OU COMME ESPÉRANCE, SUR CE PETIT DOMAINE, C'EST DE LEUR PART UN

1. On nous pardonnera de rendre ainsi le mot *mussitabant*.

2. « En adest vivus, non præstigiis, sed virtute divina, ex mortuis, testimonium laturus veritati, consurgere jussus... Nemo illum aut spiritum aut phantasma esse existimet, veri et vivi hominis carnem, ossa, visum et quoslibet sensus habentem : hæc est effigies et imago, quod faciliter et in promptu a quolibet addubitante poteris convinci. Hunc ego testem perpetuæ venditionis et evictorem impedimenti mihi per livorem moti, pono. » (*Historia Poloniæ*, p. 218.)

CRIME ET UNE GRANDE INIQUITÉ DE TOURMENTER A CE SUJET LE SAINT ÉVÊQUE STANISLAS. »

Puis se tournant vers ses neveux et ses autres parents : « QUELLE RAGE, QUELLE AUDACE, OU PLUTOT QUELLE DÉMENCE A PU VOUS ENGAGER, VOUS EN CALOMNIANT, VOUS EN TAISANT LA VÉRITÉ, A FORCER CE GRAND SERVITEUR DE DIEU A ME RAPPELER DES ENFERS ? HATEZ-VOUS D'EXPIER VOTRE CRIME PAR UNE PÉNITENCE EXEMPLAIRE ET D'APAISER LA COLÈRE DE MON DIEU DONT LES JUSTICES SONT TERRIBLES... SACHEZ QUE SI VOUS NE LE FAITES, VOUS ALLEZ ALLUMER CONTRE VOUS ET CONTRE VOTRE POSTÉRITÉ, DÈS CE BAS MONDE, CE FEU QUI N'AURA JAMAIS DE FIN DANS L'AUTRE [1]. »

Les coupables n'osant rien répliquer à ces terrifiantes paroles, on commença à entendre s'élever contre eux, au sein de la multitude, une sorte de murmure improbateur et confus (*dissonum ac inconditum*), puis enfin des cris plus énergiques, maudissant la calomnie et demandant que les ennemis de Stanislas fussent condamnés à la peine réservée en pareil cas par la loi.

Enfin, le roi saisi de crainte, comme les autres, rudement averti par ce même témoignage qu'il avait accepté, surabondamment convaincu de la justice et de la vérité d'une cause que cependant il déteste, se voit obligé, malgré toute l'amertume de son âme, de se prononcer définitivement en faveur de l'évêque et de le remettre, non-seulement lui, mais l'Église de Cracovie, en possession de ce bien de Piotrawin, « DONT ELLE JOUIT DEPUIS CE TEMPS-LA, QUÆ IN HUNC DIEM PROPRIETATE PERDURAT [2]. »

Pendant ce temps-là, Pierre Milés, comme bien on le pense, était assailli par une masse de questionneurs. Tous les parents d'abord, toutes ses anciennes connaissances ensuite, l'interrogeaient avec avidité. A ces questions multipliées, et le plus

1. *Historia Poloniæ*, p. 219.
2. C'est-à-dire depuis quatre siècles, puisque Duglosz écrivait en 1450.

souvent indiscrètes, il ne répondait qu'en mots brefs, calculés, et jamais sans la permission de l'homme de Dieu qui, à son tour, ne l'accordait que rarement et sur les points qui n'étaient pas divinement interdits. On voyait donc Milés se tirer facilement de toutes les difficultés proposées, soit par son silence, soit par des révélations aussi discrètes que positives.

Aussi, pour abréger ces communications délicates, le saint évêque prit-il le parti de reconduire Pierre Milés à son église. Tout ce qui s'était trouvé là, c'est-à-dire, une partie de la nation, y compris les neveux et tous les calomniateurs d'autrefois, devenus des admirateurs passionnés, se précipite encore une fois à la suite de ces deux personnages, avec tant d'unanimité, qu'abandonné de tout le monde le roi reste à peu près seul sur son tribunal.

Rentrés à l'église de Saint-Thomas, Stanislas conduit son témoin à sa tombe et lui dit : « PIERRE, ÉCOUTE-MOI BIEN; VEUX-TU PASSER SUR CETTE TERRE QUELQUES ANNÉES ENCORE, OU DÉSIRES-TU QUE MES PRIÈRES T'OBTIENNENT DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST QUELQUE CHOSE DE PLUS CONFORME A TES DÉSIRS ?— O PÈRE TRÈS-SAINT, REPREND MILÉS, QUEL PRIX POURRAIS-JE ATTACHER A LA CONSERVATION D'UNE VIE QUI POUR MOI EST LA VÉRITABLE MORT DEPUIS QUE JE CONNAIS LES DEUX ?... CE QUE JE VEUX AVANT TOUT, C'EST DE REDOUBLER D'EFFORTS POUR ARRIVER A CETTE VISION DE LA TRINITÉ SAINTE, QUI FAIT L'ÉTERNEL BONHEUR DES BIENHEUREUX... PERMETTEZ-MOI DONC DE REGAGNER CES LIEUX INFÉRIEURS DANS LESQUELS LA JUSTICE DIVINE M'A DÉJA FAIT SOUFFRIR BIEN DES MAUX POUR L'EXPIATION DE MES FAUTES. JE VOUDRAIS Y TERMINER MA PÉNITENCE QUI, JE L'ESPÈRE, NE DOIT PLUS ÊTRE BIEN LONGUE. JE NE VOUS DEMANDE QU'UNE SEULE CHOSE : C'EST QUE PAR VOS PRIÈRES VOUS VOULIEZ BIEN ENCORE ABRÉGER CE DÉLAI, OU MÊME, SI LA CHOSE EST POSSIBLE, Y METTRE FIN COMPLÉTEMENT. »

Stanislas lui ayant promis de multiplier les prières et les saints sacrifices pour sa libération entière, Pierre Milés consentit

à rentrer dans son sépulcre, où, pour la seconde fois, l'âme quitta tout aussitôt le corps qu'elle était revenue vivifier. Tout le clergé se mit à réciter les psaumes et les prières des trépassés, et la fosse fut à nouveau remplie du sable que l'on venait d'en extraire.

« Ce fut ainsi, reprend notre grand historien Duglosz, que se trouvèrent confirmées la vérité de notre culte, la pureté de notre foi, et, grâce à cette résurrection individuelle, toute la *germination* future (*virorem*) de notre future et générale résurrection, dont ces imitations temporelles peuvent être regardées comme un avant-goût démonstratif.

« Dans celle de Milés, rien qui se soit fait en secret; tout s'accomplit en public et au grand jour, devant une immense multitude d'ecclésiastiques et de laïques et sous les yeux mêmes (*virorum conspectu*) de ces témoins exceptionnellement imposants qui vinrent plus tard dans la personne de leurs fils apporter leur témoignage aux examinateurs que nous allons voir chargés par le pape Innocent IV de recueillir tous les documents; l'Église polonaise et la nation tout entière les avaient depuis longtemps précédés. Les lieux eux-mêmes où s'était opéré le miracle de la résurrection, ou sur lesquels avait été dressé le tribunal, semblent encore aujourd'hui, par le respect qu'ils inspirent et par le pèlerinage dont ils n'ont jamais cessé d'être l'objet, conserver quelque chose de la grandeur du spectacle qui les rendit si célèbres. Chacun de ces deux endroits entourés l'un d'un mur en brique, l'autre de constructions en bois, fut sanctifié par une église magnifique élevée par les soins du cardinal Zbigneus, évêque de Cracovie. Il en fit autant pour le tombeau de *Pierre Milés* sur lequel il finit par ériger en outre une chapelle. Enfin nous avons une première preuve de l'adhésion générale de l'Église à ce grand fait dans le discours qui, dans le concile de Bâle, le rappela comme précédent propre à prouver la légitimité des possessions ecclésiastiques [1].

« A partir de ce moment, toutes les nations tinrent en grand honneur le nom de Stanislas et le vénérèrent à l'égal des apôtres. Il n'y eut pas dans le monde un catholique et un savant

1. Quatrième session, article contre l'hérésie des Hussites.

qui ne le regardât comme l'homme le plus éminent de son époque.

« Et aujourd'hui (écoutons la vraie critique!), aujourd'hui, voilà qu'il plaît à quelques-uns de nos *petits* esprits modernes, *à foi coulante et vacillante* (*fidem fluxam et ambiguam habentibus*), de refuser à Dieu la possibilité de tout faire !

« Et voilà qu'ils prétendent jeter quelques doutes sur ce grand fait si démontré ! Pour excuser leur hésitation (*vacillationem*), ils allèguent que le fait est *bien vieux* et qu'enfin tout le but et la raison d'un si grand prodige paraissent disproportionnés avec lui, puisqu'il ne s'agissait après tout que d'une propriété d'une très-minime importance. Paradoxe de réfutation bien facile, car il ne s'agit pas simplement d'une *villa*, comme ils osent le répéter (sans doute en plaisantant), mais bien de la justice universelle d'abord, et du salut de l'Église polonaise, plus tard peut-être sauvée du schisme et de l'hérésie par la mémoire inaltérée de ce prodige. Ce fut encore lui qui devint le coup de mort pour cette jurisprudence arbitraire empruntée aux Barbares et qui menaçait de subsister à jamais dans les *coutumes* de la nation. »

Enfin, pour montrer que ce fait, tout prodigieux qu'il soit, n'est cependant pas isolé dans les annales ecclésiastiques, Duglosz en cite deux autres, dans l'un desquels l'ensevelissement remontait à QUATRE CENTS ANS, mais qui n'était ni moins prouvé ni moins étonnant que celui qui sera donné dans notre dernier appendice comme un analogue parfait de la résurrection de Pierre Milés.

Eh bien! pourrons-nous dire à notre tour, que lui manque-t-il donc, à ce grand fait, pour atteindre ce degré d'irréfragabilité que nous avons accordé à tant d'autres? Il lui *manquerait* ces quelques témoignages écrits, ces manuscrits brûlés plus tard dans l'incendie des archives épiscopales, mais que le *Tacite* polonais affirme avoir eus sous les yeux lorsqu'il écrivait cette histoire. Ils lui *manqueraient*, disons-nous, si l'Église ne les avait pas en quelque sorte remplacés par les enquêtes multipliées qu'elle ordonna dans tous les pays et dont nous allons parler tout à l'heure.

Mais reprenons le cours des événements.

Boleslas étant de ceux qui ne se laissent pas vaincre (comme l'a si bien prédit l'Évangile) par une résurrection de mort, sa fureur contre Stanislas était rentrée plus incapable que jamais dans son âme de tyran. La solennité du miracle qui l'avait tant effrayé lui-même, la profonde impression qu'il avait faite et laissée dans tous les esprits, l'avaient forcé pendant quelque temps de renoncer à ses projets de vengeance, et surtout de les pousser à l'extrême.

Mais selon Duglosz, après dix années d'édification générale, la corruption était, grâce à lui, revenue et ne se bornait plus au palais du souverain. Engagé dans une longue guerre avec la Russie et surtout avec cette nation des Ruthènes, nation perdue de mœurs et livrée aux plus abominables désordres, ce monstre avait fait tout au monde par ses prodigalités, ses exhortations et surtout par ses propres exemples, pour entraîner sonarmée dans cet abîme de perdition; sur cette terre barbare il la gorgeait de richesses pour qu'elle pût rapporter dans la mère patrie, avec les habitudes d'un luxe immodéré, toutes les abominations qui sont parfois signalées dans la Bible. De leur côté les femmes polonaises, instruites de toutes ces horreurs, désespérant de revoir et de pouvoir aimer désormais de tels maris, s'étaient elles-mêmes abandonnées à de grands désordres; il n'était pas rare, dit-on, de les voir promettre à leurs indignes serviteurs de les épouser un jour si leurs maris ne revenaient pas, comme c'était plus que probable. C'était encore un de ces exemples de réaction satanique signalés à toutes les époques, et qui cette fois cherchait à faire oublier l'immense édification des dix années précédentes.

Toujours est-il que le désordre était à son comble et que la Pologne amassait pour son avenir des montagnes de vengeance.

Tout marchait de front dans ce désordre : l'oppression des pauvres, la barbarie des lois, la vénalité de la justice, l'incessante aggravation des impôts, la dissipation de tous les trésors. Évidemment, l'enfer triomphait sur toute la ligne [1].

1. Un seul exemple suffira pour en faire juger nos lecteurs. En rapprochant tout à l'heure les désordres de Boleslas de ceux des césars, nous faisions

On peut juger de la douleur de Stanislas en présence d'un pareil état de choses, et maintenant nous le connaissons assez pour savoir à quel degré de courage et d'énergie dut se porter son zèle, comme nous connaissons assez son ennemi pour pressentir le degré prochain de ses colères.

Forcé d'abréger, nous nous garderons bien d'en suivre les phases. Contentons-nous d'affirmer avec Duglosz que les admonestations du pasteur furent empreintes, au milieu de leur vigueur, de prudence et de charité. Elles durent toutefois avoir une limite; voyant que tout échouait sur une telle âme, Stanislas, outré d'horreur devant ce paganisme éhonté qui s'étalait à la cour, usant du droit alors consacré, prononça l'excommunication du souverain, le sépara de ses sujets et lui interdit l'entrée de ses églises.

A cette nouvelle la fureur du despote humilié monte et s'exhale « en lave plus bouillante encore que celle de l'Etna »; à partir de ce moment, le meurtre du saint est décidé et organisé de concert avec les *familiers* du roi et plusieurs princes fascinés par tous les appâts de l'orgueil et de la cupidité [1].

Entrer dans tous les détails de ce forfait, des miracles qui le suivirent, des foudres d'excommunication lancées par Grégoire VII sur le meurtrier couronné, de la conversion probable de celui-ci à la vue de nouveaux prodiges, de sa retraite à la cour du roi de Hongrie et enfin de son horrible fin qui rappelle celle

tort à ces derniers. Si Caligula offrait le consulat à son cheval, du moins il n'avait jamais couronné *sa jument*, et ne la faisait pas adorer comme sa reine ou plutôt comme *sa maîtresse ;* or ce fut là une des principales causes de l'indignation de Stanislas.

1. Jusqu'ici nous n'avons laissé parler que l'histoire, et quelle histoire! Quoique Duglosz soit toujours cité de préférence, tous les historiens polonais, Orzekouski, surnommé le Démosthène de son pays, Bielski, célèbre par sa *Chronique universelle,* Albert Klanz, Mathias de Michovia, Martin Chromer, font cause commune avec lui. Il a fallu qu'il s'écoulât deux cents ans pour qu'un Français nommé Gallus partît de Paris avec le projet arrêté de refaire l'histoire d'un pays étranger, et que tout de suite ses prétendues découvertes fussent accueillies avec bonheur par notre école moderne qui commençait à poindre ; mais nous avons pu nous assurer auprès de quelques Polonais que la restauration historiqne se préparait en Pologne, comme partout, et que la vérité serait vengée une fois de plus.

de Jézabel dévorée par des chiens, etc., ce serait nous éloigner de nos engagements et retomber dans l'histoire générale, lorsque nous ne devons nous occuper que du miracle. Arrachons-nous donc à cet entraînement séduisant, et passons à l'enquête pontificale que nous avons promise.

3. — *Un ressuscité devant la critique de l'Église.*

Venons à un autre ordre d'enquêtes.

Dans le volume qui suivra celui-ci, et qui traitera « du miracle pendant *les six derniers* siècles de l'Église », nous verrons quelle forme nouvelle la canonisation des saints revêtait depuis le xe siècle, et comment, à cette dernière époque, Rome devint l'arbitre unique de ces grandes glorifications. On verra comment sans aucune innovation, et l'*instruction* des procès restant la même, les papes se réservèrent le droit de prononcer en dernier ressort sur la conclusion des causes.

L'exercice de ce droit définitif remonte au pape Jean IV qui, dans le concile de Latran tenu vers 950 et *sur la demande* de Luitolphe, évêque d'Augsbourg, canonisa saint Udalric, le prédécesseur de ce dernier.

Pour nous donc, comme pour tout le monde, à partir de cette époque l'hagiologie ne se basera plus seulement sur l'inscription des saints personnages dans les *diptyques sacrés*, inscription qui de tout temps suivait l'acceptation des enquêtes, mais avant tout elle exigera la sanction des bulles pontificales.

Donc, à partir du xe siècle et sans abandonner jamais l'ordre chronologique, nous serons obligé, pour juger définitivement un saint, de faire appel à sa mort et pour ainsi dire à son oraison funèbre. Et comme souvent elle se fera attendre pendant bien longtemps, nous serons obligé de faire ordinairement, dans les notes, des excursions dans les siècles suivants. Ce sera le miracle posthume qui décidera de la béatitude du saint. Et que l'on ne se hâte pas de voir en cela une méthode de critique superstitieuse. Puisque ce surnaturel continue à ne devoir jamais être admis et cru que sur bonnes preuves testimoniales et palpables, ce sera toujours en définitive la raison qui dominera et décidera tout l'ensemble de la foi.

Cela bien établi, laissons maintenant la parole aux Bollandistes et à Duglosz réunis [1].

Malgré les grandes commotions politiques que subissait la Pologne, la manifestation des prodiges ne s'était jamais interrompue à l'église de Saint-Michel, gardienne du saint corps de Stanislas. *Chaque nuit, depuis dix ans, les étoiles merveilleuses* qui avaient décidé la fuite de son meurtrier continuaient à illuminer toute l'église; souvent encore ON VOYAIT LE MARTYR, REVÊTU DE SES ORNEMENTS PONTIFICAUX, MONTER A L'AUTEL ET, DE LA, DONNER SA BÉNÉDICTION A TOUT SON PEUPLE; ON L'ENTENDAIT PARFOIS, ENTOURÉ COMME D'UNE COURONNE PAR UN DOUBLE CHŒUR DE PERSONNAGES VÉNÉRABLES, PSALMODIER LES HYMNES DE DAVID DANS UNE DÉLICIEUSE HARMONIE.

Assurément, avec des éléments semblables, rien n'eût été plus facile et moins coûteux, pendant les premières années qui suivirent le martyre du saint, que de mener à bien sa canonisation. Tous ces miracles accomplis sous les yeux des Polonais de toutes les classes, revêtus par conséquent du témoignage le plus universel et le plus continu, n'auraient laissé aucune espèce de doute dans l'esprit du souverain pontife; mais les indignes princes entre les mains desquels ce beau royaume s'était abîmé firent cause commune avec la noblesse pour envelopper dans le silence le plus profond tous ces prodiges qui avaient précédé et suivi un martyre, dont leurs forfaits et leurs désordres avaient été l'unique cause.

C'est ainsi que, même après sa mort, la haine et l'hostilité des princes polonais poursuivaient encore leur malheureuse victime, et que la honte et l'envie s'acharnaient sur sa tombe.

Les fidèles se contentaient donc de l'honorer en silence; mais dix ans plus tard le saint apparaissait à une pieuse femme nommée *Swiamskoslawa*, ainsi qu'à plusieurs autres, leur prescrivait d'aller trouver Lampert, évêque de Cracovie, et de lui ordonner, de la part de Dieu, le transport de ses dépouilles dans la cathédrale. Après se l'être fait répéter plusieurs fois et s'être assuré de la réalité des apparitions, l'évêque se rendit, et le cinquième jour des calendes d'octobre de l'année 1088 ce corps

1. Boll., *Acta SS.*, 7 maii.

merveilleusement conservé, exhalant un parfum délicieux, fut transféré dans l'église de Venceslas et placé dans un magnifique sarcophage couvert de lames d'or, et sur lequel étaient sculptés les détails du martyre. A partir de ce moment, ce fut Stanislas qui devint le patron de la ville de Cracovie.

Vient ensuite, dans les Bollandistes, la nomenclature des autres prodiges qui s'opéraient non-seulement sur ce nouveau tombeau, mais en tous lieux, à la seule invocation de ce grand nom. Tous les procès en sont dressés comme ils l'ont toujours été, c'est-à-dire avec les noms de tous les témoins, leurs qualités, leurs serments, leurs récits circonstanciés, etc., etc. Nous les passerons sous silence, malgré leur intérêt, pour marcher plus rapidement à la solution générale. Nous mentionnerons seulement une apparition qui produisit un immense effet, lorsqu'un jour toutes les *grosses cloches de la cathédrale se mirent en branle d'elles-mêmes à une heure indue et sans que personne touchât à leurs cordes*, sonnèrent à toute volée, pendant que dans l'intérieur de l'église on voyait le saint martyr, entouré de saints et d'anges, donner à chaque autel une bénédiction solennelle [1].

Les résurrections de morts ne faisaient pas non plus défaut. En un mot, les miracles se succédaient en telle abondance, que dans l'année 1250, environ cent soixante ans après l'événement, le prince des Polonais, Boleslas le Pudique, et *Prandotha*, évêque de Cracovie, se décidèrent à envoyer à Innocent IV, alors siégeant à Lyon, quatre personnages de distinction pour lui porter le dossier de tant de merveilles [2].

Bien que ce travail, très-sérieusement fait, ajoute Duglosz, eût été lu en plein consistoire public par maître Jacques de Scarzeschow, *décan* et organe officiel du clergé de Cracovie, Innocent IV, tout en se déclarant *convaincu* de la sainteté et du martyre de Stanislas, allégua la prudence et les lenteurs habi-

1. Boll., *Acta SS.*, 7 maii, p. 241. Voir la déposition de Damien, *decanus*, et de Benoît, scolastique, homme distingué et même *très-célèbre* de l'époque, celles des prélats, chanoines et gens de la ville. Prétendra-t-on que les cloches participaient à leur tour à l'hallucination générale?

2. Voir, ibid., p. 253, les noms de ces quatre émissaires.

tuelles au saint-siége en semblable matière, et se contenta de donner à ces députés, pour les évêques de Gnesne, de Vralislas, et pour l'abbé de Lubens, des lettres spéciales leur enjoignant de reprendre les choses *une à une* et de les confronter scrupuleusement avec le procès-verbal de Cracovie. Il leur recommandait surtout de se faire amener les centenaires que l'on pourrait découvrir, et entre autres un d'eux, ancien soldat, nommé Bedka, possédant encore, disait-on, toute sa mémoire, et de l'interroger avec soin. Ce centenaire n'avait pas connu Stanislas, mais il avait vécu longtemps avec ceux qui l'avaient vu et qui avaient été témoins du fait de Pierre Milés. Innocent envoyait en outre en Pologne Jacques de Weltres, frère de l'ordre des *Mineurs*, homme d'une sagesse et d'une science exceptionnelles, lui recommandant de voir tous les témoins (de seconde main, puisqu'on n'en avait pas d'autres), et surtout de bien légaliser leurs dépositions, fouiller les livres, les chroniques, les archives du royaume et des églises, etc. On a encore un exemplaire de cette commission, datée de Pérouse le 7 juin, neuvième année du pontificat d'Innocent IV [1].

Cette seconde commission fonctionna donc avec toute la gravité et la maturité recommandées. Ses membres se transportèrent en tous lieux, écrivirent partout où devaient se trouver les plus anciens témoins et les plus vieux écrits, et, après s'être adjoint un grand nombre des plus savants dominicains de la maison de Cracovie, menèrent ce nouveau travail à bonne fin.

Dès qu'il fut terminé, on le porta à Innocent. Celui-ci y retrouva toujours la preuve des mêmes vertus, des mêmes miracles, ce qui n'empêcha cependant pas les mêmes hésitations de se reproduire encore dans son esprit et dans celui de quelques cardinaux. Le plus difficile à convaincre était Jean Cajetan, cardinal-diacre, chargé de l'achèvement du procès, et que tant de dépositions fatiguaient excessivement (*ingenti sollicitudine vexatus*) ; ces nouveaux scrupules s'appuyaient, comme les premiers, sur la vétusté des témoignages et sur la nécessité d'obtenir quelque chose de plus *rigoureusement* explicite. On renvoie donc encore une fois ces infatigables travailleurs, avec injonc-

1. Boll., *Acta SS.*, 7 maii, p. 257.

tion d'élucider certains points et d'établir *plus scrupuleusement* encore les témoignages insuffisants (*lucidiora experimenta, scrupulosius facta*), afin que la sainteté devienne *plus claire que le jour* (*patesceret ad liquidum*) et que toutes les difficultés soient levées d'une manière plus triomphante (*honestius*)[1].

Cette seconde commission se remet donc encore une fois en route. On lui adjoint alors de nouveaux évêques, et LA MOITIÉ DE L'ANNÉE se passe à reviser tous les anciens témoignages et à en recueillir de nouveaux. Forts de toute la peine qu'ils se sont donnée et de leur propre conviction, les commissaires repartent pour l'Italie où le pape Innocent était revenu en 1253, après neuf ans d'absence. Cette fois c'est à Pérouse qu'ils le rencontrent et qu'ils lui présentent, non plus seulement *une vie* de saint Stanislas enrichie de nombreux et nouveaux témoignages, mais avec elle, ce qui vaut mieux encore, des témoins distingués (*insignes*) et pleins de vie, qui ont connu un grand nombre de personnes guéries par l'intercession du grand saint et qui ONT ÉTÉ GUÉRIES ELLES-MÊMES. Ils ont connu personnellement, et le certifient par serment, des aveugles et des muets remis en possession de leurs organes, SIX MORTS ARRACHÉS A LEURS TOMBEAUX (SEX MORTE STRATOS QUOS AD VITAM RESTITUIT), DES INCENDIES ÉTEINTS, DES INONDATIONS REFOULÉES, DES TEMPÊTES APAISÉES ; en un mot ils ont pu constater l'obéissance parfaite de tous les éléments à la seule invocation de Stanislas. Ils attestent également, comme la tenant de TÉMOINS OCULAIRES, la fameuse résurrection de Pierre Milés.

Plusieurs jours avaient été déjà consacrés à la lecture de ces dépositions, et les commissaires étaient d'autant plus remplis d'espérance que cette fois Jean Cajetan lui-même, complétement guéri de ses hésitations, leur garantissait le succès...

Tout était donc pour le mieux, et l'on allait recueillir enfin le fruit de tant de travaux et de dépenses... On en bénissait le Seigneur, lorsque le lendemain ce même cardinal (Cajetan) vint annoncer aux commissaires que tout ce travail *si clair, si démonstratif, sans nuages et objections possibles et pour lequel les cardinaux eux-mêmes professaient la plus grande admira-*

1. Avec plus d'*honneur*.

tion[1],... était à nouveau contesté et comme annihilé par la persistance du cardinal évêque d'Ostie, Reginald, successeur futur d'Innocent IV sous le nom d'Alexandre. Cet homme étant d'un grand mérite et d'une prudence consommée, tout le conseil des cardinaux avait cru devoir se réunir à son avis, dont chacun d'eux cependant s'était montré bien éloigné jusque-là.

Or les raisons alléguées par Reginald étaient toujours les mêmes, c'est-à-dire fondées sur l'éloignement des temps et sur l'impossibilité que l'Église ait pu ignorer si longtemps des miracles d'un tel ordre et principalement celui de Pierre Milés.

Quant au cardinal Jean Cajetan, rempli cette fois d'*indignation*, il n'en put retenir l'expression et il s'écria publiquement qu'il ne devait plus être question désormais d'enquêtes et d'argumentations humaines, attendu que le bienheureux martyr ne permettait évidemment toutes ces difficultés que pour rendre sa propre gloire plus éclatante et l'ILLUSTRER BIENTÔT LUI-MÊME PAR DE NOUVEAUX PRODIGES.

Toujours est-il que pour la troisième fois depuis le pontificat d'Innocent IV le procès était annulé et que tout espoir de canonisation était perdu pour tout le monde, à l'exception des pieux commissaires qui, prosternés jour et nuit au pied des autels, restaient croyants et pleins de confiance.

Mais souvent c'est lorsqu'une affaire est humainement désespérée que Dieu la prend en main.

Il se hâta de le prouver.

4. — *Un ressuscité devant la volonté divine surnaturellement exprimée.*

Dès le lendemain, le cardinal évêque d'Ostie, Reginald, dont le pape avait embrassé le sentiment par respect pour son mérite, tomba subitement malade, et si gravement, que les médecins ne lui donnaient plus que bien peu de temps à vivre. Mais voilà qu'après quelques jours de grandes souffrances, une nuit qu'il *veillait* seul dans sa chambre et sur son lit de douleur, un personnage vénérable revêtu d'ornements pontificaux se présente

1. « Rem claram et certam, nullaque fuscam caligine, de qua cardinales ipsi grandi commovebantur admiratione. »

devant lui, entouré d'une immense clarté, et lui dit : « ME RECONNAIS-TU? » Glacé de terreur, le cardinal répond d'une voix tremblante : « Non, je ne vous connais pas, et, je vous en conjure, dites-moi qui vous êtes et comment vous avez pu entrer ici quand toutes les portes sont fermées; dites-moi surtout d'où vient que ma pauvre cellule se trouve si magnifiquement illuminée. — Je suis, répond l'apparition, je suis ce même évêque de Cracovie martyrisé par Boleslas, roi de Pologne, pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et contre lequel cependant tu ne crains pas de te poser en adversaire en parlant mal (*non recte*) de sa vie, de son martyre et des miracles qu'il a opérés à l'aide de l'Esprit-Saint. » Reginald, un peu revenu à lui-même (*spiritu resumpto*), comprend tout et se hâte de répondre : « O saint prélat, veuillez pardonner à ma profonde ignorance ; vous aurez en moi dorénavant un promoteur de votre canonisation bien autrement puissant que je ne l'étais comme détracteur. — Pour que tu reconnaisses bien, dit à son tour Stanislas, que c'est en présence de Dieu que je te parle et seulement dans l'intérêt de la glorification de ses saints, sache-le bien, TU ES COMPLÉTEMENT GUÉRI du mal qui t'accablait tout à l'heure, et pour t'en assurer, LÈVE-TOI. Prends donc bien garde désormais de ne pas respecter les éléments de salut que Dieu communique aux fidèles par le moyen de ces grands miracles. »

Et Reginald ayant tout promis, la vision disparut.

Que va faire maintenant ce cardinal si charitablement averti? Ce sont ses gens qu'il appelle, et c'est son cheval qu'il demande. On peut juger de la stupéfaction que cause un tel ordre. Ses serviteurs ne doutent pas qu'il ne soit en plein délire ; mais lorsqu'ils le voient se lever *seul*, s'habiller *seul* et sauter lestement sur le palefroi, ils sont bien forcés de croire à sa guérison subite, et, pleins de joie, ils l'accompagnent jusqu'aux portes du palais pontifical.

Lorsqu'on apprit au souverain pontife que ce cardinal, qu'il croyait mort, était là, parfaitement bien portant, il le fit monter, le reçut à bras ouverts et le félicita du fond de son âme ; mais Reginald, l'interrompant, lui expose à son tour tout ce qui vient de se passer, et finit en se jetant à ses pieds et le conjurant de

ne plus retarder davantage une canonisation dont le héros venait de l'appuyer lui-même par de tels prodiges.

Cette fois Innocent IV, rempli d'admiration, se hâta de convoquer tous ses cardinaux pour leur faire part de ce nouveau témoignage *plus clair* encore et surtout plus actuel que tous ceux qui n'avaient pu guérir le scepticisme de leurs esprits.

Dès que le bruit de ce grand miracle se fut répandu dans la ville de Pérouse et eut été confirmé par une publication faite *en termes sérieux et imposants* (*gravi et celebri modo*), la joie devint générale ; celle des Polonais surtout ne connaissait plus de bornes, et personne, y compris le pape et les cardinaux, *ne comprenait même plus*, depuis le prodige d'Ostie, que cette canonisation eût pu causer un seul instant d'hésitation, tant ces misérables objections, *évidemment tramées par l'esprit du mal*, leur paraissaient aujourd'hui comme de la *neige fondue par un rayon* de soleil[1]. Pénétré de la nécessité de réparer le temps perdu, le saint-siége se hâta de fixer l'époque de la canonisation au jour de fête le plus rapproché qui se trouvait être celui de la Nativité de la sainte Vierge; et comme Innocent avait promis de célébrer cette dernière fête à Assise, il fut résolu d'un commun accord que l'on réunirait les deux solennités.

La prophétie faite par le cardinal Jean Cajetan aux envoyés de Cracovie s'était donc réalisée à la lettre, et « si quelqu'un, ajoute Duglosz regardait cette prophétie comme un rêve, nous pourrions affirmer que nous avons eu entre nos mains la lettre originale de ce prélat à l'évêque Pandotha. Elle y est contenue

1. Nous avons insisté bien souvent sur ces voiles mystérieux qui interceptent les rayons de telle ou telle vérité : *ne voit pas qui veut*, disions-nous, et la bonté normale de la vue n'y fait absolument rien. Quand le principe des ténèbres s'interpose entre elles et ce qu'il veut vous cacher, il faut un nouveau rayon du soleil divin pour dissiper l'obstacle. C'est alors que l'*on ne comprend plus* ces objections *qui fondent comme la neige*. C'est ainsi que s'expliquent facilement le miraculeux aveuglement des Juifs, celui de la science à l'égard de certaines vérités, etc., etc. Mais il est bien plus effrayant de voir cette épreuve, pendant tant d'années, s'attacher à un pape et à son sacré collége, qui en reconnaissent eux-mêmes et en proclament la vraie cause!...

en toutes lettres, et, depuis, elle est restée comme un monument dans les archives de la capitale [1]. »

Le 8 septembre de l'année 1253, deux cents ans juste après le martyre du grand saint (il n'y a que la vérité qui ne se presse pas davantage), le soleil vient à peine de se lever sur la jolie ville d'Assise, que le plus magnifique des spectacles se déploie aux yeux de tous les fidèles. Une immense multitude de pèlerins et de curieux, accourus de toutes les .parties de l'Italie, de la Pologne et de tous les royaumes voisins, assiége les abords de la grande basilique. Elle est bientôt envahie, le souverain pontife monte à l'autel, et le saint office commence sans que le vicaire de Jésus-Christ puisse se douter encore du nouvel hommage que le ciel s'apprête à rendre au héros de la solennité.

Le saint sacrifice de la messe, disons-nous, venait de commencer, et c'était Innocent qui le célébrait en personne. Tout à coup il entend un bruit confus de sanglots et de voix qui le force à suspendre : c'est une famille éplorée qui vient de forcer les portes de l'église, et dont les principaux membres portent sur leurs épaules un cadavre. C'est celui d'un tout jeune homme, appelé Juan, qu'ils viennent de perdre dans la nuit, et pour lequel ils réclament à grands cris, ou la résurrection

1. Voir Boll., *Acta SS.*, 7 maii, p. 259. Il est encore une seconde lettre du même cardinal au même évêque, qu'il suffit de lire pour voir et sentir tout ce qu'il y avait de zèle vraiment apostolique et divin au fond de tous ces esprits temporairement aveuglés. Voici dans quels termes il lui apprend le grand miracle d'Ostie et la subite réaction qui en fut la suite. « Vénérable père en Jésus-Christ, évêque de Cracovie... Jean, cardinal-prêtre de *Saint-Laurent in Lucina*, vous salue. O doux jugement de la bonté divine! O quelle félicité pour l'Église de Cracovie et pour le peuple qui en a été jugé digne! Réjouissez-vous surtout, vous qui depuis quatre ans vous êtes livré à de si grands travaux, et vous chers commissaires nommés par l'Église, qui avez traversé tant d'afflictions et de peines avec vos collègues, réjouissez-vous, car c'en est fait de toutes ces *sinuosités*, folles objections, piéges insidieux, difficultés de tous les genres, monstrueuses perplexités que nous ne pourrions même plus énumérer!... Rappelez-vous quelle fut ma *stupéfaction* en voyant un *tel ensemble de preuves* rejeté; et comme dans mon indignation je m'écriai : « Désormais ce sera le saint lui-même qui par de nouveaux miracles se chargera de prouver les anciens, etc. »

par les mérites du saint que l'on va proclamer, ou du moins les obsèques par le souverain pontife lui-même. La foule se sépare et fait place à toute cette famille, dont les larmes contrastent si fort avec l'allégresse générale. Le pontife, profondément ému, ordonne que le cercueil soit déposé au pied du maître autel, et semble indécis sur ce qu'il lui reste à faire. Mais la masse des fidèles ne le laisse pas longtemps dans cet état. Comme un seul homme, cette innombrable armée de pèlerins et de croyants semble vouloir ébranler les voûtes par ce seul cri : « QU'IL RESSUSCITE! QU'IL RESSUSCITE!... »

A cette effusion d'une foi pour ainsi dire européenne succède une indescriptible émotion, et l'anxiété est au comble... lorsque après la sainte consécration on voit le pontife se relever subitement, se retourner vers le cadavre, lever les yeux au ciel et prononcer ces paroles : « O DIEU TRÈS-CLÉMENT! SI TOUT CE QUE L'ON NOUS A RAPPORTÉ DES MIRACLES DE CELUI QUE NOUS ALLONS CANONISER EST D'UNE ENTIÈRE VÉRITÉ, JE VOUS EN CONJURE, DAIGNEZ VOUS PRONONCER POUR SA CAUSE EN RESSUSCITANT A L'INSTANT LE MORT QUE VOICI!... FAITES AINSI VOUS-MÊME, O MON DIEU, SA CANONISATION, ET GLORIFIEZ-LE A JAMAIS[1]. »

A peine le saint pontife avait-il achevé cette sommation au Créateur, que... *la créature* REVENAIT A LA VIE.

On aurait dit alors que l'église allait s'écrouler sous l'explosion de l'enthousiasme universel, ou plutôt s'abîmer dans un affreux incendie, tant chacun de ces milliers de spectateurs s'empressait d'aller déposer un cierge sur les marches du trône destiné au nouveau saint.

Quant à Innocent,... il reprenait sa messe INTERROMPUE.

Interrompue... et par quel épisode[2]!

1. « O CLEMENTISSIME DOMINE, SI EA QUÆ DE VIRO BEATISSIMO Stanislao, Cracoviensi pontifice, martyre tuo, in nostro conspectu enarrata sunt, veritati nituntur, declara, quæso, hodie novum sanctum a me canonizandum novo signo : et per resuscitationem præsentis mortui, sanctitatem ipsius, in conspectu populi adstantis, magnifica et illustra. »

2. Le Bollandiste dit en note que ce grand fait emprunté à Duglosz et aux procès-verbaux de la canonisation est aussi rapporté par Brovius, Chromer, *et tous les autres historiens* ci-dessus mentionnés. Il est revêtu d'un

Après cette messe il prononçait un long panégyrique du saint. Et comment eût-il fait pour ne pas être éloquent un tel jour !

Peu d'heures après, la canonisation était proclamée ; Stanislas était inscrit au catalogue des saints, son anniversaire était fixé au 8 mai, jour de son martyre, et signification en était donnée à tous les rois, princes, pontifes, nobles, dignitaires et peuples de la chrétienté.

Cependant la Providence voulait une manifestation dernière. Pendant que le pontife était encore dans sa chaire, un grand nombre de fidèles, *privilégiés* cette fois, *virent*, dirent-ils, les anges suspendant dans les airs un riche manteau de couleur pourpre, sur lequel était le portrait du pontife, image vivante de Stanislas, comme la couleur rouge était celle du sang répandu [1].

Tous les rites étant enfin accomplis, un magnifique *Te Deum* entonné par tous les assistants, vint remercier le ciel d'avoir accordé le plus grand des honneurs à celui qui les méritait et les attendait depuis cent soixante-quinze ans, tant la critique de l'Église se montrait déjà difficile dans ces temps où l'on se plaît à la supposer si facile !

Voilà le miracle historique

Les Bollandistes ajoutent encore à ce curieux récit la mention des inscriptions qui se lisaient encore de leur temps, en 1666, sur les monuments de Piotrawin.

Inscription dans le fronton de la chapelle :

« Ici, a la voix d'un grand prêtre, à la stupéfaction du monde et de la nature, les ossements d'un cadavre enseveli depuis trois ans ressuscitent, et par leur témoignage le Christ rentre dans sa propriété.

« Passant !... qui que tu sois, si, par une injustice sacrilége,

autre témoignage qui n'a pas moins d'autorité pour nous : c'est celui du Giotto, peintre contemporain, qui a voulu l'illustrer de son pinceau aussi religieux que véridique, en le comprenant dans les fresques de la chapelle construite à Assise et décorée pour la circonstance.

1. De là vient que l'on voit dans la chapelle de Saint-François les sculptures qui reproduisent encore ce dernier fait. De là vient probablement aussi cette coutume encore en usage d'exposer un manteau rouge en l'honneur de chaque nouveau saint.

tu as pris, usurpé, retenu la propriété des autels, REGARDE RENDS ET MÉFIE-TOI [1]. »

Quant à l'épitaphe gravée sur le tombeau de Pierre Milés, la voici :

« D. O. M. Pierre de Piotrawin, chevalier, DEUX FOIS MORT. Pèlerin, respectez un citoyen du ciel, qui, après avoir purgé pendant trois ans dans les enfers les fautes de sa vie, fut rappelé à la lumière du jour par le saint évêque Stanislas, et *réentouré* de sa chair (*circumvolutum iterata carne*), pour porter témoignage en faveur de la propriété légitime contre l'usurpation sacrilége. Passant, si tu admires ce miracle, admire davantage encore l'immortalité des âmes, la résurrection des corps, les flammes vengeresses du crime, le droit sacré des propriétés ecclésiastiques, et, par-dessus tout, la sainteté d'un vénérable pasteur, coopérateur de la Divinité [2]. »

Enfin sur une des *colonnes* de la chapelle on lit encore : « Passant, arrête-toi, lis et admire. De toute la postérité de ces indignes neveux, dont la criminelle avarice ramena sur la terre un oncle qui reposait depuis trois ans dans la mort, pas un depuis n'occupa aucun emploi dans la république, ne mérita aucun honneur, aucune dignité ; aucun ne jouit même jamais d'une honnête et médiocre aisance, comme cet oncle le leur avait prédit pendant sa résurrection ; leur campagne indivise de Janiszewo demeure toujours en tel état qu'on ne peut la louer à personne. Toute noble qu'elle soit, cette famille vécut toujours depuis à la sueur de son front, mais sans jamais en devenir plus riche, car nous

1. « *Hic triennis cadaveris ossa, magni ad vocem sacerdotis, natura orbeque admirantibus, vivificata resurgunt, Christique patrimonium testimonio vendicatur. Heus! quisquis es, qui facultates altarium sacrilege rapis, detines, usurpas, specta, redde, cave.* »

2. « *D. O. M. Petro de Piotrawin, equiti,* BIS MORTUO. *Hospes, cœli venerare civem; quem vitæ noxas, beatitudinis requiem retardantes, apud inferos triennio purgantem, sanctus antistes Stanislaus ab inferis revocavit, carneque iterato circumvolutum, legitimæ possessionis testem sacrilegis usurpatoribus apposuit. Miraris miraculum? Quinimo animarum immortalitatem,... corporum resurrectionem, flammas inquinamenta purgantes, possessionum Ecclesiæ jus sacrosanctum denique Stanislai præsulis venerandi, Numine cooperante, talia patrantis, sanctimoniam disce, mirare.* »

nous en sommes enquis avec un soin extrême et assurés auprès des vieillards de ce pays qui tenaient de leurs pères les mêmes détails, et jamais cette persistance dans l'infortune n'était arrivée à aucune famille de notre noble patrie, où le courage a tant de ressources pour se tirer de la misère. Voilà ce qu'il en coûte lorsqu'on usurpe les biens consacrés au Seigneur. Passant, retire-toi, et médite [1]. »

On pense bien que nous ne donnons pas ces inscriptions comme des mémoriaux contemporains de l'événement, mais nous pensons, comme le Bollandiste, qu'elles en auront remplacé pour le moins *une* autre plus ancienne lors de la reprise des miracles et au moment des premières enquêtes [2].

Laissons donc l'école rationaliste, visiblement aveuglée, lire et écouter ces choses avec un dédain qui n'est pas un moindre miracle que le nôtre, surtout lorsque l'on persiste comme elle à en appeler toujours à l'histoire et au suffrage universel.

Laissons l'école de Baillet, un peu moins aveuglée peut-être, mais beaucoup plus coupable, continuer ses réserves et se plaire à briser un des plus beaux anneaux de la chaîne de nos miracles. Mais le bon temps de cette école est passé, et désormais,

1. « *Viator, siste, lege, mirare. Ex omni posteritate Petri in Piotrawin* (*quorum invisa Deo avaritia patruum post triennalem quietem villæ restitui fecit*), *nullam extitisse adhuc, qui, aliqua dignitate, honoreque insignitus, quive ulla mediocri bonorum affluentia, a fortuna dotatus spectaretur, prout iis patruus ipse redivivus minatus est et prædixit. Rus eorum gentilitium Janiszewo, ejusdem incolis familiæ, ita semper refertum manet, ut colonis agrariis non sit locus. Ipsi se, nobiles, proprio sudore sustentant, nec tamen evadunt locupletiores. Id nos quoque, hoc reliquo post Dugloszum temporum tractu, ex hominibus ejusdem gentis longævis, observata ab sese patrumque narrata. Recolentibus, indagatione accurata didicimus quod sane, in tot emergendi, per virtutem modis viisque, nobili in hac patria, stirpi nulli propemodum usuvenit. En quanti constat rerum Deo dicaturum injusta usurpatio!... Jam, sospes, abi et rumina.* »

2. Nous disons *une*, parce que, lors d'un séjour que nous fîmes à Rome en 1856, un historien polonais très-distingué, le comte de L..., nous traça sur une page de notre album le dessin d'un fragment de pierre récemment retrouvé, disait-il, à Pietrawin, et sur laquelle étaient inscrits et le nom de Pierre Milés, et quelques monosyllables ayant évidemment trait au miracle. L'archéologie, nous disait-il, croit à la contemporanéité de ce fragment.

grâce à la renaissance actuelle des études hagiologiques, sous peine d'autoriser la négation de Lazare, tout catholique sera forcé de s'écrier avec Clément VIII : « *Petrum qui triennio ante obierat... e sepulchro surgere jubet*, à Pierre qui reposait depuis trois ans dans le tombeau il ordonne de se lever. » (*Brev. Rom.*, 7 mai).

DEUXIÈME ÉTUDE

TRIBULATIONS DE LA CRITIQUE A PROPOS D'UNE LÉGENDE.

UNE LÉGENDE AU NEUVIÈME SIÈCLE.

1. Préambule historique. — 2. Notre-Dame de Ceica; exposé de sa légende. — 3. Critique des Bollandistes. — 4. valeur des objections.

1. — *Préambule historique.*

Nous venons de voir la critique de l'Église en présence d'un miracle au moyen âge. Il est temps de la voir aux prises avec la légende comme avec les difficultés qu'on lui suscite d'ordinaire. Puisque « c'est là qu'on nous attend », nous allons, en adversaire loyal, en choisir une des plus étranges, des plus difficiles à défendre, et, tout en la laissant dans son cadre traditionnel, nous avons la prétention de montrer ce qu'il en coûte parfois de peines et de frais pour arriver à ce mot d'un ancien : « *Opera et impensa perdidi*, j'ai perdu mes peines et mon argent. »

Tout le monde connaît la vénération ou plutôt le culte voué par l'Espagne à son illustre patron l'apôtre saint Jacques. On sait avec quelle reconnaissance elle lui rapporte ses gloires, ses victoires, ses grandeurs, son salut. C'est lui qui, en 844, fait remporter la célèbre victoire de Clavigium à Ramire Ier, au moment où sa petite armée va se trouver anéantie par les cent mille Sarrasins d'Abdérame venu pour réclamer le tribut hon-

teux et annuel des cent jeunes vierges nubiles que depuis longtemps il prélève sur l'Espagne. A Ramire, désespéré et désespérant du succès, l'apôtre apparaît en songe, et lui promet pour le lendemain une victoire signalée sur ses ennemis. « Ne crains rien, lui dit-il, je serai là de grand matin, NE TIME! MANE ADERO. »

Il y était en effet; monté sur son *cheval blanc,* un drapeau de même couleur dans une main, dans l'autre une épée flamboyante, il précédait la petite armée, et, peu d'heures après, cet infime débris des forces royales si humiliées et si découragées la veille couchait sur le carreau 70,000 Maures, mettait le reste en déroute, brisait le joug de Mahomet, anéantissait l'immonde tribut des jeunes vierges et sauvait tout à la fois l'Espagne, la morale et le christianisme.

Clavigium semble n'avoir été que le début de ce long protectorat depuis exercé par l'apôtre sur le même pays et sur une infinité d'autres [1].

1. Mentionnons seulement pour l'Espagne et pour mémoire : 1° en 1040, son intervention en faveur de Ferdinand Ier, qui, sur le point de renoncer à la prise de Coïmbre, qu'il assiégeait depuis longtemps, reçut en songe, comme Ramire, la visite de l'apôtre, lui montrant les clefs de la ville et lui disant : «*je te les livrerai* demain », ce qui eut lieu en effet; 2° celle qui procura à Alphonse le Noble, à la tête d'une poignée de fidèles, la défaite de 200,000 Sarrasins à Tolosa; 3° enfin, la fameuse intervention qui décida la victoire de Xérès, en 1239, victoire qui fit dire aux Maures épouvantés : « Les chrétiens n'y sont pour rien, nous ne sommes vaincus que par ce redoutable cavalier qui planait sur nos têtes, au milieu de cinq autres vêtus de blanc comme lui, etc., etc. »

Au reste, ces sortes d'interventions n'avaient pas attendu saint Jacques pour revêtir les mêmes formes et porter les mêmes coups. Depuis les Machabées jusqu'à saint Jean de Capistran, sous les murs de Belgrade, elles *tapissent* pour ainsi dire l'histoire ecclésiastique.

Dans notre impartialité historique et philosophique, nous devons même ajouter, avec Cornelius à Lapide, que dans le monde païen celles des Dioscures, Castor et Pollux, les rappellent en tous points, soit à la bataille du lac Régille, soit à la victoire de Paul-Émile sur Persée, soit à celle des Loctriens sur les Crotoniates.

Partout *mêmes chevaux blancs,* mêmes effets, même unanimité de témoignages, mêmes monuments érigés sur les lieux, mêmes fêtes et mêmes souvenirs (voir dans notre 2e Mémoire, 1er vol., p. III, ce que nous avons dit de celle du lac Régille).

Tout se réunit pour faire de cette bataille un de ces grands faits nationaux devant lesquels l'histoire oublierait volontiers tous les autres. 1° Les principaux historiens de l'Espagne l'ont toujours signalé comme le point de départ de la gloire de leur patrie ; 2° les temples élevés en son honneur subsistent dans ceux qui les remplacent; 3° sur les antiques verrières de Neranço et du monastère de Véga, la bataille reste illustrée par des artistes bien anciens. Les archives des cités renferment encore des diplômes et les pieux engagements que le Vatican conserve en double, de son côté; enfin l'Église dans son Bréviaire romain consacre deux magnifiques pages au récit dramatique et édifiant de la bataille, honneur exceptionnel réservé par elle au *saint combat* qui, dans toute la chrétienté, a fait donner au grand apôtre le surnom de « bon soldat, *bone miles* ».

Il y avait donc dans ce fait tout ce qu'il fallait d'affirmations, de preuves traditionnelles et d'importance, pour que la critique moderne s'en émût et essayât de l'enlever à l'histoire. Pour une science qui ne regarde pas à la suppression subite des cinq premiers siècles de Rome, la suppression d'une seule journée n'est pas une grande affaire, et, grâce à elle, Clavigium a fini par subir le sort commun, sous ce prétexte si connu que « les historiens n'en avaient pas *tous* parlé ».

Cependant, comme nous l'avons déjà vu pour tant d'autres faits, la réaction commence à s'opérer, et la capitulation se formule. « A l'heure qu'il est, dit-on, la majorité vote pour la restauration historique de Clavigium. » Bien plus, on en voudrait au moins deux; mais pour continuer à maintenir un peu d'indécision, on tient la balance égale entre Ramire Ier et Ramire II, qui régnèrent à un siècle de distance. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il en est[1].

Examinons maintenant sous la rassurante égide des Bollandistes la légende annoncée. Voyons s'ils en ont dit le dernier mot, et s'il est facile d'imposer des bornes à un surnaturel qui n'en a pas et qui ne doit pas en avoir.

1. Voir entre autres, dans l'*Univers*, en 65 volumes, de M. Didot, le volume sur l'Espagne, p. 170, 191, etc., etc.

2. — *Notre-Dame de Ceica; exposé de sa légende.*

A peu de distance de la ville de Coïmbre, et sur les frontières occidentales du Portugal, est situé le célèbre ermitage de Notre-Dame de Ceica. La légende que nous allons raconter a la prétention d'en être l'origine, comme le château de *Monte-Major*, qui se trouve tout auprès, passe de son côté pour avoir été le théâtre et l'occasion de cette légende.

Les historiens de la renaissance qui l'ont étudiée et admise sont tellement respectables, que tout d'abord l'on s'étonne de son peu de retentissement à l'étranger; mais plus on avance dans l'étude générale des miracles, et plus on reste convaincu qu'il en est d'eux comme des saints, et que les plus grands sont probablement les moins connus. La même réflexion peut s'appliquer ici à la topographie, puisque le savant bénédictin Mabillon, dans l'« *Histoire de son Ordre* », a pu dire du célèbre couvent de *Lorvano*, qui va jouer ici un grand rôle : « Nous ne savons plus où placer ce monastère. »

Il existe cependant, et pour peu que notre légende soit vraie, il n'existe probablement pas un seul cloître, y compris Fulde et le Mont-Cassin, qui puisse se flatter d'avoir jamais possédé dans ses annales une page aussi mémorable.

Écoutons maintenant les Bollandistes.

Dans la grande monographie consacrée dans les *Acta Sanctorum* à saint Jacques le Majeur[1], le Jésuite rédacteur (l'un des plus savants de Louvain), après avoir passé en revue toutes les apparitions de l'apôtre et les avoir proclamées *indubitables*, s'arrête tout à coup comme effrayé devant un fait intercalé dans cet ensemble de miracles *historiques*, mais qui, cette fois, lui paraît dépasser toutes les mesures et toutes les forces de sa foi. « C'EST LE PLUS STUPÉFIANT, dit-il, de tous ceux que j'aie rencontrés jusqu'ici; mais comme c'est un des nôtres[2], le révérend père Knitellius, qui le garantit après l'avoir étudié *à fond* dans le savant Fer-

1. Boll., *Acta SS.*, 25 julii.
2. Un des jésuites.

nand[1], dans de Britto, le grand annaliste de l'ordre de Cîteaux[2], dans Élie de Sainte-Thérèse, Pierre de Marca et Léon de Saint-Thomas, historiens graves des Bénédictins[3], enfin, dans LES PLUS VIEUX ÉCRIVAINS du Portugal et de l'Espagne, *ex vetustioribus scriptoribus*,... j'y fis grande attention. D'ailleurs, l'étonnement du père Knitellius ne le cédait pas au mien. « Je vais rapporter, dit-il, un fait tellement *incroyable*, que je lui refuserais tout examen si je ne le retrouvais pas rapporté par des hommes aussi sérieux, etc. »

Alors, ayant comparé le récit de Knitellius avec tous les autres, il le trouve d'une fidélité à toute épreuve, et se décide à le donner. Le voici[4].

Au temps où, après l'anéantissement des rois goths par les mahométans, toute l'Espagne était courbée sous le puissant et exécrable joug de ces derniers, il ne restait plus, dans tout le Portugal, qu'un certain nombre de châteaux forts au pouvoir des chrétiens. L'un de ces châteaux se trouvait situé dans ce pays agréable et fertile arrosé par la *Munda*, dans les environs de Coïmbre, cette ville aujourd'hui si célèbre par l'enseignement de toutes les sciences divines et humaines. On peut le voir encore, car, situé sur le *vieux Monte-Major*, dont il porte le nom, il subsiste comme un des plus *nobles* de tout le royaume. Or, du temps d'Abdérame, autrement dit Almanzor, une multitude de cavaliers et de fantassins arabes étaient venus l'assiéger dans une proportion tellement immense, que les vastes campagnes qui l'entourent paraissaient avoir été envahies par des tourbillons de sauterelles.

Le siége fut terrible; mais les assiégés, si peu nombreux qu'ils fussent, déployaient une telle énergie, qu'elle les fit résister pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où, plus irrités que jamais, les Barbares, doublant le nombre de leurs hommes, de leurs provisions et de leurs engins, se décidèrent à enlever d'assaut la citadelle.

1. *In Genesim*, t. III.
2. *Historia monarchiæ Lusitaniæ*, t. VI, c. XXVII.
3. *Histoire des Bénédictins en Portugal*, traité II, partie II, ch. VI.
4. Nous allons traduire nous-même le plus fidèlement, quoique le plus succinctement possible, le latin de Knitellius.

Le soin de sa défense était confié à un certain abbé Jean, de l'ordre de Saint-Benoît[1]. Celui-ci, voyant qu'il ne lui restait plus d'espérance, et que, sans aucune espèce de doute (*haud dubie*), le château serait enlevé et tous les habitants, sans exception, passés au fil de l'épée, prit une résolution aussi terrible qu'impie, résolution dont aucun siècle n'avait encore offert d'exemple, et que l'ignorance des temps, jointe à la pureté des intentions, rendait, même alors, inexcusables. « Amis, avait-il dit à tous ses compagnons d'infortune, nous sommes à bout de voie. Le château va être pris, et tous nous serons exterminés; quant aux femmes et aux enfants, nous sommes condamnés à les voir devenir la proie et le jouet de nos ennemis, ou bien encore, courbés sous le joug d'une intolérable servitude et forcés d'abandonner le christianisme pour l'infâme religion de Mahomet. Réduits à cette extrémité, ce qui me paraît tout à la fois le plus *convenable* et le plus sûr (*honestius ac securius*), c'est de commencer par *délivrer de la vie* ces objets de notre amour; après quoi, ne voulant pas leur survivre, nous pourrons faire une sortie vigoureuse et nous précipiter sur nos assaillants, dans les rangs desquels nous sommes certains de trouver la mort glorieuse que nous aura méritée notre courage. »

Ce discours de l'abbé Jean ayant plu à tout le monde (*placuit omnibus*), on le mit à exécution et il fallut peu de moments, hélas! pour que toutes les femmes, y compris les vieilles et tous les enfants sans exception, fussent égorgés de leur plein consentement par leurs parents et leurs amis. L'abbé avait, le premier, donné l'exemple en sacrifiant de sa propre main sa sœur et sa nièce.

Ce douloureux sacrifice une fois accompli, on brûle tout ce qui reste de précieux dans le château; puis, ouvrant toutes les portes à la fois, on se précipite avec rage sur l'ennemi, au cri *accoutumé* et mille fois répété de : « JÉSUS ET SAINT JACQUES, SECOUREZ-NOUS! » Et voilà que la fameuse intervention de Clavigium se renouvelle, que saint Jacques et la Vierge se mettent de la partie et que, grâce à eux, cette poignée de combattants met en

1. La traduction nous le représente comme ayant été général, avant son entrée dans les ordres; il était en outre oncle du roi Ramire Ier, sous lequel se passaient ces événements.

déroute ces hordes de Barbares après en avoir massacré 90,000. Dans leurs camps délaissés, d'immenses richesses deviennent la proie de leurs vainqueurs. On les recueille, après quoi l'abbé ordonne le rassemblement général, dans la crainte qu'une poursuite nocturne de l'ennemi dans la profondeur des forêts ne fasse tomber la petite armée dans quelque piége malencontreux.

Cependant, on le croira sans peine, malgré l'ivresse d'un succès si manifestement providentiel, il restait au fond de tous ces cœurs un désespoir indicible à la pensée des victimes de la veille. On s'occupe déjà des obsèques que le lendemain dès l'aube on ira faire, obsèques dont la magnificence devra s'élever s'il se peut, à la hauteur de la douleur générale.

Effectivement, dès le lever du soleil, on aurait pu croire que toutes les fanfares de la veille avaient fait place pour toujours aux chants du désespoir et qu'on allait oublier à jamais toutes les gloires du triomphe. Ce n'étaient plus des vainqueurs, mais des vaincus qui allaient s'acheminer vers le lugubre donjon. On se met en route cependant, en adressant au ciel des prières et des supplications, et déjà l'on avance, lorsqu'on voit revenir à bride abattue deux des cavaliers portugais qui avaient déserté le camp dans la nuit pour se rendre au château... Mais, ô prodige! loin de pleurer comme l'armée, ces frères d'armes laissent percer la joie délirante qui les transporte, et, s'adressant à l'abbé, lui demandent gaiement « combien il leur *donnera* pour la grande nouvelle qu'ils lui apportent ; on écoute sans comprendre et sans croire, car cette grande nouvelle, ce n'est rien moins que LA RÉSURRECTION GÉNÉRALE de tous ceux dont on pleure le trépas. Jean prend ces deux cavaliers pour des fous, hallucinés probablement par les grands événements de la veille ; mais que dire, lorsque quelques autres, puis quelques autres encore viennent affirmer qu'ils ont vu, touché TOUS ces ressuscités, qu'ils ont *causé* avec eux et que, du reste, ils vont venir eux-mêmes à la rencontre de l'armée ? Devant tant d'assurances, Jean comprend la vérité et voit dans tout ceci le complément du miracle de la veille; alors, plein de reconnaissance envers Dieu, il appelle Bermudo[1], son neveu, lui ordonne de retourner à ***Monte-Major***

1. Voilà ce qu'on appelle un détail *sincère*, car Jean est donné ici comme

avec la troupe et d'y réorganiser la garnison pour se mettre en mesure de résister à une nouvelle attaque possible et d'y rester jusqu'à ce qu'il lui signifie ses dernières intentions. Mais il ajoute que pour lui son parti est bien pris de finir ses jours à l'endroit même où Dieu lui a communiqué de si grandes faveurs. En vain les moines et les capitaines qui l'entourent essayent-ils de combattre cette détermination en lui représentant qu'elle ferait courir de grands risques à toute la garnison, qu'Abdérame ne manquera certainement pas de revenir à la charge et que l'absence d'un commandant tel que lui perdra tout : l'abbé leur réplique que sans Dieu il ne saurait jamais les sauver, et que, pour peu qu'ils aient foi dans la faveur divine, ils n'auront plus besoin de lui. Ses dernières volontés une fois signifiées, il fait présent de son cheval à Bermudo en souvenir de l'amitié qu'il lui porte, remplace par le froc monastique le plus humble et le plus pauvre le costume brillant qu'il étalait la veille, et donne l'ordre du départ à son neveu.

« On obéit, et l'on se met en marche pour le *Monte-Major* avec autant de joie qu'il y avait eu de désespoir lors du départ de la veille. Combien redoubla tout ce bonheur, lorsque en arrivant auprès des portes (ô clémence et puissance de mon Dieu!) toute la multitude des *égorgés* vint à la rencontre de ses chers bourreaux, brillante de santé et chantant des hymnes de fête et de reconnaissance pour de si grands miracles! Qui pourra peindre l'ivresse mutuelle des uns en voyant et des autres en montrant les blessures hideuses et *béantes* de la veille entièrement cicatrisées et remplacées, sur toutes ces gorges guéries, *par une espèce de fil rouge*, nouveau miracle destiné à rester à jamais, leur a-t-il été dit par la Vierge, un monument du premier?

« Bermudo entraîne aussitôt avec lui les neveux DÉCAPITÉS par Jean, et les lui ramène; Théodemir (le prieur du monastère) et quelques-uns de ses principaux moines les accompagnent pour redoubler de supplications auprès de lui et lui représenter que dans le cloître des centaines d'âmes se perdront lorsque elles ne l'auront plus comme directeur. Jean constate et admire le nou-

oncle de Ramire, et dans l'histoire de ce roi on parle de son cousin Bermudo.

veau miracle, déclare qu'il ne risquera jamais de perdre plus tard peut-être, et honteusement, cette même ville qu'il a sauvée avec tant d'éclat, et que, pour ce qui regarde le monastère de Lorvano, il y aurait témérité de sa part à se charger du salut d'un si grand nombre d'âmes après avoir si terriblement compromis la sienne. Là-dessus Jean, intérieurement convaincu que l'heure de la pénitence vient de sonner pour lui, résigne le commandement de la ville entre les mains de Ramire, et celui de l'abbaye entre celles de Dom Théodemir.

« Ce grand renoncement une fois accompli, il se fait construire un petit ermitage dans lequel il passe le reste de ses jours dans une grande sainteté et comblé des faveurs spirituelles les plus surprenantes. Cet ermitage devint, par ses soins et par ceux du fils de Ramire, le célèbre pèlerinage de CEICA en l'honneur de la sainte Vierge, à laquelle on attribuait, dans ce miracle, une part encore supérieure à celle de saint Jacques. Depuis lors on y admire une image miraculeuse de Notre-Dame et de l'enfant Jésus, image que l'on disait tombée du ciel pendant la résurrection des décapités, et qui offre à son tour cette particularité si remarquable du *fil rouge* entourant le cou de la mère et de l'enfant comme il entoure celui de tous ces miraculés.

« Lorsque l'abbé Jean vint à mourir, les moines de Lorvano vinrent chercher ses dépouilles en grande pompe pour les réunir dans leur monastère à celles d'une multitude d'autres saints. Mais elles témoignèrent par leur poids excessif qu'elles ne voulaient pas quitter l'humble asile où elles reposent encore aujourd'hui[1]. »

3. — *Critique des Bollandistes.*

Du moment où l'historique Clavigium avait suscité tant d'opposants, combien ne devait pas en rencontrer cet appendice *bouleversant*, nous l'avouons !

1. La première partie de ce récit est puisée, comme nous l'avons dit, par les Bollandistes dans le père Knitellius et dans Fernand. Mais la seconde moitié (à partir de « *sur ces entrefaites* ») est tirée par nous de la 2e partie de l'*Histoire de Portugal*, l. VII, ch. XIV, publiée par le père de Britto, et que le Bollandiste de Louvain attendait avec impatience, ne la connaissant pas encore lorsqu'il fit son article.

Mais enfin à quelles sources pouvaient avoir eu recours tous ces annalistes du XVIe et du XVIIe siècle ?

Laissons le père Fernand s'expliquer à cet égard à la fin de son récit : « Je me suis peut-être étendu plus qu'il n'eût été nécessaire sur cette admirable histoire, mais il m'a paru désirable que nos savants la tirassent des ténèbres et de l'oubli pour livrer à l'admiration de l'univers un des faits qui proclament le plus haut la toute-puissance de notre Dieu et de sa glorieuse Mère. *Ce n'est pas seulement une tradition non interrompue* qui nous a servi de témoignage à cet égard, mais LES ARCHIVES MÊMES DU MONASTÈRE DE CITEAUX qui, élevé sur l'emplacement et en l'honneur du miracle, aussitôt après la guerre, subsiste encore aujourd'hui [1]. »

Quant à de Britto, placé plus tard par le général de son ordre à la tête de cette maison, et chargé, en raison de sa science profonde, de la rédaction des *Annales* de Cîteaux (pour le Portugal), on comprend que personne ne fut mieux placé que lui pour étudier les traditions, les manuscrits et les monuments sur lesquels reposait toute cette épopée.

Il fut, il est vrai, un peu combattu dans ses appréciations par le bénédictin Yépés, mais le Bollandiste examine avec soin le travail de ce dernier, et il lui paraît « rempli *d'oscillations* et peu fidèle dans la traduction des premiers écrivains. » Cette remarque acquiert une grande autorité lorsque l'on voit le même auteur Yépés censuré à Coïmbre, en 1644, et fortement grondé de ses doutes par Léon de Saint-Thomas, historien *de l'ordre de Saint-Benoît en Lusitanie* [2].

Or, l'ignorance la plus honteuse pourrait seule arguer aujourd'hui de la crédulité et de la superstition de ces annalistes bénédictins. Qui ne sait que leur véracité était égale à leur science? S'il en avait été autrement, on ne s'empresserait pas, comme on le fait de nos jours, de réimprimer ces livres monumentaux qui

1. Ce fut Alphonse-Henri Ier, roi de Portugal, qui, en 1095, rempli d'admiration à la vue de ces archives et des miracles qui les confirmaient tous les jours (lui-même avait été guéri), éleva ce nouveau monastère de Lorvano et le donna aux moines de saint Bernard ou de Cîteaux.

2. Traité II, partie II, ch. VI.

firent leur gloire et dont on avoue que la science ne peut plus se passer désormais [1].

Mais l'enquête de ces hommes ne se bornait pas, comme on le croit, à l'étude des manuscrits. Les preuves écrites ne suffisant pas à un Pierre de Marca, c'est lui-même qui nous affirmera [2] que, « voulant lever, s'il était possible, *toute espèce de doute* à ce sujet, il s'était rendu, en 1636, à Monte-Major ; que là, sur les lieux, pour savoir bien au juste ce qu'on y pensait de cette tradition, il avait pris à part et écouté religieusement ce que les hommes les plus instruits lui diraient à ce sujet, et que ces derniers avaient fait bien mieux encore que de parler, puisqu'ils lui avaient montré PLUS DE TRENTE DESCENDANTS DE CES ANCIENS DÉCAPITÉS, PORTANT ENCORE AU COU, conformément à l'ancienne prédiction, LE FAMEUX FIL ROUGE que l'on a vu de tout temps sur l'image de la chapelle. »

Léon de Saint-Thomas veut à son tour vérifier par lui-même, et, après avoir constaté les mêmes choses, il ne se permet plus *aucun* doute. Enfin, ce qui ébranle le plus l'auteur de notre article, c'est que son confrère le jésuite Vasconcellius veut faire aussi le pèlerinage et en rapporte les mêmes affirmations. Il compare les cicatrices des descendants avec celles des images, et l'analogie est parfaite. « ON PEUT ENCORE S'EN ASSURER AUJOURD'HUI, dit-il, *quam nostra ætate adhuc videre est.* » Il a vu en outre les ossements de l'abbé Jean placés auprès de l'autel de l'ermitage, situé à deux cent cinquante-cinq pas du monastère, du côté de l'occident, et ces ossements justifient la tradition, qui donnait onze palmes de hauteur à l'abbé [3].

Voilà certes un genre de preuves tout nouveau emprunté à L'HÉRÉDITÉ PHYSIOLOGIQUE, et nous avons tort de dire tout nouveau, car nous le retrouverons encore et plus d'une fois dans quelques-uns de nos appendices.

Après ces espèces de *hors-d'œuvre* démonstratifs viennent enfin les MONUMENTS. Sur cette tombe où reposent les ossements

1. Tout le monde sait, par exemple, que l'on réédite à nouveau leur grande *Histoire littéraire de la France.*

2. *Mariæ Hispaniæ,* l. III, c. XXX.

3. Vasconcellius, *Anacephalensibus Lusitaniæ,* p. 259.

de l'abbé Jean il y a une inscription, et dans les archives du monastère on vous montre deux DIPLÔMES, dont l'un est l'acte de donation de Ramire à Jean après la bataille, et l'autre l'acte de renonciation de l'abbé, rendant au roi la propriété de Monte-Major et conférant celle du monastère au prieur Théodemir.

Voyons ce qu'il en est de l'épitaphe tumulaire. D'abord, c'est de Britto qui, en sa qualité de supérieur général, a été chargé de la rétablir lui-même sur l'ancienne devenue absolument illisible pour les pèlerins. Bien loin de vouloir en imposer en donnant à la nouvelle pierre un cachet de vétusté, il avoue naïvement que *c'est lui* qui l'a placée, et se contente d'en appeler à tout le pays qui connaissait la précédente et qui aurait pu si facilement relever la moindre inexactitude.

La voici telle qu'elle est superposée sur l'ancienne :

« ICI REPOSE JEAN, JADIS ABBÉ DU MONASTÈRE DE LORVANO, ONCLE DE RAMIRE, PREMIER ROI DE LÉON, LEQUEL, DANS L'AN DU SEIGNEUR DCCCL (850), CHARGÉ DE DÉFENDRE AVEC UNE POIGNÉE DE CHRÉTIENS LE MONT-MAJEUR CONTRE ABDÉRAME, DEUXIÈME ROI DE CORDOUE, APRÈS LUI AVOIR TUÉ LXX MILLE SARRASINS, AVAIT VU RESSUSCITER PAR L'INTERVENTION DE LA VIERGE SAINTE ICI PRÉSENTE (*HUJUS*) LES FEMMES ET LES ENFANTS QUI AVAIENT ÉTÉ MIS A MORT PAR SON CONSEIL[1]. »

« JOANNES MONASTERII LAURBANENSIS QUONDAM ABBAS, RAMIRI PRIMI LEGIONEN REGIS PATRUUS, QUI ANNO DOMINI DCCCL, MONTEM MAJOREM TUTATURUS, ABDERRANEN II CORDUBÆ REGEM (TRUCIDATIS LXX SARRACENORUM MILLIBUS) PARVA CHRISTIANORUM MANU DEBELLAVERAT, MULIERESQUE AC PARVULOS, SUO CONSILIO OCCISOS, HUJUS SACRÆ VIRGINIS INTERVENTU AD VITAM RESTITUTOS CONSPEXERAT, HIC TUMULATUS JACET. »

1. On s'étonnera peut-être qu'il ne soit pas ici question de saint Jacques, mais il faut savoir que la tradition disait que ces résurrections avaient été opérées par la Vierge seule pendant la bataille. Or, dans ce petit ermitage, il ne pouvait être question que de ce fait et de l'abbé Jean.

Voyons maintenant l'acte de donation de Ramire à l'abbé Jean.

« AU MOM DE L'INDIVISIBLE ET SAINTE TRINITÉ, CECI EST L'ACTE DE DONATION TESTAMENTAIRE par lequel MOI LE ROI RAMIRE, aidé par l'inspiration divine, FAIS DON à vous, abbé Jean, et à vos moines de Lorvano, et en l'honneur des saints,... de toutes les possessions que j'ai arrachées aux mains d'Albamath, et de toutes les provenances de la terre du Mont-Majeur que vous avez si bien défendue contre les Maures... Et moi, pour le rachat de mon âme et de celle de mes parents sur cette terre, je vous donne sur la propriété de la Vierge Marie tous les ans cinq cents *solides*, cinquante bœufs et cent brebis, etc. Et vous, vous prierez pour moi, pour mon royaume et mes enfants. Et s'il SE TROUVE QUELQU'UN qui essaye de rompre les sceaux de ce papier, IL FAUT que l'on commence, quel qu'il soit, PAR LE PRIVER du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il aille expier son crime avec les scélérats au fond du Tartare.

« DATE DU TESTAMENT: SIX MARS DE L'ÈRE DCCCCLXXXVI (986 [1]).

« Confirmé par Ramire, roi, Ordonius, roi, Sisnandus, Sylvius, etc. etc [2]. »

Enfin, voici la renonciation de l'abbé au legs de Ramire en faveur de son prieur Théodemir.

1. Cette date est à remarquer.

2. « IN NOMINE INDIVIDUÆ SANCTÆQUE TRINITATIS, DONATIONIS ET TESTAMENTI CHARTA HÆC EST. EAM FACERE STATUI EGO REX RAMIRUS, ADJUTUS DIVINA INSPIRATIONE, VOBIS JOHANNI ABBATI ET VESTRIS MONACHIS DE LORVANO, pro honore sanctorum... de possessionibus illis totis quas tuli ego de manibus Albamath, et proventibus quos vos habere tenetis in villa Monte-Major, quod illum bene locum defendatis de Mauris... Et ego pro mea redemptione animæ meorumque parentum in terra, do vobis de sancta Maria quotannis solidos quingentos, boves quinquaginta, centum oves, etc., etc. Vos pro me orabitis et meo pro regno, meaque progenie, et si aliquis vero homo fuerit, quisquis ille, testamenti chartam ipsam temptaverit ut erumpat, sit imprimis segregatus a Domini nostri corpore et sanguine Jesu-Christi, et pœnas cum sceleratis luat Tartari demersus barathro; testamenti series, sex mense martio *Era* DCCCCLXXXVI.

« Ramirus rex confirmat, Ordonius rex confirmat, Sisnandus, Sylvius, etc., etc. »

« Au nom de la SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, CECI EST LE PAPIER TESTAMENTAIRE par lequel moi, l'abbé Jean, JE RENONCE à jamais à mon monastère de Lorvano et en fais don à vous, abbé Théodemir, et à vos frères. Parce que moi, après les grands travaux et les grands périls que j'ai endurés et bravés dans le château du Mont-Majeur contre les Sarrasins qui voulaient le détruire et me prendre, par la bonté de mon Dieu je les ai vaincus, et en ai détruit environ soixante-dix mille tant dans le fleuve que par le fer ; et parce que Dieu PAR UN PRODIGE UNIQUE A RENDU LA VIE A CEUX QUI AVAIENT ÉTÉ DÉCAPITÉS D'APRÈS MON CONSEIL, et à raison des autres grâces qu'il m'a faites, comme je vois ledit château en paix, je le donne et le remets aux mains du roi Ramire à qui appartient cette terre, et sur la terre de la Vierge Marie je vous donne entre autres à vous, abbé Théodemir, le monastère, tant en raison de votre bonne conduite que pour le secours que vous m'avez apporté contre les Sarrasins au Mont-Majeur. Ainsi donc, tant que je resterai enfermé dans ma petite cellule de *Aleoupaz*, vous, aux fêtes anniversaires des Apôtres [1], ordonnez à l'un de vos prêtres associés de m'apporter le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Donnez-moi une tunique, un capuchon [2], quelques légumes,... etc.

« Si quelqu'un essaye de contrevenir à ces volontés, qu'il soit maudit et souffre les peines de l'enfer avec le traître Judas. Amen. Série VI des kal. de janvier, ère DCCCCLXXXVIII : Jean, abbé, j'ai confirmé de ma main ✠.

« Le roi Ramire confirme, Théodemir confirme, le comte Sylvius, Cyndescalus, Hermegildus, Sozomenus, Armia, Deodatus, confirment, etc. etc. [3]. »

1. On ne répond pas de la phrase *in natalitiis de apostolis*.
2. Il en est de même du mot *capopelem*, qui ne se trouve pas dans Noël.
3. « In nomine indiv. sanctæque Trin. P. et F. et Sp. Hæc est charta testamenti donationis et abrenuntiationis perpetuæ quam ego Joann. abbas facio de meo monasterio de Lorvano vobis Theodemiro abbati et fratribus vestris. Quoniam ego post labores multos et pericula quæ portavi in castro Monte Maggior contra Sarracenos qui locum illum destruere et me cattivare volebant, et illos per Dei pietatem vici et plus minus septuaginta mille in fluvio et arrancada mactavi; et quoniam Deus prodigium unum ostendit,

Que va dire et faire maintenant notre Bollandiste de Louvain devant une tradition si générale, des enquêtes historiques si multipliées, devant une telle concordance de temples, de titres de propriété, et de preuves matérielles en faveur de la tradition, y compris l'accord du *fil rouge* héréditaire avec la prédiction de sa durée ?... Tout cela ne forme-t-il pas un faisceau trop serré en apparence pour que l'artifice humain ait pu s'y glisser, quelque habile qu'on le suppose?

Encore une fois, comment faire? Évidemment notre excellent critique est au bout de ses forces. « Loin de moi, s'écrie-t-il en terminant, loin de moi la coupable pensée de raccourir le bras de Dieu!... Lorsqu'on est bien *forcé* d'accepter l'apparition de la sainte Vierge à saint Jacques, à *Notre-Dame del Pilar*, miracle confirmé par celui du jeune homme dont la cuisse coupée repoussa à l'instant,... on peut accepter tout : et quelque exceptionnel que puisse être le miracle qui nous occupe, je m'incline; et *si ces derniers titres et inscriptions sont sincères*, je l'avoue bien franchement, JE SUIS FORCÉ DE ME RENDRE TOUT A FAIT. »

Ainsi la parole est engagée!

Mais admirez la ténacité de ces grands critiques! Celui-ci a le bonheur de rencontrer *une* contradiction chronologique, et le voilà dispensé de s'agenouiller. Une différence de quelques mois dans *deux* chiffres va peut-être le sauver, et dans tous les cas lui donner du bon temps. *Il attendra* donc « que *de Britto publie son second volume de la Monarchie portugaise* », et s'il

vitamque dedit occisis quos de meo consilio decollaverant, et propter multa bona alia quæ de manu divina recipi, cum jam video præfatum castrum in pace, do illud et pono in manus Ramiri regis, cujus est terra ista; et de sancta Maria, cum aliis pluribus, monasterium vero do vobis Theodemiro, tam pro bona vivenda vestra quam propter soccorsum bonum datum nobis a vobis contra Sarracenos in Monte Major. Taliter dum ego remaneam in brevis de Aleoupaz in cellula una, vos in natalitiis de apostolis jubeatis unum præsbyterum sociatum, qui det mihi communionem corporis et sanguinis Domini N. J.-C.; detisque mihi tunicam et capopelem unam et aliqua legumina domumque. Si quis contra hoc venire temptaverit, sit ille talis maledictus et cum proditore Juda inferni pœnas perferat, amen. Series VI, kalend. januarii. Era DCCCCLXXXVIII, Joannes abbas propria manu roboravi ✠.

« Ramirus rex confirmat, Theodemirus confirmat, Sylvius Comes, Cyndescalus et Hermegildus, Sozomenus, Armia, Deodatus. »

donne à sa difficulté une solution quelconque, alors, il le jure,... « *rien ne pourra plus l'arrêter* ».

Or, la contradiction, la voici, et elle est grave... en apparence : Ramire figure comme signataire sur la renonciation de décembre 850 et il *était mort* au 1er février de la même année, comme en fait foi pour tout le monde l'inscription tumulaire toujours subsistante dans la cathédrale d'Oviedo!

Donc l'acte de renonciation est nécessairement apocryphe!...

Voyons la valeur de l'objection.

4. — *Valeur des objections.*

Intérieurement convaincu de notre insuffisance personnelle pour la solution du problème, mais intuitivement certain de sa simplicité, nous allions frapper dernièrement à une toute modeste porte de la rue *Notre-Dame-des-Champs*, sachant fort bien que celui qui viendrait nous l'ouvrir n'en était pas moins riche... en fait de science, ni moins généreux pour les pauvres... altérés de vérité. Sans entrer dans la légende, nous lui soumîmes cet imbroglio des deux dates partant en même temps de l'*ère Julienne* et de l'*année de l'Incarnation*, concordantes d'ordinaire quoique séparées, comme on le sait, par trente-huit années d'écart apparent. Notre savant réfléchit un moment, puis me donna cet ultimatum : « Je n'ai ni le texte de votre Bollandiste, ni le temps de l'étudier, mais tout ce que je puis vous dire, c'est qu'à première vue je crois entrevoir que la difficulté n'en est pas une; cette balourdise de faire signer un homme onze mois après sa mort est ou trop niaise ou trop osée pour qu'on puisse la prêter à personne et surtout à un homme du mérite de de Britto, lorsqu'il s'en proclame l'auteur. Je parie pour lui dix contre un, et si son adversaire n'était pas bollandiste, je parierais cent contre *zéro.* »

L'abbé G... avait raison. Tout en se récusant, il parlait exactement comme l'*Art de vérifier les dates*, ce chef-d'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur : « Combien ne faut-il pas, dit ce TRAITÉ MAGISTRAL, d'attention et de discernement pour ne pas prendre le change sur tant de dates obscures et embrouillées? Quelle témérité d'en juger précipitamment, comme si elles ne

renfermaient aucune difficulté ! Ces dates, vient-on nous dire, ne s'accordent pas avec notre calcul, donc elles sont fausses, et les chartes ou les chroniques qui les renferment n'ont aucune autorité. Ainsi raisonnent d'ordinaire les demi-savants qui osent prononcer sur des choses qu'ils n'entendent pas » (édit. in-fol., p. IX).

Rien n'est plus vrai; et pour notre part que d'exemples n'avons-nous pas déjà signalés de ces jugements *mathématiques* en apparence et mensongers en réalité ! Sans revenir à la grande méprise relative à l'évangélisation des Gaules, n'avons-nous pas vu l'assistance spirituelle de saint Ambroise aux obsèques de saint Martin impitoyablement rejetée par Baronius, parce que le premier était, soi-disant, mort avant le second? Appuyé sur le savant cardinal, qui ne s'est cru fondé à crier à la légende et aux superstitions?... Mais aujourd'hui la date est irrévocablement fixée, et c'est précisément dans la *légende* qu'on la trouve juste.

En thèse générale, méfiez-vous de l'objection *mathématique*, c'est-à-dire qui ne s'appuie que sur un chiffre.

Du reste, pour en revenir à celle qui nous occupe, le Bollandiste, sentant bien que l'épithète de *falsificator* ne saurait convenir à de Britto, la remplace bientôt par celle d'*imperitus* (malhabile); mais elle n'est pas plus admissible, car, à défaut d'autres, le frère cuisinier de son couvent lui eût signalé sur-le-champ sa maladresse, ne fût-ce que dans l'intérêt de la maison.

Mais dans sa chronologie de Britto a l'air au contraire de pressentir la possibilité d'une querelle, et soin de prévenir ses lecteurs qu'il s'appuie avant tout sur Moralès, auteur considérable, secrétaire du roi Philippe II et professeur à l'Université d'*Alcala*. Or, nous cherchons et voyons que ce Moralès (dans sa *Chronologie d'Espagne*, l. XIII, p. 87) a bien soin de recommander « qu'on ne se laisse jamais décourager par les contradictions apparentes de la chronologie, qui tiennent souvent aux années *bissextiles* » ; et pourquoi cela? sinon « PARCE QUE, DANS CES ANNÉES, L'ANNÉE DU CHRIST COMMENÇAIT SOUVENT A NOEL ».

A Noël ! voilà le trait de lumière ! Car, nous reportant à l'*Art de vérifier les dates*, nous y lisons que « en Espagne comme en *beaucoup d'autres pays*, et notamment dans nos provinces méridionales, l'année du Christ commençait souvent dès le mois de

mars, mais le plus souvent à Noël. » Et après en avoir cité beaucoup d'exemples, il ajoute : « Tout cela fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monuments, et d'autant plus que ceux qui commencent l'année de cette manière n'en avertissent jamais. Ils datent tous de l'année de l'Incarnation, mais sans vous dire s'ils la commencent en mars, à Pâques ou à Noël [1]. »

Or, dans le cas présent, on ne peut même pas faire ce dernier reproche à de Britto, car d'accord avec Moralès qui avait ajouté à son dire : « En 850, par exemple, il y avait déjà sept jours d'avance sur l'ère ordinaire, » il s'exprime ainsi dans son tome II de la *Monarchie de Portugal* (que notre Bollandiste, il est vrai, se plaignait de ne pas avoir, mais que nous nous sommes fait traduire) : « CETTE RENONCIATION DE L'ABBÉ JEAN fut approuvée et signée par Ramire le 27 décembre 850, jour de la Saint-Jean, DANS LA DEUXIÈME OCTAVE DE NOEL PENDANT LAQUELLE COMMENCE L'ANNÉE DU CHRIST, c'est-à-dire trente-six jours avant la mort du roi [2]. »

Donc, bien loin d'être un *falsificator* et un *imperitus*, de Britto était au contraire un savant très-ponctuel et très-logique. La signature et la mort dataient bien de 850, mais on prenait le 3e jour de l'année pour son 4e avant-dernier ; donc le roi pouvait signer... trente-six jours avant sa mort. Nous nous flattons qu'à partir d'aujourd'hui l'objection n'existe plus, et que dans la prochaine édition des *Acta Sanctorum* on voudra bien la déplorer [3].

Il est une autre objection que l'on pouvait tout aussi bien soulever. C'est la présence sur ce même acte des deux signatures : Ramire, roi, et Ordonius (son fils), roi. On pouvait dire : Vous voyez bien que le premier était mort, puisque son fils régnait...

1. P. 8 et 9.

2. *Monarchia Lusitaniæ*, c. VII, de la page 310 à 320. « Renuncia aos vinte e sete do mez de xe, dia de são João segunda oitava de natalem, dia em que começou o anno de Christo oitocentos e cincoenta, trinta e seis dias antes del-rey morrer. »

3. Le célèbre jésuite Mariana, dans sa belle *Histoire d'Espagne*, est tombé dans la même faute ; mais comme elle est formulée à peu près dans les mêmes termes que celle de notre Bollandiste, son contemporain, il est clair que l'un de ces deux pères a fait tomber l'autre.

La difficulté ne serait pas plus embarrassante que l'autre, car dans l'*Histoire d'Espagne*, par MM. Lavallée et Guéroult[1], nous lisons ces mots : « Du consentement des grands de son royaume. trois ans avant sa mort, Ramire avait *associé à son gouvernement* Ordonius, son fils, » c'est-à-dire qu'ils étaient rois tous les deux. Voilà encore une de ces *bévues* qu'un faussaire *qui se respecte* n'imaginera jamais. Or, deux bévues à propos du même acte, ce serait un peu trop.

Mais comme on n'en comptait qu'une, en dernière analyse que reste-t-il de tout cela?

1° Une grande leçon de critique relative surtout aux objections *mathématiques*.

2° L'explication de ces oscillations de tous les historiens espagnols, les uns voulant un *clavigium*, les autres en voulant deux (comme Sébastien), les uns rapportant tout à Ramire Ier, les autres à Ramire II, les uns voyant saint Jacques partout, les autres, en raison de la multiplicité, ne le voyant plus nulle part. Quant à nous, nous ne demandons pas mieux que de voir, non pas deux *clavigium*, mais deux analogues de clavigium, puisque l'histoire m'en montre dix autres.

Restent les *proportions* du miracle. Que le rationaliste en soit épouvanté, rien de plus logique, puisque la guérison d'un *bouton* par un signe de croix suffirait avec raison à le faire évanouir : il ne compte donc pas. Mais le protestant qui accepte, comme Tholuck, les miracles des six premiers siècles, ou comme Middleton, l'illogisme de leur suppression dans la suite (p. 185); puis avant tout le catholique, qui doit pour le moins les admettre en *principe*,... sur quelles raisons pourront-ils fonder leur répulsion?

L'apparition des cavaliers? L'histoire profane, l'Ancien Testament, et à plus forte raison l'histoire de l'Église, nous les montrent partout. — Le chiffre inouï de la résurrection collective? D'abord on ne le donne pas, mais lorsque le Bréviaire romain attribue soixante-trois résurrections à saint Patrice, et que la tradition fondée sur la *confession* lui en accorde dix-neuf simultanées, qui donc nous donne le droit de poser une limite? —

1. *Univers*, p. 171.

Serait-ce la cicatrice rouge des décapités? Mais nous l'avons déjà vue plusieurs fois affirmée dans la *Vie des saints,* et cette fois ce sont cinq historiens du XVIIe siècle qui vont la constater eux-mêmes sur les descendants à la *quinzième* génération. — Enfin quoi? l'obscurité de cette légende et l'immense effet qu'elle aurait dû produire? Il faut être ou bien jeune pour s'étonner de ce silence quand on a vu les Juifs assister, sans les croire, aux miracles de Jésus,... ou bien incroyant à l'Évangile, puisqu'il nous a prophétisé des miracles, qui tout en étant bien plus nombreux et bien plus grands que les siens, *majora,* ne trouveraient plus que de l'incrédulité.

Eh bien donc, que faut-il faire? Faut-il, va-t-on nous dire avec indignation, — réintégrer cette légende dans l'histoire, comme on l'a fait pour sainte Ursule et quelques autres? — Évidemment nous en aurions le droit, au moins vis-à-vis des Bollandistes, puisqu'ils ont tout accepté, sauf le *chiffre* qui les fait perdre. Il y a là comme une dette d'honneur et de jeu qui les regarde; mais en raison de la *galerie* qui nous entoure et qui ne connaît même pas bien les règles de ce jeu, nous laisserons la légende... *dans la tradition;* et s'il faut être encore plus vrai, nous l'y laisserions dans tous les cas, parce qu'en dépit de ses diplômes, de ses monuments et de ses inscriptions, l'Église paraît ne l'avoir pas connue. Eût-elle l'autorité de l'évidence, n'ayant pas en sa faveur l'*évidence de l'autorité,* la grande sanction lui manque et la convenance seule exige que nul ne la lui donne : mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit fausse. Dans tous les cas, notre but n'en sera pas moins atteint, si nous avons réussi à prouver la vitalité de certaines légendes (même du IXe siècle) et le mal qu'elles peuvent donner, par leur force de résistance, à tous leurs détracteurs de bonne foi.

APPENDICES

AUX SIX PREMIERS SIÈCLES

APPENDICE A

SE RAPPORTANT A TOUS LES SIÈCLES

« FAUSSES RÉSURRECTIONS, REVIVISCENCES APPARENTES[1] ET EXCEPTIONNELLES DES PAÏENS. »

1. — Fausses résurrections. — 2. Les reviviscences apparentes, ou réanimations. 3. — Résurrections exceptionnelles des païens.

1. — *Fausses résurrections.*

L'histoire thaumaturgique des païens nous vient merveilleusement en aide pour prouver l'impuissance de leurs dieux et de leurs hommes à opérer une vraie résurrection. Juste, généreux même à leur égard, nous leur avons accordé autant de prodiges qu'il était en notre pouvoir de le faire; on peut donc nous en croire lorsque, après les avoir bien écoutés, nous leur refusons absolument cette puissance exceptionnelle qui d'un corps et d'une âme définitivement séparés REFAIT intégralement cet admirable *composé* que l'on appelle UN HOMME[2].

Si la partie fabuleuse du paganisme essaye parfois d'illustrer son répertoire magique par un succès qui le dispenserait de tous les autres, son histoire, au contraire, se montre tellement sobre à cet égard et tellement hésitante, qu'elle équivaut à une confession d'impuissance.

On nous dispensera, sans aucun doute, de discuter avec les poëtes et de nous inquiéter beaucoup, soit de la délivrance d'Alceste, par

1. Voir dans l'*Introduction* la différence de ces deux expressions.

2. « Anima rationalis et caro unus est homo », dit admirablement saint Thomas, « l'âme raisonnable et la chair constituent un homme ».

Hercule, délivrance médicalement expliquée par Plutarque [1], soit de celle d'Eurydice par Orphée, dont la fatale curiosité prouve à elle seule le peu de foi, soit de la découverte de ce grand *secret* trouvé mais si bien gardé par Isis, qu'elle ne l'appliqua jamais qu'à son fils Horus [2].

On nous pardonnera encore de ne pas entrer dans les détails de la pharmacopée *résurrectionnelle* des païens et de ne pas tenir grand compte des fameuses herbes *Balin, Draco, Thylone,* etc., avantageusement remplacées, disait-on, par le *miel* qui ressuscita Glaucus, ou par le simple parfum des vieux cothurnes brûlés d'Hercule [3].

Décidément, tous ces remèdes ont trop perdu de leur vertu pour en parler davantage.

D'ailleurs, Jupiter avait dû les maudire avec ceux qui les employaient, puisque, jaloux de tous ces résurrectionnistes, il avait fini par les foudroyer en masse, depuis Amalagauras jusqu'à Esculape, en raison de tous les morts dont ils faisaient tort à Pluton.

A propos de cet Esculape, Aristide le rhéteur s'était vanté d'être lui-même un des ressuscités du même dieu; mais lorsqu'on se reporte aux dix mille remèdes plus meurtriers les uns que les autres, par lesquels ce fils d'Apollon avait abîmé pendant vingt ans la santé de son favori, on ne voit pas trop entre quelles phases de ce traitement homicide on aurait pu placer une seule résurrection [4].

Élien, il est vrai, toujours à propos du même dieu, nous affirmait avec non moins d'aplomb que ses prêtres s'étant avisés, en son absence, de couper la tête à un malade, «pour extraire *un lombric qui lui dévorait les entrailles* », et n'ayant jamais pu remettre cette tête à sa place, Esculape avait tout réparé facilement, non sans avoir grondé d'importance son *clergé* du beau coup qu'il avait fait [5].

Voilà probablement une des merveilles qui auront surexcité la jalousie de Jupiter et de Pluton. On le comprend d'autant mieux que le père des dieux lui-même n'était pas fort, puisque Ovide nous ap-

1. Amator, p. 761.
2. Hérodote, l. II, Euterpe, 321.
3. Voir Athénée, IX.
4. Voir notre 2e Mémoire, au chapitre de la *Théurgie sacerdotale,* la note consacrée à ce fanatique.
5. Élien, *de Natura animaliam,* l. IX, c. XXXIII. Il y a quelque chose de bien plus renversant que le fait lui-même: c'est que dernièrement, en haine du miracle, un protestant anglais ait osé s'appuyer sur une telle niaiserie, pour opposer les résurrections païennes aux résurrections catholiques.

prend que dans un repas trop célèbre ayant ressuscité le jeune Pélops dont Cérès avait déjà mangé une épaule, il ne put jamais remplacer celle-ci que par une épaule d'*ivoire*. On en conviendra, tout cela ne ressemble guère à la réintégration *intégrale* exigée dans nos procès de canonisation. Or, quand le père des dieux et des hommes en est encore, en fait de miracles, à l'enfance de l'art, jugez de ce que peuvent faire... les enfants.

Quant aux héros *résurrecteurs* d'alors, on les cite bien plus rarement encore que les dieux, et pour cause... Empédocle, il est vrai, grand philosophe et grand thaumaturge, fut proclamé dieu pour avoir ressuscité Panthia, femme d'Agrigente, restée morte, disait-on, pendant sept jours. Héraclide a même composé sur ce seul fait un livre celèbre (περὶ τῆς ἄπνου, sur le manque de souffle), livre cité par Origène en preuve de la possibilité des résurrections [1]. Mais arrive ici le grand témoignage de Galien convenant du fait avec cette légère modification toutefois que : « les médecins ayant scrupuleusement examiné cette femme, avaient reconnu qu'il subsistait encore un peu de chaleur vers la région du cœur [2]. »

Il faut donc toujours en revenir à l'ultimatum, c'est-à-dire à la mauvaise plaisanterie de Démocrite [3], et avec bien plus de sagesse encore à cette conclusion si rationnelle de notre grand pape Benoît XIV. « Jamais nous n'aurions vu les païens être frappés de stupeur et *se convertir en masse* devant les résurrections de morts opérées par nos saints, si leurs dieux en avaient fait autant de leur côté [4]. »

2. — *Les reviviscences apparentes, ou réanimations.*

Il ne suffit pas d'établir l'absence complète de résurrections miraculeuses chez les païens, il faut encore s'assurer si certaines simulations prestigieuses et certaines apparences physiologiques ne pouvaient pas donner le change, à cet égard, aux populations antiques. On ne sait que trop tous les dangers des catalepsies naturelles et des morts apparentes; nous ne nous occuperons pas de ce lugubre sujet; mais ne pourrait-il pas exister des catalepsies *indéfiniment* et *spiritiquement* prolongées? Voilà ce qu'il nous faut examiner.

1. Origène, *contra Celsum*, l. III.
2. Galien, *de Locis affectis*, l. VI.
3. Voir *Introd.*
4. Benoît XIV, *de Beatificatione*, l. IV, pars I, cap. XXI.

Le plus remarquable exemple que nous en offre l'antiquité serait certainement celui d'Épiménide, endormi dans une caverne de la Grèce, jusqu'au jour où il en sortit tout radieux, après cinquante-sept ans de mort apparente. Or, cette aventure, si longtemps classée parmi les fables, pourrait bien aujourd'hui rentrer un peu dans l'histoire, puisqu'elle se renouvelle à volonté au plein soleil du XIXe siècle et de l'Asie, et cela devant une telle multitude de témoins européens, civilisés, instruits, et même rationalistes, qu'elle a fini par triompher de l'incrédulité générale.

Seulement, comme l'on n'admet plus aujourd'hui que les *nymphes* puissent jouer ici le rôle d'*endormeuses,* qu'on leur prêta à propos d'Épiménide, la science ne s'occupe plus que de la recherche du *procédé*. Et certes il en vaut bien la peine; car lors même qu'il ne s'agirait plus que d'une suspension naturelle et indéfinie du principe vital, la mort deviendrait un fléau indéfiniment consigné et n'atteignant plus jamais les mortels que lorsque l'ennui d'une telle vie vous forcerait à l'appeler.

Quoi qu'il en soit, et en attendant que le *procédé* soit trouvé, voyons un peu comment se passent les choses en Hindoustan.

Nous allons laisser la parole au grave et très-intelligent rédacteur d'une œuvre qui, sous une forme purement littéraire, ne le cède à aucune autre en savoir et en sincérité. Cette œuvre est le *Magasin pittoresque*.

Voici donc ce qu'on trouve dans le tome X, p. 405.

« M. Osborne, officier anglais qui a séjourné quelque mois dans l'Inde, a publié, il y a deux ans, la description de la cour du roi Randjit-Singh, bien connu de nos lecteurs. C'est dans ce livre écrit avec bonne foi que nous trouvons sur « les fakirs qui se font enterrer » les détails suivants : « Le 6 juin 1838, dit cet officier, la monotonie de notre vie de camp fut heureusement interrompue par l'arrivée d'un individu célèbre dans le Pendjab. Il jouit, parmi les Sikhs, d'une grande vénération à cause de la *faculté* qu'il a *de rester enseveli sous terre aussi longtemps qu'il lui plaît.* On rapportait dans le pays des faits si extraordinaires sur cet homme, et tant de personnes respectables en garantissaient l'authenticité, que nous étions extrêmement désireux de le voir. Il nous raconta lui-même qu'il exerçait ce qu'il appelle son *métier* depuis plusieurs années. On l'a vu en effet répéter cette étrange expérience sur divers points de l'Inde. Parmi les hommes graves et dignes de foi qui en rendent témoignage, je dois citer le capitaine Wade, agent politique à Lodhiana. Cet officier m'a affirmé très-sérieusement avoir assisté lui-

même à la *résurrection* de ce fakir, après un enterrement qui avait eu lieu, quelques mois auparavant, en présence du général Ventura, du *Maharadjah* et des principaux chefs sikhs. Voici les détails qu'on lui avait donnés sur cet enterrement, et ceux qu'il ajoutait, d'après sa propre autorité, sur l'exhumation.

« A la suite de quelques préparatifs qui avaient duré quelques jours et qu'il répugnerait d'énumérer[1], le fakir s'était déclaré prêt à subir l'épreuve. Le Maharadjah, les chefs sikhs et le général Ventura se réunirent près d'une tombe en maçonnerie construite exprès pour le recevoir. Sous leurs yeux, le fakir ferma avec de la cire, à l'exception de sa bouche, toutes les ouvertures de son corps qui pouvaient donner entrée à l'air. Puis il se dépouilla des vêtements qu'il portait. On l'enveloppa alors dans un sac de toile, et, suivant son désir, on lui retourna la langue en arrière, de manière à lui *boucher* l'entrée du gosier; aussitôt après cette opération, le fakir tomba dans une *espèce* de léthargie. Le sac qui le contenait fut fermé, et uu *cachet* y fut apposé par le Maharadjah. On plaça ensuite ce sac dans une caisse de bois cadenassée et scellée, qui fut descendue dans la tombe : on jeta une grande quantité de terre dessus, on foula longtemps cette terre et on y sema de l'orge; enfin, des sentinelles furent placées tout à l'entour avec ordre de veiller jour et nuit. Malgré toutes ces précautions, le Maharadjah conservait des doutes; il vint deux fois, dans l'espace de DIX MOIS, temps pendant lequel le fakir resta enterré, et il fit ouvrir, devant lui, la tombe; le fakir était dans le sac, tel qu'on l'y avait mis, c'est-à-dire froid et inanimé. Les dix mois expirés, on procéda à son exhumation définitive. Le général Ventura et le capitaine Wade virent ouvrir les cadenas, briser les scellés et élever la caisse hors de la tombe. On retira le fakir. Nulle pulsation, soit au çœur, soit au pouls, n'indiquait la présence de la vie. Comme première mesure destinée à le ranimer, une personne lui introduisit très-doucement le doigt dans la bouche et replaça sa langue dans sa position naturelle. Le sommet de la tête était seul demeuré le siége d'une chaleur sensible. En versant *lentement de l'eau chaude sur le corps,* on obtint peu à peu quelques signes de vie. Après deux heures de soins, le fakir se releva et se mit à marcher en souriant.

« Cet homme vraiment extraordinaire raconte que durant son ensevelissement il a des rêves délicieux, mais que le moment du réveil lui

1. Donc ils étaient insignifiants.

est toujours très-pénible. Avant de revenir à la conscience de sa propre existence il éprouve des vertiges.

« Il est âgé d'environ trente ans ; sa figure est désagréable et a une certaine expression de ruse. »

Tel est le récit de M. Osborne. Vient ensuite un nouveau projet et de nouvelles promesses d'expériences sur lesquelles on finit par ne pouvoir plus s'entendre. « Mais, reprend M. Charton, ces hésitations et ces craintes du fakir sont-elles des preuves péremptoires contre lui?... Nous avouons que *nous ne pouvons douter,* d'après le nombre et le caractère des témoins, qu'il ne se soit fait *souvent* et réellement enterrer... M. Osborne cite en note un extrait de la topographie médicale de Lodhiana du docteur Mac-Gregor, médecin anglais qui a assisté à l'une des exhumations, et qui, témoin de l'état de léthargie du fakir et de son retour graduel à la vie, cherche sérieusement à l'expliquer. Un autre officier anglais, M. Boileau, dans un ouvrage publié il y a quelques années, raconte qu'il a été témoin d'une autre expérience où les faits se sont passés de la même manière : quant à nous (c'est M. Charton qui parle), ayant appris, il y a quelques mois, que le général Ventura était à Paris, nous avons été le visiter pour lui soumettre nos doutes. Il nous a raconté la même expérience avec toutes les circonstances rapportées par M. Osborne. »

Le jour se serait-il fait depuis ces mystérieuses cérémonies? Nous en doutons, car, cette année même (1865), voici ce que M. de Zont-Jest (agent aux Grandes Indes d'une grande maison industrielle du midi de la France) *nous a raconté à nous-même,* et a publié depuis dans un des journaux de la capitale :

« Je fus un jour invité à Tangore, dans le Dekkan méridional, à la plus singulière cérémonie. Il ne s'agissait de rien moins que de l'exhumation d'un fakir enterré vivant depuis vingt jours.

« Un *saniassi* de la secte de Vichnou avait prétendu qu'il pouvait vivre un temps illimité sans boire ni manger, et, de plus, enfermé dans un tombeau. Ayant accompli à plusieurs reprises ce tour merveilleux, il était devenu pour les Hindous un saint personnage placé sous la protection directe du Dieu conservateur. L'autorité anglaise voulant profiter de l'occasion qui lui était offerte de porter un coup mortel à la superstition, elle le croyait du moins, proposa au fakir de l'ensevelir elle-même. A l'étonnement de chacun, le fakir accepta. En présence d'officiers anglais et d'une foule immense d'Européens et d'indigènes, il fut descendu dans un tombeau qu'on recouvrit de terre, qu'on entoura de factionnaires et qu'on ne devait ouvrir que lorsque le vingtième jour serait écoulé. Ce délai expiré, en présence des auto-

rités, devait avoir lieu l'ouverture du tombeau, où l'on croyait bien ne plus trouver qu'un cadavre.

« Lorsque j'arrivai à la porte du cimetière hindou, je vis une foule nombreuse d'Indiens réunis depuis la veille ; ce ne fut pas sans peine que je pus me glisser au milieu de cette masse compacte. Grâce à un officier de mes amis qui m'aperçut, je finis cependant par arriver au premier rang des assistants, dont les physionomies mobiles, animées par l'impatience, la crainte et la curiosité, n'étaient pas la moins intéressante partie du spectacle. Les brahmines, gravement enveloppés dans leurs longues robes jaunes, paraissaient très-convaincus que le fakir était vivant ; les officiers anglais levaient les épaules et souriaient avec incrédulité.

« Le délégué du gouvernement arriva enfin ; le silence se fit. Les fossoyeurs, saisissant leurs pelles, commencèrent à dégager le tombeau de la terre et des herbes qui le couvraient ; puis, après avoir passé de longs bambous dans les boucles scellées aux angles de la large pierre qui en fermait l'entrée, huit solides Indiens la soulevèrent, et, la faisant glisser, laissèrent béante l'ouverture du caveau, d'où s'échappa un air lourd et méphitique.

« Au fond de ce trou maçonné, de six pieds carrés, était un long coffre de bois de teck, solidement joint avec des vis de cuivre. Sur chacune des parois étaient ménagées de petites ouvertures de quelques centimètres pour que l'air pût passer. On glissa des cordes sous les extrémités de la bière, on la hissa sur le sol, et la partie intéressante de l'exhumation commença.

« Dans cette foule de huit à dix mille individus appartenant à toutes les classes, à tous les rangs, à toutes les castes, s'était fait un silence de mort. On n'entendait que les grincements des vis dans le bois et les psalmodies des brahmines pour lesquels ce qui se passait avait un caractère essentiellement religieux. Si habitué que je fusse moi-même aux mœurs indigènes, j'éprouvai une vive émotion. Le cercle s'était resserré autour des cipayes qui formaient la haie, tous les regards se fixaient sur la bière.

« Le couvercle sauta enfin sous un dernier effort des travailleurs, et je pus voir, couché sur des nattes, un long corps maigre et à demi nu, dont la face cadavéreuse ne donnait plus aucun signe d'existence. Un brahmine s'approcha et souleva hors du coffre une tête décharnée, momifiée et dans un état incompréhensible de conservation après un aussi long séjour dans la terre. C'était la tête d'un cataleptique et non pas celle d'un mort. Elle avait gardé la position que lui avait donnée le prêtre, après avoir, à plusieurs reprises, passé les mains

sur les yeux, qui étaient ouverts, fixes, dirigés en avant. On eût dit un visage de cire.

« Deux hommes soulevèrent le corps, et, le tirant du coffre, le posèrent à terre sur une natte. Je n'avais jamais vu une semblable maigreur. La peau sèche et ridée du fakir était collée sur ses os ; on eût certainement pu faire sur lui un cours d'anatomie. A chacun des mouvements que les porteurs imprimaient à ses membres couverts de taches livides, scorbutiques, je les entendais craquer comme s'ils eussent été liés les uns aux autres par des charnières rouillées.

« Lorsque le désenseveli fut assis, le brahmine lui ouvrit la bouche et lui introduisit entre les lèvres à peu près un demi-verre d'eau ; puis il l'étendit de nouveau et se mit à le frictionner de la tête aux pieds, doucement d'abord, plus rapidement ensuite. Pendant près d'une heure, le corps ne fit aucun mouvement ; mais, au moment où les Anglais incrédules commençaient à se moquer de l'Hindou, le fakir ferma les yeux, puis les rouvrit aussitôt en poussant un soupir.

« Un hourrah s'éleva parmi les indigènes ; le brahmine recommença ses frictions. Bientôt l'enterré remua un bras, une jambe, et, presque sans secours, se souleva sur son séant en portant autour de lui un regard morne et vitreux. Il ouvrit la bouche, remua les lèvres, mais ne put prononcer un mot. On lui donna encore à boire, et dix minutes ne s'étaient pas écoulées, que le Lazare indien, soutenu par le brahmine, s'éloignait à pas lents de son tombeau, au milieu de la multitude qui s'agenouillait sur son passage, tandis que les autorités avaient peine à cacher leur désappointement. Les officiers anglais faisaient la plus singulière figure, et traitaient le fakir de jongleur, ne trouvant à cette bizarre résurrection aucune explication raisonnable.

« Après le départ du fakir, des curieux s'étaient précipités dans le caveau, mais ils avaient eu beau en sonder toutes les parois, en démolir la maçonnerie, en creuser le sol, rien n'était venu donner aux incrédules la clef de l'énigme. Il avait été matériellement impossible à l'Hindou de sortir de son tombeau ; aucune issue n'existait, et *les factionnaires n'avaient pas cessé, pendant les vingt jours qu'il y avait été enfermé, de le garder nuit et jour*. Je demandai quels avaient été ces factionnaires ; on me répondit qu'on n'avait admis parmi eux aucun cipaye, et qu'ils avaient été pris tous parmi les *soldats anglais*.

« Comment alors le fakir n'était-il pas mort de cette longue privation d'air et d'aliments ? Les médecins de l'armée, ceux du moins qui étaient assez savants pour avoir le droit d'avouer qu'ils ignoraient quelque chose, discutaient sérieusement ; les autres, et ils étaient en plus grand nombre, ne parlaient de rien moins que de pendre haut

et court le pauvre homme, pour voir si son adresse lui permettrait d'échapper à la potence comme elle lui avait permis de sortir de la tombe. Heureusement qu'il avait disparu du côté de la ville noire, car on aurait pu terminer la cérémonie en le réintégrant dans son cercueil. Je laissai mes compagnons discuter, les fossoyeurs combler le caveau, les Hindous *se disputer les débris des nattes* qui avaient enveloppé le mort vivant, et je repris le chemin de mon hôtel, cherchant à m'expliquer ce dont je venais d'être témoin. »

Quel que soit le *procédé* plus ou moins naturel employé pour l'obtention de si merveilleux phénomènes, si l'on tient à ne pas se tromper sur la vraie cause, il faut absolument renoncer au préjugé général et tenir grand compte des *prières* préalables, du grand soin apporté par le sujet de l'expérience à l'éloignement de tout *ennemi de son Dieu*, du zèle avec lequel les témoins de la prétendue résurrection se jettent sur les *reliques* de leur saint, etc., etc. Que l'on se récrie tant que l'on voudra, toutes ces simagrées n'en sont pas moins les notes *dominantes* du drame et très-probablement le *secret* de son succès.

Pour en revenir à Épiménide, rappelons-nous encore une fois qu'il avait été endormi par *ses nymphes*, et que, lorsqu'il sortit de son tombeau après 57 ans de sommeil, toute sa peau était couverte d'hiéroglyphes religieux qu'il n'avait pas en y entrant, ce qui donna lieu, dit Suidas, à cette expression proverbiale pour désigner une peau rugueuse, « peau d'Épiménide, *epimenidia pellis* ».

Or, la science ne nous parle-t-elle pas déjà de *photographies* et d'*inscriptions* exécutées par la *foudre* [1], et n'avons-nous pas vu le spiritisme anglais en couvrir instantanément les bras de quelques expérimentateurs? Eh bien! quand on étudiera le *fakir* à ce point de vue, on retrouvera probablement les mêmes choses ou leurs équivalents. Mais de ce que nous soupçonnons ici la présence d'un agent mystérieux et *surintelligent*, il ne s'ensuit pas que cet agent ne puisse pas se servir de quelque procédé naturel et encore inconnu. Pour lui, tout cela n'est après tout qu'une *extase prolongée*, et nous avons trop souvent étudié celles de cet agent et trop signalé les différences qui les séparent des extases *divines* et des *catalepsies naturelles*, pour n'avoir pas entrevu une partie de ses procédés physiologiques [2].

Il n'y a donc pas ici la moindre trace de résurrection, et la chaleur

1. Voir la *Monographie de la foudre*, par le Dr Boudin.

2. Voir surtout le détail de l'occlusion des veines et des nerfs dans toutes les pratiques brahmaniques, et notamment l'occlusion de la *veine porte*, p. 267 de ce volume.

qui reste *au cœur et au cerveau* est là pour nous le garantir. Mais quant à la *merveille*, elle est grande, elle est nouvelle pour nous, elle est incontestable, et c'est avec raison que M. l'abbé Darras a pu nous dire dans sa belle *Histoire de l'Église,* à propos de *Simon le Magicien :* « L'idée de se faire enterrer vivant pour ressusciter le troisième jour sort tellement du cercle *ordinaire* des prestiges spiritiques de notre Europe moderne, qu'elle aurait pu naguère passer pour invraisemblable. Aujourd'hui les faits de ce genre SONT ENTRÉS DANS LE DOMAINE DE LA NOTORIÉTÉ PUBLIQUE [1]. »

Voilà donc le *nec plus ultra* du prestige ou du miracle sophistique; nous ne l'avons pas encore, mais nous l'aurons. — Nous sommes prévenus.

3. — *Résurrections exceptionnelles.*

Maintenant, faisons acte de loyauté philosophique.

Nous nous sommes demandé si, parfaitement certain de l'impuissance des païens et de leurs dieux en fait de *ressuscitations* thaumaturgiques, nous avions bien la même certitude à l'égard de certaines résurrections exceptionnelles et *spontanées* qui semblent présenter un tout autre caractère?

Nous sommes resté dans le doute, et voici pourquoi :

Nous trouvons dans nos *Annales chrétiennes* une certaine variété de ces dernières, dont il nous est interdit de douter. Or, elles sont tellement semblables comme fond, comme détail, comme explications, à quelques narrations païennes, qu'il paraît bien difficile d'admettre les unes en rejetant les autres. Il nous semble qu'en le faisant nous briserions du même coup nos principes et notre logique.

Dans le collationnement de ces analogues, commençons par les catholiques et contentons-nous de deux exemples.

Saint Augustin rapporte ce qui suit, dans son livre intitulé « *Soins que l'on doit aux morts* » (de Cura pro mortuis, c. XII, p. 124) : Un habitant nommé Curma, du village de Tullis, situé sur le territoire d'Hippone en Afrique, affligé d'une grave maladie, tomba dans un tel état d'insensibilité et de faiblesse qu'il paraissait mort, et qu'il eût été enseveli si ses parents n'avaient pas cru remarquer encore un peu de souffle dans sa respiration. Néanmoins *tout cessa,* et cette fois on ne doutait plus de la mort, lorsque ouvrant les yeux subitement il ordonna que l'on se rendît en toute hâte chez l'orfévre *Curma,* son

1. T. VI, p. 196.

voisin, pour savoir comment il se portait. On vint lui redire aussitôt qu'il venait de mourir. Alors, en homme qui le savait parfaitement, il affirma que « conduit devant le souverain juge, celui-ci avait grondé vertement les esprits qui l'amenaient, parce que c'était Curma, l'orfévre, qu'il leur avait demandé et non pas lui. Il ajoutait que c'était là la vraie cause de son retour à la vie. Puis il racontait beaucoup de choses du paradis et des lieux qu'il avait parcourus, de l'ordre qu'il avait reçu de se faire conduire à Hippone pour que saint Augustin lui administrât le baptême déjà reçu dans sa vision, etc., etc. »

Saint Augustin le baptisa donc et se fit raconter *par lui-même* toute cette étrange aventure.

Saint Grégoire le Grand, dont l'autorité ne le cède en rien à celle de saint Augustin, nous rapporte à son tour ce qui suit dans le chapitre XXXVIe de son 4e livre des *Dialogues*, chapitre dont le seul titre exprime la pensée qui nous occupe : « *De ceux que l'on fait sortir de leur corps, comme par méprise.* »

Il y parle d'abord d'un solitaire d'Évase, nommé Pierre, qui, après sa mort, étant revenu de l'autre monde, racontait tout ce qui s'y passait, nommait tous ceux qu'il y avait vus, et disait avoir été reconduit par un ange tout éclatant de lumière. Ce fait ramène le saint pape à *son cher* Étienne, « celui-là même, dit-il, qui fut tué depuis par l'une de ces flèches de pierre que, dans la fameuse peste de 590, nous avons tous vues tomber d'en haut (*cœlitus*) et frapper tant de victimes[1]. Or, cet homme illustre, que vous avez bien connu, m'a souvent raconté *de lui-même* que, se trouvant à Constantinople pour quelques affaires, il y tomba malade et *mourut*. On se mit alors en devoir de chercher un chirurgien et un embaumeur ; mais, ses amis n'ayant pu en trouver dans la journée, son corps était demeuré sans sépulture toute la nuit suivante. Ce fut pendant ce délai qu'étant conduit en enfer, il y vit bien des choses qu'il n'avait jamais crues lorsqu'on les lui racontait. Enfin, ayant été présenté au juge qui présidait à ces lieux, ce juge ne voulut pas l'admettre et dit que CE N'ÉTAIT PAS LUI QU'IL AVAIT DEMANDÉ, MAIS ÉTIENNE LE FORGERON. Il fut donc réintégré dans son corps, et Étienne le forgeron, qui demeurait auprès de lui, MOURUT A LA MÊME HEURE. IL FALLUT BIEN CROIRE ALORS A LA VÉRITÉ DE TOUT CE QU'IL AVAIT VU ET RACONTÉ. »

1. Voir, dans notre second Mémoire (vol. I, ch. IV), l'appendice sur *les Fléaux épidémiques*, le récit même du grand pape et le rapprochement que nous crûmes pouvoir faire entre ces pluies de flèches de pierre et ces couches de flèches fossiles qui intriguent tant notre science contemporaine depuis quelques années.

Ces deux grands docteurs racontent aussi l'histoire de ce *Reparat* tenu pour mort, et qui, *renvoyé* des enfers comme les deux autres, ordonna à ceux qui le pleuraient encore autour de son lit de mort « d'envoyer à l'instant même à l'église de Saint-Laurent (*in Damasio*) s'informer de la santé du prêtre Tiburce qu'il venait de rencontrer dans l'autre monde. On le fit tout aussitôt, et l'on rapporta la confirmation de ce qu'il affirmait. Tiburce venait de mourir subitement, *au moment même* ou Reparat revenait à la vie. »

Contentons-nous de ces quelques faits et des deux irrécusables garants qui les cautionnent. Le hasard est ici hors de cause, et le grand saint Grégoire a dit le mot : « IL FALLUT BIEN Y CROIRE. »

Écoutons les païens à leur tour, et remarquons combien cette fois leur langage historique diffère de leur langage fabuleux.

C'est d'abord Platon qui vous affirme la mort de Her l'Arménien, « cet homme de cœur tué dans une bataille, et qui ressuscita dix jours après, racontant son séjour aux enfers et son renvoi par le grand juge [1]. »

C'est Pline nous affirmant de Gabiénus, l'un des plus braves officiers de la flotte de César, qu'après avoir été fait prisonnier par Sextus Pompée il fut *renvoyé* des enfers par *les divinités souterraines* pour annoncer à Pompée le plein succès de sa cause; « comme preuve de sa véracité, ajoute Pline, il ajouta qu'il allait retourner aux enfers immédiatement après *sa commission faite*, CE QUI SE VÉRIFIA TOUT AUSSITÔT [2]. »

C'est Varron (Varron que Cicéron appelle le plus savant des hommes) qui affirme ce qui suit : « L'aîné des deux frères Corfidius, de l'ordre des Chevaliers, meurt, au moins en apparence. On ouvre son testament, dans lequel il institue son frère héritier, et celui-ci retourne chez lui pour s'occuper des obsèques. Pendant ce temps, celui que l'on croyait mort revient à lui, frappe des mains et dit à tous ceux qui l'entourent : « Je reviens de l'autre monde; mon frère, *qui s'y rend à ma place,* me constitue son héritier, me recommande sa fille, et m'indique un trésor qu'il a caché en tel lieu et qu'il m'enjoint d'employer à ses funérailles. » Il n'avait pas achevé ce récit, que les serviteurs de son frère arrivent et confirment cette étonnante nouvelle,... etc. »

Mais venons aux analogues encore plus parfaits, fondés de même sur une confusion de noms et de personnes, et écoutons le libre penseur Lucien : «... Cléodème prit alors la parole et dit : « Ce que

1. *République*, l. X.
2. *Hist. nat.*, l. VII, c. LII.

vous avez vu là, Eucrates, n'est pas nouveau... Le septième jour de ma maladie, moi, je vis un jeune homme d'une rare beauté et couvert de vêtements blancs, qui... me conduisit aux enfers... Là, j'aperçus un grave personnage que je pris pour Pluton... Il prononçait les noms de ceux qui devaient bientôt mourir, comme étant restés dans le monde au delà du terme qui leur avait été assigné. Le jeune homme qui m'avait amené me présenta à lui, mais Pluton se mit en colère contre mon conducteur, et lui dit : « Eh quoi ! Son fil n'est point encore tout à fait employé, et vous l'amenez ici? Qu'il s'en aille ; mais remplacez-le par le forgeron *Démyle*, qui vit *par delà le fuseau*. Je m'enfuis à l'instant plein de joie... j'annonçai à tout le monde que Démyle *allait bientôt* mourir. Comme il demeurait dans mon voisinage, on nous répondit aussitôt qu'il était effectivement malade, et peu après nous entendions les lamentations de ceux qui le pleuraient. — Qu'y a-t-il d'étonnant à cela, reprit Antigonus (le médecin), je connais bien un homme qui est ressuscité vingt jours après qu'on l'eut enterré! Je l'ai soigné *avant* sa mort et depuis son retour à la vie. Comme il disait ces mots [1], etc... »

Cédons enfin la parole à Plutarque, prêtre de Delphes et, *malgré cela*, homme de lumières et de bon sens par excellence. Nous AVONS TOUS ÉTÉ TÉMOINS, dit-il à ses amis, de ce qui est arrivé à Antille; toutefois, je vais le raconter à Sositelès et à Héracléon : cet Antille étant tombé malade dernièrement, les médecins déclarèrent qu'il ne pouvait pas en revenir, et il fut emporté par une crise de peu de violence... *Revenu plus tard*, il ne fit et ne dit rien qui pût nous apporter quelque consolation ; mais il nous affirma « qu'il était bien mort, qu'il avait été *renvoyé* et qu'il ne mourrait pas de cette maladie; que ceux qui l'avaient emmené avaient été sévèrement réprimandés par *le maître* de ce qu'ayant été envoyés vers *Nicandre*, ils l'avaient amené lui (Antille) au lieu du premier. Ce Nicandre était un cordonnier très-connu de la plupart de ceux qui fréquentent les palestres, et avec lesquels il était en rapports familiers. Dès qu'ils surent cela, ils en prirent occasion pour le plaisanter et l'accuser d'avoir corrompu les serviteurs de l'autre monde pour qu'ils en fissent partir un autre à sa place. Il n'aimait pas qu'on lui en parlât; mais, la fièvre l'ayant pris, il mourut dès le troisième jour. *Antille revint au même moment* A LA VIE et se trouve maintenant le plus aimable de tous nos hôtes [2]. »

1. Lucien, *Tychiades et Philocles, Dialogues.*
2. Plutarque, *Traité de l'âme*, l. I.

Eusèbe cite tout ce passage en preuve de la vérité des résurrections[1].

Ce qui donne à tous ces faits une gravité exceptionnelle, c'est leur conformité parfaite, à des distances qui ne permettent ni le moindre souvenir ni le moindre plagiat. Il est parfaitement certain que Plutarque, qui vivait au IIe siècle, et Lucien, son contemporain, n'ont pu calquer leur Nicandre, leur Eucrates et leur Démyle sur le Curma baptisé par saint Augustin, vivant au Ve, ou sur l'ami de saint Grégoire, pleuré au VIe. Il est encore bien plus certain que ces derniers n'ont pas fait appel sur ce point à leurs profanes prédécesseurs.

Reste donc seulement l'explication à donner, et la similitude des détails doit entraîner, à notre avis, celle du fond. Une seule et même cause, une seule et même vérité, doivent planer sur des faits tellement semblables. Pour les païens, cette cause est la *méprise,* mais saint Grégoire et, depuis, le cardinal Baronius, faisant de *leur mieux* pour l'éviter, préfèrent y voir « une vision providentielle envoyée à ceux qui ont besoin d'être avertis et rappelés à la grande idée de la mort. » Dans cette hypothèse, le *renvoi* devient imaginaire et tout paraît sauvé. Mais, on se le rappelle, nous avons toujours confessé notre répulsion pour ces explications commodes dont le principe est l'élasticité et le résultat le maintien de la question dans toute son intégrité. Nous l'avons toujours dit : « Ne démantelons pas les problèmes, car c'est la cause de tous nos déraisonnements et de nos impuissances philosophiques. » Or, sans avoir jamais déraisonné de leur vie, nos illustres docteurs démantellent ici notre problème. Comment n'ont-ils pas vu que toute la merveille est dans LE REMPLACEMENT INSTANTANÉ DE TEL MORT PAR TEL AUTRE, AU MOMENT MÊME OU CELUI QUI REVIENT PRÉDIT LE DÉPART DE CELUI QUI VA LE REMPLACER ?

Leçons providentielles! dit-on; mais depuis quand ces leçons ont-elles besoin de la mort d'un *homonyme* pour devenir efficaces? Et comment la miséricorde divine s'arrangerait-elle de cette *permutation* étrange qui ne sauverait l'un qu'en perdant l'autre? Dieu n'admet que les substitutions volontaires et ne les a jamais imposées à personne. En vérité, quelque bizarre que nous paraisse la solution par les *méprises,* il faut convenir que les similitudes de noms sur lesquelles elle s'appuie ajoutent beaucoup à sa probabilité.

Sacrilége si elle devait atteindre Dieu, répugnante si elle devait

1. *Prépar. évang.,* l. XI, c. XXXVI.

retomber sur les anges [1], en serait-il donc de même si elle ne devait compromettre que les *alasteurs* (alastores), c'est-à-dire ces anges de l'expiation que l'ancienne théologie appelait les *génies de la mort* et qu'elle chargeait de la conduite des âmes pécheresses auprès du souverain Juge? On n'a jamais réclamé sans doute pour ces êtres plus que suspects une infaillibilité qui n'appartient qu'à Dieu. Les choses étant ainsi, ce Dieu, qui « ne permet pas à un seul cheveu de nos têtes de tomber sans sa permission », doit exercer ce contrôle sur toute la nature créée et incréée et dire à ces ministres trop pressés ce qu'il disait aux alasteurs de Job : « Je vous défends de toucher à cette vie ».

Il n'y a que lui qui puisse avoir le droit de substituer un *Curma* à un *Curma*, un *Démyle* à un *Démyle*, et s'il le fait, c'est que sa volonté avait été mal comprise.

Après tout, ceci n'est qu'une de ces questions *curieuses* dont nous n'aurons jamais ici-bas le dernier mot. Beaucoup de catholiques prudents nous reprocheront peut-être de l'avoir inutilement soulevée ; mais nous avons pour habitude de tout dire et de ne jamais dissimuler les difficultés ou les mystères d'un sujet. Est-ce un tort? Faut-il toujours et toujours se borner aux questions élémentaires qui traînent dans tous les abrégés de l'histoire ou de la théologie? Nous ne demanderions pas mieux, cette méthode nous épargnerait de grands soucis; mais nous connaissons bien des lecteurs qui ne s'arrangeraient pas de cette sagesse.

A ceux donc qui regarderaient cette question de détail comme indigne des grandes vérités de fond que nous avons établies sur la résurrection, nous n'avons que trois réponses bien courtes à faire : 1° prudent à notre tour (*quoi qu'on die*), nous réservons ordinairement ces questions incidentes pour les *appendices*, partie moins officielle et moins grave de notre travail, bien qu'elle en soit en général la plus curieuse; 2° saint Grégoire et saint Augustin l'ont jugée bien importante puisqu'ils l'ont mise à l'étude; 3° leur étude n'ayant amené qu'une solution qui ne résout rien, ils seraient aujourd'hui les premiers à en chercher une autre.

Quant à notre thèse générale sur le monopole des résurrections accordé aux chrétiens et à leur Dieu, il n'y a rien là qui

1. Malgré quelques exemples d'hésitations et de dissidences angéliques, ne fût-ce que celles des anges des Perses, des Mèdes et des Grecs que Daniel nous montre combattant les uns contre les autres, à propos d'une volonté divine interprétée diversement par eux.

puisse l'effleurer le moins du monde, et par tout ce que nous venons d'exposer il reste prouvé qu'eux seuls ont eu le pouvoir de dire à un cadavre souvent réduit en poussière : « LÈVE-TOI ET MARCHE, *surge et ambula.* » Nous l'avons déjà dit : un seul ressuscité prouve, et tout le christianisme est divin. Or, nous en comptons et pouvons les démontrer PAR CENTAINES ;... mais nous n'acceptons la discussion que sur ceux-là, et nous ne nous lasserons pas d'y renvoyer les disputeurs de mauvaise foi, qui ne prouveraient que leur faiblesse s'ils voulaient nous imposer ceux que nous garantissons le moins.

APPENDICE B

(PREMIER SIÈCLE)

« LES DISCIPLES DU SEIGNEUR ENVOYÉS DANS LES GAULES PAR SAINT PIERRE. »

---

1. Première mission en Italie. — 2. Disciples dans les Gaules. Tradition primitive — 3. Révolution à cet égard par la critique du XVI[e] siècle. — 4. Restauration de la tradition. — 5. Saint Trophime, Paul Sergius et Martial. — 6. Assistance des saints en plusieurs lieux à la fois.

1. — *Première mission en Italie.*

On sait généralement dans le monde ce qui regarde le choix des soixante-douze disciples, mais on sait beaucoup moins bien ce qu'ils ont fait.

Depuis deux ou trois siècles, tout en lisant dans saint Paul : « Leur parole *a été* portée par toute la terre » [1], et dans saint Marc : « Étant partis, ils prêchèrent partout » [2], on respectait très-peu ces affirmations apostoliques. On allait plus loin, on croyait faire acte de savoir en les déclarant en désaccord avec l'histoire.

On avait cependant un beau spécimen de missions dans l'un de ces envois que *tous* les martyrologes grecs, latins, slaves, etc., s'accordent à présenter comme étant *parfaitement historiques*. Il s'agit ici de saint Apollinaire, nommé par saint Pierre premier évêque de Ravenne et martyrisé par Vespasien, le septième jour de l'année LXXVII. Voici comment s'exprime à cet égard un des plus anciens

1. Saint Paul, *aux Romains*, c. X, v. 18.
2. Saint Marc, c. XVI, v. 21.

manuscrits qui existent[1], d'accord avec tous les historiens de l'Église.

« Saint Pierre, après être resté longtemps à Rome avec Apollinaire, son disciple, qu'il avait amené d'Antioche, finit par lui dire :

« Pourquoi restes-tu avec nous? Voilà que tu sais tout ce qui regarde le Seigneur Jésus. Debout donc, reçois le Saint-Esprit, et en même temps le sacerdoce. Dirige-toi vers Ravenne, ville très-populeuse, prêche-lui le salut, et ne crains rien, car tu sais que celui que tu annonces est vraiment le fils de Dieu ayant guéri les malades et *d'un mot rendu la vie aux morts.* »

« Et ayant ainsi parlé, Pierre pria, bénit Apollinaire et, lui posant la main sur la tête, lui dit : « Que le Seigneur envoie son ange pour préparer tes voies et qu'il t'accorde toutes tes demandes, » et l'embrassant, il le congédia. »

Or, nous avons la liste de toutes les tribulations que ce premier missionnaire endure, de tous les miracles qu'il opère, et nous pouvons affirmer que les unes sont au niveau des autres. Ici, c'est le soldat Irénée, dont il guérit l'enfant aveugle; là, un tribun militaire dont il sauve la femme agonisante; plus loin, à Clusi, en Toscane, c'est un gentilhomme nommé Boniface auquel il rend la parole, tout en exorcisant sa servante, possédée du démon, ce qui décide la conversion et le baptême de plus de cinq cents personnes.

Mais celui de ses miracles qui fit le plus de bruit et entraîna peut-être la conversion de l'Italie, ce fut la résurrection de la fille du patrice Rufus, dont le baptême irrita tellement Néron qu'il envoya un bourreau nommé Messalin pour faire subir à Apollinaire toute espèce de tourments.

Voici comment est racontée dans les Bollandistes la RÉSURRECTION de cette jeune fille :

A ce moment, le duché de Ravenne appartenait au consul et patricien Rufus, dont la fille unique était malade. Comme on lui parlait d'un prêtre nommé Apollinaire, homme d'un grand renom, il lui fit dire de venir visiter son enfant. Apollinaire obéit, mais à peine est-il entré dans le palais avec ses clercs, qu'il entend Rufus s'écrier : « Hélas! ma fille est morte! » Et le saint vit bien à ses sanglots qu'effectivement elle devait avoir cessé d'exister, *cognovit quia transiit.* Rufus descend et l'abordant avec larmes : « Plût au ciel, lui dit-il, que tu ne fusses pas entré ici, car ce sont mes grands Dieux qui, indignés de cette profanation, n'ont plus voulu sauver ma fille, et toi, tu ne la sau-

1. Celui donné par Surius au 22 juillet, et sur lequel s'appuient à leur tour Baronius et les Bollandistes.

veras pas davantage »; et tous ceux qui étaient là pleuraient avec lui. Mais Apollinaire, prenant la parole : « Courage, patricien, et jure-moi, par la santé de César, que tu permets à ta fille d'obéir à son Sauveur, et tout aussitôt tu vas connaître quelle est la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Rufus reprend : « Je sais que ma fille est morte et ne vit plus. Aussi, si j'ai le bonheur de la voir debout et recouvrant la parole, moi aussi je louerai la puissance de ton Dieu et permettrai à ma fille de suivre son libérateur. » Or, toute la foule qui les entourait pleurait amèrement.

« Le saint, rempli de confiance dans le Seigneur Jésus, s'approcha de la fille et la toucha en disant : « Mon Dieu, ô toi qui as donné à Pierre mon maître le pouvoir d'obtenir tout ce qu'il désire,... ressuscite cette jeune fille, puisque c'est toi qui l'as créée et qu'il n'y a pas d'autre Dieu que toi. » Puis, regardant l'enfant et s'adressant à elle : « Pourquoi restes-tu sur ce lit? Allons, lève-toi, et confesse ton Créateur. » A l'instant celle-ci se lève et se met à crier : « Oui, seul il est vraiment grand, le Dieu que confesse Apollinaire son serviteur, et il n'y en a pas d'autre. » Cette heure fut bien grande pour tous les chrétiens qui étaient là, car le nom de Dieu y fut grandement magnifié. La jeune fille fut baptisée sur le champ avec 324 personnes de tout sexe, et beaucoup d'autres païens crurent au Christ.

« Quant à cette jeune ressuscitée, elle se consacra à lui et resta vierge. Mais Rufus, craignant beaucoup César, *n'osait aimer* Apollinaire *qu'en secret* (occulte) et prenait soin de lui. Mais Néron, apprenant, etc., etc. [1]. »

Ici le récit de ce long martyre de 29 ans, dont l'histoire a enregistré toutes les circonstances révélées plus tard par le saint dans ses apparitions que nous raconterons tout à l'heure.

Nous pouvons accorder la même confiance historique à saint Paulin de Lucques, l'un des disciples ramenés également d'Antioche par saint Pierre. Il fut martyrisé vers le même temps à Saint-Julien, au pied du mont Pisan, comme l'a prouvé par l'archéologie le savant Ughellus, dont l'autorité suffirait à faire passer un saint de la tradition dans l'histoire.

2. — *Disciples dans les Gaules. — Tradition primitive.*

Restons en Occident, et laissant les autres apôtres porter aux Indes, au Thibet, en Chine peut-être, la parole de leur maître, bornons-nous

1. Boll., *Acta SS.*, 23e jour de juillet.

aux saintes campagnes des disciples et suivons-les tout d'abord dans les Gaules.

Mais ici se dresse devant nous la plus étrange difficulté que la critique historique ait jamais opposée à la propagation de la foi.

Pendant quinze ou seize siècles, les Gaules croyaient posséder tous les titres possibles à la gloire d'avoir été évangélisées dès les premières années par quelques-uns des disciples. On n'eût jamais compris comment, après avoir reçu l'ordre exprès et divin de porter la vérité à *toute* la terre, « in universum mundum prædicate » [1], les apôtres auraient pu retrancher de ce programme précisément les provinces les plus voisines, les plus abordables et les plus importantes à convertir. On prenait au sérieux, pendant ces seize siècles, ces paroles de saint Paul : « C'est ainsi que j'ai prêché l'Évangile, non pas aux lieux où le Christ avait été déjà nommé (ne voulant rien ajouter à ce qui était fait par d'autres), mais ailleurs, afin que, suivant ce qui est écrit, ceux auxquels il n'avait pas été annoncé le vissent, et que ceux qui n'avaient rien entendu comprissent... Lors donc que j'aurai fini (à Jérusalem où je suis), je passerai chez vous, pour me rendre en Espagne [2]... »

Or, comment saint Paul aurait-il pu jamais avoir l'idée de passer *par-dessus* les Gaules pour se rendre en Espagne, si ces Gaules n'avaient pas eu déjà leurs missionnaires ? Tout cela paraissait d'autant plus improbable à nos pères, que jusqu'à eux personne n'était jamais venu s'inscrire en faux contre des croyances aussi rationnelles.

Saint Clément, pape, dans sa première épître adressée à saint Jacques, que nous venons de voir admise partout aujourd'hui comme authentique (p. 43, note 2), lui disait : « Nous avons envoyé des disciples DANS LES GAULES ET EN ESPAGNE », et dans une seconde (aux Corinthiens), il ajoutait que « saint Paul avait rendu témoignage à l'Évangile jusqu'aux confins de l'Occident ».

Saint Justin, écrivant cent ans après la mort du fils de Dieu, affirme au juif Tryphon qu'il « n'est *aucune* nation où la religion chrétienne ne soit déjà établie » (*ad Tryph.*); et vers 170, le pape Anicet envoie une réponse *aux évêques des Gaules*, qui lui avaient écrit plusieurs lettres.

Au IIe siècle, Tertullien ne craint pas d'affirmer que « les diverses nations des Gaules, toutes les contrées des Espagnes, les pays des

1. Saint Matthieu, c. XXIX.
2. Saint Paul, *aux Romains*, c. XV, v. 20, 24, 28.

Bretons, inaccessibles aux Romains, sont imbus de la connaissance de Jésus-Christ [1]. »

Vers le même temps saint Irénée écrit de Lyon : « Il n'y a qu'une seule et même tradition, et les églises d'Allemagne n'ont pas d'autres créances que celles qui sont en Espagne et EN LA CELTIQUE [2]. »

Mais ce qui achève de démontrer la légitimité des prétentions de la Gaule, c'est la lettre de saint Cyprien mort en 261, après avoir averti en 257 le pape Étienne que Marcien, archevêque d'Arles, était tombé dans l'hérésie des Novatiens [3]. Donc Arles avait un évêque à cette époque.

On n'en finirait pas si l'on voulait rassembler, non pas tous les suffrages, tant ils étaient unanimes, mais tous les textes sérieux et confirmatifs de cette grande vérité chronologique. Quand il n'y aurait pour l'établir que l'histoire des martyrs de Lyon, cela suffirait encore ; car, ainsi que le dit un savant Bénédictin, « nier ces martyrs, ce serait nier qu'il est jour en plein midi » [4]. Ajoutons à cela les traditions particulières et détaillées de chaque église, les actes gravés dans la mémoire générale, les monuments retrouvés, les noms propres imposés à certains quartiers, à certaines rues, parfois à certaines hôtelleries, les mentions des distances et de tous les détails topographiques, enfin joignez-y l'autorité de tous les bréviaires, offices, liturgies, etc., et nous nous assurerons qu'il y avait là comme un faisceau de concordances, auquel il ne fût même pas venu dans l'idée de toucher avant notre prétendue renaissance, tant la possession paraissait assurée sur l'assentiment unanime des peuples, de leurs pasteurs, de leurs souverains et de leurs savants.

3. — *Révolution dans la critique au* XVIe *siècle.*

Mais voici que tout à coup, vers la moitié du XVIe siècle, on ne sait à quel propos, un lieutenant criminel (et selon nous, très-criminel) de la ville du Mans s'avise d'intenter un procès à la tradition de sa province qui avait, disait-il, la simplicité de proclamer pour son premier pasteur saint Julien, disciple des apôtres, comme lui

1. *Adv. Judæos*, c. VII.
2. *Adv. Gentes*, l. I, c. III.
3. Voyez Ep. LXVII de saint Cyprien.
4. Le père Bourdonnet. Voir sa réponse au lieutenant criminel de la ville du Mans. — Voir aussi M. Ch. Barthélemy, *Vies des Saints français*, t. I, colonne 930.

ayant été envoyé au Ier siècle par saint Clément. Selon ce magistrat, il fallait corriger au plus vite une erreur aussi compromettante. Cela ne paraissait pas d'un intérêt majeur, mais à partir de ce premier acte de rébellion le feu était ouvert, et pour que l'école des Baillet, des Launoy, des Tillemont, ait pu le nourrir avec tant de succès sur toute la surface de l'Église gallicane, on aurait pu croire qu'il venait de se produire dans les fastes de la science historique quelqu'une de ces grandes découvertes qui font à l'instant table rase de tout ce qui a été écrit et professé jusque-là.

Voilà cependant à quoi se réduisait cette grande nouveauté. Notre lieutenant criminel venait de découvrir dans saint Sulpice-Sévère et dans saint Grégoire de Tours quelques lignes que, depuis dix siècles, des milliers de lecteurs lisaient apparemment sans les comprendre, tant elles leur paraissaient inoffensives pour les vieilles traditions de la Gaule chrétienne.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de ce malentendu chronologique, d'ailleurs si peu défendu par ces deux graves autorités qu'elles se contredisaient elles-mêmes à son égard. Leur seul tort avait été de rajeunir de deux siècles, en l'ajournant au règne de l'empereur Dèce, c'est-à-dire à l'an 250 environ, l'arrivée de ces évêques que la tradition générale nous disait envoyés par saint Pierre.

Premier exemple de l'abandon des sources contemporains pour une phrase écrite cinq siècles plus tard! Immolation de toute l'antiquité aux chicanes d'un *officier* plus jeune de seize siècles! Ce fut le début de toutes les énormités qui suivirent, et qui malheureusement devinrent chez nous autant d'énormités d'habitude!...

4. — *Restauration de la tradition.*

L'audace du paradoxe et ses précieuses conséquences l'avaient fait adopter par tout le monde; mais toutes les révolutions ont leurs restaurations, et depuis quelques années un nouveau jour vient d'éclairer les trois premiers siècles de nos annales, comme il paraît vouloir en éclairer bien d'autres. Un ouvrage très-remarquable, entre autres, a versé des trésors de dialectique et d'érudition sur le point en litige[1], et comme il arrive toujours à la suite des bons ouvrages, la voie se

1. Celui de M. l'abbé Faillon sur le *Séjour de sainte Magdeleine en Provence.*

trouvant dégagée, chacune de nos provinces injustement accusées de persistance païenne vient de voir surgir autant de défenseurs qu'elles en avaient besoin [1].

Mais ce qui pour tous les bons esprits tranchera la question, ce sera la conversion sur ce point important de l'un des hommes les plus compétents et les plus opposés jusqu'ici à l'ancienne tradition.

M. Paulin *Paris* (il suffit de le nommer pour comprendre l'importance de son suffrage) vient d'insérer dans l'*Histoire littéraire de la France,* cette grande œuvre bénédictine qu'il réédite en ce moment, une note ainsi conçue :

« Bien qu'ici l'opinion particulière du nouvel éditeur n'ait aucune autorité, il se croit obligé d'avouer qu'il a longtemps professé les mêmes sentiments que Sirmond, Tillemont et Dom Rivet sur les origines du christianisme dans les Gaules. Mais les nouveaux arguments présentés par les soutiens de l'opinion contraire l'ont complétement ramené à la conviction que Rome, où le christianisme faisait chaque jour de nouveaux progrès depuis le règne de Néron, Rome, qui avait fait aux partisans de la foi nouvelle quatre grandes persécutions successives, Rome était dans un rapport trop immédiat, trop continuel avec les Gaules, pour que les prêtres et les confesseurs chrétiens, obligés de lutter dans le cirque contre les lions et les tigres ou de se réfugier dans les catacombes, n'eussent pas fréquemment passé dans nos provinces, pépinière constante de rhéteurs, de philosophes et de grammairiens qui ne cessaient d'aller et venir de Rome à Lyon, Arles, Marseille, Toulouse, Nîmes et Narbonne. Non, cela me semble aujourd'hui *moralement impossible*... Et supposer que ce christianisme, qui avait déjà envahi les Germanies et l'Espagne, n'eût pas encore assez de retentissement pour que le bruit en arrivât jusqu'à nous, c'est aller contre le sentiment de Sénèque, de Pline et de Tacite, c'est fermer les yeux à la lumière de l'histoire [2]. »

1. *Voyage de saint Paul en Espagne*, par M. Maxime Latou. — *Envoi de saint Mansuet à Toul*, par M. l'abbé Guillaume. — *Apostolat de saint Martial*, par M. l'abbé Arbellot. — *Épiscopat de saint Georges en Vélay*, par M. de Fages de Chaulnes. — *Tombeau de saint Eutrope à Saintes*, par M. l'abbé Lacurie, etc. etc.

2. Note 22 ajoutée par M. Paulin Paris à la fin du tome I de l'*Histoire littéraire*. Nous ne regrettons qu'une chose : c'est qu'une rétractation aussi loyale que décisive soit pour ainsi dire perdue dans une note de fin d'ouvrage, quand elle serait si bien placée ailleurs.

Restons-en là sur cette question et tenons-la pour surabondamment jugée. Ne le fût-elle pas, nous devrions, pour notre part, nous en inquiéter fort peu, puisque nos MIRACLES s'arrangeraient tout aussi bien du troisième siècle que du premier.

5. — *Rome, point de départ. Saint Trophime, Paul Sergius, Martial, etc., etc.*

Voilà donc encore une vérité restaurée. D'ici nous pouvons voir les disciples partant de Rome au Ier siècle comme les consuls et les légions. A l'exemple de l'armée, ils vont compter leurs premiers pas de cette *borne dorée* qui occupe le centre du forum et à laquelle se rattachent, comme des rayons au moyeu d'une gigantesque roue, ces milliers d'autres bornes que le génie de la république et de l'empire avait implantées dans toutes les directions de l'univers.

Ces disciples, il est vrai, partent sans aigles, sans chars et sans épées. Ils partent les pieds nus, munis d'une simple croix, mais avec un *firman* dont la vertu protectrice va s'étendre à toutes les contrées, à tous les temps, car il est ainsi conçu : « Allez en tous lieux, enseignez les nations, car voici que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles » [1].

Jugez si, munis d'une pareille feuille de route délivrée par une autorité sans égale, les Alpes pouvaient, comme on l'a prétendu, arrêter leur courage et barrer leur passage.

Les Alpes ! bel obstacle pour de nouveaux Hercules auxquels il a été dit qu' « avec la foi la plus minime ils transporteraient à leur gré les montagnes » !

Comme nous n'écrivons pas, à proprement parler, une vie des saints, gardons-nous de nous embarrasser dans la distinction des trois groupes successifs d'envoyés, ou de nous attarder dans la grande question des deux saints Denis, question toute spéciale, admirablement élucidée déjà par tant de savants ouvrages. Choisissons nos héros.

Voici d'abord saint Trophime, le même, suivant toutes les traditions, dont saint Paul écrit à Timothée : « J'ai laissé Trophime malade à Milet ». Son envoi par saint Pierre, lors même qu'il ne reposerait pas sur la tradition générale, et principalement sur celle de la ville d'Arles, reposerait encore sur un témoignage bien suffisant, à

1. Saint Matthieu, c. XXVIII, v. 19 et 20.

savoir la lettre des dix-neuf évêques envoyés, vers 450, au pape saint Léon, pour le supplier de rendre à cette métropole les priviléges qu'il lui avait ôtés : « *Toute la Gaule sait,* disent ces évêques, et la sainte Église de Rome ne l'ignore pas, qu'Arles, la première ville des Gaules, a mérité de recevoir de *saint Pierre* saint Trophime pour évêque, et que c'est de cette ville que le don de la foi s'est communiqué aux autres provinces de ces mêmes contrées des Gaules. »

Comment, à deux siècles de distance, la vérité eût-elle eu le temps de faire si complétement naufrage?

Voilà donc quel avait été le premier pas de l'importation chrétienne dans le midi de notre France. Mais Trophime a des collègues et de grands coopérateurs à l'égard desquels la tradition n'est pas moins vivante.

Voici d'abord saint Eutrope à Orange, et saint Maximin à Aix; mais, à part un fait que nous retrouverons ailleurs, ce serait tromper nos lecteurs que de leur donner sur ces deux saints des détails trop vaguement accusés jusqu'ici, pour que l'on puisse leur accorder une confiance absolue.

Ils le sont un peu plus dans la *vie de saint Paul Sergius*, le proconsul de l'île de Chypre, que les *Actes des Apôtres* nous ont montré converti par la cécité subite infligée au magicien Bar-Jésu par saint Paul. Devenu compagnon du grand apôtre et son auxiliaire dans la campagne d'Espagne, il est, au retour, laissé par lui à Narbonne, où son souvenir est encore aussi vivant qu'il pouvait l'être au premier jour. Ce double voyage, pressenti dans l'*Épître aux Romains*[1], est attesté, ainsi que la mission de Paul Sergius à Narbonne, par des hommes tels que saint Épiphane, Théodoret, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, etc.; quant à ses actes, rédigés assez tard sur de très-anciens documents, ils nous le montrent opérant force miracles, et entre autres, toujours soutenu par des apparitions de son glorieux homonyme (saint Paul), guérissant les malades, exorcisant les possédés, et surtout ayant déterminé la conversion de cette contrée par

1. Ce voyage, projeté selon les *Actes,* réalisé selon la tradition, n'aurait été qu'une préparation à celui de saint Jacques *le Majeur,* ce grand apôtre de l'Espagne, qui montre encore avec respect non-seulement le *pilier* sur lequel la sainte Vierge encore vivante lui aurait apparu (apparition qui aurait donné lieu à l'érection postérieure de la superbe église de Notre-Dame *del Pilar*), mais encore son tombeau, devenu *Compostelle,* le but du plus célèbre pèlerinage de l'Europe.

la RÉSURRECTION DU PILOTE QUI LUI AVAIT FAIT TRAVERSER LE RHONE AUPRÈS D'ARLES ET QUI S'ÉTAIT NOYÉ DANS LE FLEUVE.

Mais tenons-nous bien à saint Martial de Limoges, comme à l'une des branches mères de ce bel arbre traditionnel que l'on voulait tantôt abattre, tantôt brûler, tantôt simplement émonder, et dont toutes les feuilles semblent vouloir reverdir aujourd'hui. Si nous voulons avoir un beau spécimen des conquêtes et des miracles du Ier siècle, lisons avec soin le manuscrit de ses actes, manuscrit si naïf et si vieux, que plus d'un savant *s'obstine* encore, en dépit des opposants, à le croire son contemporain.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à l'hypothèse du IIIe siècle, Il resterait toujours à se demander comment alors il eût pu se faire que tous les conciles qui se sont occupés de saint Martial, non-seulement celui de Limoges, qui pourrait être suspect, mais ceux de Poitiers, de Beauvais, de Bourges, etc., auraient pu, de concert avec les Églises de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Constantinople et du mont Sinaï, lui maintenir indûment, dans toutes les liturgies, son titre d'apôtre et de premier martyr des Gaules.

De ces décisions importantes il résulterait donc que saint Martial, un des soixante-douze disciples du Seigneur, parent de saint Pierre et venu avec lui de la Palestine à Rome, aurait été envoyé par son ordre dans l'Aquitaine. Grâce à ses actes, confirmés par les vieux manuscrits trouvés au XVe siècle par un savant carme (le père Bonaventure), grâce aux beaux travaux de MM. les abbés Arbellot et Faillon [1], nous pouvons maintenant suivre sa marche pas à pas. Ainsi, nous le voyons d'abord sortir de Rome et se diriger vers le nord; puis, arrivé à *Colle-di-val-d'Esa,* en Toscane (près de Sienne), nous le voyons, après avoir perdu un de ses compagnons de voyage, le jeune Austriclinien, retourner à Rome pour en informer saint Pierre, qui lui donne le *bâton* mystérieux avec lequel il RESSUSCITE son ami. Après quoi il continue sa route, reste deux mois au *Castellum-Tullum,* chez un nommé *Amaldus,* dont il exorcise la fille, après avoir encore ressuscité, dans le même château, le fils du prince Nerva, parent de Néron, nouveau miracle qui entraîne immédiatement le

1. Voir du premier la *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial.* M. Arbellot nous y promet la publication d'une copie de ses actes primitifs extraits du manuscrits 3851 de la Bibliothèque impériale. Bien que ces actes ne remontent pas au delà du VIe siècle, M. l'abbé Darras les indique comme « présentant tous les caractères désirables d'authenticité ». (*Histoire de l'Église,* t. V, p. 543.)

baptême de trois mille six cents personnes. A *Ergedius-Vicus*, il détruit les idoles, est frappé par les prêtres, les aveugle tous et ne leur rend la lumière que lorsque les démons, conjurés par lui, font eux-mêmes tomber leurs simulacres à ses pieds. Enfin à *Lemovicum* (Limoges), il est reçu chez une vénérable matrone nommée Suzanne, dont la fille (Valérie) est convertie par lui avec six cents hommes libres et esclaves (*ingenui et vernaculi*).

Fort d'un tel début, Martial se rend au temple de Jupiter pour y prêcher la bonne nouvelle. Grande indignation de la part des *flamines* (prêtres), qui le traînent en prison après l'avoir indignement fouetté. Mais l'homme de Dieu se met en prière, et voici venir un grand tremblement de terre et un coup de foudre qui tue tous les flamines coupables. Frappés de terreur, les païens se jettent aux pieds du saint et lui disent : « Nous sommes à vous si vous ressuscitez nos prêtres »; et aussitôt Martial se met encore une fois en prière et, se tournant vers les morts, leur dit : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que les Juifs ont crucifié et qui, le troisième jour, est ressuscité des morts, levez-vous et convertissez votre peuple. » Et les morts ressuscitent, et le jour suivant toute la nation se réunit, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, au nombre de vingt-deux mille, et tous, baptisés, vont avec Martial briser les idoles de ce temple, que le saint consacre séance tenante comme église à saint Pierre. Plus tard encore, il ressuscite le bourreau qui avait tranché la tête à Valérie par ordre du duc Étienne, son fiancé, désespéré de se voir préférer son rival divin Jésus-Christ. Converti comme les autres par cet éclatant miracle, ce jeune duc reçoit de Martial l'ordre de se rendre à Rome avec ses *comtes*, afin d'obtenir de saint Pierre son pardon. Il obéit, *et lui et ses comtes trouvent dans ce lieu qu'on nomme Vatican l'apôtre qui enseignait grandes foules de peuple;* alors s'étant tous déchaussés et couverts de cilices, ils se jettent à ses pieds, et le bienheureux pontife, voyant de si beaux hommes, leur dit : « D'où venez-vous? — Nous venons des Gaules, où nous avons été illuminés par Martial. — Comment est-il parvenu à vous éclairer? — IL A RESSUSCITÉ BEAUCOUP DE MORTS PARMI NOUS, et tout ce qu'il demande à Dieu il l'obtient aussitôt. » Et le bienheureux Pierre, voyant la fontaine de larmes qui coulait des yeux du duc, le délia de ses péchés. Après avoir reçu son absolution, le converti offre deux cents livres d'or qu'il avait reçues en don de l'empereur Néron; mais Pierre lui prescrit de les reporter à Martial pour qu'il bâtisse des églises ou les distribue à ses pauvres. On se remet en route et l'on se divise.

Un des comtes, celui de Poitiers, nommé Arcadius, retournant dans le Poitou avec les siens, s'étant baigné avec son fils Hildeberg dans la Vienne (*Visenna*), près d'un lieu nommé *Garricus*, y perdit ce fils, que l'on ne put jamais retrouver... On appelle Martial, qui se rend auprès de lui, force les démons du fleuve à rapporter le corps de l'enfant, le ressuscite, mais seulement *pour vingt-six ans*, et ce ressuscité raconte comment les choses se sont passées après sa mort.

Quant à Martial, il retourne à Limoges, y reprend le cours de ses prédications et de ses miracles, jusqu'au deuxième jour des calendes de juillet de la quarantième année depuis la résurrection du Sauveur, jour auquel il rendit son âme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vint la lui demander lui-même, comme il le lui avait promis. Depuis ce temps, son tombeau est illustré par des prodiges continus, et jusqu'à ce jour aucun de ceux qui ont touché son suaire n'est resté sans être sur-le-champ guéri, quelque maladie qu'il eût.

Voilà bien ce que l'esprit moderne pourra appeler une vraie *légende*, et dans le fait lorsqu'on la voit signée sur un des manuscrits par Aurélien, l'un des flamines *ressuscités* par Martial et se disant *témoin oculaire*, on est bien tenté de suspecter l'origine et les détails de tout le récit; mais voyons les raisons qui, sans l'imposer à personne, militent en sa faveur.

Le premier doute qui se présente est relatif à la parenté de Martial avec saint Pierre et à son identité avec le petit porteur de *pains et de poissons* au grand jour de leur multiplication évangélique.

Mais en y réfléchissant davantage, on finit par trouver que les apôtres, pour organiser ces missions improvisées, n'ont pas eu la liberté du choix, et que *de toute nécessité*, du moment où leurs actes nous les montrent réunis dans le cénacle aux disciples, il allait de soi-même qu'ils choisissent de préférence, pour leurs représentants apostoliques, ceux qui avaient connu leur maître, entendu sa prédication, assisté à son martyre et constaté sa résurrection comme eux. Une marche opposée dans la grande affaire de l'élection eût été aussi absurde que coupable.

Ensuite on se demande pour quelle raison l'erreur eût choisi de préférence ce plus inconnu des disciples pour en faire l'enfant prédestiné à un si grand rôle.

Qui donc a pu inventer surtout qu'il était né *non pas à Rhama*, mais dans le village *le plus rapproché de Rhama?* et comment cette tradition a-t-elle été si bien accréditée dès l'origine en Palestine, que de très-bonne heure on ait construit sur l'emplacement de la

maison où l'on croyait né cet enfant une église qui porte encore son nom? Comment le pape Jean XX a-t-il été si bien assuré de sa parenté avec saint Pierre qu'il se soit cru obligé de la confirmer dans une bulle [1]? Pourquoi à Rome, dans l'église *Santa Maria in Via lata*, cette crypte souterraine creusée, dit-on, par lui offre-t-elle sur ses parois l'image *des cinq pains et des poissons* rapprochée de son nom, ainsi qu'on la voit sur plusieurs autres pierres et sépultures [2]?

Tout cela est d'une extrême antiquité, puisque saint Jérôme et Alexandre VII s'en portent garants. Pourquoi, à Limoges, la confection et la manducation de cinq pains, fabriqués tous les six ans, a-t-elle toujours guéri de graves infirmités, même chez des hérétiques, *qui en conviennent* [3]?

Quant aux faits miraculeux en eux-mêmes, et surtout quant à ces résurrections trop multipliées, dit-on, du moment où nous devons les revoir plus tard bien autrement multipliées encore et prouvées de manière à défier toute espèce de dénégation, nous nous étonnerions au contraire de leur rareté aux premières heures de la prédication évangélique; n'oublions pas qu'il s'agissait de faire tomber simultanément à genoux vingt-deux mille adorateurs d'idoles, très-habitués à tous les autres prodiges, comme nous l'avons tant de fois constaté.

Quoique la résurrection d'Austriclinien ait pu se confondre, nous l'avouons, avec deux ou trois autres opérées par saint Georges, saint Front, saint Euchaire [4], en raison de quelques particularités très-semblables, que de précision dans ce récit!... Comme le lieu est encore bien défini! Ce n'est pas à *Colle-di-val-d'Esa*, mais bien, selon la légende, à une *demi-lieue* de là, près le pont de *Granciano*, que la résurrection a eu lieu et que l'on voit encore une église de Saint-Martial qui remonte aux premiers âges du christianisme.

En 1595, comme l'affirme *de visu* le savant Lombardelli, on voyait encore, sous les fondations de l'église, l'entrée du sépulcre dans lequel ce saint (Austriclinien) avait attendu quelques jours sa résurrection [5]. Le non moins savant Ughellus affirmait, au milieu du XVIIe siècle,

1. Voir le père Bonaventure de Saint-Amable, t. II, c. VII.
2. Voir M. Barthélemy, *Vies des saints de France*, t. I, col. 567.
3. P. Bonav., c. XIII.
4. Envoyés au même moment de Rome dans l'Est, dans le Centre et dans la Gaule belge.
5. Lombardelli, *Vita di S. Martiale*, c. VIII.

que *de son temps* on voyait encore ce tombeau [1]. « Ce tombeau et cette église, dit M. l'abbé Faillon, garantissent suffisamment la vérité de cette résurrection » [2]. Mais, dit-on, comment d'aussi vieux monuments peuvent-ils inspirer la moindre confiance en leur date et en leur objet ? — Mon Dieu, nous trouvons tout simple que l'Italie profane nous montre avec une grande confiance les tombeaux de ses Scipions et de tant d'autres... Trouvons bon que l'Italie chrétienne, bien autrement douée de respect pour ses saints que l'autre pour ses grands citoyens, nous signale aussi leurs monuments, d'ailleurs beaucoup plus jeunes. Tout se tient ici, et de même qu'en Toscane on retrouve l'emplacement de la résurrection d'Austriclinien, de même on retrouve l'emplacement exact de tous les autres miracles. A Thou (et non pas à Tulle,) à Ahu (et non pas à Ayen), on voit encore l'autel et la fontaine de saint Martial opérant tous les jours des miracles comme il s'en opérait jadis à Bordeaux, dans l'église de Saint-Surin, par le bâton qui lui avait été donné par saint Pierre. A Saint-Martial de Limoges, le vieux calice et la châsse du saint n'en opèrent-ils pas autant de leur côté?

Tout s'enchaîne donc dans cette vie de saint Martial. Les voies romaines qui s'y trouvent décrites semblent avoir été tracées de nos jours et n'être que nos grandes routes actuelles; les monuments ne sont pas moins éloquents que les chartes, les traditions s'expriment comme les bulles pontificales [3], celles-ci comme les mémoires de nos archéologues modernes, et enfin les miracles d'aujourd'hui comme les miracles d'autrefois.

Pourquoi donc préférerait-on plus longtemps à cet imposant accord les petites dénégations de quelques novateurs fondées sur leurs propres préjugés?

Tout ce que nous venons de dire sur saint Martial peut et doit s'appliquer à six autres évêques envoyés comme lui dans les Gaules, saint Trophime à Arles, saint Paul Sergius à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Galien à Tours, saint Denis à Lutèce, saint Austremoine à Clermont, etc.

Sur tous ces saints personnages toutes les hésitations ne sont

1. *Italia sacra,* t. III.
2. *Monuments inédits,* t. II, p. 393, note
3. Le 18 mai 1854, Pie IX a rendu un décret dans lequel, rappelant l'opinion du tribunal de la *Sacrée Congrégation des rites,* du 8 avril précédent, il autorise le culte et le titre d'*apôtre* décernés au saint fondateur de l'église de Limoges.

pas levées aussi complétement que sur saint Martial, mais toute cette pléiade apostolique nous paraissant solidaire, l'exactitude bien établie pour un seul doit entraîner logiquement celle de tous les autres.

6. — *Apparitions, transports et bilocations primitives.*

Dans le programme des miracles que nous nous proposons d'étudier [1] nous avons compris celui de tous, sans exception, qui a le plus de droits à notre curiosité, à savoir celui des transports *corporels* ou *spirituels* (Dieu le sait), si communs chez les saints, et dont quelques-uns ont pu s'appeler avec raison *bilocations* [2], pendant que d'autres s'appelaient *ubiquité* [3], etc., etc. Nous disions :

« Rien n'est plus commun dans l'histoire hagiographique que ces *dédoublements* apparents des saints : tout le monde connaît celui de saint Liguori, qui, de nos jours, sans quitter corporellement son église de Sainte-Agathe, alla donner les dernières consolations au pape Clément XIV se mourant au Vatican. Si déjà le siècle des grands docteurs de l'Église nous avait montré saint Ambroise annonçant aux fidèles de Milan, au milieu d'une grand' messe qu'il célèbre, sa propre assistance *au même moment* aux obsèques de saint Martin de Tours dont il leur apprend la mort, il n'est pas moins intéressant de retrouver les débuts de cette merveille entourés, dès les premiers jours de l'Église, de ces mêmes circonstances qui nous forceront toujours à demander comme saint Paul : « Est-ce en corps? est-ce en esprit? »

Nous avons constaté le rôle immense des résurrections dans l'établissement de l'Église; nous allons pouvoir constater l'édification qui résultait pour la masse des croyants de ces manifestations de présence anormale et en apparence impossible.

La vie de sainte Marthe, empruntée par M. l'abbé Faillon au savant Raban-Maur, nous en fournit un magnifique exemple. Comme un miracle ne marche jamais sans plusieurs et même sans beaucoup d'autres, la sœur de Lazare et de Marie se garde bien de nous en laisser chômer. Ainsi son habitude de *ressusciter les morts*, sa lutte avec

1. Introduction.
2. Présence en deux endroits.
3. Présence en tous lieux.

cette *Tarasque* qui a l'honneur de donner son nom à une ville et qui devait compter plus tard de si nombreux analogues, cet ermitage où se passe la scène, cet emplacement si précis au bord du Rhône, où elle ressuscite le jeune noyé qui lui est apporté par toute la population[1] : tout cela est empreint d'un bien grand cachet de vérité.

Passons maintenant au phénomène qui nous intéresse avant tout. Le voici tel qu'il est raconté par Raban-Maur et attesté par toutes les traditions :

Front, évêque de Périgueux, et Georges, évêque du Puy-en-Vélay, sont persécutés, chassés de leurs siéges et se réfugient auprès de Marthe. Elle prie pour eux et, les séditions étant apaisées par ses prières, elle les renvoie à leurs diocèses. Mais prenant Front à part, elle lui dit : « Tu sais que le jour de ma mort approche, promets-moi d'assister à mes obsèques. — J'y serai, répond le saint, pour peu que Dieu me laisse de vie. »

Un an plus tard, elle meurt entourée de Parmenas, son parent, de Sosthène et d'Épaphras, compagnons de saint Trophime, de Marcelle, sa servante, d'Euchodia et de Syntex. On consacre sept jours à la préparation de ses obsèques, auxquelles accourent toutes les populations averties par des feux allumés dans toutes les forêts, « *accensis ignibus per nemora* » [2].

Les préparatifs avaient été terminés le samedi, et le lendemain dimanche, surveille des calendes d'août, toute la pieuse assemblée se trouvait réunie à l'église.

Mais voici la merveille! A la même *troisième* heure, saint Front,

1. Il s'agit d'un jeune homme qui, pour entendre un des discours de la sainte, veut traverser le Rhône. Ne trouvant pas de bateau, il se jette à la nage, mais le courant est tellement fort qu'il disparaît sous les flots. Le lendemain, *vers la neuvième heure du jour*, on retrouve son corps, et toute la ville conjure Marthe de le ressusciter. « Croyez-vous bien que je le puisse? répond-elle. — Nous le croyons, » répond la foule. Alors Marthe se prosterne et se met à prier *avec larmes* (*cum lacrymis orat*). La population émue par elle (*ipsa movente*) accompagne sa prière, lorsque tout à coup, avec un grand éclat de voix (*ejulatu magno*), elle somme Dieu d'*exciter sa puissance* dans l'intérêt de sa gloire et dit au jeune homme : « Lève-toi! » Et l'âme revenant à cette voix, le jeune homme revit, se relève, et toute la ville s'écrie : « Le Christ est vraiment Dieu. » L'abbé Faillon, *Sainte Magdeleine en Provence*, t. I, p. 542.

2. Nous recommandons aux antiquaires ce détail qui certes ne peut avoir été inventé de nos jours.

qui allait célébrer les saints offices dans son église de Périgueux, s'endormait sur son siége en attendant l'arrivée des fidèles, et le Christ lui apparaissant lui disait : « Viens, mon fils, remplir la promesse que tu as faite d'assister aux obsèques de Marthe. » Aussitôt, et *comme en un clin d'œil* (*pariter in ictu oculi*), on put voir dans l'église de Tarascon deux personnages mystérieux, tenant chacun un livre à la main, se placer, l'un à la tête du tombeau (c'est le Christ), l'autre aux pieds de la sainte (c'est l'évêque), et tous deux, après avoir déposé son précieux corps dans le sépulcre, rester auprès de lui, au grand étonnement de l'assemblée, et ne se retirer qu'après la fin du service. C'est alors seulement qu'un prêtre les suit, demande au Seigneur qui il est et d'où il vient; et le Seigneur sans lui répondre lui donne le manuscrit qu'il tenait à la main. Ce prêtre revient au tombeau et montre à tout le monde ce livre qui portait cette phrase écrite sur chacune de ses pages : « Marthe, l'hôtesse de Jésus-Christ, n'a rien à craindre, et sa mémoire sera éternelle. » Il n'y avait pas un mot de plus dans tout le manuscrit.

Mais que se passait-il à Périgueux, siége épiscopal de saint Front? Le voici. Un instant auparavant un prêtre venait d'éveiller le même évêque endormi (saint Front), le prévenant que l'heure de commencer la messe était depuis longtemps passée et que le peuple commençait à se fatiguer. « Ne vous troublez pas, avait répondu le pasteur, et ne vous ennuyez pas d'attendre, car en ce moment *je suis* à Tarascon (en esprit ou en corps, Dieu seul le sait), occupé avec mon Sauveur aux obsèques de Marthe, comme je le lui avais promis. » Puis, un peu plus tard, il ajouta : « Envoyez maintenant à Tarascon un exprès qui puisse rapporter *mon anneau et mes gants*, que je viens de remettre au sacristain pendant que j'ensevelissais la sainte. » Le peuple écoute, admire et envoie immédiatement à Tarascon. Les habitants de cette ville répondent incontinent en donnant tous les détails possibles sur le jour et l'heure du service, sur le personnage vénérable et inconnu qui accompagnait l'évêque Front, bien connu d'eux depuis longtemps; puis ils remettent aux envoyés le livre, l'anneau et seulement l'UN des deux gants confiés au sacristain, car ils veulent conserver l'autre dans leur église comme un témoin du miracle, et ils le gardent.

Le transport était-il corporel? Que ferons-nous alors de ce corps resté dans l'église de Périgueux? — Était-il *spirituel?* Par quelle sorte de main ferons-nous porter cette paire de *gants?*

Voilà, nous le répétons, le premier exemple de ces bilocations spi-

rituelles ou corporelles qui vont abonder dans les annales de l'Église et défier jusque dans les temps modernes l'incrédulité la plus forte, tant elles sont juridiquement constatées.

Il est vrai qu'elles défient aussi les explications les plus habiles; ce qui ne nous empêchera pas, à la fin de ce Mémoire, d'en essayer quelques-unes.

APPENDICE C

(PREMIER SIÈCLE)

« LES SAINTS DU PREMIER SIÈCLE SE RÉVÉLANT EUX-MÊMES DANS LES SIÈCLES SUIVANTS. »

1. — Saint Paulin de Lucques. — 2. Saint Apollinaire de Ravenne.
3. — Saint Barnabé, apôtre.

1. — *Saint Paulin de Lucques.*

Nous sommes convenu que nous serions souvent obligé de rappeler certains principes posés dans notre introduction. Il en est un surtout qu'il ne faut jamais perdre de vue : c'est celui de la prééminence du miracle *posthume* sur tous ceux de la vie, car il s'agit alors du miracle continué après la mort et venant cautionner tous ses précédents. « Souvent, disions-nous, ce sera le saint lui-même, cet ancien héros de l'humilité, passionné jusque-là pour l'abjection de sa mémoire et de sa sépulture, qui, cette fois, par obéissance aux ordres de son maître et dans l'intérêt de l'édification générale, viendra prendre en main la défense de sa cause, plaider son triomphe, signaler le lieu où reposent ses ossements, réclamer un autel, punir les retardataires, foudroyer les sacriléges, raconter les particularités inconnues de sa vie, de son martyre, et se faire l'historien de tous ses titres de gloire. »

Nous ajoutions : « Et la critique n'aura pas le droit de suspecter ce témoignage, puisque ces affirmations personnelles ne venant jamais qu'après les anciennes enquêtes de l'Église, c'est toujours en définitive la philosophie et la raison qui précèdent et dominent tout l'ensemble de la foi » [1].

1. Introduction, § III, *Apparitions.*

Nous aurons mille exemples de ces grands saints venant dans la suite des siècles plaider eux-mêmes leur cause et confirmer leurs premiers *avocats*, compléter leur dossier et asseoir définitivement leur culte à coups de miracles, de bienfaits et d'interventions personnelles.

Ce que nous venons de voir pour les *bilocations*, c'est-à-dire un spécimen primitif de tous les analogues subséquents, nous allons le voir maintenant pour ces auto-révélations[1] des saints. Ce que saint Ambroise, cité tout à l'heure à propos des premières, nous apprendra *de visu* sur ce dernier phénomène, ce que saint Augustin se chargera de vérifier à son tour[2], il n'est pas étonnant, en raison de notre loi de perpétuité du miracle, que le Ier siècle nous l'offre encore une fois dans la personne de ses saints. C'est ainsi que saint Paulin de Lucques, saint Apollinaire de Ravenne, et l'apôtre saint Barnabé, vont nous offrir les premières applications de ce principe si consolant « DES RÉVÉLATIONS PERSONNELLES DE NOS SAINTS ».

Laissons d'abord les Bollandistes[3] nous exposer les faits à propos de saint Paulin.

La tradition seule disait que le tyran qui l'avait fait supplicier avait ordonné que son corps, laissé sans sépulture, serait abandonné aux bêtes féroces; mais elle ajoutait que grâce à l'obscurité de la nuit suivante quelques-uns de ses disciples, et entre autres Antonin, Valérius, Victor et Lucien, l'avaient transporté et inhumé à Lucques, au lieu appelé autrefois la *Cellule des Martyrs*, lieu dont on ne connaissait plus que très-vaguement l'emplacement.

On n'en savait plus davantage, lorsque dans l'année MCCLXI (XVIIa kal. Julii), c'est-à-dire douze siècles plus tard, un saint religieux de Lucques, nommé frère Jacques, eut pendant son sommeil la vision d'un jeune homme éblouissant de lumière qui lui dit : « Jacques, cours à l'église de Saint-Antoine et fais-y célébrer une messe à l'instant même. » Jacques obéit, et au moment de l'élévation une voix partie de sa droite et qui le fait tomber à terre lui dit : « Le corps de saint Paulin est à ta droite, fouille, et tu le trouveras. »

Quoique le frère n'eût vu personne, il raconte après la messe à un saint prêtre ce qu'il a entendu; celui-ci le redit au vénérable évêque Henri, qui ordonne un jeûne et des prières de trois jours, après les-

1. Révélations personnelles.

2. Saint Ambroise à propos des saints Gervais et Protais. Saint Augustin à propos de saint Étienne.

3. Boll., *Acta SS.*, t. III, et 12e jour de juillet.

quels on commencera les fouilles. Elles ont donc lieu dans l'église à huis clos, et neuf personnes, tant moines que laïques, y travaillent depuis le matin jusqu'à l'heure des vêpres. Jacques, plus fatigué que les autres, se rend à la chapelle de saint Antoine, se plaint au saint de l'inutilité de ses efforts, et s'endort. Encore une fois le même jeune homme se représente et lui dit : « Continuez, et vous trouverez. » Après les vêpres on se remet donc à l'ouvrage, et bientôt une odeur délicieuse s'étant répandue dans l'église, on ne douta plus qu'on n'approchât [1]. En effet, peu d'heures après, on découvrait un sépulcre de marbre sur lequel étaient écrits ces mots : « ICI REPOSENT LES CORPS DU B. PAULIN, PREMIER ÉVÊQUE DE LUCQUES, DISCIPLE DE SAINT PIERRE, ET DES SAINTS MARTYRS SÉVÈRE, PRÊTRE, ET THÉOBALD, SOLDAT. » Toute la ville est dans l'ivresse, l'odeur dont nous venons de parler, *sortant* par la porte de *Saint-Donat*, remplit la cité tout entière. Alors l'évêque se rend sur les lieux avec tout son clergé, ordonne une procession générale dans laquelle on compte cinq cents prêtres, quarante bannières, et à laquelle assiste D. Guala, légat du pape, avec cinquante mille personnes.

Voilà ce qu'on appelle, en matière de béatification, l'« *invention* du corps par suite de révélations »; mais il n'en faut pas moins le second élément de conviction, « le miracle », pour éclairer sur la nature de la révélation.

Ici donc les prodiges éclatent et surabondent; mais nous nous bornerons à un seul, et pour nous il sera bien suffisant, car nous ne croyons pas qu'il ait jamais existé un seul rhéteur dont le talent ait pu composer une fable dans les termes simples et naïfs qui vont suivre.

Le procès *s'entame*, et parmi les nombreux témoins qui se présentent figure une femme nommée Geneviève P..., dont voici la déposition : « Vers les premiers jours de la découverte du tombeau, j'avais un fils unique que j'aimais beaucoup (*qui mihi carissimus erat*). Il y avait déjà un mois que je le gardais malade jour et nuit, quand il mourut. Désolée, je restais auprès de lui,... lorsque, soudainement inspirée, *j'entends dans mon esprit* une voix qui me crie : « Porte-le au tombeau de saint Paulin, et Dieu te le rendra. » Et tout aussitôt je le prends tout nu qu'il était, je le mets sur mon sein, et sans robe, hors de moi, je

1. Le parfum! l'odeur de la sainteté! phénomène constant, universel, manifeste, lié à la conservation miraculeuse de ces corps, et même au milieu des circonstances les plus défavorables. Ce phénomène a presque force de loi dans les canonisations; nous l'avons dit, et nous le verrons.

me dirige vers l'église. Lorsque je suis dans la cure de Saint-Alexandre je le regarde encore, et voyant qu'il était *toujours mort,* je disais en dedans de moi : « Que ferai-je ?... » Le prêtre n'était pas dans l'église à cette heure, il n'y avait qu'un enfant auquel je dis : « Où est le corps de saint Paulin ? » et il me l'indiqua. Et je pris mon fils mort, et tout nu qu'il était je le déposai sur le marbre, puis je renvoyai l'enfant, et moi je me jetai sur le pavé en pleurant amèrement ; là je frappais ma poitrine et disais : « O mon Dieu, si vous le voulez, vous pouvez bien me rendre mon fils pour l'amour de votre bienheureux martyr ! D'ailleurs, je vous en préviens, jamais je ne me relèverai d'ici et j'y mourrai si vous ne me le rendez pas. » Et toujours priant et toujours pleurant, je restais là sans plus toucher à mon enfant. Cependant je le repris encore une fois et je le mis encore sur mon sein, mais *il ne revivait pas.* Alors je m'assis près de l'autel... et voilà que pendant que je pleurais, et que je recommençais à crier d'une voix forte : « O saint Paulin, rends-moi mon fils, » voilà qu'il se met tout à coup à rougir, à ouvrir les yeux et à revivre. Et voilà que je lui offre mon sein et qu'il le prend, et qu'il est *comme s'il n'avait jamais eu le moindre mal.* Et moi je glorifiais Dieu de cette grande grâce qu'il m'avait faite. »

Et le procès-verbal ajoute : « *Plusieurs* fois interrogée sur le même fait, Geneviève l'a toujours affirmé sur la foi du serment prêté à la sainte Trinité. »

Il n'y a là, nous en convenons, aucune de ces circonstances exigées partout ailleurs pour l'acceptation d'un miracle évident, mais il est encadré dans un grand nombre d'autres qui portent ce dernier cachet. Il y a d'ailleurs à tenir grand compte de la véracité de la déposition maternelle sur ce fils malade depuis un mois, et qui guérit subitement et complétement par cela seul qu'il est resté pendant des heures *tout nu sur un marbre!* Quelle était donc cette maladie, si le traitement seul a réussi ?

Toujours est-il que la révélation s'accordait merveilleusement avec l'archéologie, et que les miracles marchant de front avec celle-ci pour justifier la tradition jusque dans ses moindres détails, il fallut bien se rendre, placer les saintes dépouilles dans la cathédrale de Lucques qui désormais changea son nom de Saint-Antoine en celui de Saint-Paulin, placer ce nom dans les diptyques sacrés, dans les litanies, et les fêter tous les ans au quatrième jour des ides de juillet.

2. — *Saint Apollinaire de Ravenne.*

Apollinaire, contemporain de saint Paulin, n'avait pas voulu attendre douze siècles pour se faire rendre justice et pour recourir aux démonstrations archéologiques.

Depuis son ensevelissement à *Classis*, près Ravenne, immédiatement après son martyre, il avait apparu dans ce même lieu un grand nombre de fois; mais deux de ces apparitions avaient été si solennelles, que personne n'en avait perdu la mémoire.

La première s'était manifestée à Sixte III, au moment où ce pontife venait de donner un nouvel évêque à la ville de Ravenne. Il ne s'agissait plus que de l'introniser, lorsque saint Apollinaire apparaissant au pape à plusieurs reprises lui avait enjoint de renoncer à l'homme de son choix et de lui substituer saint Pierre Chrysologue, dont le mérite si bien reconnu plus tard légitima cette exceptionnelle intervention. Cela se passait vers 430. A cinq siècles de là il apparaissait encore à saint Romuald de grande mémoire; voici dans quelles circonstances; l'autorité du cardinal saint Pierre Damien nous en a conservé les détails et ce sont les Bollandistes qui vont nous les reproduire.

« Saint Romuald, disent-ils, s'étant retiré dans le couvent de Saint-Apollinaire à Classis, y faisait une rude pénitence de quarante jours comme homicide, pour avoir assisté à l'assassinat de son père par Sergius, sans oser le défendre. Ses remords étaient déchirants à tel point, qu'un frère convers devenu son ami lui conseillait fortement de ne plus retourner dans le monde. Romuald ne pouvant s'y résigner, le frère emploie vis-à-vis de lui l'argument suivant. « Si je te fais voir sous forme corporelle et sans que tu puisses en douter (*manifeste*) le bienheureux Apollinaire, te rendras-tu? — Je te le promets », reprend l'autre. Il reste donc convenu qu'ils passeront la nuit dans l'église. En effet, après avoir prié toute cette même nuit dans l'église de la bienheureuse Vierge Marie, vers le chant du coq, voici qu'à leurs yeux saint Apollinaire sort des soubassements du grand autel du milieu, *du côté de l'ouest*, et de l'endroit qui est revêtu de porphyre. A l'instant toute l'église est illuminée de telle sorte qu'on eût pu croire que tous les rayons du soleil avaient pénétré les murs eux-mêmes.

« Le bienheureux martyr, revêtu d'habits sacerdotaux admirables et tenant à la main un encensoir d'or, se met à parcourir l'église et à en encenser tous les autels; après quoi, étant rentré *dans l'endroit*

même d'où il était sorti, toute la clarté qui illuminait l'église disparut avec lui.

« Le frère convers triomphe, mais Romuald hésite encore et déclare vouloir recommencer l'épreuve ; l'autre y consent, et la nuit suivante les choses se passent exactement comme la première fois. Romuald était fixé, et, à partir de ce moment, toutes les fois que l'on hésitait sur le tombeau d'Apollinaire, il déclarait que sa dépouille reposait sous cet autel. »

Un autre jour, c'est à un autre saint homme qu'Apollinaire apparaît et ordonne de venir habiter son couvent, ordre auquel cet homme obéit sans retard.

Mais toutes ces manifestations, si bien d'accord avec la tradition générale, ne suffisaient pas à tout le monde, et, deux siècles après les affirmations de saint Romuald, la foi se trouvait encore ébranlée à tel point que la Providence voulut la rassurer et la fixer complétement à cet égard.

Voici comment elle s'y prit. Ce récit de *l'invention* des reliques de saint Apollinaire est tiré du bel ouvrage de Muratori sur « les historiens de l'Italie », et donné par les Bollandistes comme l'œuvre d'un témoin oculaire. Le voici.

« Ce fut de nos jours (au XIIe siècle), que Dieu voulut dissiper tous les nuages qui (en raison des translations précédentes) planaient encore sur le dernier asile des reliques de saint Apollinaire. Les moines du *nouveau monastère de Ravenne* les disputaient à celui de *Classis* situé à trois milles de là et dans lequel saint Grégoire le Grand les avait fait déposer jadis. Pour mieux appuyer leurs prétentions et dans un simple but de cupidité, ces moines indignes avaient osé fouiller certains tombeaux de leur monastère, déterrer les ossements qu'ils contenaient, et, en les donnant pour ceux d'Apollinaire, circonvenir à cet égard Gérard, l'archevêque de Ravenne.

« Celui-ci, quoique ce fût un homme de grande prudence et de sagacité, donna dans leurs vues et proclama même dans la chaire du nouveau monastère la vérité de leurs prétentions. Les moines de Classis en appelèrent aussitôt au souverain pontife. C'était le pape Alexandre, dont la sagesse profonde ne tarda pas à reconnaître la vérité et à déplorer la faiblesse du prélat. Après avoir rassemblé les cardinaux et bien examiné la chose, il écrit à cet archevêque et au légat, leur enjoint de faire remettre les ossements à leur vraie place, excommunie les moines, ordonne de faire des mandements, et, s'il le faut absolument, de découvrir le saint et véritable corps et de l'exposer à la vue et à la vénération du peuple.

« La controverse devint violente et les calomniateurs se montrèrent si redoutables, qu'on se vit obligé de leur permettre de pénétrer dans l'église, de tout examiner et de bien s'assurer que la fraude n'entrait pour rien dans les recherches.

« La Providence vint au secours de la vérité. Quand on eut fouillé pendant deux jours, on découvrit deux sépulcres : l'un d'eux bien évidemment contenait les restes des saints Senen et Abdon ; dans l'autre... se trouvait le trésor que l'on cherchait. Jean, ermite des Camaldules, chargé du soin d'ouvrir ce cercueil, tombe en extase devant l'éclat de ce sacré corps et devant le parfum divin qui s'en exhale... Une lame d'argent est à côté, et sur elle sont gravés les noms du saint martyr.

« La joie est générale, le peuple est ivre de bonheur, la vérité est publiée, les offices décrétés et célébrés.

« Les calomniateurs seuls ne se rendent pas et continuent à glisser leurs objections (*insibilare*, siffler comme des serpents), disant qu'une seule lame ne doit jamais suffire et qu'il en faut au moins trois, puisqu'on parle de trois dans les actes du saint.

« Le peuple s'agite, se presse et manifeste des doutes. L'ermite s'effraye, les fidèles tremblent, lorsque les deux autres lames, inaperçues jusque-là, sont découvertes à leur tour. Cette fois plus de doute, car l'une d'elles porte ces mots :

« Apollinaire, envoyé à Ravenne par le prince des apôtres, a guéri les aveugles, fait parler les muets, RESSUSCITÉ LES MORTS, mis en fuite les démons, etc. »

« Ces mots sont suivis du récit du martyre.

« Ah ! cette fois la joie devient universelle ; et on a raison de s'y livrer, car à partir de ce moment « les anciens miracles reparaissent, tant et de si brillants prodiges se manifestent, qu'il n'y avait plus besoin d'autres preuves : *Cœpit locus ipse coruscare miraculis, illustrari prodigiis et tantis clarescere signis, ut si cæteræ probationes deessent, indicio sufficerent.* »

« Dans ces apparitions nouvelles le saint révèle le détail des blessures qui ont accompli son martyre. Il désigne la rupture de tel membre, la fêlure de tel autre ; on compare le détail révélé avec le corps lui-même, et comme il est parfaitement conservé, on reconnaît facilement l'exactitude de la révélation.

« C'est ainsi que se trouvèrent vérifiées les apparitions de Classis, qui avaient décidé Sixte III à remplacer l'évêque nommé de Ravenne par Pierre Chrysologue, vers 400 ; celles de saint Romuald, qui avait si bien précisé la place *occidentale* de l'autel où devait se trouver

celui qui allait sortir de là si radieux, et enfin la Vierge apparue aux fidèles de Ravenne. »

Nous comprenons maintenant le soin et le respect dont on entourait le tombeau des saints catholiques et par quelles confirmations historiquement miraculeuses ces saints venaient si souvent eux-mêmes rassurer la foi de leurs enfants et défier tous les mauvais vouloirs de leurs ennemis [1].

3. — *Saint Barnabé, apôtre.*

L'apparition de saint Barnabé est une des plus curieuses, et les Bollandistes l'admettant sans plus de difficulté que Surius (au 11 juin), nous ne voyons pas pourquoi nous nous arrogerions le droit de discuter ce qu'ils adoptent si franchement.

Nous avons vu dans les *Actes des Apôtres* (c. IX, v. 26) saint Paul et Barnabé partant pour Chypre, patrie de ce dernier, recueillant de grands fruits de leur prédication à Salamine et à Paphos, et revenant à Antioche, puis se séparant à nouveau, Paul pour aller en Cilicie avec Silas, Barnabé pour revenir dans sa patrie avec Jean Marc. Il y convertit beaucoup de Juifs ; mais on sait que quelques-uns de ces derniers, furieux de ses succès, se mirent à le persécuter et lui décernèrent le plus grand et cependant le moins rare des honneurs de ce temps-là, le martyre. Quelques chrétiens, intimidés par les menaces des bourreaux, ne purent ensevelir ses dépouilles qu'en secret et les cachèrent pendant la nuit dans une partie très-retirée de la campagne qui entourait Salamine.

La tradition s'en perdit, et dans le IVe siècle on avait complétement oublié l'endroit qui pouvait recéler ce grand trésor.

Mais en 425, l'empereur Zénon ayant repris l'empire d'Orient fit sacrer comme évêque d'Antioche un hérétique nommé Pierre Fullon. Les Cypriotes ayant refusé de le reconnaître, il voulut s'en venger en essayant de faire entrer le siége de Chypre dans la juridiction de celui d'Antioche, soutenant que ce dernier avait toujours été le vrai siége patriarcal. Or, Anthème, homme de peu d'éloquence, mais d'une grande foi, occupait le siége que l'on voulait humilier. On lui suscite mille petites persécutions, et enfin on le somme à comparaître devant l'empereur, à Constantinople, pour justifier sa rébellion.

Anthème se soucie d'autant moins de s'y rendre, que dans son

1. Boll., *Acta SS.*, 25e jour du tome V de juillet.

humilité il se méfie de lui-même et se juge incapable de répondre à toutes les subtilités de l'hérétique. Il recourt donc à la prière, et la prière lui réussit. Un saint personnage lui apparaît jusqu'à trois fois (comme toujours) pour le rassurer, lui dire de ne rien craindre et l'engager à partir, attendu qu'il sera toujours auprès de lui pour le défendre et bien mener les choses à leur fin. Néanmoins, Anthème *reste triste* et lui en donne pour raison qu'il ne connaît même pas le nom de son bienveillant consolateur. « Je suis Barnabé, lui répond ce dernier, Barnabé, disciple, apôtre et martyr du Seigneur; et pour te prouver que je dis vrai, transporte-toi à cinq stades de la ville, du côté de l'Occident, dans le champ appelé de la *Santé,* en raison des miracles que j'y opère, fouille sous l'arbre qui s'y trouve (*siliqua*) : tu trouveras mon corps tout entier et en plus sur ma poitrine l'évangile de saint Matthieu, dont j'ai écrit la copie de ma propre main. »

Anthème se hâte d'obéir, se rend la nuit à la place indiquée où il trouve ces deux inestimables trésors qui décident la question; car immédiatement Zénon fait élever sur cet emplacement une église magnifique en l'honneur de saint Barnabé, et décide que le siége de Salamine, déjà métropolitain dans l'île de Chypre, sera pour toujours indépendant de celui d'Antioche. Quant aux miracles sanitaires dont on jouissait sans savoir à qui les attribuer, ils décuplèrent, comme on peut le croire, sous ces belles voûtes et autour de cette belle châsse dorée qui resta à Salamine jusqu'au temps de Charlemagne, passa depuis à l'église Saint-Saturnin de Toulouse, dont les trésors furent partagés plus tard avec l'église de Milan, qui les possède encore aujourd'hui. Aux saints de tous les siècles maintenant la gloire d'imiter ceux du premier dans leur *auto-glorification*, c'est-à-dire en se révélant eux-mêmes !...

APPENDICE D

(QUATRIÈME SIÈCLE.)

« JULIEN EXALTÉ PAR NOS ENNEMIS ET TROP EXCUSÉ PAR NOS AMIS. »

1. Julien persécuteur. — 2. Julien théurge. — 3. Mystère de la mort de Julien.

1. — *Julien persécuteur.*

Rabaisser autant que possible Constantin le Grand; par contre relever autant que la convenance le permet Julien l'Apostat, c'est une des tâches historiques de notre siècle, et nous, faible catholique que nous sommes, nous nous laissons encore une fois entraîner à ce courant. Cette faiblesse étonnerait bien nos pères, car au dernier siècle Bergier lui-même, si concessioniste par nature, s'indignait devant les sévérités et même, disait-il, « devant les *calomnies* imaginées par le XVIII[e] siècle pour ternir la mémoire de Constantin, ce *demi-saint* de l'Église catholique auquel les païens eux-mêmes n'ont pas osé reprocher des crimes qui pour lui furent toujours le résultat d'erreurs fatales ou de nécessités politiques [1]. »

Nous n'irons probablement pas aussi loin que Bergier dans les voies de cette *demi-canonisation,* et nous n'enregistrons ses paroles que pour bien constater combien elles ressemblent peu aux nôtres.

Mais il fallait y regarder bien longtemps avant de diminuer un homme que l'Église, si difficile en fait de sainteté, appelle « *vere pius, vere magnus,* vraiment pieux et vraiment grand », un homme qu'elle ensevelit à Sainte-Sophie, dans l'église des Saints-Apôtres, dont elle

1. *Dict. de Théologie,* art. CONSTANTIN.

célèbre la fête, qu'elle invoque comme protecteur et dont ses canons célèbrent « la puissance et les guérisons miraculeuses, *comparables à celles des apôtres* » [1].

Il fallait y regarder bien davantage encore avant de relever un Julien; or, nous avons gémi en voyant un homme comme le père Lacordaire essayer, non certes pas sa réhabilitation, mais la production de circonstances atténuantes et quelque commutation dans la peine que ce prince exécrable subit depuis treize siècles au bagne de l'histoire. C'était déjà trop d'avoir dit de Constantin qu' « il n'avait pas apporté sur le trône une âme égale à la grandeur de sa prédestination et au miracle qu'il avait accompli » [2]; il n'aurait pas fallu saluer l'arrivée de Julien par ces deux seules raisons : « on était las des princes chrétiens », et ajouter que « du moins Julien proclamait la liberté de conscience ».

Que le Révérend Père Lacordaire se fût borné, comme M. de Broglie, à reconnaître la *sincérité* de cet empereur apostat, tout le monde eût été de son avis, car il est certain qu'il *finit* par subir un aveuglement déplorable; mais il ne fallait pas ajouter que « cette sincérité était digne d'estime autant que de compassion, et qu'il était impossible de ne pas *admirer* jusqu'où pouvait aller, dans un homme supérieur, la passion de ressusciter ce qui n'est plus [3]. »

Il ne fallait pas surtout s'attendrir sur sa destinée et nous dire, à propos de sa mort : « Il y avait dans cette destinée si courte, présente à tous les esprits, un tel contraste de biens et de maux, un si extraordinaire mélange de *hautes vertus* et de plus hautes erreurs, un spectacle enfin si rare et si pénétrant, que la pensée en demeurait attendrie... Il était sobre, chaste, brave... C'était un sage enfin, un héros, tout ce que pouvait être un homme admirablement doué de la nature, mais qui, un jour, par sa faute sans doute et par celle de son temps, *s'était pris de passion contre Jésus-Christ,* le Dieu de l'Évangile. » Rien que cela!... « Dieu, en le frappant, lui tint compte de

1. Voir dans les Boll., *Acta Sanctorum*, 21 mai, le canon *très-antique* commençant ainsi : « O Constantin, du sépulcre qui renferme ton saint et vénérable corps émanent aux yeux de tous les splendeurs des guérisons divines que tu prodigues à ceux qui viennent de tous les côtés pour être guéris par toi de *quelque maladie que ce soit*, *contra omnigenos morbos* »; et le chant de vêpres : « O Constantin, homme comparable aux apôtres, prie pour nos âmes, lève-toi de la châsse de laquelle émanent les guérisons. »

2. Voir, dans le *Correspondant*, l'article sur l'ouvrage de M. de Broglie, 1 vol. de 1859, p. 201.

3. Ibid., p. 216.

ses hautes qualités. C'est du moins mon impression, et de tous les persécuteurs du christianisme il est le seul que je *plaigne* en le condamnant[1]. »

Le Révérend Père Lacordaire a raison de douter que *son impression* pût être partagée. L'impression contraire fut générale, non-seulement chez tous les chrétiens, mais chez tous les hommes impartiaux, dans tous les camps, jusqu'à Voltaire, qui, *le premier*, dans son *Essai sur les mœurs des nations*, sentit qu'il ne pouvait « écraser l'infâme » qu'en essayant la réhabilitation de celui qui « *s'était pris de passion contre lui* ».

Admirateur passionné de l'éloquence de notre grand orateur, nous ne croyons pas que les torts de l'école *concessioniste* aient jamais été portés aussi loin que dans ces regrettables paroles.

C'est donner vraiment trop beau jeu à M. Vacherot, nous disant que « Julien fut un prince rempli de douceur et d'humanité » [2]. Ce paradoxe n'est supportable que lorsqu'on ajoute, comme le même écrivain : « *Son ame était toute païenne* en ce sens qu'elle fut le type vivant des *vertus* et des qualités de la vieille société. Il fut le dernier fils de cette noble antiquité [3]. » Quand on part de là tout se comprend, mais quand on part des *Conférences de Notre-Dame*, une telle méprise n'est plus permise.

Libanius, son apologiste et ami, ne se laissait pas prendre à cette douceur de *mouton enragé*, lorsqu'il nous montrait son maître ne renonçant à la persécution « qu'en raison de ses dangers ou de son inutilité » [4].

D'ailleurs l'histoire est là. Ce n'est pas la faute de Julien si le grand évêque de Tours, saint Martin, put faire tant d'honneur à l'Église de France; car, furieux de lui voir donner sa démission au moment de l'entrée des Barbares dans les Gaules, Julien avait décidé qu'on permettrait à *ce soldat de Jésus-Christ* de s'élancer le lendemain sans bouclier et sans armes au milieu des bataillons ennemis. Il espérait bien s'en délivrer ainsi à peu de frais; mais la paix ayant été signée, il fut privé de cette jouissance.

Nous le voyons plus tard préparer l'assassinat de saint Antoine, et certes il eût mené la chose *à bien*, si saint Hilarion n'en eût pas été averti dans une révélation.

1. *Correspondant*, loc. cit., p. 221.
2. *Histoire critique*, t. II, p. 160.
3. Id., ibid.
4. Libanius, *ad Julianum* (oratio XII).

Les Bollandistes nous le montrent ensuite, pour un simple reproche d'ingratitude, faisant déchirer de coups Euge et Macaire et les reléguant dans un affreux désert où il les fait périr par le glaive.

L'effroyable martyre de saint Basile d'Ancyre prouverait à lui seul la *férocité* de Julien.

On la reconnaît encore dans ce document trouvé et publié de nos jours par le cardinal Maï dans le *Chronicon paschale* (édition du Vatican). « Dans son itinéraire militaire vers la Perse, passant par Cyrestica, Julien voit une foule considérable de malades rassemblés devant la grotte de saint Dométius. Il demande ce que c'est, et voyant qu'il s'agit d'un moine, il lui fait dire : « Puisque tu as choisi cette solitude pour y vivre seul à seul avec Dieu, pourquoi n'y vis-tu pas en solitaire? — Mon âme et mon corps, répond le saint, sont bien reclus avec moi dans cette grotte, mais je ne peux renvoyer tout ce peuple dont la foi vient me trouver. — Eh bien, je vais t'aider, » reprend le monstre couronné, et il commande qu'on mure à l'instant la caverne, au fond de laquelle le saint termina sa vie[1]. »

Mais c'est surtout le martyre de saint Artème qui décide la question de la *douceur* de Julien; nous sommes heureux de pouvoir en mettre sous les yeux de nos lecteurs une preuve aussi concluante qu'elle est nouvelle[2].

L'auteur de cette vie rappelle d'abord la loi par laquelle l'empereur apostat avait défendu que l'on publiât les Actes des martyrs, « loi, dit-il, qui priva plusieurs milliers de chrétiens de la gloire qu'ils avaient méritée. » Ensuite il nous montre dans Artème l'ami et l'inséparable compagnon de Constantin, qui, nous l'avons dit, en appelait toujours à lui à propos de l'apparition de la fameuse croix.

Or, Julien, traversant Constantinople, veut avoir à son tour un entretien avec lui, et c'est dans cet entretien que le généreux chrétien affirme une fois de plus au tyran la réalité de ce dernier pro-

1. *Chronicon pasch.*, edit. Migne, *Patrol.*, t. XCII, col. 746.

2. « Personne avant moi, dit le cardinal Maï, n'avait donné ce très-curieux écrit imprimé en caractères grecs. C'est tout un nouveau texte substitué aux anciens *qui se contredisaient tous*, grâce aux protestants et aux *catholiques d'armature trop légère* qui s'en étaient mêlés. Cette histoire du *prodigieux Artème* est tirée de l' *Histoire ecclésiastique* de Philostorge et de quelques autres par le moine Jean. » (Ex t. VI *Spicilegii Romani* cardin. Angel. Maï.)

dige. Julien lui tient alors le plus engageant, le plus flatteur des langages, voulant lui persuader d'adorer le soleil, la lune et les sept planètes, « ces auteurs de toute puissance et de tout bien. » Mais, voyant qu'il ne gagne rien et que cet Artème lui tient à son tour le langage des trois enfants dans la fournaise, il change de méthode et lui répond : « Puisque, non content de mépriser mes paroles, ton entêtement exécrable essaye de me gagner moi-même à ta foi, au lieu des biens que je t'avais promis, tu vas voir quels sont les présents que je te destine. » Et alors, le livrant aux licteurs, il leur ordonne de le dépouiller de ses vêtements, de lui brûler les flancs avec des fers rouges, et, après lui avoir perforé le dos avec des pointes aiguës, de lui briser les reins. Mais, dans cette terrible épreuve, la constance du martyr reste toujours la même, et lorsqu'il se relève devant le tribunal, Julien le fait reconduire dans sa prison avec ordre de ne lui donner aucune espèce de nourriture. L'ordre est exécuté ponctuellement. Quant à l'empereur, il se met en route pour Daphné, lieu qu'il aimait de préférence.

Cependant Artème est guéri miraculeusement dans sa prison par Jésus-Christ lui-même, qui lui recommande de ne plus craindre le tyran. Celui-ci l'apprend et le fait ramener devant lui. Las d'être toujours vaincu par les réponses du saint : « Vous connaissez, dit-il à ses affidés, vous connaissez ce rocher qui, suspendu au-dessus de l'une des murailles du théâtre, menace la ville de sa chute : eh bien, vous le ferez scier en deux parts. La partie supérieure étant enlevée et soutenue avec des chaînes, on placera le rebelle sur l'autre, et s'il n'abjure sa misérable foi,... on coupera la chaîne. » On obéit aux ordres du tyran, et le rocher tombe sur la victime avec une telle violence que ses ossements broyés rendent un son qui remplit d'horreur tous ceux qui sont présents. On laisse ainsi le martyr pendant un jour et une nuit. Mais l'empereur éprouve la féroce curiosité de faire séparer les deux pierres. Horrible spectacle! Artème, qui n'avait pas cessé de prier, se relève ; mais est-ce bien un homme, ou plutôt n'est-ce pas un effroyable spectre? Toutes ses jointures sont brisées, tous ses os sont broyés, et ses yeux, sortis de leurs orbites, restent suspendus comme à un fil. Cet épouvantable état ne l'empêche cependant pas de se traîner vers Julien et de l'attaquer encore sur son effroyable tyrannie.

Mais le tyran, frappé d'épouvante devant cet effroyable spectacle, ordonne qu'on lui tranche la tête, en ajoutant : « N'avais-je pas raison d'appeler cet homme un enchanteur? Ce spectre est l'ouvrage et l'image des mauvais démons qui l'inspirent. »

Voilà les mœurs de ce grand empereur plein de *douceur* et d'humanité !

Donc, les Bollandistes ont bien raison à leur tour de nous dire dans un de leurs derniers volumes publiés [1] : « Il faut donc bien se garder de croire Dodwell, qui prétendait, dans sa dissertation sur « le petit *nombre des martyrs* », que Julien avait voulu éviter le reproche de cruauté que s'étaient attiré les persécuteurs. » Et celui-là se tromperait encore bien davantage qui, se fiant à cette manière de parler, en conclurait qu'il n'y a eu que très-peu de martyrs sous ce Julien, qui, suivant l'expression de saint Grégoire de Nazianze, « s'arrangeait au contraire de manière à laisser à la foule et à la populace des villes l'odieux des actes les plus inhumains, pendant qu'il se réservait la part en apparence la plus douce et la plus honorable [2]. »

L'historien Théodorite définit très-bien ce caractère lorsqu'il nous le montre à Daphné faisant mine de consulter certains chrétiens et de les exhorter à la franchise. Ceux-ci s'y laissaient prendre, mais... « après les avoir entendus, *ce très-doux et très-sage* empereur, comme l'appellent ses semblables, laissait tomber son masque de bonté et montrait sa vraie figure d'impie, en les faisant accabler de coups, sous la violence desquels ces malheureux perdaient la vie [3]. »

Voilà le tyran. Voyons maintenant le theurge.

2. — *Julien théurge.*

Nous avons vu dernièrement que l'école d'Alexandrie était avant tout une école de *théurgie,* et que l'on entendait par ce dernier mot « l'union intime de l'homme avec Dieu ou les dieux. » Rien de plus catholique en apparence qu'une telle recherche, car la poursuite de cette *attraction* divine était recommandée par saint Paul [4]. Il ne s'agit donc que de bien savoir quels dieux on veut ou l'on croit *attirer* et *palper*. Julien va nous éclairer sur les siens; car, ainsi que le dit M. Vacherot, « cet homme n'était qu'un prêtre alexandrin couronné », et si sa philanthropie était jouée, son zèle ne l'était certai-

1. T. VIII d'octobre, 29ᵉ jour.
2. *Oratio quarta ad Jul.*, nº 60.
3. *Hist. eccles.*, l. III, c. 15.
4. Ψηλαφήσειαν, c'est-à-dire la *palpation* de Dieu, comme celle d'un aveugle qui cherche à vous toucher dans les ténèbres.

nement pas. Il faut rendre justice à tout le monde, et, comme l'a dit le même auteur, « lorsqu'on le surprend la nuit dans les endroits les plus secrets de son palais, invoquant les dieux, convoquant les démons, passant de longues heures dans la contemplation et dans l'extase, on a le spectacle d'un mysticisme sincère et d'une vraie dévotion [1]. »

Mais s'il était sincère dans son fanatisme idolâtre, il était loin de l'être toujours dans ses démonstrations dévotes. Ses dieux lui permettaient de jouer la comédie et de simuler des sentiments chrétiens, lorsqu'ils étaient utiles à sa cause. Ammien Marcellin ne nous le laisse pas ignorer. « Pour s'attacher tout le monde, dit-il, il feignait d'adhérer au culte des chrétiens (*inhærere cultui christiano fingebat*) ; c'est ainsi que dans le mois de janvier de l'année 360, le jour de la fête de l'Épiphanie, il n'hésita pas à entrer dans l'église des chrétiens pour y faire sa prière [2]. »

Quoi qu'il en fût, toute sa vie appartint au *Soleil*, à *Mercure* et aux *Muses*, si nous en exceptons toutefois ces années de l'enfance et de la jeunesse où, chrétien malgré lui sous la verge de Constance, il était arrivé à remplir dans l'église les humbles fonctions de *lecteur*. C'est alors qu'envoyé par son père à Constantinople, il y avait trouvé réunis tous les chefs, tous les théurges de l'éclectisme alexandrin, et principalement Œdésius, le coryphée de la secte, Eunape, historien de Jamblique, Chrysante, Eusèbe le Magicien, Sopater, qui passait pour avoir causé une horrible famine dans l'Asie Mineure en *enchaînant les vents* [3], et Sosipatra, la gloire de cette école, ce *médium* féminin, cette Velléda d'Alexandrie, digne épouse d'Eustathe, autre inspiré qui la rendit mère de trois enfants. Julien remarqua surtout parmi tous ces théurges le sophiste Libanius, dont son père lui avait formellement interdit la société et qu'il eut soin précisément d'enchaîner à toute sa vie. Ce Libanius avait été chassé de Constantinople comme magicien, et surtout pour un crime plus honteux qu'Eunape s'abstient de qualifier.

De cette communauté d'existence avec tous ces familiers des dieux suivaient nécessairement pour Julien la vie mystique et plus tard l'initiation au *secret* des mystères. C'est un vieux prêtre d'Éleusis, que

1. Vacherot, t. II, p. 164.
2. Amm. Marcellin, l. XXI.
3. Ce fut probablement pour cette cause que Constantin le fit mourir, car ce crime était prévu dans la loi des douze tables, comme plus tard dans le code Théodosien.

Libanius appelle quelque part « le seul impeccable [1] », qui se trouve chargé de cette grande mission, signalée par M. Cousin « comme l'un des points les plus importants de l'histoire du Bas-Empire, puisqu'il éclaire la grande et dernière lutte du paganisme et du christianisme [2]. »

Voilà donc Julien pénétrant dans les arcanes du sanctuaire ; les débuts ne sont pas heureux. Le hiérophante lui avait promis d'évoquer en sa présence les dieux de l'empire, et dans le fait, après beaucoup de cérémonies superstitieuses, le jeune prince les voit, mais sous la forme d'êtres infernaux. A la vue de ces spectres enflammés, l'épouvante saisit Julien qui par un reste d'habitude fait le signe de la croix et tout disparaît aussitôt. Comme il s'étonnait de cet effet singulier : « Ce n'est pas la crainte, lui dit l'initiateur, c'est l'horreur de votre infidélité qui a mis les dieux en fuite [3]. » Julien se paya de cette raison, fut initié, déchira les engagements de son baptême en en recevant un second dans le sang du taureau [4], et dès lors, dit Gibbon, « un enthousiasme profond, sincère, inaltérable, puisé dans les cavernes d'Éleusis, ayant penétré son cœur et son esprit, sa vie tout entière fut vouée au service de ces dieux » [5]. Dès lors, en effet, toutes ses pensées, tous ses actes, tous ses écrits, leur furent soumis pour qu'ils voulussent bien les ratifier quand ils ne les inspiraient pas. Libanius nous montre son royal ami consacrant ses journées et interrompant le repos de ses nuits pour prier « tous les dieux et toutes les déesses, avec lesquels il vivait dans un commerce habituel. Ces divinités, dit-il, *descendaient sur la terre* pour jouir de la conversation de leur favori. Elles venaient interrompre son sommeil *en touchant légèrement ses mains et ses cheveux ;* elles l'avertissaient de tous les dangers qui le menaçaient... Enfin, il était si familiarisé avec elles, qu'il distinguait sur-le-champ la voix de Jupiter de celle de Minerve, et la figure d'Apollon de la forme d'Hercule [6]. »

Ce n'était pas seulement Eunape ou ses affidés qui donnaient ces

1. Libanius, *ad Julianum* (oratio XII).
2. Cousin, *Nouveaux fragments philos.*, p. 247.
3. Théodoret, *Hist. ecclés.*, t. III, p. 3.
4. Il y a dans ce seul fait toute l'explication des tauroboles et la solution des doubles mystères de Mithra : les premiers appliqués dans l'ancien mazdéisme au céleste taureau, et les seconds au taureau infernal qui s'efforce de le supplanter.
5. Gibbon, *Hist. de la décadence*, c. XXIII.
6. Id., ibid. Citations de Libanius.

détails. Ammien Marcellin[1] parle ici comme les Alexandrins, les Pères de l'Église et tous les historiens.

Après Éleusis, c'est à Éphèse qu'il va terminer ses études mystagogiques. Puis d'Éphèse il se rend à Paris et à Vienne, et c'est dans une de ces deux villes que le *Soleil* lui apprend, en assez mauvais vers, que « lorsque Jupiter sera à l'extrémité du Verseau, et que Saturne entrera dans le vingt-cinquième degré de la *Vierge,* Constance, son père, finira tristement sa vie »[2].

Les dieux étaient moins francs sur son propre compte, ou plutôt un horoscope plus infaillible que le leur marquait aussi sa fin sur un cadran plus fatal. Pendant que ces dieux poussaient Julien à sa perte, l'encourageant par les plus brillants auspices à cette guerre contre les Perses, à l'expiration de laquelle il ajournait la *complète destruction* des Galiléens, ces mêmes dieux s'ouvraient avec une entière franchise à Maxime et aux autres théurges sur les effroyables malheurs qui menaçaient leur cause. Ce double jeu s'explique facilement. En fascinant Julien, ils obéissaient à l'ordre supérieur qui voulait sa perte; en éclairant ses disciples, ils gémissaient sur eux-mêmes.

Il faut suivre cette folle campagne pour bien comprendre la théorie de la lutte incessante et exposée ailleurs[3] de deux génies politiques ennemis se disputant le même prince, l'un pour faire triompher l'idolâtrie et ses vices, l'autre pour le perdre et anéantir avec lui les fruits trop amers que la continuation de ce triomphe ferait goûter à la terre.

Ainsi cet empereur, ennemi de Jésus-Christ, le voici partant, vers l'année 362, pour l'Orient, qu'il va traverser en triomphateur; le voici donnant partout des fêtes, organisant de saintes orgies qu'il célèbre en commun avec les bandes de courtisanes ou plutôt de bacchantes qu'il traîne à sa suite. A Pessinunte, il compose un hymne en l'honneur de *la mère des dieux,* dont il rajeunit le culte par l'immolation d'un jeune chrétien. A Ancyre, c'est à Cérès qu'il sacrifie le grand saint Basile. A Antioche, à Daphné, il offre encore des hécatombes d'animaux et de victimes humaines. On l'accuse même de suspendre par les cheveux de malheureuses femmes enceintes dont il fouille les entrailles pour

1. L. XVI.

2. « Pour cette fois, dit le cardinal Gerdil (*Consid. sur Julien*), il se montra aussi bon astrologue que mauvais poëte. Constance mourut en effet au temps déterminé. »

3. *Esprits,* 2e Mém., vol. II, ch. IX, § IV.

lire sur les enfants qu'elles portent dans leur sein les caractères mystérieux qui vont lui révéler la vérité [1].

Or, ces caractères lui apprennent cette fois que Mars va se charger de conduire lui-même son armée. « Tout l'Olympe (lui est-il dit) combattra pour sa cause et le Tigre sera témoin de sa victoire. » Enfin il y touche, à cette victoire décisive, il y touche, enivré par ces oracles flatteurs et rassurants. Il n'a plus rien à craindre, et déjà il se voit accomplissant son grand serment d'*anéantir au retour jusqu'au dernier des Galiléens*. Ce jour-là, par exemple, il en prévient les chrétiens, il se montrera bien franchement persécuteur; mais qu'ils se rassurent, ce sera pour la dernière fois, attendu qu'il ne restera certainement plus un seul d'entre eux.

Mais le génie chrétien veille aussi de son côté, et voyez quelles entraves il fait apporter subitement par les dieux mêmes à la marche triomphale de Julien! Tout l'empire regarde et s'effraye d'un changement si complet, car voilà qu'aujourd'hui les oracles se mettent à parler partout en sens inverse de ce qu'ils disaient hier à l'empereur. Voilà que les aruspices proclament les présages les plus sinistres; voilà que le *sol s'ébranle sous les pas* du conquérant, que les villes s'écroulent et ensevelissent avec elles leurs propres habitants; celle de Nicomédie, entre autres, est presque entièrement renversée. Nicée éprouve le même sort ainsi que plusieurs autres cités de Libye, de Palestine et de Grèce [2]. La famine, la peste et les incendies viennent comme toujours s'adjoindre à ce fléau. Le temple de Daphné et la statue d'Apollon se laissent brûler comme de simples et profanes monuments; la personne de l'empereur n'est même pas respectée, car « des spectres et des songes terrifiants viennent troubler son repos et empoisonner ses espérances » [3].

Enfin tout le monde sait qu'au moment où il veut essayer de rebâtir le temple de Jérusalem pour faire mentir les prophéties, des tourbillons de flammes vengeresses, s'élançant des entrailles de la terre,

1. Saint Grégoire de Nazianze (oratio III, *ad Jul.*) dit que « l'on trouvait des monceaux de cadavres (*acervos cadaverum*) ensevelis dans le fleuve Oronte, et que tous les réduits secrets de la cour étaient remplis de membres d'enfants et de femmes qu'il avait disséqués lui-même dans un intérêt de divination. » Et voilà pourquoi, reprend Delrio (l. II, quæst. 24), les magiciens ont de tout temps tendu des piéges à ces malheureux enfants qu'ils immolent ensuite au démon.

2. Voir Libanius, orat. XII, et Gregor. Naz., orat. IV.

3. Amm. Marc., l. XXV.

couvrent de croix les vêtements des travailleurs, renversent à plusieurs reprises les travaux effectués et forcent l'empereur à tout abandonner.

Décidément il est abandonné lui-même,... car tout à coup, au milieu de sa marche ou plutôt de son triomphe apparent, cette grande nouvelle se répand sur la terre :... « Julien n'est plus, une main mystérieuse l'a frappé. » Où? à quel moment? L'histoire hésite et laisse le problème sans le résoudre.

Elle n'affirme qu'une seule chose : c'est qu'il était grand temps pour le christianisme que cet empereur si *débonnaire* disparût de la surface du monde. Nous possédons de très-nombreux échantillons de sa fureur antichrétienne; mais s'il eût vécu deux mois de plus, nous en aurions eu la mesure tout entière. Ne nous faisons pas illusion : il s'agissait ici de la dernière *passe* entre Jupiter et Jésus-Christ, et elle était décisive. Donc, lorsque nous plaidons les moindres circonstances atténuantes en faveur de Julien, nous faisons de l'indulgence qui profite à l'Olympe, mais qui déplaît au Calvaire. « Dieu merci, s'écrie saint Grégoire de Nazianze, Dieu merci, Bel et Dagon sont tombés! Les démons de l'imposture et de la débauche ne sont plus les maîtres du monde [1]. »

3. — *Mystère de la mort de Julien.*

D'après Baronius (anno Chr. 363), Julien, à la veille même de la bataille, se répandait en exécrations contre les dieux (*execrans deos*), reprochant tantôt à *Mars* et à *Pallas* de se ranger du côté de ses ennemis, tantôt à la *Victoire* de les suivre, accusant même Isis et Cérès de fournir des vivres à tout le monde et de ne les refuser qu'à la seule armée romaine. Mais ce qui lui faisait le plus de peine, c'était la retraite du génie de l'empire lui-même; de sorte qu'il ne lui restait plus de son côté que les déesses *Pâleur*, *Crainte*, *Mort*, avec les *Furies* dont il avait aperçu l'intrusion dans tous les sacrifices, sans pouvoir jamais les chasser. Enfin, ce qui l'offensait par-dessus tout, c'était la présence des dieux *Ridicule* et *Momus* qui l'insultaient de leurs rires, comme ils insultaient jadis Annibal sous les murs de Rome.

C'est dans cette disposition d'esprit, et comme exaspéré par les Euménides, que, méprisant les aruspices et les conseils des sages,

1. Oratio ultima, *ad Julian.*

Julien se décide à se précipiter lui et son armée sur l'ennemi qui doit lui donner la mort.

Ammien Marcellin, témoin oculaire, raconte ainsi ses dernières heures : « La lance d'un cavalier *inconnu*, après lui avoir traversé le côté et atteint les dernières fibres du foie, était restée attachée à la peau de son bras; mais lorsqu'il voulut l'arracher, il sentit que les deux tranchants du fer avaient coupé les nerfs de ses doigts. Alors, s'abandonnant à son cheval, il fut rapporté à sa tente pour y recevoir les secours de la médecine. La douleur une fois apaisée, il reprit courage, demanda son cheval et son bouclier, comme Épaminondas à Mantinée, et voulait à toute force retourner au combat pour relever le moral de son armée en lui prouvant sa tranquillité;... mais ayant demandé comment se nommait le lieu où il se trouvait, lorsqu'on lui eût répondu : *Phrygie*, il se rappela qu'on lui avait prédit qu'il y périrait, et s'écria : « Il y a longtemps que l'on m'a prophétisé que je mourrais ici par le fer, *interiturum me ferro dudum didici, fide fatidica præcinente.* »

Ammien Marcellin met alors un discours magnifique de résignation dans la bouche de son héros et ne s'inquiète nullement de son meurtrier.

Cependant tous les autres historiens s'en préoccupent et tombent d'accord avec Libanius (cet autre familier de l'empereur) sur ce point que : « *personne* de l'armée ennemie ne s'étant présenté pour réclamer la grande récompense promise par ses chefs au meurtrier de Julien, le trait n'avait pu être lancé que par quelque traître de l'armée romaine. » Mais Caliste, satellite et historiographe de l'empereur, fit prévaloir son opinion, à savoir que l'empereur ayant toujours été en avant et hors de portée de toute espèce d'armes, *ce ne pouvait être qu'un Dieu* ou un *esprit* (*dæmon*) qui avait lancé le javelot mystérieux. Et cet esprit, il n'hésite pas à le nommer; pour lui, c'est saint Mercure, l'un des derniers martyrisés de l'empereur Dèce [1].

Dans le camp chrétien, que disait-on de cette mort? Le voici. On lit dans la nouvelle édition vaticane du *Chronicon paschale* publiée par le cardinal Maï [2] : « Dans la même nuit (qui précéda où suivit la blessure de Julien), le très-saint prêtre Basile, faisant sa prière dans un petit oratoire dédié à saint Mercure, tomba en extase, vit les cieux

1. Saint Mercure de Césarée, soldat, vainqueur des Barbares, et n'ayant triomphé de la cruauté de Dèce que pour tomber victime de Julien.

2. Voir *Patrologie*, éd. Migne, t. XCII, col. 746.

ouverts et entendit le Sauveur assis sur son trône proférer ces paroles : « MERCURE VA DONNER LA MORT A JULIEN, CET ENNEMI DES CHRÉTIENS ; » et tout aussitôt Mercure, qui dans ce rêve paraissait armé d'une lance et revêtu d'une cuirasse, disparut et revint au plus vite, s'écriant à son tour : « L'empereur Julien n'existe plus, ainsi que vous l'avez voulu, Seigneur. » Effrayé à ce cri, Basile s'éveille et se trouble, car, regardant Julien comme un homme très-instruit, il lui écrivait souvent pour le consulter. Alors il descend dans l'église, et à l'heure des matines ayant convoqué tout son clergé, il lui annonce et sa vision et la mort de l'empereur. Mais tout ce clergé conjura l'évêque de garder le silence et de ne communiquer ce mystère à personne[1]. »

Cet extrait du *Chronicon* est tiré de Jean Malala, historien grec des premiers siècles et, par exception, très-estimé. Il déclare l'avoir emprunté lui-même à la chronique d'Eutichianus de Cappadoce, alors soldat et vicaire des premiers *nombres* militaires dans les camps de Julien. Selon ces deux historiens, l'empereur aurait eu, immédiatement avant ou après sa blessure, la même vision que Basile, et de plus le grand Athanase, ayant connu le rêve de Basile par l'orfévre chargé du soin des cuirasses impériales, en avertit l'empereur, et ce serait alors que, rapprochant le nom du lieu où il mourait de celui qui lui avait été désigné en rêve, il se serait écrié, en jetant en l'air une cuillerée de son sang : « Soleil ! tu as perdu Julien; Galiléen ! tu as vaincu. »

Sur ce point la concordance est frappante ; elle l'est bien davantage encore, lorsqu'en rapprochant les dates on découvre que cette mort fut connue et annoncée par beaucoup de saints au moment même de l'événement. Nous venons de parler de saint Athanase; ajoutons que le grand anachorète saint Sabbas, séparé de l'armée par vingt journées de distance, l'apprit dans une prière, et annonça à tous ses

1. « Eadem nocte, per somnium vidit sanctus Basilius cœlos apertos et Christum Salvatorem in throno sedentem magnaque clamore dicentem : « Mercuri, abi, occide Julianum imperatorem, illum hostem christianorum. » Sanctus autem Mercurius, stans coram Domino, lorica ferrea indutus, audito mandato, evanuit. Rursus deinde visus est adstare coram Domino exclamans : « Julianus imperator occisus est et mortuus, sicut imperasti, Domine. » Territus a clamore episcopus Basilius e somno excitatur (ille enim colebat Julianum ut virum eruditum et consiliorum socium, crebriusque ad illum epistolas mittebat.) Descendens deinde idem episcopus in ædem sacram ad preces matutinas, universo advocato clero, visionis arcanum aperuit et quod interfectus esset Julianus hacque nocte obiisset. Ii vero episcopum rogaverunt ut hæc reticeret neminique enuntiaret. »

moines réunis que « le sanglier qui ravageait la vigne du Seigneur venait de mourir ». Didyme, ami de saint Athanase et saint prêtre d'Alexandrie, vit, dans une autre extase, deux cavaliers montés sur deux chevaux blancs parcourir les airs en criant : « Julien est mort. »

De ce faisceau de révélations aussi diverses que simultanées resta dans l'Église la croyance à l'intervention d'un ange ou d'un saint dans cette grande et divine leçon [1].

1. Voir les affirmations, à cet égard, de saint Grégoire de Nazianze (*Oratio in Jul.*), de Théodoret (l. III, c. XIX), de Sozomène (l. VI, c. II), de Palladius in : « *Laus* », etc., etc.

APPENDICE E

(CINQUIÈME SIÈCLE)

« ÉCOLE DE SAINT PATRICE. LÉGENDES ACCEPTÉES PAR LES BOLLANDISTES. »

---

1. — Saint Kiéran. — 2. Saint Senan. — 3. Saint Cathaldus et saint Mochæmochus. — 4. Saint Kentigern. — 5. Saint Fintan. — 6. Saint Abban.— 7. Saint Brendant. — 8. Saint Fursy. — 9. Sainte Brigide et sainte Ida, ou les deux filles spirituelles de saint Patrice.

1. — *Saint Kiéran.*

A défaut d'histoire et de traditions générales, la confirmation de la vie de saint Patrice se trouverait encore dans celle de ses frères en thaumaturgie et en sainteté. Tout jeune encore, il avait prophétisé la naissance de la plupart d'entre eux, comme celle de presque tous ses successeurs; c'était, à ce qu'il paraît, un privilége endémique en ce pays, puisque son propre apostolat avait été depuis longtemps annoncé, non-seulement par d'autres saints, mais, dit-on, par les druides et par les mages de l'Irlande.

Passons brièvement en revue l'élite de cette sainte descendance, sans toutefois garantir autre chose que l'absence de raisons suffisantes pour un rejet.

C'est d'abord saint Kiéran, qui, sous la dénomination patronymique de *fils de l'orfèvre* (*filius fabri*), n'en partage pas moins avec saint Patrice le titre d'apôtre et de *grande lumière* de l'Irlande, *magnum lumen Hiberniæ.* Venus de Rome ensemble, ils s'étaient assistés mutuellement dans leur double vie de missionnaire. La tradition rapportée par Glaidin (auteur *docte et prudent,* selon les Bollandistes) le fait vivre longtemps à la tête du monastère et de l'école de Cluayn,

d'où il passe ensuite au monastère de Saint-Ninnidius, dans la forêt du marais de Erne. C'est là qu'il lui serait arrivé de faire la triple résurrection que voici. C'était l'usage de saint Ninnidius d'envoyer ses moines faire le bois dans la forêt. Pendant que trois d'entre eux abattaient, trois autres transportaient; or, il advint qu'un jour trois de ces derniers furent attaqués par des voleurs qui, furieux de ne rien trouver sur eux, les décapitèrent et emportèrent avec eux les trois têtes. Kiéran découvre bientôt la vérité, poursuit les coupables, et, les rejoignant au moment où ils vont lancer leur chaloupe sur le lac, il paralyse leurs efforts et leur annonce la punition prochaine de leur crime. Effrayés et touchés à la fois, les assassins se jettent à genoux et implorent sa miséricorde. Elle est grande, en effet, car Kiéran, se rappelant que son Maître a prié pour les Juifs, prie pour eux à son tour; la barque est remise à flot, à condition toutefois qu'ils feront pénitence et qu'ils vont lui remettre à l'instant les trois têtes. Quand on les lui a rendues, il retourne au lieu où étaient restés les cadavres, il se jette à genoux et implore l'aide de Dieu : « Ce que je vais dire, avoue le narrateur, va paraître incroyable, MAIS LE FAIT FUT DÉMONTRÉ AVEC LA DERNIÈRE ÉVIDENCE. Le saint, ayant rapproché (*coaptavit*) les trois têtes des trois corps, les rappela incontinent à la vie par la force de ses prières, et si complétement, qu'ils purent transporter au couvent la charge de bois qu'ils y déposaient tous les jours. Seulement, tant qu'ils vécurent, *ils portèrent au cou la cicatrice* qui rappelait le grand fait[1]. »

Le Bollandiste reprend (9 j^n, p. 375) : « Pour admettre sans scrupule un pareil miracle, nous aurions bien désiré le trouver rapporté dans quelque auteur plus ancien, mais cette absence ne suffit pas pour le reléguer parmi les fables, car Glaidin a pu avoir sous les yeux la pièce qui nous échappe. »

On racontait encore que « le bienheureux Coemgenus (*évêque très-historique,* dit le Bollandiste), s'étant mis en route pour aller voir Kiéran sur son lit de mort, était arrivé trop tard. Désolé, il entre dans la basilique où le corps était déjà enseveli, et demande à y passer la nuit, absolument seul avec celui qu'il pleure. Ses larmes touchent le Seigneur, car au bout d'un certain temps le corps de Kiéran se ranime et le défunt, se levant sur son séant, adresse à son ami les paroles les plus attendrissantes. Pendant ce temps-là les frères, l'oreille appliquée à la porte, recueillent toute leur conversation. Ils

1. Cette cicatrice est un détail que nous avons déjà vu et qui se retrouvera toujours en pareille circonstance.

entendent surtout que saint Kiéran et Coemgenus conviennent, en signe et gage de leur éternelle réunion et de celle de leurs moines, d'échanger leurs vêtements, ce qu'ils font à l'instant. Le lendemain on ne se fût jamais expliqué ce costume de Kiéran sur les épaules de Coemgenus, si les frères qui avaient tout entendu du dehors n'eussent prévenu l'évêque qui, à son tour, vit aussitôt la vérité[1]. » N'oublions pas de dire que saint Kiéran avait ressuscité à son tour vingt et un morts. Au reste, saint Colomban, la plus haute des autorités contemporaines, semble ratifier toutes ces traditions, en l'appelant, dans une hymne composée en son honneur, « l'admirable flambeau de cette île » ; il ajoute qu'avant de partir à son tour pour les Gaules, s'étant muni de quelques pelletées de la terre de son sépulcre, il leur avait dû son salut, car, étant tombé dans l'horrible gouffre de *Corebrèacain,* le vaisseau qui commençait à s'engloutir fut sauvé aussitôt qu'il eut jeté dans la mer quelque peu de cette même terre.

2. — *Saint Senan.*

Après lui vient saint Senan, dont Patrice avait aussi prophétisé la naissance et les actes, et cette fois les Bollandistes n'hésitent pas. « Cette prophétie, disent-ils, est assise pour nous sur un fondement INÉBRANLABLE en ce que tous les principaux écrivains de ces deux vies, s'accordant cette fois parfaitement, leurs récits sont pour nous comme des MONUMENTS[2]. » Cette prophétie avait été faite par Patrice vers 440, c'est-à-dire environ soixante ans avant la naissance de celui qui en était l'objet. Du haut de la montagne où il prophétisait, il traçait un jour à tous les yeux les contours de la contrée que Senan évangéliserait, désignait l'île de laquelle il devait expulser le serpent (*belluam*) qui dépeuplait alors ce pays, et passait en revue toutes les merveilles que devait opérer ce nouveau Messie.

Or, celui-ci naît quatre-vingts ans après et fait tout cela aux heures dites. C'est effectivement lui qui acheva la conversion de l'Irlande par ses innombrables miracles : un jour entre autres, de concert avec saint Donnant, il ressuscite, à la sommation de leurs parents, deux enfants qui, attardés à la recherche des coquilles, s'étaient laissé gagner et emmener par les flots. « Commande-leur au nom du Seigneur de venir nous retrouver, » avait dit Senan à Don-

1. Boll., *Acta SS.,* 9 septembris.
2. Ibid., t. I de mars, p. 777.

nant, et les enfants étant revenus en même temps, il les avait remis entre les mains de leurs parents. Mais voici que ces enfants, bien réellement ressuscités, se désolent d'être arrachés à leur nouvelle patrie, infiniment plus belle et plus douce, disent-ils, que la *prison* qu'on leur rend. Senan consulte les parents, qui, vaincus par l'énergie de protestations si nouvelles, finissent par se rendre. Alors le saint les conduit à son monastère, leur administre le saint viatique, et peu de moments après on les voit, au milieu d'une action de grâces touchante, et remplis d'une joie indicible, s'envoler au Seigneur. Leurs corps furent les premiers à reposer dans ce monastère du Choreo-Baiskind, *devant la porte duquel ils furent inhumés.*

Il meurt lui-même, le grand homme, et l'on décide qu'on ne l'inhumera pas avant huit jours, afin que le clergé de toutes les provinces voisines puisse venir assister à ses obsèques. On passe donc les jours et les nuits à chanter des hymnes et des cantiques autour de son cercueil, et pendant ces huit jours on jouit là de tant de manifestations angéliques, que le délai ne leur paraît durer que vingt-quatre heures. Enfin on arrive au dernier jour, où se trouvent réunis en même temps dans l'église : Deron, évêque de Limeric, Moronocus, pénitencier de Inis-Luaidne, Moloc, surnommé le saint de Inis-Tiprad, et beaucoup d'autres pieux personnages, tous se lamentant d'une perte qui laisse l'Église sans successeur, sans comptes réglés, sans dispositions prises, sans aucun testament de la part du défunt. Mais, ô prodige! voilà qu'au milieu de ces désolations le mort se relève et, sans quitter son cercueil, saluant gracieusement les assistants, les conjure de déposer tout souci, attendu que du sein de la céleste patrie, où l'a reçu la miséricorde divine, *il n'en veillera pas moins* que pendant sa vie mortelle sur son église et sur eux tous. Il enjoint aux moines de choisir pour abbé le bienheureux Odran, puis devant tous les assistants il tombe en extase, et, absorbé dans la glorification du Seigneur, il se rassoit et s'endort. Alors son corps est déposé avec un respect indicible dans sa propre église, où, depuis lors jusqu'à nos jours, il repose et brille encore par une infinité de miracles[1].

3. — *Saint Cathaldus et saint Mochœmochus.*

C'est encore Cathaldus, évêque et patron de Tarente, sur le compte duquel tous les manuscrits, irlandais et italiens, vont raconter mille

1. Boll., *Acta SS.*, t. I de mars, p. 777 et suiv.

merveilles acceptées dans l'office rédigé par le cardinal Girlit, d'après l'ordre du saint pontife, et dans l'histoire rédigée par *Pierre de Natalibus* (l. IV, c. XIV). En voici un détail qui dispenserait de tous les autres. Pour donner une idée de la prédestination de ce saint, il aurait ressuscité sa propre mère au moment où elle venait de mourir en le mettant au monde.

A sa suite arrive saint Mochæmochus, abbé de *Liatmorins,* et de l'identité duquel les Bollandistes répondent en quelque sorte, « attendu, disent-ils, que ses actes sont écrits très-probablement par un de ses disciples et ne contiennent rien de suspect.[1] » Voici ce qui s'y trouve d'abord : nombre de *décapités* ressuscités par lui, puis ce trait qui ne laisse pas que d'avoir son originalité : ayant un certain jour perdu et enterré un de ses jeunes et bien-aimés moines, et sa vue étant tombée sur un autre qui était décrépit : « Pourquoi donc, ô mon Dieu, s'était-il écrié, m'enlevez-vous toujours mes jeunes sujets et me laissez-vous ceux qui ne me sont plus bons à rien faire? » Alors, comme par inspiration, il fait rouvrir le tombeau à peine fermé, prend le mort par la main et lui dit : « Lève-toi ! » Puis, s'adressant au vieillard : « Veux-tu passer au Christ? — Oh! oui, » répond celui-ci ; et incontinent se fait l'échange : le vieux meurt, et le jeune vit très-longtemps après.

4. — *Saint Kentigern* [2].

Enfin c'est Kentigern, évêque de Glasgow, missionnaire chez les Scots et chez les Pictes méridionaux, ami tour à tour et simultanément de saint Patrice, de saint Colomban et de l'enchanteur Merlin (v. p. 404). « Ce fut, dit M. de Montalembert, un des principaux personnages monastiques de la Cambrie, où il fonda, au confluent de la Cluyd et de l'Elwy, un immense monastère, peuplé de neuf cent soixante-cinq moines, dont trois cents illettrés cultivaient les champs, trois cents travaillaient à l'intérieur du monastère, et les trois cent soixante-cinq autres célébraient sans interruption l'office divin. Ce monastère subsiste encore, comme siége épiscopal, sous le nom de saint Asaph, son successeur[3]. »

1. *Acta SS.,* 13 martis, p. 281.
2. Il était disciple de saint Servais qui, l'ayant vu dans sa jeunesse séparer en deux le fleuve Malleno pour passer à pied sec, l'appela à lui pour en faire, disait-il, « le bâton de sa vieillesse et la lumière de ses yeux. » (Boll., *Acta SS.,* 13 junii.)
3. *Moines d'Occident,* t. III, p. 44.

Quel phalanstère! et que pouvait-il leur manquer pour réaliser tous les rêves modernes enfantés à ce sujet? Hélas! il ne leur manquait rien, mais pour nos économistes actuels ils avaient *en trop* quelque chose d'inacceptable : la règle, le crucifix et ce qui va suivre.

Nous voyons un jour saint Servan écrire à saint Asaph pour le prier de vouloir bien aller ressusciter *à sa place* le cuisinier de son couvent, auprès duquel il ne pouvait se rendre. Saint Kentigern y consent et s'acquitte parfaitement de la commission, « en commençant par faire enlever la grande quantité de terre qui remplissait déjà le tombeau » [1].

Nous avons vu tout à l'heure des résurrections par *permutation ;* celle-ci pourrait s'appeler résurrection par *délégation,* et nous doutons que la solidarité de nos phalanstériens s'étende jamais jusque-là. Ce privilége du droit de vie et de mort dont nous avons vu investis saint Hilaire de Poitiers, saint Grégoire le Thaumaturge et plusieurs autres, nous le retrouvons chez Kentigern, et cette fois sur une si grande échelle, qu'il ne nous est pas permis de passer le fait suivant sous silence.

« Kentigern était parvenu à une telle vieillesse [2], que pour conserver un peu de liberté à ses mouvements il se faisait passer sous les épaules et le menton un bandage qui le soutenait un peu. Mais un jour vint où, convoquant ses chers disciples, il leur inculqua pour la dernière fois et avec la plus grande instance tous les préceptes relatifs à la prière et à la lecture assidue comme à la charité la plus tendre et à la soumission la plus complète aux décrets des Pères et de la sainte Église romaine. A peine avait-il terminé cette touchante exhortation, que plusieurs de ceux qui l'avaient le plus aimé tombèrent à ses pieds baignés de larmes et lui dirent : « Nous comprenons, père bien-aimé, combien tu désires nous quitter pour aller trouver le Christ, objet de ton amour; mais prends aussi pitié de nous, que tu as *enfantés en lui* (*in Christo parturisti*). Tu le sais, versant dans ton sein les aveux de nos misères humaines, c'est par toi que nous parvenons quelquefois à nous en corriger. Veuille donc demander à Dieu de nous enlever en même temps que toi de cette vallée de larmes pour nous faire entrer tous ensemble dans la joie du Seigneur ; nous savons parfaitement que Dieu ne refuse rien à tes prières, et il nous paraît inconvenant (*indecens*) que le pontife soit heureux sans ses clercs et le père sans ses enfants. »

1. Boll., *Acta SS.*, 13 junii.

2. Il avait vécu, prétendait-on, cent quatre-vingts ans, dont cent soixante passés dans l'épiscopat.

« Le saint, d'abord suffoqué par les larmes, les refoula dans son cœur pour articuler comme il le put cette réponse : « Chers enfants, que la volonté de Dieu s'accomplisse sur nous tous et pour le mieux de nos intérêts que lui seul peut connaître. »

« A peine avait-il prononcé ces mots qu'un ange du Seigneur apparut dans tout l'éclat de sa gloire, entoura Kentigern de lumière et lui dit : « Cher Kentigern, fils aimé de mon Dieu, réjouis-toi, car *ta prière* a été entendue et la disposition de ton cœur agréée. Il en sera de tes disciples *comme tu l'as voulu*. Demain vous sortirez tous de ces corps de mort pour entrer dans la vie éternelle, où vous serez réunis pour toujours au Seigneur. Mais parce que ta vie sur cette terre ne fut qu'un long martyre, il a plu au Seigneur d'en rendre les derniers moments plus doux pour toi que pour tout le reste des hommes. Demain, tu feras préparer un bain chaud, et, dès que tu y seras entré, tu verras ton esprit passer entre les mains de ton Dieu sans angoisse. Après toi, tous tes frères entreront dans le même bain et y trépasseront à leur tour pour pénétrer en même temps que toi dans le splendide royaume de la Jérusalem céleste. »

« Alors l'ange se retira en laissant tout le monastère rempli d'un parfum indescriptible (*inæstimabiliter*). Le lendemain, le vieillard entra dans le bain mystérieux en levant au ciel ses deux mains et son regard, et à peine s'y était-il assis que, tombant dans le plus doux des sommeils, il inclinait sa tête et rendait à Dieu son esprit. Aussitôt les disciples s'empressèrent de retirer son saint corps, et chacun d'eux, entrant dans le même bain *avant que l'eau s'en fût refroidie, ils émigrèrent* tous, en même temps que leur père, vers les célestes demeures[1]. »

Ces « GRANDS TRÉPAS COLLECTIFS » n'étaient pas, à ce qu'il paraît, quelque chose de très-rare dans les annales monastiques, car vers la même époque nous en trouvons un second exemple dans la personne et dans le monastère de saint Maur, disciple bien-aimé de saint Benoît.

Cette fois rien ne saurait être plus authentique que cette légende, puisqu'elle est racontée *de visu* par Faustus, le saint compagnon de route, l'ami de cœur et le coadjuteur de saint Maur dans l'administration du monastère de Glandfeuil, près d'Angers : « Une certaine nuit le démon apparaît à Maur et lui dit : « Tu as beau faire, Maur, l'heure est venue où je vais triompher de toi, car peu d'entre ceux qui habitent ce monastère échapperont à la dépopulation que j'en viens

1. Boll., *Acta SS.*, 13 januar.

faire. » Maur lui répond : « Que le Seigneur punisse tes mensonges. » Aussitôt Satan, s'évanouissant en fumée, s'enfuit en faisant un tel bruit que tous les moines, s'éveillant à la fois, crurent avec saint Maur que le monastère allait s'écrouler et coururent à l'église. Cependant, profondément attristé de tout ce qui lui avait été dit, l'homme de Dieu court à l'église de Saint-Martin pour savoir à quoi s'en tenir. Là un ange vêtu de blanc vient le consoler. « Pourquoi, chère âme aimée de Dieu, pourquoi t'attrister ainsi de ce qui est décrété par lui? Tu sais que le démon, tout en étant le père du mensonge, grâce à ses conjectures et surtout à sa grande expérience des choses, connaît souvent l'avenir (*prænoscit*). Sache donc que tout ce qu'il vient de te dire ne vient pas de lui, mais de Dieu, et que rien n'est plus vrai *en partie*. Dans peu de temps la plus grande partie de ton monastère sera réunie à Dieu. Satan pourra y concourir, mais il n'aura pas lieu d'en triompher, comme il ose s'en vanter. Oui, chacun de tes moines, réconforté par tes paroles, attendra l'heure de son appel avec joie, et lorsque tu auras envoyé devant toi tous ceux qui *doivent* mourir, tu mourras toi-même plus heureux que tous les autres. »

« Et la vision disparut.

« Le lendemain matin, le saint assemble toute la congrégation et lui raconte par ordre tout ce qui lui a été annoncé en y joignant une touchante et fraternelle allocution sur les voies de Dieu, qui, pour être parfois inexplicables, ne sont jamais injustes.

« Fortifié par ces belles paroles, tout le couvent commence à se préparer à ce grand et beau départ pour la patrie, de telle sorte que, dans l'espace de cinq mois, de tout ce grand *troupeau* (*grege*) qui atteignait le chiffre de cent seize, il ne restait plus que vingt-quatre brebis parmi lesquelles nous comptions encore Antonius et Constantinien, nos compagnons et nos frères ensevelis depuis par nous. Enfin lorsque le jour arriva où le chiffre fatal de tous les appels fut atteint, Maur, parvenu lui-même à la quarante et unième année de son arrivée dans ce même lieu, se sentit pris, le huitième jour des calendes de février, d'une vive douleur de côté; se faisant déposer alors sur un cilice devant l'autel de saint Martin, il y rendit en paix son esprit au Seigneur. »

Ainsi s'exprime Faustus, *l'ami et le témoin oculaire de saint Maur*. (Mabillon, IIe siècle des *Annales bénédictines*, p. 296). Quelle double autorité!

Oui, nous le répétons, quand on connaît la scrupuleuse exactitude du père Mabillon, et lorsqu'il vous cautionne un tel témoignage, il n'est pas permis de douter un seul instant que les choses ne se soient passées

littéralement de cette manière. Voilà donc encore une de ces solennelles répétitions dont la Providence est bien loin de se montrer avare. Certains esprits croient voir dans ces répétitions un indice de confusion et de multiplication plagiaire; nous pensons tout le contraire, car nous avons reconnu mille fois cette tendance de la Providence à se répéter jusque dans les plus petits détails. Non, ce ne sont pas les moines de Glasgow qui, du fond de l'Écosse, auront *imaginé* de copier la scène qui se passait à Glandfeuil au même moment. On ne réussit pas à faire disparaître d'un trait de plume un couvent de neuf cents moines.

Il n'est pas plus facile de renouveler ce même conte deux ou trois siècles plus tard sur les rives de la Seine et d'imaginer l'extinction subite du monastère de Jumiéges sous le prieur Aichadre, successeur de saint Philibert. C'est encore le père Mabillon (*Acta bened.*, sæc. IIe, t. II) qui nous raconte, et les Bollandistes (*Acta Sanctor.*, t. V de sept.), qui nous répètent que Aichadre, inquiet du sort de ses neuf cents religieux, après avoir versé ses tourments dans le sein du Seigneur, vit apparaître un ange qui en marqua immédiatement quatre cent cinquante, dont cent devaient mourir et moururent effectivement le lendemain, le visage transfiguré et *sans donner nul signe de douleur*, le premier cent à tierce, le second à sexte, le troisième à none, le quatrième à vêpres et le cinquième à complies. Pendant huit jours on célébra leurs obsèques, et ceux qui leur survivaient pleuraient de n'avoir pas été jugés dignes de les suivre. Si nous en croyons la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1857 et les beaux vers de Brizeux, la même légende existait aussi pour le monastère de l'abbaye de Landevenec en Bretagne.

5. — *Saint Fintan.*

Encore deux de ces traits charmants qui, selon nous, ne peuvent pas s'inventer.

Fintan, prédit encore par saint Patrice, et digne de l'être, est bien connu comme abbé du monastère d'*Achad-Finglass*. «Parmi les moines de cette maison célèbre, deux frères s'étaient fait remarquer depuis leur jeunesse par leur obéissance, par la sympathie qu'ils inspiraient à tous, et surtout par leur tendresse mutuelle. Or, il advint que le plus âgé des deux, tourmenté depuis longtemps par une infirmité cruelle, vint à mourir. L'autre frère, occupé dans ce moment au travail de la forêt, ne connut son malheur qu'au retour et en voyant

la fosse que les frères creusaient dans le cimetière. Au désespoir, il se précipite dans la chambre où Fintan priait avec les frères auprès du cadavre, et se jetant à ses genoux, il lui dit : « O mon père, je vous en conjure, permettez-moi de mourir avec mon frère bien-aimé, afin que je puisse entrer en même temps que lui dans le royaume de Dieu. — Ton frère s'y rend déjà, lui répond l'homme de Dieu, et toi tu vis encore ; vous ne pouvez donc y arriver en même temps, à moins qu'il ne ressuscite ; or, ton désir me touche, *attends un moment,* et tu reverras ton frère vivant. » Alors Fintan se met en oraison, et *peu de temps après* (*paulisper*), le mort ressuscita et, sans sortir de sa bière, se mit à haranguer et à bénir ses frères. Puis s'adressant au sien : « Ami, lui dit-il, hâte-toi d'aller recevoir le divin sacrement, parce que le Dieu tout-puissant, conjuré par Fintan et voyant l'amertume de tes regrets, fait droit à ta demande. Hâte-toi, te dis-je, car la *famille céleste* qui était venue au-devant de mon âme est revenue avec elle et nous attend ici tous les deux. »

« Et alors le frère s'étant placé auprès de son frère reçut le saint viatique, et tous deux, entourés des larmes, des bénédictions et des prières de leurs frères, reprirent avec les anges le chemin du ciel[1]. »

Terminons par un trait de saint Abban que l'on ne trouvera certainement ni moins naïf, ni moins touchant. Il est puisé à la même source.

6. — *Saint Abban.*

Saint Abban est un des trois saints personnages dont saint Patrice avait prophétisé la venue en ces termes : « Naîtront bientôt trois saints[2] de cette race illustre des Lageniens, que je viendrai convertir au sud, lorsque j'en aurai fini avec le nord de l'Irlande. »

Nous ne pouvons nous permettre de raconter ici cette longue et célèbre vie, mais nous pouvons y faire une charmante excursion. C'est encore Golcanus qui nous guidera cette fois, grâce au vieux et *contemporain* manuscrit de l'abbaye de *Kilkennien,* qui débute avec ce ton de sincérité pénétrante : « Nous vous conjurons et adjurons, très-chers frères en Jésus-Christ, de croire entièrement, et de ne rien tenir pour suspect de tout ce que nous allons vous rapporter du bienheureux Abban et de ce que le Seigneur a fait par son entremise,

1. Tiré des *Acta Hiberniæ* de Golcanus par les Bollandistes, 17 février.
2. Saint Kiéran, saint Abban, saint Brendant.

car c'est ce même Seigneur qui a dit : « *Tout est possible à celui qui croit en moi* », et d'ailleurs les miracles d'Abban furent si nombreux, que nous n'arriverions jamais à les rapporter tous. »

Un jour donc que saint Ibare, abbé du fameux monastère de Beg-Errein, ou *Petite-Hibernie*, et, comme tel, père spirituel du jeune Abban, voulait se rendre à Rome, il frète un navire, et déjà l'on va mettre à la voile, lorsque l'enfant se jette à ses pieds devant tous les assistants et le conjure de le laisser partir avec lui. Ibare et tous ses compagnons décident que l'on ne peut aventurer ainsi le successeur futur du pasteur, le grand apôtre prophétisé par Patrice, et d'un commun accord il est décidé qu'il ne quittera pas le monastère. Abban proteste, Ibare se fâche, et cette querelle des deux saints, devant toute la ville, finit par l'embarcation de l'évêque et par le délaissement du jeune homme, qui fond en larmes et reprend, tout désolé, le chemin du monastère.

Cependant, tout embarqué qu'il est, Ibare n'est pas encore parti. Il voit les larmes, il voit l'obéissance, et, pour satisfaire une dernière fois sa tendre affection, il descend de son vaisseau, appelle l'enfant et lui dit : « Cher enfant, repose ta tête sur ma poitrine et calme-toi », et dès que l'enfant lui eut obéi, il s'endormit. Le voyant ainsi plus calme, le saint le dépose bien doucement sur les bras de quelques moines, et se rembarquant avec tous ses compagnons, il laisse, sans rémission cette fois, celui qu'il regrette tant d'abandonner.

Le navire est parti, et, le vent du nord enflant ses voiles, au bout d'une heure il a déjà gagné le large, lorsque l'enfant délaissé s'éveille, regarde la mer et aperçoit le navire déjà si loin, si loin, qu'il le prend quelquefois pour un nuage. A ce moment, trois *passions* bouleversent son âme : le zèle du pèlerin, l'amour de son maître et celui de son Dieu. C'est le dernier qui l'inspire. « O Dieu de la mer Rouge et du Jourdain, s'écrie-t-il, je te recommande mon âme ! » et, s'élançant à toutes jambes, le voici courant sur la mer, sans regarder ni à droite ni à gauche, mais devant lui et de telle sorte que les anges de Dieu *paraissent*[1] le porter sur les flots.

Devant ce spectacle, le navire s'arrête et ne bouge plus ; les passagers, l'équipage, et de leur côté les gens du port, frappés d'une égale admiration, rendent tous gloire à Dieu. « Signez-vous, mes frères, leur crie l'évêque, signez-vous, car ce que vous voyez est un bien grand miracle. » Les autres se disaient : « Voyez comme il

1. Nous traduisons ainsi le mot *videbantur* qui pourrait signifier aussi *étaient vus*, comme les derniers mots du récit vont le donner à penser.

court » ; d'autres : « Il vole » ; d'autres enfin : « Ne voyez-vous pas les anges qui le soutiennent? » Tous, y compris l'évêque, cherchaient encore à pénétrer ce mystère, que déjà le jeune saint était sur le navire, et tout le monde de pleurer et le navire de repartir et de naviguer en paix.

7. — *Saint Brendant.*

Voici encore l'un de ces *embarras* qui empêchaient M. de Montalembert de s'aventurer dans l'histoire de saint Patrice. Il nous semble, cependant, avoir assez bien éclairci la double question de saint Colomban et de saint Colomba, pour n'avoir pas à redouter celle des deux saints Brendant qui les suivent de si près.

Cette fois ce n'est plus seulement la similitude des noms, c'est le parallélisme des deux vies qui fait naître quelques difficultés.

Nés tous deux vers la fin du VIe siècle, tous deux fondateurs et abbés de monastères, tous deux coadjuteurs de saint Kiéran, tous deux morts à une année de distance après avoir élevé saint Finnian, on comprend que la profonde érudition du père Mabillon n'ait pu suffire à les distinguer parfaitement.

Les Bollandistes, qui s'en tiennent à l'abbé du monastère de Kluain, nous le montrent comme prédit avant sa naissance par saint Patrice, comme saint Colomba voit sa mort à trois cents lieues de distance. En effet, ce dernier réveille, un matin, son serviteur Diermitius en lui disant : « Que l'on se dépêche de préparer les saintes eucharisties, car c'est aujourd'hui que saint Brendant vient de quitter ce monde. » Diermitius, qui n'avait jamais entendu prononcer ce nom en Écosse, hésite et interroge : « Hâte-toi, reprend Colomban, car je viens de voir les cieux ouverts et une troupe d'anges venir au-devant de son âme en jetant un éclat qui éclairait le monde entier. »

Mais revenons à la naissance. Dans l'année qui la suivit, dit l'hagiographe Maggraidin, le saint évêque Ercus vint s'emparer de l'enfant pour le confier aux soins de la sainte jeune fille Ida (la seconde des filles spirituelles de saint Patrice, dont nous parlerons tout à l'heure). Cette sainte vierge le reçut donc avec une grande joie dans son célèbre monastère de Kluain, l'aima beaucoup et l'éleva pendant cinq ans. Aussi, éprouva-t-elle un vif chagrin, lorsque au bout de ce temps l'évêque Ercus vint l'enlever à nouveau pour lui apprendre à lire « dans les saintes Écritures ». Mais pleine de courage elle lui dit : « Va, cher enfant, tu ne peux plus rester avec les vierges, car tu scandaliserais les hommes ; mais va voir tous les hommes de Dieu

répandus dans le royaume, et n'oublie pas que Dieu te destine à être saint comme eux. » Il obéit, et lorsqu'il eut appris à lire et à connaître les saintes lettres, Ercus l'envoya à l'évêque Jarlarthéus, chez lequel il fut saisi de l'esprit prophétique, car il annonça à ce saint pontife le lieu de sa sépulture. « Ce n'est pas ici, mon père, que vous ressusciterez, mais ailleurs. — Je sais, répondit l'évêque, je sais que tu possèdes tous les secrets de Dieu, et que ta puissance sera bien grande... Tu es venu me demander la science, mais c'est moi qui veux être ton élève et ton moine... Dis-moi donc où je ressusciterai? — Dirige-toi du côté de l'Orient, lui répondit Brendant, et là où les roues de ton char se briseront tu resteras et y construiras un oratoire, où beaucoup ressusciteront dans la gloire avec toi. » Aussitôt le pontife monta dans son char, et il n'était pas encore bien loin de sa demeure que les deux roues se rompaient. Ce fut donc là qu'il construisit le monastère de Tuaini. Quant à Brendant, il revint chez Ercus, du monastère duquel il s'échappait souvent pour aller revoir sa bien-aimée nourrice Ida, à laquelle il demandait un jour : « Quelles sont les trois choses qui plaisent le plus, et les trois qui déplaisent le plus à Dieu? — Les trois premières, lui répondit la sainte, sont la vraie foi d'un cœur pur, la vie simple du moine, la largesse dans la charité; les trois autres sont la haine des hommes, le cœur mauvais, la confiance dans les richesses. »

Et muni de ces grands principes, Brendant quittait Ida pour aller fonder en Irlande plusieurs monastères dans lesquels il compta bientôt trois mille moines, qu'il soumit à une règle apportée par un ange, et qui gouverne encore à l'heure qu'il est ses successeurs.

Vient ensuite la narration du voyage septennaire de Brendant et de saint Malo à certaines *îles fortunées* où ils auraient retrouvé une sorte de paradis terrestre; mais ce voyage offre certaines circonstances tellement extraordinaires que l'on n'est point obligé de les admettre, bien que saint Abban se les soit fait raconter, dit-on, « avec un grand intérêt ». Nous en avons touché quelque chose à propos de saint Malo. Il n'en est pas de même de ses guérisons et de ses résurrections de morts, que les Bollandistes *ne révoquent pas en doute* [1].

Mais voyez comme tout s'enchaîne dans ces généalogies, de loin si confuses. Un jour vient frapper à la porte de son monastère un de ses neveux nommé Phyltan, accompagné de sa femme et de ses enfants. Il les reçoit avec tendresse, se fait raconter leur vie, car il les avait perdus de vue depuis l'enfance, et les héberge dans le mo-

1. Boll., *Acta SS.*, 16 maii, *Vie de saint Brendant.*

nastère des étrangers avec toute sorte de soins et de réconfortements. Mais voilà que, la nuit suivante, une grande clarté brille tout à coup au-dessus de cette partie du monastère et l'illumine tellement, qu'on la croit en feu. Le procureur épouvanté court auprès de l'évêque qu'il trouve, comme toujours, priant Dieu. Celui-ci rassemble ses moines, se rend avec eux à la maison, voit le feu, n'en ressent aucune chaleur, trouve ses hôtes dormant, les bénit d'un signe de croix et revient au monastère, louant toujours Dieu, mais ne disant rien.

Cependant, lorsque le nombre de mois voulu fut accompli, Gelgehes (apparemment sa nièce) mit au monde un enfant qu'elle apporta à son oncle pour qu'il le baptisât. Le saint déjà averti par plusieurs révélations des destinées de cet enfant, et se rappelant la clarté merveilleuse, le baptise, le nomme Fursy, qui en écossais signifie *plein de vertus,* le fait élever et l'envoie dans l'île de Ruhmath. C'est de lui maintenant que nous allons dire quelques mots, cette fois indubitablement historiques, et c'est ainsi que des saints quelquefois incertains profitent de l'entourage dont on ne peut pas douter.

8. — *Saint Fursy.*

Il est peu de personnages aussi connus que celui-ci, car sa vie, bien loin d'être confinée à l'Irlande, appartient pour le moins autant à l'Italie et à la France; grâce à Sigebert, son historien contemporain, grâce aux nombreux séjours qu'il fit à la cour de Clovis II en Neustrie, auprès du fils de Dagobert à Nancy, auprès du pape saint Martin Ier à Rome, auprès de sainte Gertrude en Brabant, auprès de l'évêque de Paris, dont il devint le coadjuteur, nous pouvons suivre sa vie heure par heure. Mais il ne faut pas croire que tant d'exactitude historique va faire reculer ce qu'on appelle le surnaturel. Au contraire, il occupe une telle place dans cette vie, que si l'on essayait de l'enlever comme on enlève une *tache,* du même coup on enlèverait l'étoffe.

Il faut même que ce surnaturel ait paru bien prouvé à Godescard lui-même, pour qu'il ait osé nous dire que « partout où allait Fursy il faisait de très-*insignes* miracles ». Un des premiers et certes un des plus brillants fut celui qui lui attira tant de disciples au monastère de Clunafere, où l'avait placé son oncle saint Brendant.

Il était jeune encore, lorsqu'un jour le flot vint déposer au pied de la cellule qu'il s'était fait construire au bord de la mer deux jeunes enfants de famille très-distinguée, tout récemment noyés. Il les ressuscite, mais n'ayant pas de bateau pour les ramener sur l'autre bord

à leurs parents, il les fait marcher sur les eaux à pied sec, comme sur la terre ferme.

Quelques années plus tard, enlevé à son monastère anglais par les instances de Dagobert, et s'arrêtant en Ponthieu chez le comte Aymond, au château de *Alteia,* il le trouve pleurant, ainsi que sa femme, le fils aîné qu'ils venaient de perdre. Ressusciter ce nouveau mort n'est pas plus difficile pour lui que de ressusciter les deux premiers, et la reconnaissance du comte est si vive, qu'il veut donner au saint tout son bien. Le saint le refuse et s'arrache à son hospitalité, en lui promettant toutefois que, s'il venait à mourir, il l'en avertirait immédiatement par un signe quelconque, et nous verrons plus loin comment il lui tint parole.

En butte aux persécutions violentes des démons qui ne peuvent lui pardonner ses succès prodigieux, poursuivi dans ses luttes avec eux par *des flèches enflammées qu'ils lui lancent et que les anges sont obligées d'éteindre*[1], il est en outre éprouvé par un mal de gorge chronique et très-sérieux, qu'il avait gagné dans sa lutte avec l'*ombre d'un damné*[2]. Revenu à Rome, son ange lui ordonne : 1° de faire gras trois fois par semaine, dans la crainte que *ce loup* (sic), gagnant de proche en proche, ne vienne plus tard entraver sa prédication ; 2° de le montrer au pape Martin Ier. Il obéit. Mais voilà que le saint pontife s'étant scandalisé de voir ce remède (*du gras*) accepté par un moine, et le lui ayant fait sentir, est pris lui aussi du même mal au moment où Fursy en est délivré. Martin reconnaît sa faute, implore son pardon, se jette aux pieds du saint qui le relève et qui demande à Dieu la grâce de reprendre le mal qu'il a perdu. Dieu l'exauce à l'instant même, car, « ayant apposé sa bouche sur celle du pontife, il réabsorbe ce virus avec une telle rapidité, que tous ceux qui assistent à la scène voient la réintégration s'opérer comme s'il s'agissait *de petits animaux*[3] rentrant au logis ».

1. Boll., *Acta SS.,* 16 januar, p. 37.

2. Réponse aux catholiques qui nous reprochent d'avoir « *inventé les mânes* ».

3. « Itaque, ore suo ad os pontificis apposito, rursus illam luem in se tam prodigiose insuxit, ut omnes qui adstabant, eam a Pontifice in illum, instar exigui animalis, remigrantem adspexerunt. » (*Acta SS.,* ibid.)

Nous avons tenu à conserver ce détail dont l'exposition paraît si vraie 1° au point de vue de la pathologie, qui appelle encore aujourd'hui cet ulcère rongeur un *lupus,* et qui se demande s'il ne pourrait pas être rangé, comme tant d'autres ulcères, dans ce grand chapitre du *parasitisme animal* dont l'étude est à l'ordre du jour; 2° au point de vue de la théologie, qui nous

Nous continuons de suivre Fursy dans ce pèlerinage de Rome, où le pape lui offre le cardinalat sans pouvoir le lui faire accepter. A son retour, et se rendant en Angleterre, il se trouvait à Messière, en Picardie, lorsque son ange le prévient des approches de sa mort et lui en fixe le jour. A l'instant même, il est pris d'une fièvre ardente, et meurt juste à l'heure qui lui a été indiquée. Homme de parole, *même après sa mort*, il se rappelle sa promesse au comte Aymond, et pendant que celui-ci est à table avec toute la noblesse du voisinage, il lui apparaît revêtu de ses habits pontificaux, et accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre qui portent comme lui un flambeau, et le déposent, toujours comme lui, sur la table. Notons bien ce détail. Le comte *seul* voit les trois personnages (ce qui pourrait faire croire à une pure image); mais tout le monde voit les trois flambeaux, sans s'expliquer leur apport; et cette fois on est si bien en présence d'une matière *très-réelle*, que l'un des assistants, ayant voulu en prendre un, retire aussitôt sa main toute brûlée. Ces trois flambeaux furent placés sur le grand autel de l'église de Saint-Fursy à Péronne, et pendant bien des siècles trois cierges y brûlaient jour et nuit.

La nouvelle de la mort arriva peu de jours après cette vision. Plusieurs seigneurs et plusieurs villes ayant réclamé le corps du saint, on prit le parti de recourir pour lui à la cérémonie antique et païenne du *ver sacrum*, c'est-à-dire que sa châsse ayant été placée sur un char traîné par deux taureaux indomptés, ces animaux, laissés parfaitement libres, la conduisirent et la déposèrent sans encombre à Péronne, où plusieurs années après l'exhumation on montrait le saint corps aussi frais et aussi bien conservé qu'au jour même de sa mort : ce qui décida les fidèles à l'exposer longtemps à découvert, dans une châsse magnifique, nouveau chef-d'œuvre de saint Éloi.

Plus heureux que la plupart des saints irlandais, Fursy dut au progrès du temps d'avoir sa vie écrite avec soin par des historiens d'un grand mérite, et entre autres par le vénérable Bède, qui se servit bien évidemment de manuscrits contemporains.

9. — *Les deux grandes saintes de l'Irlande.*

Nous ne pouvons abandonner saint Patrice et son école sans dire un seul mot de sainte Brigide, sa nièce selon les uns, sa sœur suivant

donne ici en deux lignes un des plus curieux spécimens de son beau dogme de la *substitution*.

les autres, sa fille spirituelle et son amie, selon tous. C'est la sainte *Thècle* de ce nouvel apôtre des nations, la *Scholastique* de cet autre Benoît, la sainte *Chantal* de ce premier François de Sales. Il est rare de trouver un seul saint qui n'ait son amie, son amante en Jésus-Christ, sa sainte Paule ou sa Magdeleine.

La pierre sur laquelle est née, dit-on, sainte Brigide, se voit encore à Fochart, ville d'Écosse, et donne toujours lieu, suivant les Bollandistes, à beaucoup de miracles. Quinze ou seize ans après cette naissance prédite aussi par Patrice, Brigide se réfugie dans l'île de Man, la première conquête du grand saint, demande le voile et y fonde le monastère du Chêne, ainsi nommé à cause de l'arbre qu'elle y bénit et dont les Bollandistes peuvent nous dire encore au XV[e] siècle : « Personne n'oserait y porter le fer, à cause des miracles qui s'y font encore aujourd'hui[1]. »

Elle fonde encore plusieurs autres monastères, entre autres celui de Gladstone, où, dit-on, mourut son maître.

Le même narrateur de sa vie nous parle encore d'autres miracles, *continus* et *stupéfiants* (perennia ac stupenda), qui s'opéraient dans son monastère de Kilderia, et tout spécialement du célèbre feu *inextinguible* appelé *feu de sainte Brigide,* allumé sur sa tombe au moment de sa mort, et que pendant mille ans la foi du peuple irlandais ne laissa jamais éteindre.

« Et c'est là le grand miracle, dit avec un peu de malignité le Bollandiste, c'est qu'on ne l'ait jamais laissé éteindre. » Très-bien, mais lorsqu'on ne veut pas y voir autre chose, il ne faut pas ajouter : « Et bien que pendant tant de siècles le bois n'ait jamais cessé de brûler, la cendre n'a jamais pu augmenter (*nunquam excrevit*). » Il ne faut pas surtout ajouter que « le lendemain du soir où la dernière bûche a été déposée, bien que tout le bois soit consumé, le feu brûle *tout seul et n'est jamais éteint.* » Il ne faut pas croire surtout (lorsqu'on n'est pas fixé) « qu'un archer du comte Richard ayant voulu souffler ce feu, devint fou à l'instant même et alla se jeter dans un étang où il se mit à boire jusqu'à ce qu'il fût mort[2]. »

C'est à Tailt que Brigide se rencontre pour la première fois avec saint Patrice, et dans une singulière circonstance. Quand on l'introduit auprès de lui, il se trouve au milieu de plusieurs évêques occupés à juger une misérable femme qui dénonce l'évêque Brown comme étant le père du petit enfant qu'elle porte dans ses bras. L'évêque cherche

1. Boll., *Acta SS.*, t. I de février, p. 112.
2. Id., ibid.

à se justifier, mais Patrice, qui n'avait jamais vu Brigide, s'écrie : Que Brigide prononce ! — Non, répond celle-ci ; à vous, mon père. — — Ma fille chérie, je te l'ordonne. » Alors Brigide fait un signe de croix sur la bouche de la femme, et, n'obtenant pas encore la vérité, elle fait enfler sa tête et son ventre d'une manière épouvantable, puis, se tournant vers l'enfant, elle bénit sa langue et lui dit : « Quel est ton père ? » Et celui-ci, bien qu'il ne fut nullement en âge de parler, reprend : « Non, l'évêque Brown n'est pas mon père, mais bien cet homme méprisable qui est assis le dernier dans le concile. » Tous rendent grâce à Dieu, Brigide est glorifiée, le misérable avoue et fait pénitence.

Depuis lors elle regarde Patrice comme son père, et celui-ci lui communique le don de la résurrection. Un jour elle transporte au loin, par sa seule volonté, un arbre qui servait aux maléfices. Elle reçoit de Dieu l'argent nécessaire pour ses bonnes œuvres. Son ombre seule, comme celle de saint Pierre, suffit à guérir les malades. Elle prie toute une nuit dans un étang glacé qui le lendemain se trouve desséché. Elle entend d'Irlande une messe qui se célèbre dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome. Enfin elle prédit la venue de saint Colomban, son nom, sa mission, son éclat ; et elle ajoute que lui, saint Patrice et elle seront enterrés dans le même tombeau, à Duni, où, bien des siècles après, saint Malachie retrouve effectivement les trois corps. Sur cette tombe collective on lisait :

... In burgo Duno, tumulantur in uno
Brigita, Patricus atque Colomba pius.

Ce bourg de Dun avait été appelé, du temps de saint Patrice, Dunleghtglaiss, littéralement *citadelle des chaînes brisées*. Et pourquoi ? sinon, parce que le roi Longarius, furieux de la conversion de ce bourg au christianisme, avait condamné deux de ses otages à mourir de soif ; saint Patrice les avait fait délivrer et transporter par un ange, l'un sur l'emplacement où est maintement l'église de Saint-Patrice, l'autre sur la montagne qui s'appelle aussi depuis *Chaînes brisées*. On le voit, toujours la même concordance entre la tradition et la géographie !...

Passons maintenant à sainte Ida ou sainte Itha, presque l'égale de sainte Brigide aux yeux des Irlandais, et cependant si négligée par tous nos biographes, que nous ne pouvons la retrouver que dans les Bollandistes.

Ce qu'il y de certain, c'est qu'elle est, sinon contemporaine de Pa-

trice, au moins de ses successeurs immédiats, et *nous allons voir pourquoi*. Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'elle a donné son nom non-seulement au monastère, mais à la ville de Sainte-Itha, tant est permanent le privilége de ces saints.

Les Bollandistes (au 15 juin) empruntent cette vie au Révérend Jean Colgamus, professeur de théologie à Louvain, qui la tire lui-même d'un très-vieux manuscrit contemporain [1] en parfait accord du reste avec un autre qui est entre les mains des Pères Jésuites.

Nous ne raconterons de cette vie que ce qui nous intéresse spécialement. Or sainte Itha fut très-célèbre avant tout pour ses résurrections de morts. Nous la voyons quelque part en ressusciter trois d'un seul coup, puis un quatrième, auquel elle accorde, au nom du Seigneur, sept années, sept mois et sept jours d'existence, et QUE LE NARRATEUR A VU, dit-il, MOURIR DÉFINITIVEMENT A L'EXPIRATION PRÉCISE DE CE DÉLAI.

Mais laissons tout cela pour en venir à la résurrection *traditionnelle* d'un personnage *très-historique* dont nous avons parlé tout à l'heure et dont les Bollandistes nous ont garanti la parfaite authenticité : nous voulons parler de saint Mochæmochus, abbé de Leith et le père de nombreuses communautés.

On nous l'a montré comme résurrecteur spécial des décapités. Reste à savoir maintenant si cette belle spécialité ne tiendrait pas à son origine et ne serait pas chez lui héréditaire, car voici ce qu'on lit encore dans un manuscrit de sainte Ida; encore une fois nous ne sommes que rapporteur ici.

Un artiste fort honorable de la province des *Connactorum*, nommé Beoanus, fut envoyé en exil dans celle des *Mumonensiens*, où sainte Ida, ayant entendu parler de ses talents, le pria de devenir son architecte; celui-ci y consentit, et bientôt demanda tout à la fois à la sainte une maison d'habitation et une épouse de sa main. Ida lui fit épouser sa sœur et les logea. Aussi rien n'égalait-il le soin dévotieux avec lequel ce beau-frère reconnaissant entretenait tous les bâtiments de sa belle-sœur. Mais un jour les deux chefs des deux provinces se déclarent la guerre, et notre artiste est obligé de suivre son chef, dont la déroute est complète. Ayant été fait prisonnier, il est *décollé* ainsi que *tous* les autres (*decollatus*)... Ida fut au désespoir (*valde sibi displacuit*), car en le mariant à sa sœur elle lui

1. On ne peut guère en douter en raison des caractères et du style, puis de cette parenthèse qui revient sans cesse à propos de chaque personnage : « qui vit encore, *qui adhuc vivit* ».

avait promis, au nom du Christ, qu'ils laisseraient un fils après eux, et néanmoins jusqu'ici son épouse était demeurée stérile. Pas de retard, la sainte vole au champ du martyre, trouve par miracle la tête du décollé, la rajuste parfaitement, et, après une autre heure de prières, le Seigneur rend la vie à ce cadavre qui se relève, se confond en actions de grâces comme tous les assistants, et porte pendant tout le reste de sa vie *la trace* de la terrible cicatrice.

Tous rentrent au monastère et l'on devine le reste, c'est-à-dire que la sœur de sainte Ida cesse d'être stérile et donne bientôt le jour à un fils que la sainte se charge d'élever elle-même. Elle commence par le nommer Pulchérius, jusqu'au jour où sous le nom de *Mochæmochus* il devient le très-saint abbé, ou plutôt le père d'un si grand nombre de moines, qu'en mémoire de cette merveilleuse paternité on éleva la ville de Leith.

Ne l'oublions pas, c'est bien ce même Mochæmochus de l'authenticité duquel les Bollandistes nous répondaient tout à l'heure, parce que ses actes ainsi que ceux de sainte Ida étaient écrits par des *contemporains.* En effet, comment ces contemporains, saints comme ils le sont, acceptés comme saints, auraient-ils eu l'impudence d'appliquer de telles aventures à de tels hommes, et comment ceux-ci, ou tous autres (dans la supposition de mensonges), n'auraient-ils jamais réclamé? Tous ces miracles sont incroyables, il est vrai, mais en les supposant faux il faudrait, pour être conséquent, rayer aussi de la carte de l'Europe, comme folle ou comme mystique, une nation qui se laisse couvrir de leurs monuments commémoratifs.

Mais non, nous préférons ne pas déshonorer tant de grands hommes qui ont, en définitive, accepté toutes ces légendes, et nous pouvons dire *grands hommes,* car, ainsi que le demande M. de Montalembert, « où pourrait-on en trouver qui fissent plus d'honneur à la nature humaine[1] ? »

1. *Moines d'Occident,* t. II, p. 422.

APPENDICE F

(CINQUIÈME SIÈCLE)

« LE PURGATOIRE DE SAINT PATRICE. »

Au milieu même de notre campagne irlandaise en l'honneur de saint Patrice et de son école, on nous arrête et l'on croit nous embarrasser beaucoup en nous jetant ce défi : « Et *le purgatoire* de saint Patrice, le comprendrez-vous aussi dans vos apologies? Ici *la tradition* continuera-t-elle à vous offrir encore *quatre fois plus de certitude que l'histoire?* »

Voici notre réponse : *Ici,* nous nous sentirions peut-être obligé de battre en retraite, et, comme tant d'autres, de tourner la question, si nous n'avions encore sous les yeux l'étude consciencieuse que dans notre deuxième Mémoire [1] nous avons consacrée aux *Plutonia* ou *fissures infernales* de l'antiquité. Nous nous rappelons tout ce que nous avons dit de ces gouffres infernaux qui tantôt s'ouvraient à Rome pour la sortie des *mânes,* tantôt s'entr'ouvraient et se refermaient sur Curtius et sur tous ceux qui se donnaient aux *furies;* tantôt donnaient entrée à des masses considérables de consultants, comme l'antre de Trophonius au fond duquel, après tout, étaient bien réellement descendus d'intrépides voyageurs comme Pausanias, Paul-Émile, Timarchus, un frère de Plutarque, plusieurs généraux en chef de l'armée de Sylla, etc., etc. De ces pèlerinages antiques entrepris sur les *chemins* et dans les *bouches* des enfers, nous avons eu soin de rapprocher quelques aperçus sinistres de la philosophie moderne sur le centre enflammé de notre planète, centre *spirituel,* nous dit Schelling, *satanique,* nous disent quelques autres,

1. Ch. XVII, § III, sous-paragraphe 3.

plutonique, ajoute la science géologique, *point de départ* et *berceau* de nos plus furieuses épidémies, hasarde parfois la science médicale; et nous en avons conclu que, rire d'un enfer toujours grondant sous nos pieds, et pour l'immense majorité des humains si terriblement anticipé sur la terre, c'était se jouer avec une témérité sans égale des plus terrifiants enseignements comme des déductions les plus logiques.

Mais de même que l'antiquité païenne plaçait tout auprès du *Tartare* ses *géhennes* d'expiation, de même la théologie catholique, sans dresser une carte aussi précise du lieu qu'elle appelle *purgatoire,* a toujours incliné pour l'opinion qui en faisait une sous-division des enfers. Tout auprès étaient ces *limbes* souterrains que le Seigneur avait visités (*descendit ad inferos*). Or, comme le cadastre de ces terribles lieux n'a jamais été refait, à notre connaissance, depuis les patriarches, qui s'y donnaient rendez-vous, depuis David, qui les décrivait, depuis Orphée, qui y était descendu, et depuis Virgile, qui en peignait les entrées, on ne voit pas trop pourquoi les mêmes routes et les mêmes cavernes ne conduiraient pas aux mêmes lieux, s'ils existent.

Aussi serons-nous cette fois complétement de l'avis de Görres, nous disant : « Probablement cette île avait été un sanctuaire païen avant la conversion des Irlandais au christianisme, comme chez les Bretons l'île de Mona, depuis sanctifiée, servait aux druides pour les initiations et les purifications »[1]. Oui, c'était sans doute un de ces lieux exorcisés depuis, mais dont la nature restait la même, bien que l'intendance en eût passé en d'autres mains.

Du reste, quoique ce *purgatoire* de saint Patrice ne fût un article de foi pour personne, il faut avant tout être vrai et convenir qu'il était en très-grande vénération dans l'Église jusqu'aux deux derniers siècles. Dans le Bréviaire de Paris, imprimé en 1622, on lisait en l'honneur de saint Patrice (*Nocturnes,* lect. VI) : « Hic est doctor benevolus, cui loca purgatoria ostendit Dei gratia.—Tel est le docteur bienfaisant, auquel la grâce de Dieu montra les lieux du purgatoire.» Dans le Bréviaire romain de 1522, on lit (lect. XI) « que Patrice jeûna, comme Élie, quarante jours et quarante nuits sur le sommet d'une montagne, qu'il demanda deux choses au Seigneur : 1° qu'au dernier jour du jugement il ne restât plus un seul Irlandais sur la terre[2]; 2° une manifestation sensible de l'état des âmes après la

1. *Mystique,* t. III, p. 87.
2. « Ne aliquis Hibernensium in adventu judicii supervivat. »

mort. » Et c'est alors que le Seigneur (dit toujours le Bréviaire) l'aurait conduit dans un lieu désert, et lui montrant une certaine *fosse* de forme ronde et remplie de ténèbres, lui aurait dit : « Quiconque, *vraiment pénitent,* sera resté dans cet antre un jour et une nuit, sera délivré de tous ses péchés. » Rempli de joie, Patrice avait fait élever tout auprès une chapelle qui fut confiée dans la suite aux chanoines de Saint-Augustin. Mais dès ce moment le saint avait ordonné qu'on tînt note exacte dans l'église de tous les récits faits par ceux qui avaient vu et subi ces tourments [1].

Cet antre ou cette caverne, comme on voudra l'appeler, que « l'on visitait encore en 1622 » (dit toujours le Bréviaire de Paris), était situé dans la partie occidentale de l'Ultonie, appelée aujourd'hui comté de Donegall, dans une île du petit lac nommé *Liffer* et voisin du lac Ernée. Il y avait plusieurs bouches ou entrées de cette caverne.

Mais demandons aux Bollandistes ce qu'ils en pensent. « De même, disent-ils, que les *cervelles dures* qui ne voulaient pas croire à la résurrection avaient été subjuguées par les nombreuses résurrections de Patrice, de même celles qui ne voulaient pas croire au *purgatoire* étaient bientôt convaincues, *dans leur sens intime, interno sensu,* de la réalité de ce dogme ; car il reste des récits nombreux et formels de ces descentes mystérieuses... en ces lieux... Il n'est donc pas impossible que, là, certaines visions, si fréquentes partout ailleurs, fussent envoyées à ces dévots par *les esprits !...* il ne resterait plus qu'à décider si ces esprits étaient bons ou mauvais ; mais comme il s'ensuivait d'ordinaire l'amélioration de la vie (comme dans le cas d'Œnus) rien n'autorise à les attribuer aux démons [2]. »

1. Bréviaire rom. de 1522, lect. IV et V. Ce passage fut supprimé plus tard, puis remis, puis ôté encore, suivant que l'esprit des Baillet, des Launoy ou des anciens croyants soufflait ou se taisait dans le siècle et dans l'Église.

2. Ceci n'est pas rigoureusement exact. Dieu tire le bien du mal et force même en beaucoup de cas les démons à confesser la vérité. Le nombre des convertis par la simple constatation du diable est énorme. Nous ne nions cependant pas que les bons anges ne pussent à leur tour accompagner leurs clients en ces lieux et leur procurer à leur tour des visions consolantes. Mais soyons certains que *les autres* étaient bien les *maîtres de la maison ;* c'étaient ceux que l'antiquité appelait « les dieux impitoyables et souterrains, θεοὶ καταχθόνιοι. »

Au reste les Bollandistes ne doutent pas que ce ne fût là ce lieu désert où saint Patrice avait souffert les plus grandes vexations démoniaques, et d'où il avait fait jaillir ces flammes infernales qui avaient si bien réveillé les imaginations engourdies de ses rebelles auditeurs.

Quant au *mode* du pèlerinage, les mêmes auteurs laissent parler Henri Saltereyensis, cité par Golcanus comme l'auteur qui a le mieux étudié cette matière.

« C'est la coutume, dit ce dernier, coutume établie et observée tant par saint Patrice que par ses successeurs, que personne ne puisse entrer dans ce purgatoire sans la permission de son évêque et sans la ferme et libre volonté de le faire pour l'expiation de ses péchés. L'évêque doit faire tout son possible pour détourner le pétitionnaire de son dessein et insister surtout sur ce point : que beaucoup y sont entrés qui n'en sont jamais ressortis (ce qui est vrai) ; si cependant, malgré ces avis, le postulant persévère, l'évêque alors lui donne des lettres pour le prieur du lieu.

« Celui-ci recommence à son tour tout le plaidoyer de l'évêque, conseillant fortement (*diligenter*) au *dévoué* de choisir un autre mode de pénitence, lui mettant sous les yeux l'intensité des tourments et des dangers qu'il va courir. Si rien de tout cela n'a prise sur lui, alors il le confine dans l'église pour qu'il y jeûne et y prie QUINZE JOURS durant ; ces quinze jours révolus, le prieur, après s'être assuré de la persévérance du postulant, le remet au prêtre du lieu pour qu'il le confesse, le communie, l'asperge d'eau bénite et le conduise en procession et au chant des litanies jusqu'à l'entrée du purgatoire. Le prieur se retrouve encore là pour lui ouvrir l'entrée de la caverne devant tout le monde (*coram omnibus*) et lui faire constater à nouveau le *méphitisme* de cet horrible lieu si fatal à tant de curieux. Si cependant rien ne parvient à l'ébranler, tout le clergé le bénit, tous les assistants lui promettent leurs prières, et lui-même, se signant *d'un grand signe de croix*,... entre résolûment et disparaît. Après quoi le prieur laisse écouler quelques moments, puis s'étant assuré qu'on ne revient pas, il ferme l'entrée à clef et retourne avec la procession à l'église.

« Le lendemain de grand matin on revient (toujours solennellement) au même lieu, dont la fatale porte cède et s'ouvre encore une fois à la volonté du prieur. Le patient est-il là, c'est au chant du *Te Deum* qu'on le ramène à l'église, où il va passer encore une sainte quinzaine dans le jeûne et la prière. N'y est-il pas, on remet encore au lendemain, et si le lendemain il n'apparaît pas davantage, on se tient pour certain de sa perte, et le prieur, ayant refermé le *puits de l'abîme,* tous se retirent avec tristesse. »

Suivent ici plusieurs relations de ces héros de la pénitence ; la plus célèbre de toutes est celle du soldat Œnus qui, dans le XIIe siècle, revenu de ses campagnes militaires couvert de crimes, avait voulu

les expier par une pénitence digne d'eux. Résistant aux conseils de l'évêque et du prieur, il avait franchi les défilés de l'enfer et parcouru les dix lieux du supplice et des épreuves. Tout ce que l'imagination peut inventer de tourments et de martyres s'y trouvait, a-t-il dit, réuni ; les lacs pestiférés et glacés, les torrents de soufre enflammé, les serpents de feu, les ponts suspendus sur l'abîme, les bains de métal fondu, il avait tout vu, tout éprouvé, tout maudit; mais, n'ayant jamais cessé d'avoir le nom de Jésus à la bouche, il en était sorti victorieux. Puis, tout aussitôt arrivait la contre-partie consolante. Guidé par son bon ange, il lui avait été montré de si magnifiques choses, de si délicieuses merveilles, un soleil si brillant, il avait respiré de tels parfums que, ramené sur la terre, tout le reste de sa vie s'était passé en regrets et en larmes répandues au seul nom de ce purgatoire...

A une autre époque, un autre militaire irlandais, appelé Tundal, avait tenté la même épreuve et fait les mêmes récits. Saint Baronte et beaucoup d'autres, dignes de la même confiance, sont cités par les personnes les plus graves, tels que Denys le Chartreux, le vénérable Bède, etc., etc.

Résumons-nous et répétons que, pour nous, nous en sommes toujours à l'antre de Trophonius, attendu que les récits de Pausanias et de Timarchus concordent sur beaucoup de points avec celui d'Œnus.

D'abord la topographie est la même. Voilà bien les entours marécageux et déserts, voilà bien les *fontaines* et les aspects volcanisés, voilà bien les exhortations préventives, les jeûnes, les préparations, les pauses réitérées dans la chapelle, et toutes les précautions lustrales, y compris celles de l'eau ; puis la distribution de la caverne, son vestibule, l'abominable puits, le couloir fatidique dans lequel il faut *se glisser sur le dos*. Voilà bien ce méphitisme infect dont la moindre exhalaison suffit à terrasser un taureau et dont un miracle seul peut préserver le patient. Voilà bien les colloques et les aveux démoniaques suivis des épreuves, de la flamme et du soufre. Voilà bien enfin cette tristesse qui n'abandonnait plus le consultant, car Pausanias et Œnus sont d'accord pour nous dire « qu'en sortant de là le rire vous abandonnait pour toujours », ou plutôt jusqu'au moment où vous arriviez à la jouissance des Champs-Élysées. Mais voici maintenant la différence : c'est qu'au lieu de descendre dans ce *repaire démoniaque* pour y connaître l'avenir et pour y adorer un assassin (comme Trophonius), on y descend avec l'amour de Dieu et la haine des faux dieux que l'on se propose d'y braver; non pour y obtenir des faveurs, mais pour y endurer d'effroyables tourments; non pour

écouter d'horribles prescriptions et un *secret* inviolable, mais avec le ferme propos de le publier si on l'ose, ou de le garder pour soi si on le peut.

Voilà ce que c'est qu'un *Plutonium* christianisé.

Tel était, nous ne craignons pas de l'affirmer, le fameux purgatoire de saint Patrice, que tant d'ignorants philosophes et tant de catholiques prévenus ont eu le très-grand tort de regarder comme une fable. Il dégénéra, il est vrai, comme bien d'autres choses, « car, disent les Bollandistes, cette pratique *sincère et désintéressée* dans le principe avait fini plus tard par devenir une occasion de simonie, et perdre par conséquent sa vertu. Un chanoine de Hollande, qui s'y était rendu, justement indigné d'avoir payé et d'être descendu pour ne rien voir, alla trouver le pape Alexandre VI qui le renvoya en Irlande muni de lettres pour les évêques du comté auxquels il enjoignait de faire fermer incontinent ce puits devenu une cause d'illusion et d'escroquerie.

Tel était le malheur de ces temps, qu'il fallut la réforme et les persécutions des hérétiques pour ramener ici la foi, les pratiques pures et les effets de l'institution primitive. Alors on vit à nouveau dans l'*Ultonie* des bandes de 1,500 pèlerins descendre pieds nus et vraiment pénitents dans le puits réintégré, ou quelquefois dans l'un des sept antres qui entourent celui de saint Patrice. Quelle superstition pourrait-on trouver dans ces pénitences qui rappellent celles de la primitive Église, tant de fois louées par les saints Pères?... « Depuis ce moment encore (dit David Roth, évêque des *Ossorienses*) le pèlerinage s'est considérablement modifié ; le dernier couloir du puits a été définitivement fermé, on se contente de descendre dans le vestibule, d'y demeurer neuf jours et de se baigner dans les eaux marécageuses du lac qui, au lieu de donner la fièvre aux pèlerins comme à tout le monde, leur rendent toutes les forces nécessaires à des soldats de Jésus-Christ[1]. »

Concordance avec les récits des ressuscités.

Il n'y avait pas que ces curieux qui certifiassent ces choses; les ressuscités se trouvaient parfaitement d'accord avec eux, et leurs récits concordaient merveilleusement soit avec les leurs, soit avec ceux des pèlerins de l'antiquité profane.

Nous en trouvons un merveilleux exemple dans l'*Histoire ecclé-*

1. Paroles citées par les Bollandistes dans leur appendice au même jour.

siastique du vénérable Bède, de cet homme que M. de Montalembert vient de nous montrer tellement exact et circonspect dans toutes ses assertions.

« Dans ce tems-là, dit-il (c'est-à-dire en DCXCVI), il se passa dans la Grande-Bretagne un miracle semblable à ceux de la primitive Église et bien digne de mémoire, car un individu ressuscité après sa mort raconta, sur ce qu'il avait vu dans l'autre monde, des choses dont il me paraît bien utile de donner ici l'abrégé. Dans la province écossaise de Kuningham vivait un père de famille nommé Incuningus, qui, après avoir mené avec les siens la vie la plus religieuse, tomba malade, vit sa maladie s'aggraver de jour en jour l'amener jusqu'aux portes du tombeau, et *finit par le faire mourir* un certain jour à l'entrée de la nuit ; mais voilà qu'au point du jour, on le vit tout à coup revenir à la vie et sauter à bas de son lit. Tous ceux qui pleuraient autour de lui, remplis de terreur, prirent aussitôt la fuite, à l'exception de sa femme qui, l'aimant plus que tous les autres, sut commander à son effroi. Aussi la consola-t-il bientôt en ces termes :

« Ne crains rien, lui dit-il, car je suis *vraiment* ressuscité et Dieu me permet de revivre encore parmi les hommes et de converser avec eux, non plus comme je l'ai fait jusqu'ici, mais d'une manière bien différente. » Puis, à l'instant même, il courut à l'oratoire de sa petite villa, et, après y être resté en prière jusqu'au grand jour, il se mit en devoir de diviser toute sa fortune en trois parts, donna l'une d'elles à sa femme, la seconde à ses fils, et, retenant la troisième pour lui-même, la délivra sur-le-champ à ses pauvres. Peu de temps après, se voyant affranchi de tous les soins temporels, il alla s'enfermer dans le couvent de *Maitros,* qui se trouve clos d'un côté par l'une des sinuosités de la Cnide. Il y prit la tonsure, et, sans sortir de l'étroite cellule dans laquelle l'abbé le confinait, il y passa le reste de ses jours dans une telle mortification de l'âme et du corps, que lors même qu'il ne racontait pas les choses horribles ou consolantes qu'il avait vues, la vie qu'il menait les faisait pressentir.

« Il racontait donc en ces termes ce qui lui était arrivé : Guidé par un conducteur lumineux revêtu d'un vêtement qui ne l'était pas moins, et gardant le même silence que lui, je marchais, autant que je pouvais en juger, dans le sens opposé au soleil d'été ; bientôt nous parvînmes dans une vallée non moins large que profonde qui se divisait en deux parts ; celle qui se trouvait à notre gauche semblait dévorée par les flammes les plus ardentes ; celle qui se trouvait à notre droite n'était pas moins terrifiante en raison des neiges, des glaces, du froid et de la tempête dévastatrice qui semblaient son

intolérable partage. Ces deux régions étaient remplies d'âmes humaines qui paraissaient poussées de l'une à l'autre par l'impétuosité de l'ouragan. Lorsque ces âmes infortunées ne pouvaient plus tolérer l'ardeur du feu, elle se jetaient avec désespoir dans la région des glaces qu'elles abandonnaient tout aussitôt pour retourner à celle des flammes éternelles. Voyant que pour ces âmes désolées il n'y avait pas la moindre suspension de tortures, voyant en outre celles que semblait subir une immense multitude d'esprits hideux, je me persuadai que tout cela n'était autre chose que l'enfer dont j'avais tant de fois entendu raconter les intolérables tourments. Mais celui qui me conduisait, lisant dans mes pensées, me dit : « Détrompe-toi, ce que tu vois en ce moment n'est pas ce que tu penses. » Et malgré l'effroi que me causait un si déplorable spectacle, il m'amena progressivement dans un lieu dont les ténèbres, s'épaississant petit à petit, nous laissèrent bientôt dans une obscurité tellement profonde, que je n'apercevais plus d'autre clarté que celle de mon guide et de son vêtement. Avançant encore, nous nous trouvâmes en présence d'un immense globe de flammes noirâtres qui sortaient d'un puits épouvantable et y rentraient tour à tour. Ce fut alors que disparut mon conducteur, me laissant tout seul au milieu de ces ténèbres et en proie à cette abominable vision. Je ne tardai pas à m'apercevoir que ces flammes, vomies par le puits, étaient remplies d'âmes humaines qui, lancées avec elles comme d'innombrables étincelles, retombaient avec elles dans le gouffre effroyable et semblaient soumises à cet incessant *va-et-vient*. Quant à l'odeur qui remplissait ces lieux, elle était d'une incomparable fétidité. Plongé dans une indicible terreur, ne sachant quel parti prendre, ignorant le dénoûment qui semblait me menacer, j'étais resté sans mouvement, lorsque tout à coup j'entends derrière moi une explosion de lugubres sanglots et en même tems un rire général et strident, semblable à celui d'une foule ignorante et passionnée, insultant aux ennemis dont elle vient de s'emparer. Les sons, devenant plus clairs en s'approchant, me permettent de constater qu'il s'agit de cinq âmes dont le désespoir se trahit par leurs sanglots et qu'une troupe d'esprits malins, poussant un effroyable rire, traîne de force en ces ténèbres. Autant que je pus en juger, je distinguais un clerc tonsuré, un laïque et une femme. Ils les firent descendre avec eux dans les profondeurs du puits, et, longtemps après que j'avais cessé de percevoir ces sanglots et ces rires, je continuais à les entendre encore dans ma mémoire et mon imagination. Mais voici qu'un certain nombre d'esprits ténébreux, montant de cet abîme ignivome,

vinrent m'entourer moi-même, et le regard étincelant, la bouche et les narines jetant un feu pestilentiel, me causèrent une angoisse d'autant plus terrifiante qu'ils menaçaient de me saisir avec les ciseaux de feu qu'il tenaient dans leurs mains, sans toutefois parvenir à m'atteindre, comme ils en manifestaient la prétention. Entouré d'esprits, aveuglé par les ténèbres, cherchant partout des yeux, appelant de toute mon âme le secours que je n'apercevais pas, je vis tout d'un coup apparaître, sur la voie que j'avais suivie, comme la lueur d'une étoile brillant dans les ténèbres et qui, croissant petit à petit en s'approchant de moi, dispersa en un moment et mit en en fuite tous les esprits malins qui voulaient me saisir avec leurs tenailles. C'était celui-là même qui avait été mon premier conducteur ; or, me faisant prendre cette fois le chemin qui était à ma droite, il se mit à me diriger dans le sens opposé au soleil d'hiver ; aussitôt les ténèbres disparurent et nous nous trouvâmes dans des plaines éclairées par une lumière tranquille, terminées par un mur immense et d'une hauteur sans limites. Mon étonnement redouble, car je ne vois à ce mur ni portes, ni fenêtres, ni degrés, et cependant, sans savoir comment cela peut s'accomplir, voilà que nous nous trouvons en un clin d'œil à son sommet, qui n'était autre chose qu'une campagne ravissante et tellement garnie de fleurs embaumées, que la fétidité des lieux ténébreux était complétement anéantie. Quant à la lumière qui inondait ces nouveaux espaces, elle était infiniment plus brillante que celle du soleil en plein midi. Dans cet heureux séjour, on voyait des groupes nombreux de personnages qui semblaient s'entretenir de leur bonheur. Introduit parmi eux, il me vint dans la pensée que cette fois il s'agissait probablement du royaume des cieux; mais, lisant encore une fois dans ma pensée, mon conducteur me dit : « Détrompe-toi, car ce n'est pas encore là le royaume des cieux. »

« Continuant à marcher, à peine avions-nous dépassé ces demeures d'esprits bienheureux, que j'aperçois une lumière bien autrement brillante et du sein de laquelle sortaient des voix et une musique enchanteresses, accompagnées de tels parfums, que ceux que j'avais perçus jusque-là me semblaient en différer autant que les deux lumières différaient entre elles. J'espérais bien que nous allions pénétrer dans ce séjour enchanteur, lorsque mon conducteur s'arrêta tout d'un coup et, retournant en arrière, m'entraîna de nouveau sur la voie que nous venions de suivre.

« Revenus à la région des esprits blancs, il me dit : « Comprends-tu ce que tu viens de voir? » Je lui répondis : « non, » et il reprit :

« Cette vallée que tu viens de voir en proie à ces flammes dévorantes et à ces froids de glace, c'est le lieu d'expiation pour ces âmes, qui, ayant toujours différé leur confession et leur repentir, n'en font pénitence qu'au lit de la mort et meurent cet état. Toutefois, s'étant repenties et confessées à ce dernier moment, toutes parviendront au salut lors du dernier jugement, si les jeûnes, les aumônes, les messes et les prières des vivants n'ont pas effectué déjà leur délivrance. Mais le puits ignivome et pestilentiel que tu as vu, c'est la *gèhenne* elle-même, dans laquelle on ne tombe pas sans y rester pour l'éternité. Quant à ces prairies couvertes de fleurs sur lesquelles tu as vu cette belle jeunesse se réjouir et se promener, c'est là que sont reçues ces âmes qui sont mortes dans l'habitude des bonnes œuvres sans avoir acquis cette perfection qui leur permettrait d'entrer aussitôt dans le royaume des cieux, où elles auront au jour du jugement la vision du Christ et la jouissance de tous les biens de son royaume. Il n'appartient qu'aux âmes parfaites et consommées en toute sorte de bonnes œuvres, de bonnes paroles et de bonnes pensées, de pénétrer dans ces lieux où retentiront à tes oreilles ces chants délicieux au sein des parfums et de la lumière.

« Mais toi, qui *dois incessamment rentrer dans tes organes et vivre à nouveau chez les hommes,* si tu t'appliques dorénavant en toute simplicité à la méditation plus attentive de tes actes et à l'observance plus étroite de tes paroles et des bonnes habitudes, tu seras placé après ta mort dans cette résidence ravissante que tu vois en ce moment réservée à ces esprits bienheureux, car je ne me suis éloigné de toi pendant un moment que pour te laisser le temps de bien connaître ce qu'il en est de ton avenir. »

A partir de ce moment, l'homme de Dieu fit part de ces révélations, non pas à tous ces négligents et à ces insoucieux de leurs destins éternels, mais à ceux-là seulement qui, troublés par la crainte des tourments, ou ravis à la seule pensée des récompenses, désiraient l'entendre pour avancer dans les voies de la perfection... Il avait dans son voisinage un moine du nom de Hœmgils, prêtre, et son rival en bonnes œuvres ; ce prêtre vit encore, et passe solitairement ses derniers jours dans une petite île de l'Irlande, sans autres aliments que le pain le plus sec, sans autre breuvage que l'eau fraîche du torrent. Que de fois, se rendant auprès de l'homme de Dieu, ne lui a-t-il pas fait répéter tous les détails de ce qu'il avait vu dans l'autre monde, et c'est même de lui que nous tenons le petit nombre de ceux que nous venons de relater. Il les racontait encore au roi Aldfrid, personnage extrêmement savant, qui lui prêta une

telle attention, qu'à sa prière il le fit entrer dans le monastère ci-dessus mentionné, l'y fit tonsurer et ne cessa d'aller l'y consulter. A la tête de ce monastère était placé Œdiluald[1], ce prêtre de si sainte et modeste vie, qui maintenant encore édifie tous ses contemporains par ses actes, comme évêque de la cathédrale de Lindisfarn.

Quant à notre homme de Dieu, il se fit donner dans ce monastère la plus étroite des cellules pour y vaquer à l'oraison continue du Seigneur. Comme elle était située au bord même du fleuve, on le voyait souvent, dans sa grande ardeur de mortification, se plonger dans les flots, s'y maintenir à force de prières et de cantiques, et laisser monter l'eau jusqu'à ses reins, quelquefois jusqu'à son cou, puis revenant à terre, il se gardait bien de dépouiller ses vêtements trempés et glacés, laissant à la chaleur de son corps le soin de les sécher. On le voyait souvent, l'hiver, entouré des morceaux de glace qu'il avait brisés lui-même pour se tailler un siége dans le fleuve, et lorsque les spectateurs lui criaient : « C'est une chose étonnante, frère Dryethelme (car c'était son nom), que vous puissiez supporter un tel froid, » il répondait avec la simplicité qui le caractérisait : « J'en ai vu de bien plus froids. » Et lorsqu'on louait son abstinence, il répondait : « J'en ai vu de bien plus austères. » Et grâce à cette infatigable passion des biens célestes qui lui faisait imposer à son corps, affaibli par l'âge, des jeûnes quotidiens, grâce à ses discours, il devenait une occasion de salut pour un grand nombre.

Ce récit est à peu près celui de tous ces ressuscités, mais le caractère commun qui les distingue tous d'une *vision* ordinaire, c'est l'avertissement qu'ils y reçoivent de leur retour à la vie, la raison qui en décide, les conditions qu'on y met et souvent le nombre d'années que l'on fixe au sursis. Nous en avons vu un bel exemple relatif à saint Salvi (p. 463).

Du reste, rien n'est plus biblique que toute la teneur de la narration. Rien n'y manque de ce qui fait le fond de la théologie transmondaine, non-seulement de la religion catholique, mais de toutes les religions antiques.

Partout le conducteur lumineux et ses fonctions de *psychopompe*[2], dévolues par l'Église à Saint Michel, comme à Mercure, son plagiaire, dans le panthéon grec et latin...

1. D'abord ministre de saint Cuthbert, ensuite abbé de Melrose et enfin évêque de Lindisfarn.

2. *Conducteur des âmes.*

Le fameux *puits* dont nos psaumes signalent si souvent l'horreur, les flammes et la fétidité...

Les Champs-Élysées, qui ne sont pas encore le ciel, mais bien le sein d'Abraham et le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. En un mot les quatre sous-divisions du *scheol* (*inferi, ades* de la Bible), distinguées sous les noms : 1° de *gehenne* (l'enfer proprement dit) ; 2° du *purgatoire :* 3° des limbes des enfants ; 4° du sein d'Abraham, en un mot privation, ou préambules terrifiants, nécessaires ou consolants de ce cinquième séjour appelé *le ciel* et dont les divins concerts, la lumière idéale, les parfums ineffables ne sont encore que l'enveloppe la moins épurée des félicités éternelles que Dieu réserve à ceux qui l'aiment.

Pour peu que l'on attache quelque foi à toutes les traditions et même aux expressions précises de tous les livres sacrés, on retrouve ici le sommaire expérimental de tout de qui est écrit et enseigné partout, par tous, et en tout temps, par les païens et les chrétiens [1].

1. Voir, sur l'enfer et ses divisions, le fameux livre du Dr Rusca, c. II.

APPENDICE G

(CINQUIÈME SIÈCLE)

« LA QUESTION MÈRE DE TOUTE PHILOSOPHIE A PROPOS DES RÉSURRECTIONS ANIMALES. »

I.

EXPOSÉ.

Il en est de cette question comme de celle des *méprises mortuaires réparées* à l'app. A. Aux ultra-prudents qui nous reprocheraient des discussions compromettantes, nous répondrions : « Respectez saint Jean Chrysostome expliquant saint Paul, comme nous vous avons prié à propos des autres de respecter saint Augustin et saint Grégoire. » Quant aux adversaires enchantés de trouver *un* chapitre contestable en apparence, nous les ramènerions de force à ceux qui ne le sont pas, et nous pensons qu'ils ne s'en trouveraient pas mieux.

Il y a longtemps que l'on plaisante sur ces questions de famille.

Ainsi donc, après avoir rapporté, comme tous les autres, le miracle des *outardes* ressuscitées par saint Remi (v. p. 427), un hagiographe du XVII[e] siècle (le père Burigny) ajoutait plaisamment : « Quelqu'un de ces charmants esprits qui se disent *forts,* me dira peut-être en souriant qu'il faudrait être *grue* soi-même pour ajouter foi à ces petits contes d'oiseaux, et je m'attends qu'il me demandera où *l'âme* de celui-ci était allée et me fera *tout plein* de jolies questions à ce sujet. Je ne lui répondrai qu'une chose, c'est que s'il me dispute cette histoire, il lui faudra rayer aussi de la vie de saint Isidore, d'Espagne, qu'il ressuscita le cheval de son maître ; de celle de saint Nicolas, de Tolentino, qu'il ait rendu la vie à une perdrix au lieu de la manger ; de celle de saint François, qu'il ait retiré un agneau des cendres d'une fournaise et fait nager dans leur sauce des poissons res-

suscités; de celle du père Anchiéta, qu'il ait ressuscité un oiseau, etc.; mais surtout il faudra qu'il accuse plus de cent mille témoins, parmi lesquels *plusieurs*, pour le moins, devaient avoir le sens commun, de n'avoir été que des menteurs ou des dupes. »

Une autre autorité bien plus haute que celle du père Burigny, ou plutôt la plus haute de toutes (celle de Benoit XIV), n'est pas moins affirmative. Le savant pape nous renvoie, pour sa part, à saint Sylvestre, à saint François de Paule, à saint Séverin de Cracovie et à beaucoup d'autres saints cités également par les Bollandistes. Seulement il ajoute que « la résurrection, pour mériter ce titre, exigeant la reproduction *identique et numérique* de la forme [1] et de la matière de la créature morte, et la forme (ou âme) de la brute ayant été *anéantie* avec son corps, conformément à la doctrine de saint Thomas, Dieu se trouvait alors obligé d'en céer *une nouvelle* ; d'où il suivait que la brute n'était plus *tout à fait* identique à ce qu'elle était avant la mort (*non idem omnino esse* [2]).

Toujours est-il qu'aux yeux de Benoit XIV, comme à ceux des théologiens modernes, l'animal mort n'en est pas moins ressuscité, sinon tout à fait identique, au moins parfaitement pareil à ce qu'il était auparavant. Que l'on sourie tant que l'on voudra, c'est là, aux yeux de l'hagiographe et de l'Église, de l'histoire tout aussi prouvée et tout aussi sérieuse que les plus graves et les mieux attestées.

Or, selon nous, ces faits jettent une telle lumière sur la grande question de *l'âme des bêtes* (la plus difficile et *la plus importante* de toutes les questions philosophiques aux yeux de Bossuet), que nous croyons l'occasion excellente pour l'exposer ici et pour fixer exactement le point précis où elle est arrivée aujourd'hui. Que l'on ne redoute donc ici rien de puéril ou d'oiseux, car il s'agit de savoir à laquelle de ces trois philosophies nous devons appartenir nous et nos enfants, celle de Descartes, celle de M. Littré ou celle de saint Paul.

Il est facile de le comprendre ; si la bête n'est, comme le veut Descartes, qu'un pur *automate*, une *machine bien montée*, comme le

1. On appelle *forme* en philosophie le principe immatériel qui anime et informe les corps.

2. *De Beatificatione*, etc., l. IV, c. XXI, art. 6. Nous prévenons nos lecteurs que nous traduisons peut-être imparfaitement le mot *omnino*, qui ne signifie pas seulement *tout à fait*, mais aussi *aucunement*. Cependant comme le passage qui y donne lieu dans saint Thomas parle de choses *réparées*, nous maintenons provisoirement notre version.

prétend Malebranche, M. Littré triomphe, car dès lors *l'amour*, *le sentiment, la mémoire, etc.*, que l'on ne peut refuser à cette bête, se trouvent être cette fois, comme le veut le matérialisme « *des propriétés de la matière* », dogme proclamé dernièrement par les solidaires de la Belgique comme leur principe fondamental.

S'il faut, au contraire, accorder une *âme* informante, ou principe immatériel, à la brute, conformément à la Bible et à l'enseignement catholique, M. Littré est défait, puisqu'il devient évident qu'en toutes choses l'âme et la vie sont *indépendantes* des organes.

Puis enfin, si nous pouvons surmonter dans notre théologie scolastique la très-grande difficulté (Bossuet en convient) qui consiste à faire mourir avec le corps de la brute son âme, si nous la surmontons, disons-nous, en prouvant la *subsistance* de cette âme par d'immenses autorités (y compris celle de saint Paul), nous affranchissons tout aussitôt notre enseignement psychologique de la terrible gêne que lui impose depuis deux cents ans cette *âme qui meurt avec son organisme.*

II.

DOCTRINE SCOLASTIQUE [1] SUR L'AME DES BÊTES.

Dans le dernier de ses ouvrages, publié après sa mort sous le titre de *Philosophie chrétienne,* le T. R. P. Ventura s'est longuement étendu sur cette question proclamée avec raison par lui « la question mère de toute la philosophie. » Comme personne, à notre avis, n'a mieux exposé et les raisons de l'école et les énormités de Descartes et les indécisions de Bossuet, c'est lui que nous allons suivre, admirer et néanmoins combattre, à son tour, au moyen de quelques éclaircissements émanés de la science moderne et dont son large génie eût, bien certainement, tenu compte s'il les avait étudiés ou simplement connus. Ceux-ci feront l'objet du paragraphe suivant ; mais, pour procéder avec ordre, voyons tout d'abord le résumé du travail de Bossuet sur le double système de saint Thomas et de Descartes [2].

Descartes avait dit : « Si l'âme des bêtes est distincte de leur corps (c'est-à-dire immatérielle), il nous semble que l'on ne pourra *guère* s'empêcher de la reconnaître pour *spirituelle,* c'est-à-dire pour *intelligente.* »

1. On appelle *école scolastique* la somme des doctrines du moyen âge et principalement celle représentée par saint Thomas.

2. Bossuet, *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.*

De son côté, l'école disait : « Si cette âme est *intelligente*, nous voici menacés du plus grand des dangers, car nous allons partager avec la bête notre plus belle prérogative, celle de la *spiritualité*. »

Et enfin Bossuet, après avoir exposé ces deux doctrines avec une impartialité apparente, trouvait l'invention de Descartes (l'automatisme) « *se tirant mieux d'affaire* » que la grande doctrine catholique.

Si le R. P. Ventura ne peut se résigner [1] à cette préférence d'un aussi grand génie pour une aussi misérable et *périlleuse* erreur, c'est qu'il ne se rendait pas assez compte des difficultés qu'offrait à son tour sa propre théorie, ou plutôt celle de son saint et illustre maître saint Thomas.

Quant à nous, malgré toute la vénération que l'on doit à l'autorité presque canonique de ce roi des docteurs, nous nous croyons permis d'examiner une opinion qu'il ne laisse pas que de contredire lui-même, comme il nous sera facile de le prouver.

Effectivement, voilà d'abord ce grand docteur accordant une *âme* à la brute et certes avec raison, car, selon la remarque de saint Augustin, elle ne s'appelle *animal* que parce qu'elle en a une (*anima* [2]); mais voilà que plus loin, tout en déclarant cette âme immatérielle, il lui refuse la qualification de *spirituelle*, parce que cette dernière, dit-il, impliquerait l'*intelligence*, « vertu et opération spéciale, réservée, dit-il, à l'âme humaine ».

Quand on se reporte à cette décision dogmatique du quatrième concile de Latran : « Dieu créa deux substances distinctes, la substance *corporelle* (mundanam) et la substance *spirituelle* (spiritualem), » on se demande comment quelque chose d'*incorporel* peut ne pas être *spirituel*, et c'est alors que saint Thomas est obligé de s'en tirer par cette espèce de *tiers-parti* : « Cette âme des brutes n'est ni *esprit*, ni *corps*, c'est une nature mitoyenne [3] » ; mais comme pour lui encore « toutes les âmes, même celles des plantes, sont la forme *substantielle* de leurs corps [4] », nous voici en présence de trois substances, au lieu des deux uniques signalées par le concile.

Tout repose donc, on le voit, sur le mot *intelligence*, que l'école veut éviter à tout prix, et sur le mot *âme*, que l'automatisme prohibe comme y menant tout droit. Que reste-t-il alors ? Un de ces mots

1. Ventura, *Philosophie chrétienne*, t. II, p. 394.
2. Saint Augustin, *in psalm.*, 29.
3. Cité par le père Ventura, *Philosophie chrétienne*, t. II, p. 386.
4. Ventura, ibid., p. 139.

propres à tout embrouiller du moment où l'on réduit tout à lui..... l'*instinct*.

Ce dernier mot signifiant *impulsion involontaire,* qui ne voit que c'est encore de l'*automatisme* et le résultat de *ressorts,* supérieurs, il est vrai, à tous les autres, mais parfaitement étrangers aux qualités *animiques* et *sensibles* reconnus par l'école à la brute?

Sans doute, l'animal a de l'*instinct* et de l'*instinct* absolument semblable au nôtre, car nous en avons un très-distinct de notre intelligence ; mais la question est de savoir *s'il n'a que* cela.

« Quoi, dit le R. P. Ventura, la générosité du lion, la fidélité du chien, l'animal qui expire d'inanition et de douleur sur la pierre sépulcrale de son maître, ce ne seraient là que des *apparences* et des *machines!...* Singulières machines que des êtres qui sentent, et si souvent plus profondément que l'homme, le besoin d'aimer, d'être aimés et de se dévouer!... Quand on ose soutenir de pareilles choses, on a beau s'appeler Bossuet et Platon, on s'expose à devenir le jouet du bon sens et de l'évidence commune[1]. » Et Bossuet est d'autant plus coupable, ajoute le Père, qu'il avait dit: « *Je prévois qu'une grande guerre se prépare contre l'Église sous le nom de philosophie cartésienne.* » Et il avait raison, CAR DE LA MATIÈRE SENTANTE du cerveau de la brute est sortie tout naturellement (comme Minerve du cerveau de Jupiter) LA MATIÈRE PENSANTE de Locke, et avec celle-ci tout le matérialisme du XVIIIe siècle[2].

Que les gens du monde, toujours si disposés à pourfendre ou à railler toutes les questions qui les dépassent, apprennent donc par ces cris d'alarme tout ce que peut renfermer de désastreux pour les sociétés une simple erreur philosophique, même lorsqu'elle ne regarde que *l'âme des bêtes!*

III.

ÉTUDES MODERNES SUR L'INTELLIGENCE ET L'INSTINCT.

Le R. P. Ventura a donc mille fois raison en accordant aux bêtes une *âme* avec toutes ses qualités *affectives* et *sensibles;* a-t-il aussi raison en leur refusant, pour les besoins de sa cause, l'*intelligence* et le *raisonnement?* Non, mille fois non.

Quoique la philosophie moderne soit, comme substance et comme

1. Ventura, *Philosophie chétienne,* t. II, p. 406.
2. Id., ibid.

valeur, le contre-pied absolu de la sublime métaphysique de saint Thomas, néanmoins dans tout ce qui touche aux sciences naturelles, par exemple à la physiologie et à l'étude expérimentale de la *vie*, elle a souvent, il nous semble, le droit de s'arroger une très-grande compétence et d'opposer avec orgueil aux noms d'Aristote, d'Averroès, d'Avicenne, etc., etc., trop souvent encensés dans la philosophie scolastique, ceux de Linné, Buffon, Cuvier, Flourens, etc., grands esprits qui, selon nous, ont mieux étudié les mœurs, les facultés et le cerveau des animaux, que l'antiquité tout entière.

Pour abréger, nous nous contenterons de donner ici quelques mots de Frédéric Cuvier sur l'*intelligence* et l'*instinct* des animaux. D'accord sur toutes ces questions avec son illustre frère (Georges Cuvier), il ne l'est pas moins avec M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'*Académie des sciences* et défenseur infatigable de toutes les saines doctrines naturelles. C'est lui qui a réuni et mis en lumière les quelques extraits qui vont suivre.

« La faute de Descartes, ou plutôt la faute générale (c'est Frédéric Cuvier qui parle [1]) est de n'avoir jamais assez distingué entre l'*intelligence* et l'*instinct*. Buffon lui-même était tombé dans cet oubli, et faute de cette distinction tout était contradictoire dans sa philosophie zoologique. Il accordait à la bête un sentiment supérieur au nôtre, et la conscience de son existence actuelle, mais en même temps il lui ôtait la *pensée*, la *réflexion*, la *mémoire*, et par conséquent toute possibilité d'avoir des idées [2]. Mais comme il ne pouvait pas en rester là, quelques pages plus loin, il accordait à la bête une *sorte* de mémoire *active, étendue*, et plus fidèle que la nôtre [3]. Puis, après lui avoir refusé l'*intelligence*, il convenait cependant « qu'elle *consultait* son maître, l'*interrogeait* et *entendait* très-bien les signes de sa volonté [4]. » Bref, tout était contradictoire dans ce magnifique tableau de l'*histoire du chien* peint par Buffon. »

L'illustre Cuvier a donc raison d'ajouter à son tour que « ce nouveau mécanisme de Buffon est encore plus inintelligible que celui de Descartes [5]. »

1. Frédéric Cuvier a été chargé pendant trente ans de la direction immédiate de la Ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle au jardin des plantes.

2. Buffon, *Discours sur la nature des animaux*, t. VII, p. 57, édit. in-12.

3. Id., ibid., p. 77.

4. Id., ibid., t. X. *Histoire du chien*, p. 2.

5. *Biographie universelle*, art. de F. Cuvier sur la vie de Buffon.

Buffon oublie, en effet, que le mot *intelligence* est synonyme de celui de *compréhension,* et que si la bête n'en avait pas, nous ne la verrions pas *délibérer* si longtemps en *comparant* son plaisir et ses craintes, ni surtout regretter et rejeter ses propres décisions.

Que conclure de tout cela, sinon qu'on ne connaît, ou plutôt qu'on ne reconnaît que depuis peu de temps toute la distance qui sépare ces deux facultés : *intelligence* et *instinct?* Le mot distance n'est même pas suffisant ici, il faut dire : leur complète *opposition.* On sait parfaitement aujourd'hui que trop souvent l'*intelligence* et l'*instinct* sont deux ennemis en présence et en lutte.

S'il n'y a pas là deux âmes, il y a du moins deux PUISSANCES d'une *même âme* ayant, après tout, deux siéges très-différents, comme ne le prouvent que trop les abominables vivisections qui sont parvenues (progrès maudit!) à les isoler et à les anéantir tour à tour, suivant l'organe ou la partie d'organe que l'on mutile.

Pas n'était besoin de ce fer assassin pour acquérir cette certitude. Il suffisait de voir que les œuvres de l'*instinct,* telles que la construction des ruches par les abeilles et l'édification des *digues* élevées par le castor, aussi bien sur la planche toute sèche d'un appartement qu'au marais, sont et seront à jamais irréformables, immodifiables, tandis que les œuvres de leur *intelligence* et de leur éducation sont susceptibles d'une foule de perfectionnements très-opposés.

Et cette dualité, quel est le physiologiste qui nous la refuserait aujourd'hui à nous-même? Quel est le médecin surtout qui nierait celle des cris *instinctifs* et des cris *intelligents* qu'il écoute et constate chez chacun de ses malades?

Mais alors, nous dira-t-on, si l'homme et l'animal sont tous deux doués d'une *âme* et de facultés, sinon égales, au moins portant les mêmes noms, qui donc les distinguera? Nouveau péril.

Hélas! l'école moderne, si riche en sagacité et si pauvre en philosophie religieuse, va s'y perdre à son tour. Pour ce même Buffon, par exemple, la différence consistait, il nous semble[1], dans « l'absence de *réflexion,* car l'animal, dit-il, ne sent pas qu'il sent » (il ne le sent que trop!...); « il ne pense pas qu'il pense; » peu importe, s'il s'est *souvenu,* s'il a *délibéré, comparé, choisi,* comme vous le dites, nous ne voyons plus dans cette *réflexion* qui, dit-on, lui manque, que la faculté de l'idéologue qui s'amuse à disséquer sa pensée. Or, la bête se moque et se passe à merveille de l'idéologie, sans que ce mépris augmente à nos yeux la dose de sa *bêtise.*

1. *Discours sur la nature des animaux.*

Comment ne sent-on pas cependant qu'il faut s'élever plus haut, et, laissant de côté ce vain mesurage de degrés et de nuances psychologiques, s'attacher, pour cette distinction radicale entre l'homme et la bête, uniquement au privilége transcendant et sublime qui donne à l'homme la *morale*, et non plus seulement les qualités *instinctives*, la *raison*, et non plus seulement le *raisonnement*, LE VERBE, et non plus seulement le rapprochement des *idées*, l'AME RAISONNABLE en un mot, et non plus cette âme *irraisonnable* qui, n'ayant jamais été faite à l'*image de Dieu*, demeure fatalement *athée*, et condamne l'animal le plus intelligent à rester à tout jamais le *sourd-muet* de la création?

Voilà le véritable abîme de séparation, et, pour le combler, il suffit de contempler un instant les deux regards : celui de l'homme, qui cherche en haut sa patrie (*os homini sublime dedit*), et celui de l'animal, qui reste fixé sur la sienne (que la terre produise les animaux et toute *âme vivante* et *mouvante* [1]).

Mais que de nouvelles questions!...

IV.

DESTINÉE DE L'ANIMAL.

Que l'on ne cherche donc plus à *se tirer d'affaire*, comme dit Bossuet, au moyen de telle ou telle subtilité et de ces artifices de langage dont on entrevoit la faiblesse avant les embarras qui les suivent. En dépit de Descartes et de Malebranche, dont les admirateurs les plus dévoués répudient aujourd'hui l'*automatisme*, sans se douter qu'il est la clef de voûte de leur système, tout ce qui n'est pas matérialiste accorde aux bêtes une *âme sentante* et *intelligente*. A cet égard, l'accord est parfait. Mais quelle est cette âme? d'où vient-elle? où va-t-elle? Nouvelles difficultés! nouveaux périls! nouvelles contradictions!

Pendant que nos deux anciennes écoles ne paraissaient même pas se préoccuper des droits que pouvait avoir la bête aux bienfaits d'une existence pour elles si nulle et si courte en apparence, l'*intelligence* et la *spiritualité* que lui reconnaissait la troisième semblaient impliquer une destinée plus consolante.

Que l'âme de la bête ait été *produite par la terre*, c'est biblique.

1. Genèse, 1, v. 24.

Toutes les âmes vivantes et remuantes viennent de la terre; mais, entendons-nous bien , non pas uniquement de la poussière comme leurs corps et comme le nôtre, mais de la *puissance* de la terre, c'est-à-dire de sa *force,* immatérielle comme toutes les forces du monde, et dont il est si souvent question dans tous les livres saints, conjointement avec la *puissance* de la mer, de l'*air,* etc. Tout ceci rentre dans ces *principautés élémentaires* dont nous nous sommes tant occupé ailleurs [1].

C'est donc une FORCE que l'on nous propose d'anéantir, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus substantiel au monde, une force qui s'appelle *âme animale,* c'est-à-dire encore, selon le R. P. Ventura, « l'âme la plus *respectable* après celle de l'homme. » Or venir nous proposer l'anéantissement d'une force, et surtout d'une telle force, c'est bien grave !

« La forme ou force des corps, dit G. Cuvier, leur est bien plus essentielle que la matière, puisque (*sans se détruire*) celle-ci change sans cesse, tandis que l'autre SE CONSERVE. » M. Flourens, auquel nous empruntons cette citation, ajoute à son tour : « Dans tout ce qui a vie, la forme est bien plus *persistante* que la matière; car ce qui constitue l'ÊTRE d'un corps vivant, son identité, *sa mêmeté,* c'est sa *forme* [2]. »

Et voilà que ce principe magistral, gage philosophique de notre propre immortalité, il faudrait l'anéantir et le garder pour *nous seuls !* Et c'est le plus grand de nos métaphysiciens (saint Thomas) qui l'exige !...

Heureusement va venir à notre secours une autorité non moins grande et non moins vénérable, car c'est encore la sienne.

S'il est vrai que nous lisons (*Somme* t. V, p. 164 [3]) : « L'âme de l'homme est immortelle et celles des animaux périssent, » nous lisons tout aussi bien (*id., ibid.,* t. II, p. 256) : « Y a-t-il des êtres qui rentrent dans le néant? — Non, car l'*Ecclés.* (t. III, p. 14) a dit : « Toutes les œuvres de Dieu demeureront à jamais et persévéreront dans l'éternité. » « Donc, reprend saint Thomas, ni dans l'ordre *naturel,* ni par l'effet des miracles, il n'y a pas de *créature* qui rentre dans le néant ; *il n'y a rien dans la créature qui s'anéantisse,* car ce qui montre avec le plus d'éclat la bonté divine, c'est la *conservation* perpétuelle des créatures. » (*Id., ibid.*)

1. *Esprits,* 2e mém., ch. XII, *Cosmolâtrie.*
2. *Longévité,* p. 49 et 52.
3. Édition Drioux en 8 vol.

Et son habile traducteur, M. l'abbé Drioux, annote ainsi ce passage : « Non, rien ne s'anéantit ; c'est un principe qui est devenu aux yeux de la science moderne une sorte d'axiome dont tout catholique peut tirer les plus belles conséquences relativement à la bonté de Dieu. »

Essayons d'obéir à ce conseil.

Ainsi donc, la doctrine de l'*anéantissement* restant *anéantie,* même par ses défenseurs, que vont devenir ces âmes *athées* (ne l'oublions pas) mais qui, en leur qualité de créatures, doivent avoir été destinées à leur tour au bonheur relatif que comporte leur espèce. Il est écrit : « La miséricorde de l'homme ne va qu'à son prochain, mais la miséricorde de Dieu s'étend à *toute chair* [1]. » Il est écrit encore : « Il remplit tout animal de ses bénédictions [2], et le moindre passereau ne tombe pas à terre avant qu'il ne l'ait permis [3]. »

Donc, lorsque l'athée Diderot osait écrire : « Un ciron qui souffre anéantit la Providence », il avait raison en supposant l'indifférence, l'injustice ou la gratuité de la souffrance ; mais il blasphémait en inventant toute ces suppositions.

Évidemment, au milieu des félicités de l'Éden, toutes les créatures devaient être bonnes et participer au bonheur général.

Au lieu de cela, que voyons-nous ? Une effroyable *autophagie* [4], au moyen d'organes très-savamment fabriqués pour cette fin, tels que dents, crocs, dards, lances, scies, etc, etc., rendus bien plus terribles encore par ces instincts de cruauté animale « *trouvant leur volupté dans les cris de leur proie* » et leur plaisir dans l'atroce jeu qui prolonge son agonie. Plan de création, féroce en apparence, avouons-le, pour ceux qui ne l'embrassent plus en entier ; spectacle désespérant qui faisait dire au comte de Maistre : « La terre entière, continuellement imbibée de sang, est un autel immense sur lequel *tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure et sans relâche* [5], » et le comte de Montlosier dit aussi : « L'esprit qui se met à observer le vaste ensemble de l'animalité se représente je ne sais quelle grande divinité qu'une divinité plus grande et plus puissante encore aurait comme brisée et mise en pièces [6]. » On ne saurait mieux dire, et remplacez

1. Eccl,, XVIII, 12.
2. Ps. CXLIV, 16.
3. Luc, XII, 7.
4. Manducation mutuelle.
5. *Soirées,* t. II, p. 35.
6. Comte de Montlosier, *des Mystères,* p. 117.

les mots *plus grande* et *plus puissante* par ceux-ci : *ennemie* et *mauvaise*, et vous avez la vérité.

Inexplicable fatalité ! Esclave d'une loi de fer, si l'animal n'est pas *consommé* par son maître, il est dévoré par son frère. Le premier rayon de soleil n'a pas encore réveillé la nature, que sur tous les points du globe des myriades d'hécatombes se hâtent de saluer son approche. La première heure de ce réveil est *sonnée* par un immense cri de douleur que poussent un nombre infini de créatures. Notre imagination se révolterait aux détails de cet infernal tableau, mais elle peut s'assurer de sa fidélité rien que par le vocabulaire du grand art de l'approvisionnement humain. Il suffira, par exemple, de lui rappeler toute cette nomenclature des *treuils*, des *entraves*, des *coutelas*, des *massues*, etc., pour qu'elle en conçoive sur-le-champ les terribles usages. Quant au zèle et à l'habileté de ceux qui manient ces engins, elle peut s'en reposer sur les colères ou les bouffonneries expérimentales permises à ces milliers de démons humains, adultes ou enfants, qui desservent ces *géhennes en plein jour* que l'on appelle *abattoirs* [1].

Et encore, mille fois heureuse la bête qui subit sa *passion* dans ces temples élevés avant tous les autres au dieu déshonorant et déshonoré par saint Paul [2] ! Là, du moins, une seule heure voit commencer et finir ses atroces convulsions.

Mais il est une autre spécialité, celle des abattoirs scientifiques, où

1. A Sparte, qu'on n'accusera pas de *sensiblerie*, tout enfant que l'on surprenait tuant un animal domestique uniquement pour s'amuser, était mis à mort comme révélant une horrible nature. Si vous voulez juger de notre progrès, allez étudier, dans nos abattoirs, ces petits apprentis de la *tuerie*, auxquels on permet de *s'essayer*, dans leurs récréations, sur les agneaux... *qui tettent encore leurs mères* ; lisez dans leurs yeux leur volupté sauvage ; suivez-les ensuite dans leurs jeux, écoutez leur langage et voyez s'ils se gênent pour dire au petit camarade qui leur déplaît : « Prends garde !... sinon, je vais *te saigner !* » Honte de leur âge, terreur de l'avenir, effroi de tous les parents honnêtes du quartier, faudra-t-il donc aussi leur laisser la liberté du coutelas et ne moralisera-t-on jamais ces pépinières de la férocité future ? Jusqu'à présent, notre *Société protectrice des animaux* paraît être seule à comprendre la nécessité d'une grande réforme relative à tous ces forfaits *biologiques*, mais si elle compte presque autant d'insuccès que d'efforts, qu'elle ne se décourage pas ! La bienfaisance du second ordre mérite bien d'avoir, comme celle du premier, ses obstacles et ses railleurs momentanés.

2. ... Ces hommes qui se sont fait un Dieu de *leur ventre* (saint Paul, *ad Philipp.*, c. III, v. 19).

la torture, savamment économisée par des bourreaux académiciens, s'attaque pendant des journées entières, des semaines, des mois, à toutes les fibres d'une seule et même victime, s'obtient par toutes les armes, s'analyse devant un auditoire sans pitié, se confie dès le matin à dix apprentis à la fois, dont l'un s'essaye sur l'œil, tel autre sur le pied, tel autre sur le cerveau, tel autre sur la moelle, et dont les mains novices n'en parviennent pas moins, après une journée de travail assidu, à mettre *à jour* toute cette carcasse vivante qu'on leur a prescrit de sculpter et que, le soir, on serre avec soin dans une cave, pour la reprendre au point du jour pour peu qu'il lui reste encore de respir et de sensibilité. On sait que les gardiens de la loi Grammont ayant essayé de s'insurger contre cette abomination, Paris s'est montré plus inexorable que Londres et Glasgow.

Et cependant ces *bourreaux de l'Institut* peuvent être encore honorables et bons. Ils le disent du moins, et se prévalent du grand but qu'ils poursuivent et des grands *secrets* qu'ils découvrent. Horreur et mensonge! En fait de secrets, à part les quelques localisations de facultés et de mouvements cérébraux dont nous parlions plus haut, nous n'en connaissons qu'un seul qui leur appartienne en propre; c'est celui de la TORTURE ÉTERNISÉE, auprès de laquelle, jusqu'à eux, n'étaient rien et la terrible légalité de la nature, et les horreurs de la guerre, et les joyeux massacres de la chasse, et les supplices du fourneau. Gloire à eux! ils ont tout dépassé et demeurent incontestablement les rois de l'angoisse et du désespoir artificiels.

Mais, qu'ils ne se fassent pas illusion et ne se prévalent pas de quelques tolérances bibliques arrachées après le déluge, comme tant d'autres, et fondées sur la déchéance de nos forces. Pour montrer qu'il n'y a jamais eu de prescription pour cette extension de la charité à ces êtres inférieurs, il suffirait de se rappeler certaines recommandations bien touchantes de l'ancienne loi, telles que celles-ci : « Tu n'enlèveras pas tous les petits à sa mère; tu relèveras l'animal abattu,... si quelqu'un frappe un animal, on lui rendra *la pareille, et sa vie répondra de sa vie* [1]. »

Il suffirait surtout de se rappeler l'esprit de douceur, et l'on peut dire l'esprit de fraternité que le christianisme vint réveiller un jour au bénéfice des bêtes, par la tendresse de tous les saints pour elles; partout on les voit les caressant, leur imposant de nouvelles habitudes, les moralisant pour ainsi dire, les invitant à louer Dieu avec eux, et, dans leur touchante exagération, essayant d'arracher à leur

1. Lévitique, c. XXIV, v. 18.

athéisme de naissance quelques signes d'une compréhension plus élevée.

Il nous est en outre bien prouvé que dans la primitive Église cette horreur du sang s'était étendue jusqu'au leur, et que sous ce rapport le carême des chrétiens ne s'interrompait jamais; ces paroles de Tertullien le prouveraient au besoin : « Combien ne vous trompez-vous pas, vous qui croyez capables de manger des enfants ceux qui ne veulent même pas se nourrir du sang des animaux [1] ! »

Et à Minutius Félix : « Il ne nous est permis ni de voir ni d'entendre raconter (*novere*) un homicide, à nous chrétiens qui ne voulons même pas connaître de mets dans lesquels entrerait le sang des animaux [2]. »

On a besoin de se rappeler de telles paroles et de tels exemples pour comprendre quelque chose à la théodicée de l'animalité, car, nous l'avouons, nous envions l'optimisme de ces théologiens peu philosophes qui, tout en croyant à l'anéantissement complet des bêtes, ne sont nullement embarrassés de leur destinée providentielle.

Et cependant, quand on leur demande la raison des épreuves de la créature *homme,* « ces épreuves, répondent-ils avec raison, sont la meilleure preuve de son immortalité. » Si on leur objecte ensuite les inégalités et le caprice apparent des conditions « pour tout compenser, répondent-ils, Dieu n'a-t-il pas l'éternité devant lui?... heureux ceux qui pleurent, malheur à celui qui se réjouit », etc. — « Mais, leur dit-on, qui me le garantit en dehors de l'Évangile? — La logique et le bon sens [3]. » Mais ces théologiens peu logiques ne s'aperçoivent pas que le problème renaît tout aussitôt avec les animaux dont ils font si bon marché. Toute créature ayant droit, sinon au bonheur, du moins à une justice égale, comment expliqueront-ils que dans cette immense famille zoologique les uns, plus choyés que des enfants, passent, comme l'élégante levrette, leur vie sur les genoux de leur maîtresse, ou soient, comme le chien de chasse, l'ami gâté de leur maître et le compagnon de ses plaisirs, pendant que les autres (souvent de la même espèce) tombent fatalement sous le couteau du savant ou sous celui du pourvoyeur? Qui comblera, cette fois, la différence et l'inégalité? En appellera-t-on au *hasard?* Mais ce mot est à jamais rayé du code providentiel... Nous ne craignons pas de le répéter, en présence des destinées de la bête, telles qu'on veut

1. Dans Eusèbe, *Histoire,* l. V, c. I.
2. *In Octavio.*
3. *Science de la justice divine.*

bien nous les faire, nous ne comprenons plus qu'une chose, et cette chose c'est la parfaite justesse de ce mot INCOMPRÉHENSIBLE, appliqué par le Créateur lui-même à sa justice et à ses plans.

Heureusement, la philosophie chrétienne et la théologie primitive se sont montrées souvent tout à fait consolantes sur ce point. Nous entendrons tout à l'heure les conclusions de la dernière.

Mais voyons auparavant celles de la philosophie.

V.

SOLUTION PHILOSOPHIQUE.

Parmi les philosophes du dernier siècle qui ont le mieux parlé de la *théodicée,* il en est deux qui, malgré leur origine protestante, sont parvenus à s'imposer, même aux catholiques les plus sévères, comme deux autorités philosophiques du premier ordre. On connaît l'admiration de Bossuet pour Leibnitz, et celle de tous les penseurs chrétiens pour Charles Bonnet, de Genève.

Or, tous deux ont traité ce grand sujet de la résurrection et l'ont traité à la manière des Pères, sans abandonner un instant le point de vue naturaliste.

Ainsi, pour Leibnitz, « la mort n'étant que l'*enveloppement temporaire de la personnalité* », il l'assimile à la conservation des idées dans le sommeil, ou du papillon dans le corps de la chenille. Pour lui, la résurrection est une loi *générale* de la nature, qui ne devient le plus grand des miracles sous la main du thaumaturge, qu'en raison de l'heure hâtive, des circonstances, et du mode au milieu desquels il l'opère. Mais, en vrai savant qui dans les lois *générales* n'admet d'exception que le moins possible, Leibnitz se voit forcé de comprendre tout le règne animal dans sa grande synthèse et de dire : « Je crois que les bêtes ont des âmes impérissables... et je trouve que rien n'est plus propre à établir notre immortelle nature[1]. »

C'est à propos de cette opinion, soutenue par Leibnitz, qu'en 1748 l'Anglais *Dean,* vicaire de Middleton, fit paraître deux petits volumes qui firent alors beaucoup de bruit, et dont les conclusions se formulaient ainsi : — « L'Écriture sainte insinue en divers endroits que les brutes existeront dans un état à venir. Cette doctrine a été soutenue par quelques Pères de l'Église. La raison, en nous apprenant que les bêtes ont une âme, nous enseigne par cela même qu'elles

1. Leibnitz, *Opera philos.*

existeront dans un état à venir. Le système de ceux qui croient que Dieu anéantit l'âme des bêtes n'est appuyé sur aucun fondement solide, etc., etc[1]. »

Beaucoup de savants du dernier siècle prirent complétement parti pour Dean, et presque tous les autres, à l'exception des matérialistes, déclarèrent cette doctrine « *pour le moins très-vraisemblable* ».

Mais celui de tous qui se montra le plus explicite fut Charles Bonnet, dont nous parlions tout à l'heure.

Sans entrer ici dans l'examen de son ingénieuse hypothèse sur ce qu'il appelle *palingénésie*[2] ou *naissance* nouvelle, au moyen du germe invisible subsistant dans chaque corps, il nous suffira de dire que, comme Leibnitz, il ne comprend pas la possibilité d'exclure les animaux d'un système qui, sans eux, n'en serait plus un, puisque le mot *système* signifie « un *ensemble* de lois. »

« Les animaux, dit-il, sont des livres admirables où le Créateur a rassemblé les traits les plus frappants de sa souveraine intelligence. L'anatomiste doit les étudier avec *respect,* et pour peu qu'il soit doué de cette sensibilité délicate et raisonnée qui caractérise l'homme moral, il ne s'imaginera jamais, en les feuilletant, qu'il feuillette des *ardoises* ou qu'il brise un caillou. Il n'oubliera jamais que tout ce qui est doué de vie et de sensibilité a droit à sa *commisération.* L'homme risquerait de compromettre ses mœurs, s'il se familiarisait avec les souffrances et le sang des animaux... Et cette vérité est tellement évidente, que LES GOUVERNEMENTS NE DEVRONT JAMAIS LA PERDRE DE VUE... Quant à l'opinion de l'*automatisme* des bêtes, je la regarderais comme une hérésie philosophique *très-dangereuse pour la société,* si elle ne faisait pas trop violence au sentiment et au bon sens pour être généralement adoptée... Enfin, quant à leur destinée, si mon hypothèse est vraie, la Providence leur réserverait les plus grands dédommagements dans un état futur... Pour moi, leur résurrection est la conséquence de cette *âme* ou de cette *forme* qu'il faut bien leur accorder, car une âme étant une substance simple, ne peut être ni divisée, ni décomposée, ni anéantie. On ne peut échapper à ces conséquences qu'en retombant dans l'*automatisme* de Descartes; mais alors, de cet *automatisme* des bêtes on arrivera bien vite et forcément à celui de l'homme[3]. »

Voilà le langage d'une philosophie chrétienne et savante à la fois!

1. Voir t. XXIX de la *Bibliothèque des sciences,* 1er trimestre de 1768.
2. De γένομαι naître, et de πάλιν, à nouveau.
3. *Palingénésiste,* t. II.

VI.

SOLUTION THÉOLOGIQUE.

Nous avons entendu le révérend père Ventura regarder à son tour le système de Descartes sur l'*automatisme* des *bêtes*, comme l'*erreur mère de la philosophie moderne*, « puisqu'en classant, disait-il, dans les effets machinaux, la *mémoire*, l'*amour*, la *reconnaissance*, etc., etc., il matérialisait du même coup toutes ces qualités chez l'homme, en en faisant par cela seul des *propriétés* de la matière organique. »

Mais en même temps nous avons vu ce très-habile dialecticien tomber dans la plus absolue contradiction, lorsque après avoir accordé une *âme* à la bête, c'est-à-dire, selon lui, une substance *indestructible*, il nous affirmait son anéantissement avec le corps, uniquement par respect pour la formidable autorité de saint Thomas qui affirmait aussi ces deux choses inconciliables.

Il y a là comme une inexplicable distraction de ces deux vigoureux esprits, et quoique cette opinion soit reproduite dans le grand ouvrage de Benoît XIV, M. l'abbé Drioux a raison de dire QU'ELLE NE SERAIT PLUS SOUTENABLE AUJOURD'HUI, en raison des lumières versées par la physiologie et sur l'*intelligence des animaux*, et sur l'indestructibilité des moules, des formes, des forces et de tout ce qui vit dans la création, y compris la terre.

Que cette dernière loi ait été affirmée autrefois par la théologie comme elle l'est aujourd'hui par la philosophie, il n'y a plus moyen d'en douter. Choisissons, comme témoins extrêmes, saint Paul et le revérend père Félix.

Mais quelqu'un dira : « Comment les morts peuvent-ils donc ressusciter? et avec quels corps viendront-ils? *Insensés!* ne voyez-vous pas que ce que vous semez ne prend point vie s'il ne meurt[1]. »

Écoutons maintenant le révérend père Félix, dans une de ses conférences de Notre-Dame : « Vous ne comprenez pas, dites-vous, le mystère de cette transformation? soit; mais, que de transformations accomplies autour de vous-mêmes et que vous ne comprenez pas! Est-ce que vous comprenez la germination? est-ce que la nature entière est autre chose qu'une longue suite de transformations? »

Sur l'indestructibilité, le père Félix est aussi net et aussi absolu que

1. Cette pensée de saint Paul est admirée et développée par la plupart des saints Pères.

M. Flourens : « C'est une *grande vérité* scientifique, dit-il, que ce qui importe surtout dans les corps, et particulièrement dans les corps vivants, ce n'est pas la masse palpable et la matière pondérable, mais bien ce qui n'est ni palpable ni pondérable, à savoir les énergies cachées, les forces invisibles, etc. » Et le père Félix de citer, à l'appui de cette opinion, les passages que nous avons empruntés, et Leibnitz, et Buffon, et Cuvier, etc.

Donc, pour lui l'objection de saint Thomas ne peut plus exister. Mais, va-t-on nous dire encore, vous *avez soin* de ne pas achever et de taire ces belles paroles du paragraphe suivant : « La destinée !... Ah ! c'est la grande chose de l'âme... c'est sa première et sa dernière aspiration... Toute âme humaine se meut vers ce *quelque chose* qu'elle entrevoit, qu'elle aime et qu'elle veut embrasser... tandis que chez l'animal rien ne dépasse la limite de ses propres mouvements... et celui qui est le plus rapproché de la raison par l'*instinct* n'a aucune notion de la fin, aucune vue de son terme... » (*Confér.*, etc.)

Non, ces belles paroles ne découragent en rien notre thèse, car de ce que les bêtes n'ont aucune idée de leur destinée, il ne s'ensuit nullement qu'elles ne puissent pas en avoir une, et puisque nous en sommes sur ce point, il est temps de finir en nous rappelant un verset de saint Paul, qui, selon nous, paraîtrait décider la question ; le voici : « La créature attend (*exspectat*)... car elle est sujette à la misère de ce monde, sans l'avoir voulu, mais par la volonté de celui qui l'y a soumise *dans l'espérance* (*in spe*)... parce que cette créature elle-même (*ipsa*) sera delivrée de la servitude de la corruption... car nous savons que *toute* créature (*omnis creatura*) gémit et SE TROUVE, JUSQU'A PRÉSENT, COMME DANS L'ENFANTEMENT (*ingemiscit et parturit usque adhuc*)... Et non-seulement ELLE, MAIS NOUS-MÊMES qui avons eu les prémices de l'esprit (*et non solum* ILLA SED ET NOS IPSI, *primitias spiritus habentes*)[1]... »

Nous croyons que rien ne saurait être plus clair ; cependant, si nous interrogeons le grand commentateur *Cornelius a Lapide*, nous y apprenons avec étonnement que ses prédécesseurs ont toujours fait ce qu'ils ont pu pour éluder l'application du mot *creatura* aux créatures inférieures de ce bas monde. Les uns, comme saint Grégoire de Nazianze, Origène, saint Cyrille, ont voulu que ce mot regardât les seuls *anges*, mais, comme le fait très-bien remarquer Cornélius, appuyé sur saint Thomas, « cette opinion est détournée et violente (*distorta et violenta*), car les anges ne seront pas *délivrés de la cor-*

1. Saint Paul, *aux Romains*, c. VIII, v. 19 à 23.

ruption... Il en est de même des *hommes infidèles* auxquels saint Augustin et autres voudraient restreindre l'expression, car, dit encore Cornélius, il s'agit, dans ce passage, de créatures *qu'on oppose* aux hommes (*non-seulement* ELLES, *mais nous-mêmes*), qu'au lieu de la délivrance du péché il ne s'agit que de celle de la *mort à venir*[1]. Donc, ajoute-t-il, il faut en venir au vrai sens, établi par saint Ambroise, saint Hilaire, Théodoret, etc., et traduire *créatures* par *éléments*, tels que le soleil, les étoiles, la terre, en un mot *toutes* les créatures qui attendent avec beaucoup d'impatience, et d'un désir naturel, la gloire des fils de Dieu, pour y participer dans une certaine mesure, comme des serviteurs participent en quelque sorte à celle des maîtres qu'ils ont servis. Toutefois, cela doit,... peut se considérer comme une belle *prosopopée*[2]. »

Comment une prosopopée!... Saint Paul, « ce sublime ignorant dans l'art de bien dire »[3], serait venu, pour la première fois de sa vie, faire de la *rhétorique* à propos de l'une des plus grandes nouvelles qu'il ait jamais apportées et à propos d'une nouvelle *base* donnée à toutes nos espérances? Il les aurait appuyées sur une simple figure? Non, ce n'est pas possible. Il eût compromis sa pensée, qui n'était autre que celle-ci : Espérez la délivrance, PUISQUE toutes les autres créatures ELLES-MÊMES SERONT DÉLIVRÉES. Non, on ne joue pas et l'on ne fait pas de *poésie* avec des arguments d'une telle importance.

Résumons-nous et donnons-en la preuve.

Dans une soirée passée à la campagne chez des amis, chrétiens aussi bons qu'éclairés, nous commîmes la véritable imprudence (probablement à propos de quelque *king's charles* souffrant) de risquer d'abord quelques mots, puis enfin la partie sérieuse de notre thèse ou plutôt de notre *énormité* philosophique. Nous insistons sur le mot *imprudence*, car après tout, dans le monde, on ne devrait guère parler que de ce que l'on ignore, ou plutôt, tout paradoxe à part, ne jamais compromettre une idée trop longtemps méditée, pour peu qu'elle soit sérieuse et surtout *délicate*. On peut être certain, en effet, que la question sera *fracassée* avant même d'avoir été complétement exposée, et bien plus certain encore qu'au milieu du *tolle* général qu'elle excitera, ne vous y reconnaissant plus vous-même, vous serez battu sur tous les points.

Or donc, au lieu de consoler sur les destinées du *king's charles*,

1. Que de diversité chez les Pères, dès qu'il s'agit de cette question *mère!*
2. Cornélius, édit. Pélagaud, t. IX, p. 114.
3. Expression appliquée par Bossuet à saint Paul.

comme nous l'aurions voulu, la seule possibilité de le voir entrer bientôt dans quelque paradis inconnu révolta tous les esprits. On fut impitoyable pour lui; malgré la Bible et saint Thomas, on le dépouilla de son *âme,* on lui défendit surtout de jamais ressusciter, et comme auteur de cette *magnifique* idée, nous dûmes nous estimer bien heureux d'en être quitte pour la pitié que chacun crut devoir à un cerveau malade.

Notre déroute avait été d'autant plus complète, que dans la discussion nous avions eu contre nous un jeune abbé, ami de la maison, très-digne de l'être, et de plus théologien très-fort et très-accrédité. Un pareil auxiliaire venant à la *rescousse* de l'insurrection générale avait donné force de loi à l'arrêt qui nous avait frappé. C'était à ne plus oser se représenter.

Mais voyez ce que c'est que la loyauté ! Ce fut ce même abbé qui nous sauva. La nuit avait porté conseil apparemment, car le lendemain, à l'heure de la première réunion, il arrivait avec un bel in-quarto sur lequel il frappait en disant : « Je suis obligé d'en convenir, monsieur, vous avez pour vous le maître des maîtres, toutes les fois qu'il s'agit de saint Paul. » Or le maître des maîtres, c'était saint Jean Chrysostome, que l'Église, sur le témoignage oculaire du saint évêque Proclus, pendant longtemps son secrétaire, a toujours cru directement inspiré par l'apôtre saint Paul dans le commentaire qu'il a fait de ses épîtres (v. p. 447).

Voici donc ce qu'il nous donnait à lire de la part de saint Jean Chrysostome : « Nous devons toujours gémir des retards apportés à notre départ, car si, comme le dit l'Apôtre, la créature privée d'âme RAISONNABLE (*mente* et non pas *anima*) ET DE PAROLE GÉMIT et ATTEND, A PLUS FORTE RAISON ce serait une honte que nous ne le fissions pas NOUS-MÊMES [1].

Puisque saint Jean Chrysostome écrivait sous la dictée même de saint Paul son *Commentaire des épîtres,* voilà ce que saint Paul pensait sur le sujet en question.

On ne prétendra pas que la rhétorique fût ici pour quelque chose. Aussi Cornélius se voit-il cette fois obligé de retirer son mot *prosopopée,* et revenant ailleurs [2] sur le rôle des créatures : « Toutes, dit-il,

1. Saint Jean Chrysostome, *Homélie XIV sur l'épître aux Romains.* « Etiam ingemiscendum est, quod hinc tardius sit emigrandum... Nam si hæc creatura, mente et verbo carens, hoc facit, te ratione ornatum id facere oportet; hæc inferunt pudorem. »

2. *Comm. Apocal.,* c. v, p. 137.

ont pour but le service de l'homme. De là vient qu'elles ATTENDENT LEUR RÉNOVATION EN MÊME TEMPS QUE CELLE DE LEUR MAITRE, et *cum homine renovationem suam exspectant.* »

Appuyé sur ces deux grandes autorités, notre cause se trouvait à moitié gagnée.

Le jour où elle le sera tout à fait, voici les conséquences :

1° La fameuse phrase de Diderot, « un ciron qui souffre anéantit la Providence », n'aurait plus de sens, puisque, pour la créature comme pour l'homme, cette providence aurait l'éternité devant elle.

Ainsi se trouverait déjà réalisé en partie ce mot de l'abbé Drioux, traducteur de saint Thomas : « Le principe de *l'indestructibilité* fournira les plus belles conséquences relativement à la justice et à la bonté divines. »

2° On comprendra peut-être alors que c'est le jansénisme seul qui avait proclamé la *destruction* de la terre et du ciel comme indignes de redevenir jamais le royaume de Dieu, tandis que saint Pierre, dans ses épîtres, comme saint Hildegarde, dans ses admirables visions, toutes acceptées par l'Église, ne parle jamais que d'éléments et de créatures *purgées comme si on leur* « *enlevait une peau noire* »[1]; telles sont ses expressions.

3° La mode *universitaire* cesserait de nous imposer ce système de *l'automatisme des bêtes*, c'est-à-dire le matérialisme, et de faire rougir, par cela seul, l'évidence et le bon sens.

4° Les vivisections et tortures permanentes infligées aux animaux mériteraient des malédictions et des répressions d'autant plus fortes qu'elles oseraient s'attaquer à des créatures *éternelles*.

5° Enfin, la *ressuscitation* temporelle et temporaire étant définie par tous les théologiens « le rétablissement identique et numérique d'une âme et d'un corps privé de vie, » ces théologiens ne tomberont plus dans la contradiction en parlant à la fois des demi-*ressuscitations animales* opérées par les saints, et des ressuscitations *absolues* opérées par ces mêmes saints sur les hommes, puisqu'ils se servaient d'un terme parfaitement identique et en louaient également l'Esprit-Saint.

6° La ressuscitation sera pour toute la nature « un rétablissement identique et général de toutes choses », tandis que dans le système de l'anéantissement, il n'était que partiel et défectueux.

Ce sera bien là quelque chose.

1. Sainte Hildegarde, *Scivias*, l. III, vis. XII : « Veluti eis nigerrima cutis abstracta fuisset. »

Et quant à ceux qui continueraient à suspecter ici quelque germe d'hérésie, qu'ils se rassurent tout à fait, car il n'y a jamais d'hérésie là où il n'y a ni condamnation ni *défense opiniâtre,* et ce double malheur, nous sommes bien décidé, avec la grâce de Dieu, à ne jamais l'encourir et surtout à ne jamais le mériter par nos actes.

Il est temps de doubler ce beau vers de Térence :

Je suis homme, et rien de ce qui regarde l'homme ne m'est étranger,

par cet autre vers de notre façon :

Je *vis*, et ce qui vit ne peut que me toucher [1].

1. Cette tendance de la nature à la résurrection générale est la vraie raison sur laquelle s'appuient beaucoup de théologiens pour ne voir dans la *résurrection d'un mort* qu'un miracle de *second* ordre. « Il n'est pas *contre* la nature, disent-ils, mais seulement contre son mode actuel. » Soit ; mais le mode, il nous semble, est trop exceptionnel et ressemble trop à une création nouvelle, pour lui ôter un rang que l'Évangile même paraît lui assigner.

Il ne faudrait pas non plus confondre ces *résurrections animales* avec ces *réveils* de certaines créatures et de certains germes engourdis mais non éteints par la mort. Les dernières expériences de la science ont mis cette vérité hors de doute. (Voir la brochure de M. Broca sur « *les animaux reviviscents* ».)

APPENDICE H

(SIXIÈME SIÈCLE)

« UN PRÉDÉCESSEUR DE PIERRE MILÉS AU DÉBUT DU MOYEN AGE. »

A propos de la résurrection de P. Milés, Duglosz invoquait à l'aide de son argumentation quelques-unes des résurrections précédentes qui auraient dû pour le moins, disait-il, empêcher l'étonnement de l'incroyance. Malheureusement il oubliait ou ne connaissait pas le plus parfait des analogues que l'on pût rapprocher de son miracle; on le pouvait d'autant mieux que l'autorité du narrateur était pour le moins égale, et que la distance des siècles et des pays empêchait absolument toute idée de confusion ou de plagiat.

Bien loin de se passer dans les *steppes* de la Pologne et devant toute une nation, toute une armée, toute une cour, celui que nous allons raconter s'opérait au pied des Alpes et devant un certain nombre de pasteurs, comme au lieu de se passer au milieu du XIe siècle il se passait à la fin du VIe, sans rien perdre de ses preuves et de son caractère historique.

Cette fois encore, au lieu de devoir notre édification au primat d'une capitale, nous la devrons au plus modeste des prieurs et des pèlerins. Le fait sera donc aussi semblable que le théâtre et les acteurs seront différents. Disciple à son tour de saint Patrice et abbé du monastère de Poitiers fondé par le grand saint Hilaire, saint Fridolin n'avait dans ce monde d'autre mission, on pourrait dire d'autre passion, que de développer partout la règle et le culte de ses deux illustres patrons.

Le véhicule de cette assistance était un fragment du corps d'Hilaire

que Fridolin transportait toujours avec lui, et auquel il attribuait les révélations continues qui le guidaient dans toutes ses voies.

C'est ainsi qu'après avoir fait élever à son maître, et sur ordre de celui-ci, un tombeau magnifique dans l'église de Poitiers, on le voit, toujours occupé de sa gloire, lui consacrer autels ou monastères à Metz, en Allemagne, dans les Vosges, à Augsbourg, à Glaris, à Coire et enfin à Seckingen, petite île sur le Rhin, près de Bâle et de la Forêt-Noire.

M. de Montalembert demande pardon, quelque part, de ne s'être pas arrêté *à la légende de saint Fridolin,* et, pour notre part, nous le lui accordons avec peine, car cette légende, appuyée comme elle l'est sur des bases plus solides, eut été peut-être une des plus intéressantes de son œuvre.

Augustin Thierry ne se plaignait pas moins du silence généralement gardé sur certains miracles de ce saint, « attendu, disait-il avec raison, qu'il ne faut pas que la crainte de paraître ajouter foi aux miracles du moyen âge fasse négliger *les détails de mœurs* sans lesquels l'histoire restera vague et indéfinie [1]. »

Voici donc pour nous une occasion de réparation, d'autant meilleure que saint Fridolin se trouve lié par plusieurs miracles aux conversions de Clovis et de ses Francs, qu'il succède immédiatement à saint Hilaire et à saint Remi, et que, par conséquent, il n'appartient pas plus que ces grands hommes à la *légende.*

Mais, pour bien juger de son caractère *historique,* commençons par nous édifier sur l'autorité de son historien principal.

Le cardinal Pitra, dans le bel opuscule que nous citions tout à l'heure, distingue tout particulièrement parmi les hagiographes du IXe siècle un moine de Saint-Gall, nommé Notker, auteur, dit-il, d'un martyrologe très-estimé. « Ce même Notker, ajoute-t-il [2], passe en revue dans un curieux opuscule les diverses branches de la littérature chrétienne, et, arrivant à l'hagiographie, recommande de recueillir *avec le plus grand soin* les actes des saints et d'en faire un choix intelligent et *sévère.* Il rappelle presque dans les mêmes termes les sages prescriptions du décret gélasien, entre dans un examen critique d'un très-grand nombre de pièces, et distingue nettement les divers recueils qu'il faut admettre ou rejeter. C'est en quelque sorte le COROLLAIRE DU CANON PONTIFICAL et la préface des actes de dom Ruinart [3]. »

1. VIe lettre sur l'histoire de France, p. 64.
2. Voir Dom Pez, *Thesaur. noviss.,* t. I, p. 1.
3. Cardinal Pitra, *Études sur la collection des actes,* etc.

Voilà certes une autorité *critique* suffisamment établie, puisqu'elle l'est par une des plus imposantes de notre époque. Quant à l'autorité morale de l'*homme* et à sa position, voici ce que les Bollandistes nous en disent à leur tour : « Notker était, qu'on ne l'oublie pas, l'abbé réformateur du monastère de Saint-Gall. Homme *de la plus grande distinction,* parent des empereurs Othon II et Othon le Grand, sa valeur personnelle se trouve surabondamment prouvée par sa sainteté d'abord, ensuite par cet honneur exceptionnel d'avoir été longtemps l'ami et le *conseiller* de Charlemagne. Quant à ses propres miracles, ils furent si nombreux qu'ils pourraient à eux seuls composer un fort volume, et tous purent servir à son procès de canonisation commencé sous Jules II. Ne soyons donc pas étonnés de voir son catalogue hagiographique faire loi parmi les savants. Ce grand homme eut en outre pour lui, ce qu'il y a de plus rare au monde, l'assentiment unanime de ses contemporains, car on lit sur sa tombe :

... Ecce decus patriæ, dogma sophiæ
Ut mortalis homo, conditur hoc tumulo.

Gloire de sa patrie, modèle de sagesse (ou de savoir),
Notker est enseveli dans ce tombeau comme un simple mortel [1].

L'homme et le savant sont donc ici aussi respectables que possible. Reste uniquement à savoir à quelles sources aura puisé le grand narrateur. Mais comment supposer que le continuateur de Gélase, le contrôleur incessant de tous les *actes*, thaumaturge très-compétent lui-même, aurait compromis à plaisir sa grande autorité de critique en *cautionnant,* d'après des matériaux insuffisants ou suspects, un fait *stupéfiant, inouï,* et par cela même de la plus haute importance. Ce serait, il nous semble, supposer l'impossible. Écoutons encore à ce sujet les Bollandistes : « On a prétendu que Notker avait *dû* écrire sur des matériaux *peu anciens* (c'est-à-dire non contemporains de Fridolin); C'EST UNE ERREUR, car il existe encore au monastère de Saint-Gall une *vie* du même saint, écrite sur des parchemins d'une très-grande antiquité (*pervetusta*) et détériorés par la négligence des gardiens. Ce manuscrit, nous avons pris soin de l'envoyer à Seckingen par l'intermédiaire du T. R. P. Bidermann, attaché à l'archiduc Sigismond. Or, après un très-long examen, ce manuscrit nous a été renvoyé avec cette réponse : « Cette vie de Fridolin est *parfaitement conforme* à la plus

1. Boll., *Acta SS.,* 6 aprilis, p. 593.

ancienne tradition, aux plus anciens auteurs, et ne paraît rien contenir qui ne soit parfaitement conforme à la vérité. »

« De son côté, Pierre Canisius, dont la science égalait la sainteté [1], affirme dans la préface de son *Martyrologe germanique* [2] « qu'il ne s'est pas contenté de recourir aux renseignements de Glaris et de Seckingen, mais qu'il s'en est procuré *de tous les côtés.* »

« En outre, tous les historiens de l'Allemagne, ceux de l'Angleterre, de l'Irlande, et les bénédictins de tous les pays (le Bollandiste les cite) ont parlé comme tous les monastères. Écoutons-le donc AVEC CONFIANCE et SOYONS BIEN CERTAINS de tout ce qu'il va nous dire [3].

« Selon ce narrateur distingué, ajoutent donc les Bollandistes que nous traduisons en ce moment, l'Irlandais Fridolin vivait sous Clotaire Ier. Après avoir été abbé du monastère de Poitiers, et en avoir fondé beaucoup d'autres en l'honneur de saint Hilaire, il vint en construire un à *Seckingen,* où il acheva sa vie.

« Il est en outre *très-positif* que les évêques des principautés, appartenant aux comtes de Habsbourg et à la maison d'Autriche, envoyaient ou portaient tous les quatre ans de magnifiques présents au tombeau de saint Fridolin, dont le soin était resté confié DE TOUT TEMPS AUX DIX HOMMES LES PLUS INTÈGRES ET LES PLUS HONORABLES DU CANTON. On comprend d'ailleurs ce respect, lorsqu'on voit la ville de Seckingen garder dans ses annales la liste de toutes les batailles gagnées sur ses ennemis par son entremise, et presque toujours *sans effusion de sang,* malgré la violence avec laquelle ceux-ci les attaquaient. La reconnaissance des habitants de Glaris ne le cédait en rien à celle de Seckingen; on y célébrait jusqu'à la réforme une fête anniversaire en raison de la mémorable victoire qu'il avait fait remporter par trois cents hommes de ce canton sur quinze mille de leurs ennemis [4]. »

Jusqu'ici tout va bien, et il n'y a rien dans tout cela qui ne s'accorde parfaitement avec l'*histoire de la Germanie et de la Suisse.*

Mais voici le chapitre des miracles, et comme notre Bollandiste en cite un du *premier ordre,* comme s'étant passé *sous ses yeux* en 1550, au tombeau du même saint, on ne saurait lui refuser le droit d'en inférer que, « dans l'origine de ce culte, on a dû en voir un nombre bien imposant » [5].

1. Ce savant jésuite à la canonisation duquel Rome travaille encore aujourd'hui.
2. *Ex antiquis Seckiniensium et Glaronensium traditionibus,* c. XXVI.
3. Boll., *Acta SS.,* ibid.
4. Id., ibid.
5. Id., ibid.

Effectivement, Notker en cite beaucoup et de très-remarquables. Tantôt c'est un vase orné d'or et de pierreries envoyé à saint Hilaire par le roi et qui, brisé en mille pièces par la maladresse d'un serviteur, se trouve instantanément rétabli en son premier état par le saint; tantôt c'est le détournement subit du cours du Rhin effectué sur un ordre du même thaumaturge dans l'intérêt de son monastère.

Jusqu'ici, cependant, rien ne fait encore obstacle; la critique laisse passer, tant elle est habituée à ces magnifiques lieux communs de l'hagiographie catholique.

Mais voici venir, pour le coup, un de ces faits beaucoup *trop peu* communs, devant lesquels elle se croit autorisée à se cabrer, mais qui certifié par les mêmes traditions et raconté par le même homme avec la même simplicité que tous les autres, doit, en raison de notre grand principe de *l'égalité des faits devant des témoignages égaux,* mériter préalablement même respect.

Voici donc ce prodige stupéfiant (*stupendum*), comme disent les Bollandistes, et tel qu'il est raconté par Notker et dans toutes les annales énumérées déjà.

« Lorsque saint Fridolin construisait son monastère dans l'île de Seckingen qui lui avait été concédée par Théodoric, vivaient à Glaris deux frères, qui exerçaient la plus grande influence dans le pays en raison de leur noblesse et de leur très-grande fortune; l'un s'appelait *Urso* et l'autre *Ludolfe*. Urso (l'aîné), pris, comme le dit Canisius, de l'*habitude de Dieu* (*captus consuetudine Dei*[1]), et émerveillé de la sainteté de Fridolin, fit donation à son abbaye naissante, et *avec plein consentement de son frère,* d'un champ qu'ils possédaient en commun dans le voisinage. Cette donation ne fut garantie que par les paroles données et les *clôtures* alors en usage ; mais Urso étant venu à mourir, Ludolfe, contre toute justice, se refusa à reconnaître le don. De là, entre lui et saint Fridolin, un long débat auquel mit fin l'usurpateur, en sommant l'abbé de « produire, s'il le pouvait, un *témoignage certain* émané de son frère, auquel cas il se hâterait, disait-il, de se soumettre. »

« Or, quel ne dut pas être l'étonnement de Ludolfe et des juges en entendant Fridolin accepter cette proposition, ou plutôt ce défi, et prier le landgrave *Baldeberch* (suivant d'autres, Baldebrech) d'arrêter le jour, l'heure et le lieu du rendez-vous!

« Tout étant donc convenu, on voit au jour fixé Fridolin sortir de

1. Il n'y a qu'un saint qui puisse trouver une expression pareille.

sa cellule et s'acheminer, comme il l'a promis, vers Glaris. La foule le suit, et l'étonnement redouble lorsqu'il demande à être conduit au tombeau d'Urso. On lui obéit; là, il reste longtemps prosterné sur la pierre, puis il ordonne qu'on l'enlève, appelle le mort par son nom, lui commande au nom de Jésus-Christ d'interrompre son sommeil et LE RESSUSCITE en un instant; après quoi, prenant ce cadavre par la main, il le conduit à la distance de SIX MILLES, jusqu'à la campagne appelée RANKWEIL où il trouve rassemblés Baldeberch, Ludolfe et l'immense multitude de ses ennemis (*magnam hostium multitudinem*) c'est-à-dire des *opposants*.

« Arrivés là, c'est Urso qui cette fois prend la parole, et s'adressant à Ludolfe : « Frère, lui crie-t-il à haute voix, pourquoi donc as-tu dépouillé mon âme (*animam meam spoliasti*) en me ravissant ma part de propriété? »

« — Frère, répond Ludolfe tout en tremblant, pardonne-moi, car non-seulement je te la rends, mais en outre j'abandonne la mienne à ce couvent. »

« Comme on le pense bien, la cause est entendue et l'on n'en appelle pas d'un tel verdict. Aussi saint Fridolin peut-il se remettre en route, et suivi de la même foule, glacée maintenant d'épouvante, ramener tranquillement son cadavre vivant et marchant au lieu d'où il l'avait tiré. Une dernière cérémonie lui reste à accomplir, c'est de le réintégrer (probablement à sa demande) dans ce même sépulcre qui se referme aussitôt et sur lequel on grave l'inscription suivante, qui se lisait encore, disent les Bollandistes, à l'époque de la réforme : « Deux frères avaient donné leur héritage à saint Fridolin — ou plutôt au Seigneur ;—longtemps après, l'un des deux frères le nie; alors le saint le ressuscite et l'amène en témoignage. La foule épouvantée frémit, et le saint rentre dans ses droits [1]. »

Est-ce qu'une pareille simplicité devant quelque chose de si grand ne devient pas pénétrante? Il n'y a que la plume chrétienne pour raconter si placidement une telle chose!

La première pensée qui se présente est celle-ci : si le peuple ou les moines de Glaris ont voulu produire *de l'effet* par ce mensonge

1. Plus tard on traduisit probablement cette inscription si modeste en quatre vers latins que voici :

Prædia pro Domino dant fratres hæc Fridolino.
Tempore post multo negat alter frater. Sepulcro
Fustites hunc dignus testem, ducitque benignus.
Turba timore fremit, sanctus sua jura redemit.

incrusté sur la pierre, pourquoi ce laconisme et cette modeste inscription qui demain va disparaître sous les grandes herbes du cimetière? Si c'est au contraire l'expression d'un délire collectif, pourquoi (tous les délires ayant leurs analogues) nulle autre part, ni dans le monde ni dans les siècles païens, ce délire ne s'est-il pas représenté? Pourquoi, dans l'antiquité, aucune de ces inscriptions tumulaires qui couvrent la surface du globe n'a-t-elle jamais osé tracer ce simple mot « *resurrexit,* il est ressuscité? »... Ah! il y a là certainement une raison qui dispense de toutes les autres, et cette raison, elle est simple : c'est que l'antiquité, tout aussi bien que l'Helvétie moderne, devant ce mensonge lapidaire répété dans *tous les manuscrits contemporains* (ne l'oublions pas), se serait levée comme un seul homme pour protester contre ses moines, et aurait devancé de mille ans la réforme de Luther!

« Au reste, c'est sur ce même tombeau, dit en terminant le Bollandiste, que, depuis lors, suivant les annales de Glaris, des centaines de miracles se sont opérés constamment [1]. »

C'est encore sur ce même tombeau que le pieux narrateur affirme en avoir vu s'opérer un du premier ordre au moment où il étudiait cette même cause.

Qu'on en pense ce qu'on voudra, voilà le fait. On est libre de l'accepter ou de le refuser, car l'Église ne l'impose à personne.

Quant à nous, lorsque nous considérons la grande sévérité du premier rédacteur (Notker), la parfaite concordance de toutes les traditions étrangères et locales, les minutieuses conformités des manuscrits contemporains du fait [2], ces désignations si précises de lieux, de distances, et surtout de noms propres, ce monument séculaire, ce long respect de Seckingen et de Glaris pour un patron dont elles conservent l'image dans leurs armes, enfin la parfaite analogie de ce fait avec celui des morts que saint Patrice avoue avoir tirés de leurs cendres (v. p. 338), et mieux encore, avec celui qui *força* l'Église de canoniser Stanislas, nous nous demandons de quel droit, nous, juge incompétent du XIX[e] siècle, nous oserions ensevelir arbitrairement ce fait parmi les simples légendes.

Nous nous reprocherions encore plus cette audace en voyant un sceptique de parti pris, comme Baillet, contraint à cet aveu que « ce sont les grands miracles que Fridolin a faits pendant sa vie et

1. Boll., *Acta SS.*

2. *Contemporains,* puisqu'au IX[e] siècle ils étaient déjà tombés en *pourriture,* suivant Notker.

APRÈS SA MORT, qui ont rendu son culte si célèbre parmi les populations de la France, de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande [1]. »

Le début du moyen âge est donc en tout semblable à son déclin. Nous avons vu d'ailleurs que de peines il fallait se donner parfois, non pas pour détruire, mais pour ébranler ce qu'on appelle ses *légendes*.

1. Baillet, *Vie des Saints*, saint Fridolin, 6 mars.

FIN DES APPENDICES SUPPLÉMENTAIRES AU PREMIER VOLUME DU TROISIÈME MÉMOIRE.

SOMMAIRES

DE

L'APPENDICE SUPPLÉMENTAIRE.

SUPPLÉMENT

DEUX ÉTUDES SUR LE MOYEN AGE.

APPENDICES AUX SIX CHAPITRES.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT.

À LA MÊME LIBRAIRIE

LES

CHRONIQUES DE SIRE JEAN FROISSART

QUI TRAITENT

DES MERVEILLEUSES EMPRISES

NOBLES AVENTURES ET FAITS D'ARMES

ADVENUS EN SON TEMPS

EN FRANCE, ANGLETERRE, BRETAIGNE, BOURGOGNE, ÉCOSSE, ESPAIGNE,

PORTINGAL ET ÈS AUTRES PARTIES

Nouvellement revues et augmentées d'après les manuscrits

AVEC NOTES, ÉCLAIRCISSEMENTS, TABLES ET GLOSSAIRE

PAR J.-A.-C. BUCHON

NOUVELLE ÉDITION

3 forts volumes in-8° de plus de 800 pages à deux colonnes

PRIX : **27** FRANCS

DE LA VOCATION

OU

MOYEN D'ATTEINDRE SA FIN DANS LE MARIAGE

ET DANS LA VIE PARFAITE

Par Mgr **LUQUET**, évêque d'Hésébon

2 beaux vol in-8°. — Prix : 10 fr.

Le digne et vénérable auteur traite, dans cet ouvrage, des différentes conditions de la vie humaine, et partout il s'appuie sur les plus graves autorités. Indépendamment des textes de la sainte Écriture, on y rencontre plus de quinze cents citations des théologiens, des Pères et des Saints. Son travail se partage en quatre divisions principales : 1° *Destinée de l'homme en général*; 2° *Vie commune*; 3° *Vie parfaite*; 4° *Examen de la vocation*.

DE LA RÉUNION

DE

L'ÉGLISE PROTESTANTE D'ANGLETERRE

À L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR JULES GONDON

Programme du D[r] E.-B Pusey. — Réponse du D[r] J.-H. Newman.

AVEC UNE INTRODUCTION

Par Mgr MANNING, archevêque de Westminster

SUR LA RÉUNION DE LA CHRÉTIENTÉ

1 fort vol. in-8° d'environ 500 pages. — Prix : **7** fr.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.

